TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 384 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 225 P. ; Luxembourg, 28 l. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 48 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,50 kr ; Suisse, 1,30 F ; U.-S., 95 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Plus de 500 opposants ont été arrêtés en Égypte

LIRE PAGE 6

L'adoption du projet de budget de la R.F.A.

Contrastes franco-allemands

Si depuis la mise en vigueur du S.M.E. (système monétaire européen) en mars 1979, l'Europe occidentale a pu connaître une relative stabilité sur le front des monnaies, cela tenait pour une bonne part au fait qu'il existait entre les politiques économiques et financières menées à Paris et à Bonn un minimum de convergences. Cette condition existe-t-elle encore aujourd'hui ? On a malheureusement toutes les raisons d'en douter, tant l'ont contraste les décisions budgétaires qui viennent d'être prises par la coalition au pouvoir en R.F.A. et celles que prépare le gouvernement français pour la loi de finances 1982.

Alors que M. Jacques Delors fait un éclat contre les banques françaises tout en abaissant par voie autoritaire, et au détriment des déposants, le coût auquel elles se procurent leurs ressources, pour leur permettre de réduire le taux auquel elles prêtent elles-mêmes à leurs clients, c'est par des moyens tout différents que les dirigeants allemands cherchent à obtenir une détente progressive du loyer de l'argent. Tout au long de l'été, ils ont mis au point une stratégie. Entre les sociaux-démocrates, désireux d'augmenter les impôts sur le revenu pour financer un programme d'investissements supplémentaires, et les libéraux, qui proposaient une réduction des indemnités de chômage, le compromis n'a pas été facile.

L'important est qu'ils se soient mis d'accord pour limiter au maximum la progression des dépenses publiques l'année prochaine. Celles-ci n'augmenteront que de 4,2 %, alors qu'en France elles devront augmenter, selon les prévisions actuelles, d'environ 23 %. L'objectif est, en [illegible] **magne, de réduire d'un tiers les besoins d'emprunt du Trésor public, qui devraient être ramenés en 1982 de quelque 35 milliards de deutschemarks cette année (85 milliards de francs) à 26,5 milliards de deutschemarks (64 milliards de francs). C'est à une démarche inverse que l'on procède de ce côté-ci du Rhin, puisque le déficit, évalué à 56,8 milliards de francs par le collectif de juillet dernier, mais qui atteindra certainement 70 milliards, devrait l'année prochaine être porté à 95 milliards.**

En diminuant les appels de l'Etat au marché des capitaux, le gouvernement de M. Schmidt espère provoquer une baisse des taux d'intérêt dont bénéficiera le secteur privé, tout en renforçant la valeur extérieure du mark, grâce à la diminution des tensions inflationnistes en Allemagne. Mais c'est par une forte augmentation des dépenses publiques que le gouvernement Mauroy espère relancer l'activité, en prenant le risque d'affaiblir le franc, et donc d'accélérer la hausse des prix (et de rendre vaine toute tentative d'abaissement des taux d'intérêt).

La « voie allemande » se révélera-t-elle à l'usage un meilleur remède contre le chômage, qui est en train de relever la tête en Allemagne que la méthode française ? C'est à ce critère que l'on jugera finalement deux politiques opposées dans leur lettre et dans leur esprit.

• Compression de certaines dépenses sociales
• Réduction du déficit

Après deux jours de négociations, les partis de la coalition au pouvoir en République fédérale d'Allemagne sont parvenus, le jeudi 3 septembre, à un accord sur les grandes lignes du budget 1982. Les ministres sont convenus de comprimer les dépenses publiques, notamment par une réduction des allocations familiales, une diminution des crédits de la formation professionnelle pour les chômeurs et une augmentation pour les particuliers des charges de santé. Le déficit budgétaire sera ainsi ramené de 33,8 milliards de deutschemarks en 1981 à 26,5 milliards l'an prochain.

Le président de la Bundesbank, M. Poehl, estime que ce moindre déficit devrait entraîner une revalorisation du mark allemand par rapport au dollar.

De notre correspondant

Bonn. — L'épreuve la plus dure que le gouvernement Schmidt ait dû affronter jusqu'à présent est — provisoirement — surmontée. Le 3 septembre, le cabinet socialiste-libéral a adopté le projet de budget pour 1982. Celui-ci s'élèvera à 240,8 milliards de marks, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à l'année en cours. Le déficit à couvrir par l'emprunt est ramené de plus de 33,8 milliards de DM à 26 milliards et demi.

Le compromis, laborieusement élaboré entre les sociaux-démocrates et les libéraux, a cependant déçu l'attente générale. Il y a quelques semaines encore, il n'était question que d'une réforme fondamentale de la politique financière. Au nom du parti libéral (F.D.P.), M. Genscher proclamait que le pays se trouvait *« à la croisée des chemins »*. De leur côté, les socialistes du S.P.D. et plus encore les syndicats, insistaient sur l'urgence d'un programme de relance économique.

Le cabinet s'est finalement résigné à ficeler un paquet de mesures partielles. Celles-ci reflètent plutôt l'influence des libéraux, qui ont habilement encouragé les rumeurs laissant entendre que leur parti pourrait envisager un retournement des alliances politiques et former un autre gouvernement avec les chrétiens-démocrates.

C'est ainsi que les allocations familiales, augmentées encore au début de l'année, vont être quelque peu réduites. Les crédits de l'office du travail, qui finance les allocations de chômage, sont amputés. Certains abus seront combattus, mais le taux des indemnités (68 % du dernier salaire net) est cependant maintenu.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 24.)

EN CENTRAFRIQUE

L'opposition semble s'accommoder du régime militaire

Quarante-huit heures après avoir pris le pouvoir, le général Kolingba a lancé, jeudi 3 septembre, un appel à l'aide internationale pour faire sortir la République Centrafricaine de la *« situation économique catastrophique »* dans laquelle elle se trouve. Le nouveau chef de l'Etat a également déclaré que le retour des civils au pouvoir « dépendra du redressement de *l'économie* ». L'opposition politique semble s'accommoder du changement de régime et ne s'en prend pas aux militaires, comme le rapporte notre envoyé spécial Philippe Decraene.

(LIRE PAGE 5)

Les objectifs sociaux du gouvernement

La solidarité ne se décrète pas mais se consent

nous déclare M. Jean Menu, président de la C.G.C.

Le chômage continue d'augmenter en France. Selon les chiffres provisoires fournis par M. Auroux, ministre du travail, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, a augmenté, en août, de 3,5 % au lieu de + 3,3 % l'année dernière à la même époque (+ 26,6 % en un an). En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi (1 834 000) a légèrement fléchi par rapport à juillet (— 0,8 %), mais a progressé de 25,9 % en un an.

Pour tenter de limiter cette progression continue, le gouvernement multiplie les réunions en vue de préparer des mesures d'aides à l'emploi et d'assurer le financement de l'assurance-chômage. L'UNEDIC. Le bureau de ce régime paritaire s'est réuni jeudi 3 septembre. Il a demandé à rencontrer le ministre du travail, puisque le gouvernement a reporté — semble-t-il, au 9 septembre — sa décision.

Les réflexions se poursuivent aussi sur la nécessaire amélioration de la situation de la Sécurité sociale. Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a prêché, jeudi 3 septembre, la prudence et plaidé en faveur de mesures globales faisant appel à la solidarité pour réduire et le chômage et les inégalités. Une solidarité dont le président de la C.G.C. affirme, dans une interview au *Monde*, *« qu'elle ne se décrète pas mais se consent »*.

« Avant les élections présidentielles, vous avez indiqué que les deux tiers des Français étaient favorables à la social-démocratie et qu'il fallait en tenir compte de façon réaliste dans la politique économique à mettre en place. Croyez-vous possible la réalisation d'une social-démocratie à la française et quelle signification lui donnez-vous ?

— L'expérience que nous venons de vivre me fait croire que la France, de plus en plus, est favorable à la social-démocratie. La plupart des électeurs de M. Mitterrand et des députés socialistes ont voté dans ce sens. L'insuccès du parti communiste en est une preuve supplémentaire. Les Français attendaient et attendent toujours des socialistes des réformes dans le sens réformiste.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 23.)

POINT

Se dépenser sans compter...

« Ne me faites pas tous les jours le coup du salaire de la peur ! Ne dramatisez pas le déficit de la Sécurité sociale. » *En lançant cet appel aux journalistes, le ministre de la solidarité nationale entend, à juste titre, marquer sa préférence pour un débat global sur le rôle des institutions sociales. Avant de parler déficit, dit-elle, il faut prendre conscience de la nécessité de réduire les inégalités, examiner les possibilités d'amélioration et de redistribution des prestations, tenir compte de leur impact sur l'emploi, se concerter ; ce qui prend du temps. Il faut aussi définir une politique globale et prendre des mesures cohérentes au lieu de pratiquer le saupoudrage, comme le faisaient les précédents gouvernements, dont la politique consistait un jour à améliorer les prestations sans penser à leur financement pour, six mois plus tard, s'inquiéter de l'accroissement des dépenses et annoncer des plans de redressement financier...*

Mais la politique économique et sociale d'un gouvernement doit aussi s'adapter aux réalités. Quand le « poids lourd » *Sécurité sociale a une panne d'essence — faute de cotisants en nombre suffisant pour alimenter la trésorerie, — il faut bien prendre des décisions : prévoir des économies pour l'avenir, mais trouver tout de suite un peu de carburant.*

Quels que soient ses objectifs à long terme, le ministre de la solidarité ne pourra éviter de chiffrer les besoins financiers, c'est-à-dire les ressources nouvelles à dégager et, après concertation, de décider qui paiera. Et si Mme Questiaux ne veut pas être le ministre des comptes, il lui faudra bien convaincre les cadres, les membres des professions libérales et les non-salariés à revenu élevé, qu'il leur faut « se dépenser sans compter », *au titre de la solidarité...*

(Lire page 23.)

Un entretien avec M. Jack Lang

• Télévision et radio ne doivent pas échapper à la redistribution du pouvoir
• Le ministère de la culture doit « contaminer » l'État

Eternel parent pauvre de tous les budgets de la nation, le ministère de la culture, qui ne représentait que 0,48 % des dépenses pour 1981, devrait, en deux ans, atteindre 1 %. On avance, pour 1982, un chiffre entre 0,75 % et 0,80 %.

Cet effort démontre la place désormais accordée à la culture, dont M. Jack Lang, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, affirme qu'elle doit « contaminer » l'Etat tout entier.

Il donne aussi, très longuement, son opinion sur le rôle que doit assurer l'audiovisuel dans la diffusion de la culture, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Le ministre a, d'autre part, rendu hommage, le 3 septembre, à M. Pontus Hulten qui quitte la direction du Musée national d'art moderne, à laquelle succède M. Dominique Bozo. A cette occasion, il a annoncé un notable accroissement des crédits du Centre Georges-Pompidou en 1982. (Lire page 9.)

« Vous étiez universitaire et homme de culture. Vous devenez ministre, que signifie ce changement ?

— Lorsqu'on devient le premier ministre de la culture du premier président socialiste de la République, on se sent d'abord habité par un sentiment de modestie : comment être à la mesure d'une confiance offerte si généreusement ? Comment être à la mesure de cet événement sans précédent : l'acte de transgression intellectuelle accompli par le peuple français le 10 mai ?

— Plus précisément, qu'avez-vous éprouvé en entrant dans ce ministère ?

— On craint d'être écrasé par tant de majesté. Ici, les battements et les bruits de la vie parviennent filtrés, ouatés. Où retrouver le bouillonnement de la vraie vie ? Voilà le premier réflexe. Je connaissais les bureaux pour y avoir été accueilli, pour en avoir été éconduit. J'en connaissais aussi la pauvreté, je n'en imaginais pas l'ampleur. Chaque jour, elle se débusque davantage.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Vérification

Le Bureau de vérification de la publicité et la Ligue du droit des femmes ont protesté contre la campagne d'affiches déclenchée par une société publicitaire autour du corps dénudé d'une jolie fille finalement vue de dos.

Le moyen de punir les coupables de ce coup de pub phallocratique ? Les condamner à remplacer eux-mêmes, sur les affiches, la naïade effeuillée.

De face.

BRUNO FRAPPAT.

« LA SCANDALEUSE DE BERLIN », DE BILLY WILDER

Marlène la sirène des ruines

En 1947, Roberto Rossellini filmait, dans les ruines de Berlin, la misère et le désarroi d'une population exploitant l'aberration hitlérienne, et le calvaire d'un enfant sacrifié aux séquelles du nazisme. Ce fut *Allemagne, année zéro*.

L'année suivante, Billy Wilder, utilisant comme toile de fond historique des scènes d'extérieurs qu'il était allé tourner dans ces mêmes ruines avec une équipe réduite, réalisait, à Hollywood, une comédie caustique, extravagante — et de fort « mauvais goût » par rapport à l'œuvre humaniste de Rossellini ! — *A foreign affair*, qui devint, en français, *la Scandaleuse de Berlin* parce que Marlène Dietrich en était la vedette.

Juif viennois, scénariste à la UFA, Billy Wilder avait fui l'Allemagne après l'arrivée de Hitler au pouvoir. Fixé un temps à Paris, il avait émigré aux Etats-Unis, travaillé, comme scénariste encore, avec Ernst Lubitsch, le maître de la comédie américaine « allusive », avant de devenir un grand réalisateur hollywoodien par ses « films noirs ».

A foreign affair fut une sorte de règlement de comptes avec le nazisme, mais à une époque où, sous les premiers effets de la « guerre froide », les Américains allaient s'employer au redressement économique de l'Allemagne vaincue. Wilder choisit l'humour

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 9.)

le must de Cartier
Paris
Perfection technique, raffinement esthétique, garantie à vie.

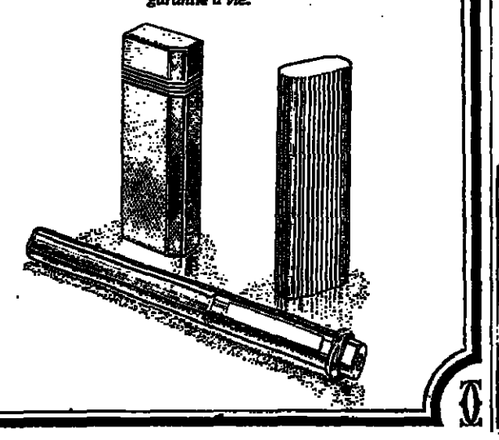

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LE DÉPUTÉ DE LA TROISIÈME

par Jean-François ECK

هكذا من الأصل

Le Monde idées

TEMPS LIBRE

Maintenant que nous avons un ministre du temps libre, Roger Sue montre ce que pourrait être *une politique du temps* supposant des horaires *de travail souples* et un développement des loisirs de proximité. Marie-Françoise Bothorel voudrait qu'on se préoccupe avant tout de la place réservée aux enfants, dont le changement conditionne tout autre changement. Et Gabriel Matzneff demande qu'on réhabilite l'ennui, qu'on apprenne aux citoyens à préférer le repos à l'agitation.

LES «TEMPS» NOUVEAUX

par ROGER SUE (*)

LA politique du temps, négligée par la droite, a toujours été, par opposition, l'un des fleurons d'une politique de gauche. Il n'y a pas de qualité de la vie sans temps de vivre, sans maîtrise sur l'organisation de son temps. On a toujours voulu opposer qualité de la vie et niveau de vie. Revenu et temps libre. Economie et social. Sans être factices, ces oppositions sont beaucoup moins tranchées que l'on se plaît à le dire. Ainsi la création de temps libre répond-elle à une double nécessité, économique et sociale. Economique, car face aux progrès technologiques, aux dépenses sociales que représente l'indemnisation du chômage, il n'y a pas d'autre solution que de partager l'emploi en réduisant la durée du travail. Nécessité sociale aussi, car on ne peut accepter la division entre une France au travail qui croule sous des horaires toujours aussi lourds et une France condamnée à l'inactivité forcée. D'autant qu'inactivité ne signifie nullement loisir ; bien au contraire, on a constaté que priver un individu de son emploi annihilait, dans bien des cas, tout goût pour les loisirs.

Incontestablement l'augmentation du temps libre, suivant en cela une tendance historique naturelle, répond à une volonté politique et sociale tout en étant compatible avec les nécessités économiques.

L'augmentation substantielle du temps libre pose immédiatement le double problème de son utilisation et de son aménagement. « Des loisirs pour quoi faire ? » demandait déjà Jean Fourastié, il y a une dizaine d'années. Quelques études (1) menées à ce sujet permettent de formuler certaines hypothèses.

La généralisation de la cinquième semaine de congés payés favorisera le développement des vacances. Déjà les professionnels du tourisme se frottent les mains. Pourtant, elle favorisera surtout ceux qui partent déjà, soit 52 % des Français seulement. Elle aura en effet peu d'influence sur ceux qui ne partent pas. Ces derniers ne prennent pas de vacances, non par manque de temps, mais plutôt en raison de la faiblesse de leurs ressources, d'obstacles matériels ou culturels. Il y a là un problème fondamental qui reste entier.

Pour les autres, la cinquième semaine permettra une plus grande diversification de leurs vacances dans le temps et dans l'espace. On assiste déjà à un certain étalement, encore bien modéré, des vacances sur les mois de juin à septembre. Parallèlement la pratique du fractionnement des vacances devient plus courante. On part moins loin, mais longtemps, mais plus souvent. La cinquième semaine accentuera très vraisemblablement ces tendances. C'est en tout cas le vœu des intéressés eux-mêmes. Une très forte majorité exprime sa préférence pour une semaine de vacances prises hors saison d'été.

Aussi peut-on espérer que ce fractionnement entraînera une modification dans les comportements de vacances des Français et provoquera un certain décongestionnement des périodes les plus chargées de l'année. Décongestionnement à laquelle tout le monde a intérêt, à condition toutefois que les vacanciers puissent trouver les mêmes services durant les périodes plus creuses. Les professionnels du tourisme doivent ici faire face à leurs responsabilités, s'ils veulent concourir efficacement à l'étalement des vacances auquel ils ont tout à gagner.

L'attitude des entreprises

Mais le plus important n'est sans doute pas là. Les véritables *changements proviendront* sans doute moins du comportement des vacanciers que de l'attitude des entreprises. 46 % des entreprises ferment en été, contraignant leurs salariés à prendre leurs vacances durant cette période. C'est le facteur le plus important de *concentration* des vacances. Il est bien plus important que la contrainte scolaire qui ne concerne qu'un ménage sur trois et laisse une certaine latitude aux parents dans le choix de leurs vacances, puisque la période de contrainte s'étale de la fin juin à la mi-septembre.

Si une entreprise peut fermer quatre semaines d'affilée, il lui *sera plus difficile de rester fermée* cinq semaines durant sans désorganiser sa production. Ainsi sera-t-elle, dans une certaine mesure, amenée à mettre au point un système de rotation pour permettre à ses salariés de profiter *de cette cinquième semaine*. Si tel est le cas, on ne voit pas pourquoi ce système ne servirait pas également pour les quatre autres semaines, permettant ainsi, moyennant quelques aménagements, à l'entreprise de rester ouverte toute l'année et libérant du même coup les salariés d'une contrainte pesante.

La cinquième semaine devrait donc permettre aux Français de prendre plus de vacances, mais surtout de les prendre dans de meilleures conditions, de découvrir de nouvelles régions et de nouveaux loisirs.

Pour des horaires souples

Dans le même temps, la réduction de la durée hebdomadaire du travail est amorcée. Le seuil fatidique des quarante heures a été abaissé à trente-neuf heures et les trente-cinq heures constituent un horizon assez proche. Les conséquences de la réduction hebdomadaire du travail sont beaucoup plus difficiles à prévoir que dans le cas de la cinquième semaine. En effet, la négociation de cette réduction se fera branche par branche, voire entreprise par entreprise. Il est sans doute souhaitable que, en matière *d'aménagement du temps*, il n'y ait pas de formules trop rigides et que l'on tienne compte de l'environnement économique et social propre à chaque secteur. Toutefois, l'intérêt de l'entreprise ne doit pas s'imposer au détriment du salarié. La réduction du temps hebdomadaire devrait être au contraire l'occasion de donner une certaine extension aux formules d'horaires souples. C'est une possibilité de donner à chacun un minimum de maîtrise sur *l'organisation de son temps*. D'accroître sa responsabilité sur la conduite de sa propre vie. De passer d'un temps contraint et subi à un temps choisi. De ne plus organiser unilatéralement ses loisirs en fonction de son travail, mais que l'inverse puisse aussi être vrai pour partie.

En effet, pour beaucoup de salariés, travailler une heure de moins chaque jour ne changerait guère leurs rythmes de vie et n'augmenterait que faiblement leurs possibilités de loisirs. En revanche, la possibilité de cumuler des heures libres en fin de semaine permet d'allonger sensiblement le week-end et de disposer d'un temps *homogène* pour des activités de loisir. C'est d'ailleurs le souhait d'une majorité de salariés *que de pouvoir prolonger* des week-ends ou d'improviser des petites vacances au gré des *opportunités de loisir qui s'offrent* à eux. D'une manière générale, le système du crédit d'heures cumulables en fin de semaine, en fin de mois ou en fin d'année est le système le plus favorable pour le salarié, *lorsque cela est compatible* avec la bonne marche de l'entreprise. De nombreux pays européens (Belgique ou R.F.A. par exemple) ont mis en place un tel système qui a prouvé son intérêt tant pour le salarié que pour l'entreprise. Déjà certaines entreprises françaises l'ont également mis en œuvre. Aucune n'est revenue en arrière, ce qui est *bien le signe* d'une certaine réussite. Il est désormais évident que la possibilité d'aménager son temps est aussi importante que l'augmentation du temps libre en tant que tel. Le passage aux trente-cinq heures devrait favoriser les expérimentations de ce type dans des entreprises encore réticentes.

Une telle politique du temps ne pourra porter tous ses fruits que si l'on donne une vigoureuse impulsion aux loisirs dits de proximité. A l'heure de la civilisation urbaine (90 % des Français seront citadins d'ici à 1990), les possibilités d'évasion et de pratique de loisir dans un rayon proche de son domicile deviennent pressantes. Le succès des bases de plein air et de loisirs n'est plus à démontrer. D'autres formules alliant les loisirs sportifs, la nature, sans oublier les loisirs culturels, doivent être imaginées. C'est à ce prix qu'il sera possible de *donner tout son sens aux* « temps » nouveaux.

Pour que le temps libre soit un temps riche, un temps d'expression personnel qui ne s'oppose plus *terme à terme* avec le travail, mais pour qu'il soit vécu dans une continuité suivant son propre rythme. Après tout, l'alternance se situe là aussi.

(*) Professeur à l'université de Paris-XIII. Chercheur associé au C.N.R.S.

(1) En particulier le rapport d'H. Mosse et J.-L. Lesage « Changer les vacances », paru à la Documentation française, en 1979.

Éloge de l'ennui

par GABRIEL MATZNEFF

ANGELUS SILESIUS écrit dans le Pèlerin chérubinique : « Dieu se trouve dans l'oisiveté ». *Ces mystiques sont d'une insolence incroyable, d'une scandaleuse immoralité, et l'on a bien raison de les excommunier, de les brûler, de leur crever les yeux et de leur arracher la langue, car de tels énergumènes sont des menaces pour l'ordre social.*

Les gens qui ont leur bon sens savent, eux, que le prince des oisifs, c'est le diable, et non Dieu ; que l'oisiveté est le fourrier de la luxure, du scepticisme, voire de la pensée personnelle, et c'est pourquoi les gouvernements énergiques, dont l'unique souci est de conduire, de gré ou de force, les populations au paradis, surveillent étroitement leurs loisirs, les contrôlent et les organisent. Nul n'est plus suspect qu'un citoyen qui prétend décider seul de ce que seront ses vacances, et faire un usage solitaire de sa liberté. Pour guerroyer, nous devons attendre les instructions du ministre de la guerre, et pour nous libérer nous devons nous conformer à celles du ministre du temps libre.

Un type qui passe le mois d'août au jardin du Luxembourg, alors que le ministre du temps et de la liberté souhaite qu'il aille, comme tous les Parisiens disciplinés, dans un club de vacances où des animateurs, spécialement dressés pour cela, se chargeront de le distraire et de l'occuper, est un individu louche, sur lequel l'Etat a tout intérêt à avoir l'œil. Quelqu'un qui vit à contre-courant est quelqu'un qui vit mal, qui pense mal, bref qui a ce qu'il est convenu d'appeler de mauvaises mœurs : une pierre d'achoppement sur la voie communautaire du progrès. Se piquer de lire une vieille barbe comme Angelus Silesius, quand les livres du chef de l'Etat et de plusieurs de ses ministres se trouvent dans toutes les bonnes librairies, c'est de la provocation. Monsieur, vous n'êtes qu'un parasite et un saltimbanque.

Marc-Aurèle, qui était empereur, aurait pu s'offrir un ministre du temps libre ; mais, comme il était aussi philosophe, il s'en est bien gardé. En revanche, il aurait volontiers créé un ministre de l'ennui, lui dont Renan a pu justement écrire : « Sa sagesse était absolue, c'est-à-dire que son ennui était sans bornes. » Il faut réhabiliter l'ennui, qui est une vertu paisible, innocente et silencieuse ; une vertu féconde également, car sans l'ennui nous n'aurions pas les œuvres de Marc-Aurèle, de Leopardi ou de Flaubert. Si, au lieu de dépérir d'ennui au château de Dux, Casanova vieillissant avait disposé d'un téléviseur, d'une université du troisième âge et d'un ministre du temps libre, il n'aurait jamais écrit ses Mémoires.

Un ministre de l'ennui, voilà celui dont la France nouvelle a le besoin le plus vif. Il apprendrait aux citoyens à préférer le repos à l'agitation, et il donnerait en dictée à nos chères têtes blondes cette parole essentielle de Théophile Gautier : « Rien ne sert à rien, et d'abord il n'y a rien ; cependant tout arrive, mais cela est bien indifférent. »

Réplique à... Jean Guiloineau

Une place pour les enfants

Secrétaire d'édition, mère de trois enfants et divorcée, Mme Marie-Françoise Bothorel nous écrit :

M. Guiloineau nous explique, dans son « Temps libre » (*le Monde* du 13 juin), que, si l'on veut le changement, il faut s'en donner les moyens. Il oublie, pour moi, une donnée du problème qui devient impérative si l'on veut réellement espérer un changement de société : l'éducation des enfants.

Car, s'il est vrai que de plus en plus de femmes travaillent, il est certain aussi qu'il y en a de plus en plus à se retrouver seules pour élever leurs enfants, et que l'école, pour de multiples raisons, ne remplit plus le rôle qui lui était réservé. Il n'y a pas encore *si longtemps*. A *moins de mettre* son ou ses enfants dans une école « privée » à raison de 1 500 à 2 000 F par *trimestre* (avec prise en charge au-delà des heures strictes d'enseignement), la *femme est condamnée*, et la société doit le savoir, à accepter que son enfant adolescent (quatorze - quinze - seize ans, les hommes de demain) soit dans la rue à partir de 15, 16 heures.

Les enseignants eux aussi pratiquent, en effet, l'absentéisme à durée courte ou prolongée et rien n'est fait, dans les lycées, pour pallier ces horaires allégés impromptus, surtout dans les grandes classes. Il n'est pas rare, donc, que nos jeunes aient à improviser des après-midi entiers de « temps libre ». Qu'en font-ils ? Qui s'y intéresse ? Pas les pères, bien entendu, qui (trente-cinq/quarante-cinq ans) sont en train de virer la cuti du mariage et désertent leur foyer en grand nombre pour des femmes plus jeunes, sans responsabilités familiales, qui pourraient être quelquefois la petite amie de leur fils ; ni les mères non plus, replongées durement dans la vie « active », absorbées par des difficultés de réadaptation à un nouvel emploi, pour lequel elles remercient le ciel, même s'il est sous-payé, et surtout sans avantages temporels, ce qui serait vraiment trop demander...

Il s'ensuit donc que, pour un maximum d'adolescents, les soirées *s'étirent sans présence* parentale, et se vident d'attente. Ils sont bien loin les retours *d'école où l'on pouvait raconter* sa journée, être choyé d'un bon goûter et épaulé, ne serait-ce que moralement, par une mère attentive aux devoirs du lendemain ! Les mères attentives deviennent une denrée rare après huit heures de travail, sans compter les transports, le ravitaillement, les machines à faire tourner (au mieux), le minimum de ménage et les coups de fil importants avant 19 heures (plombier, dentiste, école).

Si l'homme moderne de la cité est confronté à la solitude, l'homme de demain, notre enfant de seize ans, y est plongé depuis belle lurette, et essaie de l'apprivoiser à sa façon, ce qui ne nous réjouit pas toujours, et nous scandalise parfois... sans nous interroger vraiment.

Un désert de communication

A quoi sert en effet que la presse nous apprenne avec véhémence et fierté les « magnifiques coups de filet » des brigades de police qui démantèlent les groupes de jeunes drogués si la société refuse d'offrir à nos jeunes des lieux accueillants, propices à une expression personnelle et de groupe (artistique, créative) avant le retour des parents ? Que leur offrons-nous si ce n'est notre absence, au mieux notre culpabilité ? Et j'allais oublier, c'est vrai, la télévision, dernière présence bruyante de nos maisons vides quand, après avoir tourné la clé de l'appartement vide, le jeune se retrouve seul, mais tellement habitué à l'être.

La télévision parle mais ne répond pas, le père parle si peu, oublié peu à peu du discours de la mère (il est dur de ressusciter les morts ! qui, elle, n'en peut mais... *Qui écoute le jeune ?* qui s'adresse à lui ? Le jeune vit dans un désert de communication qu'il *nous est difficile d'imaginer*... IMAGINER — IMAGINATION — ce qui nous manque effectivement le plus pour comprendre ce que nous imposons à nos enfants, et aux enfants à venir. Notre solitude nous empêche d'imaginer la leur et nous replie dans des limites si étroites que nous sommes incapables d'anticiper notre avenir, et, du *même coup*, le leur (notre futur troisième âge...).

Comment nous étonner ensuite qu'eux-mêmes n'aient pas d'imagination ? Car enfin, qu'est ce que l'imagination sinon la possibilité d'anticiper positivement l'avenir ? Et, dans un cadre de société, d'avoir une part active à ces propositions ?

Nous tolérons pis, nous imposons à nos jeunes, la passivité (sois sage et tais-toi) en les reléguant devant une télévision, en leur achetant un « walk-man » ou, plus gravement, en refusant d'exiger de la société des activités constructives péri-scolaires, structurantes, épanouissantes et gratuites.

Nous sommes coupables de fermer les yeux sur leurs errances souvent désespérées dans les bistrots attenants aux lycées où ils se réfugient pour retrouver une « atmosphère »... le paradis perdu.

Nous sommes coupables d'ignorer que leur unique moyen de se mesurer avec eux-mêmes (refus des pères d'assumer leur rôle et modèle paternels) reste la moto, le flipper... et le haschisch... Nous sommes coupables de les avoir mis au monde à deux, d'imaginer que le divorce n'est pas la pire des choses, et de prétendre que nous pouvons, seul(e)s faire face à leur avenir.

Le « temps libre » existe, mais je l'ai *très peu rencontré*. Et s'il devait advenir, je ne le palperai que lorsque me serait offert un projet de société où il sera tenu compte du temps libre de mes enfants, afin que ce temps soit un temps à partager, à échanger avec eux, et non à rattraper pour eux, mais sans eux, ainsi qu'un temps dynamique et heureux pour chacun, *sujet à part entière* de la cité.

Changer la vie c'est changer nos enfants. Changer nos enfants nécessite le temps de les aimer vraiment, de les écouter, de les respecter, de leur donner la place qui leur revient, pour n'avoir pas à pleurer un jour, ni à rougir de ce qu'on n'aura pas su leur proposer.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du numéro du 6 septembre

- L'alcool initiatique.
- Angoisses sismiques à Lima.
- Le député de la Troisième.

— Sauver le béarnais !
— Le pensionnat de la parfaite épouse.
— Rome : le plus grand immeuble du monde.
— Egypte : trente-trois ans au service de Bonaparte.
— Paul Virilio, philosophe de la vitesse.
— La téléconférence informatisée.

L'ÉTÉ DU *MONDE DIMANCHE*

- *Géographie vécue* : Sapukaï, le village errant, par Augusto Roa Bastos.
- *Conversations* : « Chaque jour, enlever un jour ».
- *Claire comment ?* Cinquième et dernière étape : Adieu kouglofs..., par Claude Courchay.
- *Mondovisions* : Philippe Cousin.
- *Sports d'été* : A pied par monts et par vaux.
- *Le feuilleton des douze* : *A quatre pas du soleil.*

Dernier chapitre :
Où vont-ils chercher *tout* ça ?
par Bertrand Poirot-Delpech.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Selon une chaîne de télévision britannique

LE K.G.B. POURRAIT ÊTRE A L'ORIGINE DE L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Londres (*A.F.P.*). — La tentative d'assassinat contre le pape Jean-Paul II, le 13 mai à Rome, pourrait avoir été le résultat d'un complot organisé par des pays de l'Est, selon une enquête diffusée dans la soirée du 3 septembre par la chaîne de télévision privée britannique « I.T.V. ».

Au cours de l'émission « TV Eye », le journaliste Julian Manyon a affirmé que les services spéciaux bulgares et le K.G.B. pourraient avoir été les instigateurs de cet attentat. L'une des personnes interrogées, un journaliste, M. d'Andrea, a déclaré que « *le Vatican sait tout sur cette tentative d'assassinat contre le pape et croit qu'il s'agit d'un complot organisé par les pays de l'Est, parce que le pape est polonais* ».

En outre, « TV Eye » a révélé que le pape aurait déclaré à M. Lech Walesa, le président de Solidarité, qu'il se rendrait en Pologne « *au premier signe d'une intervention soviétique* ».

« TV Eye » a diffusé une interview d'un ancien sous-secrétaire d'Etat italien chargé des affaires de sécurité, M. Francisco Mazzola, selon lequel « *il est clair qu'il y avait quelqu'un derrière* » l'auteur de l'attentat, Mehmet Ali Agca.

Le journaliste d' « I.T.V. » a retracé l'itinéraire compliqué effectué par le jeune Turc avant l'attentat et qui l'a mené successivement en Iran, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Bulgarie, en Italie, en Suisse, en Autriche et aux Baléares. Selon « TV Eye », Mehmet Ali Agca a rencontré dans un hôtel de Sofia un Bulgare, M. Mustafa Eof, qui, selon M. Francisco Mazzola, pourrait avoir été son « contact » au sein des services spéciaux bulgares.

Pologne

A LA VEILLE DU CONGRÈS DU SYNDICAT

La presse soviétique a repris ses attaques contre Solidarité

Le premier congrès de Solidarité commence ses travaux à Gdansk samedi 5 septembre en présence de nombreuses délégations étrangères. Les syndicats français ont envoyé, pour la C.G.T., MM. Johannès Galland, secrétaire confédéral, et Gilbert Julis, membre de la commission exécutive, tandis que la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. sont représentés notamment par leurs secrétaires généraux MM. Edmond Maire, André Bergeron et Jean Bernard.

On a appris aussi la présence à Varsovie de M. Robert Pontillon, conseiller du premier ministre français pour les affaires étrangères, qui s'est entretenu avec M. Jozef Cayrek, ministre des affaires étrangères; et avec M. Mieczyslaw Rakowski, vice-premier ministre polonais, plus particulièrement chargé des relations avec les syndicats. Cette visite discrète a sans doute porté sur l'aide alimentaire à la Pologne et le voyage dans la capitale polonaise de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, prévue pour la première quinzaine d'octobre.

Des statuts jugés contre-révolutionnaires

Ce vendredi, l'U.R.S.S. a commencé des manœuvres militaires en Baltique et dans les pays baltes et en Biélorussie, c'est-à-dire le long des frontières du nord et de l'est de la Pologne. Ces exercices doivent durer neuf jours, mais les *Izvestia* ont tenu à annoncer, dès jeudi, qu'il ne s'agissait pas de « *manœuvres extraordinaires* » et qu'elles n'avaient « *aucun objectif spécial* » arguant qu'au demeurant elles auraient lieu « *avec un nombre limité de troupes* ». On apprenait jeudi que le général Alexis Epichev, chef du conseil central politique de l'armée soviétique, venait de passer quelques jours en Pologne et qu'il s'était notamment entretenu avec MM. Kania et Jaruzelski, respectivement chefs du parti et du gouvernement, du « *renforcement de la fraternité d'arme entre les armées polonaise et soviétique* ».

La presse soviétique a repris ses attaques contre Solidarité. Ainsi l'agence Tass estime qu'à la veille du congrès de Solidarité les éléments extrémistes « *ont accru leurs attaques contre le système socialiste* » et affirme que de nombreux dissidents polonais « *demandent à la population de désobéir aux autorités, d'ignorer la loi et de contrecarrer le programme économique du gouvernement par des grèves et des sabotages afin d'ébranler l'Etat et ses institutions socialistes* ».

Jeudi, le quotidien des syndicats, *Troud*, s'en était vigoureusement pris aux projets de statuts de Solidarité que le syndicat indépendant doit adopter au cours de son congrès. Selon le quotidien, ces statuts « *sont en contradiction avec la conception marxiste-léniniste du rôle des syndicats* » et leur carsctère « *contre-révolutionnaire* » montre que le syndicat entend agir comme « *une force d'opposition* ». *Troud* accuse le syndicat indépendant d'avoir mené l'économie polonaise « *au bord de l'anarchie et du chaos* » en organisant plus de cent vingt grèves locales et générales en 1980. Par « *ce moyen de pression et de chantage* », affirme le journal, les éléments « *antisocialistes* » de Solidarité entendent « *renverser le régime socialiste en Pologne, et, en fin de compte, procéder au rétablissement du capitalisme* ». Et le journal dénonce le soutien international dont bénéficie Solidarité, notamment celui de la centrale américaine A.F.L.-C.I.O.

A Varsovie, le plénum du comité central du Parti ouvrier unifié a terminé ses travaux jeudi soir en adoptant trois résolutions : l'une sur l'autogestion, l'autre sur la création d'une commission chargée d'expliquer les raisons des conflits sociaux qui ont marqué l'histoire de la Pologne depuis 1945 et la dernière qui décrète que les premiers secrétaires départementaux du parti qui ne sont pas membres *du comité central font* partie de plein droit des commissions du comité central.

Dans son discours de clôture, M. Kania a dit à propos de l'autogestion : « *Il faut créer des conditions qui favorisent l'introduction de cette réforme. Mais il faut le faire avec prudence. Dans cette entreprise, il n'y a pas de place pour l'erreur. Nous devons tout faire pour assurer le succès de cette réforme.* » Si le premier secrétaire a tendu la main « *à toutes les forces qui sont favorables aux acquis du socialisme* », il a en même temps lancé une mise en garde : « *Les autorités auront recours à toutes les mesures nécessaires pour défendre le socialisme.* » Le recours à l'état d'exception ne sera pas exclu en cas de nécessité, a-t-il laissé entendre. Il a catégoriquement rejeté la revendication de Solidarité que les directeurs d'entreprise soient élus par le personnel. Pour lui, « *le directeur doit être le porte-parole des intérêts nationaux* » et « *dévoué à la cause du socialisme* ». Quant au parti, « *il ne reconnaîtra pas à son droit de conduire la politique des cadres, droit qui résulte de son rôle dirigeant, tel qu'il est défini par la Constitution* ».

Le maintien de la « nomenklatura »

Cette réforme doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Visiblement désireux de défendre à tout prix la fameuse « *nomenklatura* », c'est-à-dire la liste occulte des « *personnes de confiance* » dignes d'accéder aux postes de direction, le parti a donné pour instruction aux cellules de base de « *prendre l'initiative d'organiser l'autogestion dans les entreprises* » et demandé aux membres du P.C. de « *prendre l'initiative de mettre sur pied des comités fondateurs de l'autogestion* » (où les représentants du parti seront majoritaires) (*le Monde* du 4 septembre.)

A Bydgoszcz, la section locale de Solidarité a proclamé l'état de préparation à la grève dans toute la région en raison de l'annonce faite jeudi par le parquet de Bydgoszcz sur le classement sans suite de l'enquête sur les incidents du 19 mars dernier au cours duquel des dirigeants syndicalistes avaient été passés à tabac par les forces de l'ordre. — (*A.F.P.*)

Espagne

Le gouvernement et l'opposition livrent leur dernière bataille au sujet de l'adhésion à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — La bataille sur l'entrée de l'Espagne dans l'alliance atlantique s'est engagée le jeudi 3 septembre. Le bureau du Congrès des députés a accepté, comme le demandait le gouvernement, que la demande d'adhésion soit soumise à un débat parlementaire suivi d'un vote à la majorité simple et que ce débat ait lieu en priorité lors de la rentrée du 15 septembre. Mais socialistes et communistes demandent un référendum et estiment qu'il y a des sujets plus urgents, comme le scandale des huiles frelatées, qui ont tué près de cent vingt personnes depuis le mois de mai.

En présentant la campagne du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti, a rappelé que l'Espagne avait été non belligérante pendant les deux guerres mondiales : son entrée dans une alliance militaire mériterait donc une consultation plus vaste qu'un simple débat parlementaire.

Toutefois, il est revenu quelque peu sur une menace qu'il avait formulée antérieurement : à savoir que, si le parti socialiste gagnait les élections législatives de 1982, il ferait sortir le pays de l'OTAN de la même façon qu'il y serait entré. Tout en admettant qu'une telle sortie serait techniquement possible par un simple vote du Parlement, il a déclaré qu'il serait préférable de « *faire ce que le gouvernement ne fait pas* », c'est-à-dire d'organiser un référendum.

Au nombre des arguments contre l'adhésion, M. Felipe Gonzalez fait observer qu'en cas de guerre l'Espagne pourrait se trouver dans l'absurde obligation de défendre la colonie britannique de Gibraltar qu'elle revendique. Il a souhaité que le gouvernement ait au moins la dignité de demander aux pays membres de l'alliance de reconnaître la souveraineté de l'Espagne sur le Rocher.

Au passage, il a lancé un coup de griffe à M. Claude Cheysson, qui s'est récemment déclaré favorable à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. Pourquoi, a-t-il demandé, le ministre français des relations extérieures ne ramène-t-il pas la France dans l'organisation militaire de l'alliance?

La position du parti communiste est la même que celle du P.S.O.E. Le P.C. affirme, en outre, que, s'il doit y avoir un vote du Parlement, il devrait se faire à la majorité absolue. Il a commencé à recueillir les signatures de cinquante députés afin de présenter un recours devant le Conseil constitutionnel contre la procédure de la majorité simple.

Mais le gouvernement se montre inflexible. Le ministre de la défense, M. Alberto Oliart, a défendu la légalité de la procédure choisie par le gouvernement et approuvée par le Conseil d'Etat. Il a déclaré qu'un référendum sur une question aussi complexe que l'adhésion à l'OTAN n'était pas approprié. Quant à la neutralité de Madrid, il estime qu'elle n'existe plus depuis la signature, en 1953, d'un traité accordant aux forces américaines l'utilisation de quatre bases militaires en Espagne. Une fois dans l'OTAN, l'Espagne sera plus en sécurité et cessera d'être un pays de seconde classe, a ajouté le ministre.

A ce propos, le ministère des affaires étrangères a annoncé, jeudi, que le traité hispano-américain serait prolongé de huit mois. Le traité, qui expire le 21 septembre, est en cours de renégociation, mais le gouvernement espagnol, espérant que son adhésion à l'OTAN lui permettra d'obtenir de meilleures contreparties économiques et militaires, ne souhaite pas le renouveler avant l'adhésion de l'Espagne à l'alliance.

(Intérim.)

U.R.S.S.

MOSCOU ANNONCE L'ARRESTATION D'UN COLLABORATEUR SOVIÉTIQUE DE LA C.I.A.

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les *Izvestia* ont annoncé, jeudi 3 septembre, l'arrestation d'un citoyen soviétique, M. E. Kapoustine, accusé d'espionnage au profit des Etats-Unis. Celui-ci aurait été en possession de directives et de codes chiffrés qui « *prouvent irréfutablement* » sa collaboration avec des agents de la C.I.A. « *travaillant comme collaborateurs de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou* ».

La presse révèle rarement l'arrestation de Soviétiques accusés d'espionnage. Nul doute que la publicité faite au cas de M. Kapoustine n'ait pour but de mettre en garde une nouvelle fois les citoyens trop enclins à fréquenter les étrangers et à se rendre à leurs ambassades.

En juin dernier, l'organe du P.C. de Lettonie, *Sovietskaya Latvia*, a annoncé la condamnation à quinze et à dix ans de camp de deux Soviétiques, I. Boumeister et D. Lismanis, accusés d'espionnage. Selon le journal, les deux « *traîtres à la patrie* » avaient fourni des informations de caractère militaire, politique et économique à « *un agent de la C.I.A.* », M. Zalkalns, qui dirige en Suède, une organisation d'émigrés lettons, ainsi qu'à un citoyen américain, M. Zandberg, et à une ressortissante ouest-allemande, Mme Strobele. *(Intérim.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Reagan annonce une « renaissance américaine qui étonnera le monde »

M. Ronald Reagan est rentré, jeudi 3 septembre au soir, à Washington, après un mois de vacances dans son ranch californien. Le président a fait, lors de son voyage de retour, une escale à Chicago pour s'adresser à la « Fraternité unie des ouvriers charpentiers et menuisiers », le syndicat du bâtiment, un des secteurs les plus touchés par la crise.

De notre correspondante

New-York. — C'était la première fois que le président s'adressait à une organisation ouvrière depuis l'attentat dont il a été victime, le 30 mars dernier, alors qu'il venait de prononcer un discours devant le conseil national de l'A.F.L.-C.I.O. C'était une occasion de faire le point de sa politique économique, alors que circulent les rumeurs concernant une impasse budgétaire grandissante, et d'affirmer une nouvelle fois son image d'« homme fort » en confirmant son opposition à toute négociation avec les contrôleurs aériens en grève.

M. Reagan s'est, à nouveau, fait le champion de la libre entreprise et de l'économie libérale. « *Tout ce qui est fait au nom de la philanthropie ou de la moralité sociale et qui, d'une façon ou d'une autre, réduit l'initiative individuelle, est le plus grand crime qui puisse être commis contre les travailleurs* », a-t-il lancé à un auditoire assez peu réceptif.

Le président a cependant assuré que son gouvernement « *ne combattrait pas l'inflation en s'attaquant aux droits sacrés des travailleurs américains de négocier leurs salaires* » et a réaffirmé sa confiance dans le système de conventions collectives qui régit la vie des syndicats.

Emaillant son discours d'anecdotes personnelles, le président a rappelé qu'il avait lui-même participé à ce genre de négociations lorsqu'il était président du syndicat des acteurs. Faisant allusion à la crise du bâtiment, qui compte près de huit cent mille chômeurs, M. Reagan a assuré que l'économie américaine connaissait sa situation la plus grave depuis soixante ans. « *La vieille conception libérale, selon laquelle des crédits supplémentaires, quelques intellectuels et beaucoup de nouveaux programmes guériront les maux de la nation, n'a plus cours aujourd'hui* », a-t-il affirmé. Le président a rappelé les grandes lignes de sa politique économique — coupes budgétaires et réductions d'impôts, — assurant qu'il s'agissait là d'une « *réforme historique qui, pour la première fois bâtie au gouvernement les profits qu'il tire de l'inflation* ». « *Les fondations d'une renaissance américaine qui étonnera le monde viennent d'être creusées. Nous allons vers une nouvelle ère de bonheur, une époque où les emplois seront abondants et où la richesse du pays profitera à tous ceux qui veulent travailler* », a-t-il ajouté.

Le président a fait une seule, et vague, allusion à de nouvelles économies budgétaires : « *Nous nous attaquerons maintenant sérieusement au gaspillage et à la fraude... Dans tous les secteurs du gouvernement fédéral, y compris le département de la défense.* » Le secteur privé aura, pour sa part, à rendre des comptes à une commission nationale de productivité qui sera chargée de faire en sorte que « *le monde des affaires et les travailleurs américains restent en tête de la concurrence mondiale* ».

M. Reagan a fait aussi l'apologie de son système de « déréglementation », estimant que la baisse du prix de l'énergie était due, en partie, aux nouvelles facilités accordées à la prospection pétrolière. « *Dans les six premiers mois de cette année*, a-t-il précisé, *16 000 puits ont été forés, soit le double du chiffre de 1979.* » Il escompte les mêmes résultats avec l'industrie automobile, grâce à la suppression de certaines normes de construction.

« *Le dollar est fort et notre programme fiscal constitue une formidable nouvelle incitation à l'épargne*, a dit encore le président. *La Banque fédérale poursuit une politique conservatrice et prudente qui, une fois la crise passée, évitera une nouvelle poussée de l'inflation. Les taux d'intérêt vont baisser, et ne remonteront pas.* »

En ce qui concerne l'industrie de la construction, le président a indiqué son remède : réduire la « paperasse » nécessaire pour les mises en chantier, qui, selon lui, compte pour 20 % dans le prix des maisons.

Pour finir, le président a lancé de vigoureuses attaques contre la grève des contrôleurs aériens. L'auditoire, qui avait réservé un accueil assez chaleureux aux allusions du président à la puissance du mouvement syndical américain, et avait écouté poliment la défense de sa politique économique, est resté de glace devant cette péroraison. Mais lorsque, après le président, un délégué lança : « *M. Reagan est le président le plus hostile au mouvement ouvrier depuis Calvin Coolidge* (1) », il obtint une ovation.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Président de 1923 à 1922. Calvin Coolidge est généralement mal jugé par les historiens américains qui estiment que son libéralisme doctrinaire en matière économique contribua à précipiter la crise de 1929. — (N.D.L.R.)

● *Incidents dans un camp de réfugiés haïtiens.* — Des réfugiés haïtiens ont tenté de s'évader, jeudi 3 septembre, d'un camp proche de Miami (Floride), et une quinzaine d'entre eux ont été blessés lors de l'intervention des forces de police. Jeudi matin, peu après le petit déjeuner, plusieurs centaines de réfugiés ont refusé de se mettre en ordre à l'appel. Jetant des pierres contre les forces de sécurité du camp, ils ont démoli un grillage et une centaine d'entre eux ont pu sortir du camp. Des gardiens, utilisant des grenades lacrymogènes, les ont forcés à réintégrer le camp. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN ANCIEN DEPUTE PERONISTE, M. Julio Barbaro, et un professeur d'Université, M. Juan Gallego, ont été enlevés à Buenos-Aires par seize hommes fortement armés se réclamant de la police fédérale, indique-t-on de source péroniste — (*A.F.P., U.P.I.*)

Brésil

● L'ARRESTATION DE DEUX MISSIONNAIRES FRANÇAIS, les Pères Aristide Camio et François Gouriou, a été confirmée, le jeudi 3 septembre, par différentes sources ecclésiastiques. Les deux prêtres sont : au secret dans des locaux militaires, l'un à Sao-Geraldo-do-Araguaia et l'autre à Conceicao-do-Araguia, dans le nord du pays. Ils ont été arrêtés le 31 août et risquent l'expulsion. — (*A.F.P.*)

● LE JUGEMENT DE « LULA » ET DE DIX AUTRES SYNDICALISTES, condamnés à des peines de prison, a été annulé par le tribunal militaire supérieur, indique-t-on de différentes sources à Brasilia. Le tribunal, réuni le 2 septembre, a accepté les arguments de la défense, qui affirmait que les inculpés, poursuivis en raison d'une grève illégale des métallurgistes de Sao-Paulo en avril 1980, n'auraient pas dû être jugés puisque ni eux ni leurs avocats n'étaient présents pendant le procès. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Chine

● DES CANDIDATS N'APPARTENANT PAS AU PARTI COMMUNISTE ont été élus lors des élections régionales. Selon le ministre des affaires civiles, M. Cheng Zihua, des dignitaires religieux, des Chinois d'outre-mer revenus en Chine, et des dirigeants de minorités ethniques figuraient parmi les élus. Le ministre a aussi précisé que des propriétaires terriens et de riches paysans jusqu'à présent privés de leurs droits civiques ont été autorisés à participer au scrutin. — (*Reuter.*)

Cuba

● UN DEMENTI DE LA HAVANE. — Il s'agit d'un « *mensonge impudique* », affirme le gouvernement cubain à propos des déclarations du département d'Etat américain sur la présence de conseillers cubains aux côtés de la guérilla salvadorienne. Dans un éditorial de *Granma*, l'organe du P.C. cubain, M. Alexander Haig est invité à faire la preuve de ce qu'il avance et accusé de vouloir justifier de « *nouvelles actions de génocide* » contre « *l'héroïque peuple salvadorien* ». — (*A.F.P.*)

Japon

● L'ANCIEN PRESIDENT DES ETATS-UNIS, M. Carter, est arrivé au Japon jeudi 3 septembre, pour une visite privée de six jours. Il a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'était pas en désaccord avec la décision du président Reagan de construire des bombes à neutrons en réponse à l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, et à l'agression vietnamienne au Cambodge. M. Carter a rappelé qu'il avait lui-même essayé de lancer un programme de construction de bombes à neutrons en 1977, qu'il avait abandonné devant la résistance des alliés occidentaux. — (*UPI.*)

Thaïlande

● LA GREVE DE LA FAIM ENTAMEE par les étrangers détenus dans les prisons thaïlandaises pour trafic ou usage de stupéfiants lundi 31 août s'est étendue à une soixantaine de prisonniers dont douze Français. Les grévistes, qui purgent tous des peines supérieures à quinze ans, réclament une amélioration des conditions de détention, meilleure représentation des ambassades lors des procès et la signature d'accords leur permettant d'accomplir leur peine dans leurs pays respectifs. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Le Monde
PUBLIE CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE

Hongrie

COUP DE SEMONCE CONTRE LA DIFFUSION DE PUBLICATIONS CLANDESTINES

Les autorités hongroises paraissent soucieuses de voir diminuer la diffusion de publications indépendantes non officielles qu'elles semblaient plus ou moins tolérer jusqu'à présent. Ainsi, un premier coup de semonce a été donné à Budapest cette semaine. Nous apprenons que, lundi dernier, un jeune homme du nom de Sandor Szilagyi a été interpellé par la police qui lui reprochait « *d'avoir violé les lois sur la presse* ». Il a été relâché par la suite.

Il a été appréhendé alors qu'il sortait de l'appartement de M. Laszlo Rajk, le fils de l'ancien ministre exécuté en 1949 après un procès retentissant. Depuis six mois, dans l'appartement de M. Rajk junior, se tient, chaque mardi, une séance de lecture et de vente de « samizdat ». Dans le courant de la semaine, deux autres personnes ont été interpellées dans des conditions semblables ; plusieurs perquisitions ont eu lieu dans différents appartements, enfin quelques autres personnes ont été convoquées à la police. — A.-M. B.

AFRIQUE

Zaïre

Les assurances de Paris n'ont pas entièrement dissipé la crainte de Kinshasa d'être traité en partenaire de second ordre

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Plus de trois mois *après la victoire de M. François* Mitterrand, qui a pourtant envoyé récemment au président Mobutu un message amical, les dirigeants zaïrois éprouvent encore des appréhensions et des incertitudes à l'égard des intentions de Paris. « *Nous avons le sentiment* », nous dit un proche du président, « *qu'on est tenté chez vous de traiter en partenaire mineur le second pays francophone du monde. On paraît reprocher au chef de l'Etat les liens personnels qu'il avait noués avec Giscard d'Estaing ; mais ceux qu'Helmut Schmidt entretenait avec celui-ci étaient encore plus étroits, et cela ne l'a pas empêché d'être un des tout premiers dirigeants étrangers à être reçus à l'Elysée après le 10 mai.* »

On n'a pas encore tout à fait admis ici la décision de réunir à Paris, et non au Zaïre, ainsi qu'il *en avait été convenu l'an dernier*, le prochain sommet franco-africain. A ce sujet, le président Mobutu ne nous a pas caché que, s'il n'obtenait pas au préalable l'assurance la plus ferme que le sommet de 1982 se réunirait dans son pays, il ne se rendrait pas à celui de cet automne et qu'il n'était même pas certain *qu'il s'y fasse représenter.* « *Moi aussi, je dois tenir compte de mon opinion publique* », a-t-il ajouté.

Les Zaïrois accueillent toutefois avec satisfaction les assurances données par Paris au sujet de la poursuite de la coopération bilatérale, y *compris l'assistance technique mili*taire (ce sont notamment des spécialistes français qui sont chargés de la formation permanente des paras-commandos zaïrois, le corps d'élite du régime). De même on a apprécié positivement, ici, l'interdiction faite à M. Nguza Karl I Bond, ancien premier ministre passé à l'opposition, *de lancer, fin juin, depuis Paris*, comme il en avait annoncé préalablement l'intention, son appel à renverser le chef de l'Etat.

Les dirigeants zaïrois souhaitent faire comprendre à Paris que la coopération bilatérale demeure le meilleur contrepoids à l'influence, toujours très forte, de l'ancienne *puissance coloniale belge.* Ils estiment que, en retour, la France y trouve son intérêt.

« *Il y a beaucoup de gens à Bruxelles* », nous a redit une fois encore à ce propos le chef de l'Etat zaïrois, « *qui ne nous pardonneront jamais de leur avoir enlevé leurs gros biftecks, même si, après avoir notamment nationalisé l'ancienne Union minière du Haut-Katanga, je leur en ai tout de même rendu une partie, en signant ensuite des accords d'indemnisation, d'assistance technique et de coopération commerciale avec les anciens propriétaires. De même, on ne m'a pas pardonné la « zairianisation » de dizaines de grosses entreprises. Et ce sont tous ces gens-là qui poussent la presse belge à être constamment insultante envers moi et envers mon pays.* »

« *Par contre*, a-t-il poursuivi, *c'est avec plaisir que j'ai permis à plusieurs sociétés françaises de s'installer ici. Avec la concession minière de Tenké-Fungurumé (1), j'ai, d'autre part, accordé à la France un très gros morceau. Enfin, vous pouvez développer librement votre influence culturelle chez nous et, dans un pays qui a déjà plus de vingt-cinq millions d'habitants parlant français, cela compte tout de même.* »

Les efforts de remise en ordre

Dans leur plaidoyer *pro domo*, les dirigeants zaïrois font valoir les efforts importants qu'ils ont accomplis *depuis deux ans pour assainir* leur situation financière et les concours non moins importants que leur vaut cette attitude. Certes, reconnaissent-ils, il leur reste encore beaucoup à faire, tant en ce qui concerne le remboursement de leur énorme dette extérieure, évaluée à plus de 5 milliards de dollars, que, notamment, la remise en état de leur réseau de transport intérieur, qui conditionne l'indispensable accroissement de leur production agricole. Mais, conformément aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis du Fonds monétaire international, ils n'en ont pas *moins remboursé 314 millions de dol*lars en 1980, indépendamment du *paiement de 65 millions de dollars* d'arriérés commerciaux divers — ce qui a représenté, au total, environ 20 % de la valeur de leurs exportations. — puis 110 millions au titre du premier trimestre 1981 et presque autant au titre du second. *Par ailleurs, le budget 1980 a été pla*fonné à 380 millions de zaïres contre 330 prévus par l'accord avec le Fonds.

L'inflation, ramenée de 110 % à 55 % l'an dernier, est relancée par une dévaluation de 40 % (2) décidée fin juin, à la demande du F.M.I. Mais les compressions de dépenses *sont rigoureusement maintenues* cette année-ci. En contrepartie, 1,06 milliard de dollars (912 millions de D.T.S.) de « *facilités élargies* » leur a été accordé récemment par le même F.M.I. pour une période de trois ans, tandis que, début juillet, les représentants du club de Paris, réunis dans la capitale française, décidaient de demander à leurs gouvernements respectifs un réaménagement important de la dette zaïroise, et que ceux du club de Londres s'apprêtent à en faire autant.

Cette remise en ordre, bien qu'incomplète, a, pour le moment, provoqué une baisse du niveau de vie des salariés, très touchés par la hausse des prix, alors que le relèvement des traitements ne suit d'ordinaire que partiellement et avec décalage. Les dirigeants zaïrois soulignent cependant que leurs adversaires n'ont rien de sérieux à proposer. Leurs opposants de gauche en exil, pour la plupart réfugiés à Bruxelles, sont toujours très divisés par d'inextricables rivalités de personnes.

Sur leur droite, l'audience de M. Nguza Karl I Bond lui-même, également installé dans la capitale belge, ne s'étend guère au-de'à de quelques milieux d'affaires. Les mouvements de grève auxquels les responsables du pays ont dû faire face ces derniers mois, d'ordinaire vite désarmorcés au prix de quelques concessions, n'ont jamais été coordonnés par cette opposition de l'extérieur, quoi que celle-ci prétende parfois.

Enfin, les dirigeants zaïrois jugent limité l'impact du réquisitoire que les évêques ont prononcé contre eux dans les églises du Zaïre, laissant entendre, en outre, que cette prise *de position hostile serait en rapport* avec le fait que, dans le cadre de la politique d'austérité, « *les catéchistes et les bedeaux* » ont été rayés des listes du très important secteur libre de l'enseignement, que l'Etat, assumant un vieil héritage colonial, continue à subventionner très largement et auquel ces personnels particuliers continuaient à être abusivement rattachés.

PIERRE BIARNES.

(1) Cette concession, qui concerne presque exclusivement des minerais de cuivre, est située au Shaba et et elle a été confiée au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), qui en poursuit l'inventaire.

(2) Après cette dévaluation, la sixième en quelques années, le zaïre ne vaut guère plus, au taux officiel, qu'un franc français contre dix au moment de sa création, *en 1967. Au cours parallèle, il faut* diviser au moins par deux.

Somalie

Le président Syaad Barre n'est pas parvenu à briser l'isolement régional dont souffre son pays

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — « *La Somalie soutient les mouvements de libération nationale en lutte contre l'impérialisme, le néo-colonialisme et le fascisme.* » On est presque surpris de découvrir, dans un recoin du plus grand hôtel de Mogadiscio, *ce slogan* énergique, vestige d'une époque « *révolutionnaire* », après tout pas si lointaine. Le divorce avec Moscou, le renvoi des coopérants cubains, c'était il y a moins de quatre ans...

De cette amitié socialiste aujourd'hui morte, *il reste quelques* chancelleries presque vides, où l'Europe de l'Est maintient une présence symbolique, et une vingtaine de chasseurs-bombardiers Mig dont la plupart agonisent lentement faute de pièces de rechange. Il reste des pesanteurs bureaucratiques héritées du modèle communiste et qui — selon les experts étrangers — entravent la reconversion à une économie de marché. Il reste aussi — mais plus difficiles à discerner — certains liens et des sympathies dans le parti et l'armée. La marine, par exemple, passe pour abriter des officiers pro-soviétiques, et quelques ministres osent encore cultiver des opinions marxistes.

Trait d'union entre deux époques, il reste enfin — et surtout — Berbera, qui a changé de mains et de camp. Pour l'instant, cet ancien point d'appui de l'armée soviétique est autant un mythe qu'une réalité. Hormis quelques patrouilles gardant les installations militaires, il n'y a rien ni personne à Berbera. Ses nouveaux locataires se font attendre. Conclu en août 1980, l'accord sur l'utilisation de Berbera ne se concrétisera pas avant 1982. Les Etats-Unis ne semblent guère pressés d'aménager les facilités aériennes et navales mises à leur disposition par la Somalie. Pour l'année fiscale qui débute, le Congrès a pourtant affecté à Berbera 24 millions de dollars.

« *Les travaux pourraient débuter cet automne* », dit, d'un air vague, un diplomate américain. Il faudra refaire la piste d'atterrissage, longue de 4 500 mètres ; terminer la tour de contrôle, inachevée par les Soviétiques : construire des dépôts de carburants ; agrandir le port. Dans cette affaire, Washington garde une attitude prudente.

Pourquoi tant de prudence ? L'administration Reagan, comme *sa devancière* — quoique dans une moindre mesure, — paraît craindre d'être entraînée dans un affrontement indirect avec l'U.R.S.S., dont les conseillers militaires *sont omniprésents* en Ethiopie voisine et ennemie. Déjà avant de traiter avec Mogadiscio, *la Maison Blanche* avait voulu acquérir la certitude que la Somalie n'entretenait plus d'unités régulières dans la province éthiopienne d'Ogaden. Cette *lenteur calculée*, à Berbera, est un nouveau « signal » à l'adresse des Somaliens.

Une alliance de raison

La panoplie guerrière, strictement défensive, accordée par Washington à Mogadiscio, comprend, pour l'essentiel, trois systèmes de détection radar et douze batteries antiaériennes qui permettront à l'armée somalienne — forte d'environ *cinquante* mille hommes — d'atténuer sa vulnérabilité dans ce domaine. L'assistance économique est plus généreuse. Elle a atteint 93 millions de dollars en 1980-1981, dont les deux tiers ont été alloués aux réfugiés.

En matière d'armements, les autorités somaliennes ne manquent pas d'appétit mais d'argent. Les derniers équipements français — des missiles défensifs — furent livrés au début de 1978 par l'entremise de l'Arabie Saoudite. La Chine a fourni une douzaine de Mig-19. Le président Syaad Barre n'est pas parvenu, jusqu'à présent, à briser l'isolement régional dont souffre son pays. Le rapprochement en cours avec le Kenya est trop récent pour avoir porté ses fruits (*le Monde* des 5 et 6 juillet).

Le Caire reconnaît vendre à Mogadiscio « *toutes sortes d'armes* ». Il s'agit surtout d'un matériel de seconde main, le plus souvent de fabrication soviétique : chars, lance-roquettes, pièces d'artillerie. Koweït aurait, pour sa part, livré des chars *Centurion. Les relations entre* la Somalie et l'Arabie Saoudite manquent de chaleur. Il s'agit plus d'une alliance de raison que d'une solide amitié.

Les pays modérés du Golfe contribuent néanmoins en bonne place au développement du pays. La C.E.E. et l'*Allemagne fédérale* sont les autres principaux bailleurs de fonds.

Tant que le conflit de l'Ogaden se poursuivra, la Somalie n'échappera *pas au marasme*. Les crédits accordés à l'armée et à la police représentent au moins 40 % du budget national. A cela s'ajoute évidemment le coût économique et social de la présence de quelque six cent mille réfugiés. Tirant les leçons de sa défaite de 1978, le *Front de libération de la Somalie* occidentale (F.L.S.O.) cherche à alléger la tutelle de Mogadiscio. Lors de son congrès, en février, le Front a renouvelé et rajeuni *son comité central*. Il affirme se battre pour la création d'un Etat indépendant en Ogaden, et non pour le retour de cette province au sein d'une « grande Somalie ».

Ce souci de marquer ses distances conduit le F.L.S.O. à certains excès. Les documents rédigés lors de son congrès assurent que cette réunion s'est déroulée « *quelque part dans les zones libérées* » alors qu'elle a eu lieu à 30 kilomètres de Mogadiscio. La marge de manœuvre du F.L.S.O. est fort étroite. La Somalie demeure son *principal pourvoyeur d'armes*, avec l'Egypte, l'Irak et le Pakistan. Surtout, l'engagement massif de l'armée régulière somalienne en 1977 aux côtés des guérilleros a ruiné la crédibilité du F.L.S.O. aux yeux des gouvernements africains.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ASIE

RÉUNIS A SINGAPOUR

Les dirigeants de la résistance cambodgienne décident de placer M. Son Sann à la tête du « gouvernement de coalition »

M. Heng Samrin, chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, a lancé, jeudi 3 septembre, un appel aux organisations humanitaires internationales pour qu'elles poursuivent leur aide au-delà du 31 décembre, en raison des calamités naturelles qui « compromettent gravement » *la prochaine récolte de riz. Il a, d'autre part,* « espéré établir avec la France de bonnes relations » *à condition que Paris* « cesse de soutenir les manœuvres perfides de la Chine et des Etats-Unis au Cambodge ».

A Singapour, d'autre part, le prince Sihanouk a annoncé que les trois principales composantes de l'opposition au gouvernement de Phnom-Penh s'étaient mises d'accord pour que l'ancien premier ministre, M. Son Sann, prenne la tête du gouvernement de coalition qu'elles ont l'intention de constituer.

De notre envoyé spécial

Singapour. — Le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien, M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), et M. Khieu Samphan, premier ministre khmer rouge, ont signé ce vendredi *4 septembre* une courte déclaration commune en quatre points, dans laquelle ils affirment leur volonté d'explorer plus avant les chemins de l'unité, afin de mieux être à même de chasser de leur pays les troupes vietnamiennes. Ils ont exprimé « *le désir de former un gouvernement de coalition* », et, pour ce faire, ont décidé de « *créer un comité ad hoc qui aura pour tâche d'étudier les principes et les formules capables de favoriser la formation de ce gouvernement* ».

Ils ont d'autre part affirmé leur « *soutien total* » aux diverses résolutions des Nations unies. Enfin, les opposants cambodgiens se sont mis d'accord pour que leurs différends ne soient plus étalés sur la place publique, et pour que, sur le terrain, leurs forces militaires respectives évitent de se combattre.

D'aucuns jugent que ce document dissimule mal l'impossibilité de former un gouvernement de coalition tripartite. D'autres soulignent au contraire que cette première rencontre est en soi un succès dont les conséquences psychologiques ne seront pas négligeables, à l'intérieur comme à l'extérieur du Cambodge.

Quoi qu'il en soit, dès l'instant où les mouvements de résistance anti-vietnamiens acceptaient de s'asseoir à la même table, sous de fortes pressions extérieures, il était exclu que leur réunion puisse se solder par un constat d'échec. Aussi, les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), et particulièrement Singapour, se sont-ils employés à convaincre leurs interlocuteurs de la nécessité, pour sauver la face, de signer une déclaration de bonne volonté.

JACQUES DE BARRIN.

GALERIES LAFAYETTE

Nos Champions de la rentrée

Galeries Lafayette

هذا من الاصل

AFRIQUE

Centrafrique

L'opposition semble s'accommoder du régime militaire

Bangui. — Trois jours après avoir reçu les pleins pouvoirs des mains de M. David Dacko, les militaires centrafricains jouent l'ouverture et ne se dérobent à aucun contact ou dialogue. En dépit de la fermeté de leur langage, ils se veulent conciliants et donnent le sentiment de ne négliger aucune occasion pour rassurer.

A deux reprises, déjà, le général Kolingba a expliqué que le régime qu'il avait mis en place mardi avait un caractère strictement transitoire, qu'il avait la ferme intention de rencontrer personnellement les chefs des diverses formations politiques et qu'il enverrait, très prochainement à Paris, une mission composée de plusieurs membres du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.).

Comme les Centrafricains eux-mêmes, les expatriés se disent généralement soulagés par la mise à l'écart des civils. Même si chez certains prévalent encore prudence et réserve, tous prêchent, d'une même voix, le calme et la concorde.

Parmi les opposants, le chef redouté du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), M. Ange Patasse, n'est pas le dernier à multiplier les *avances* en direction du comité militaire. A deux reprises, en vingt-quatre heures, il a dit sa volonté de faire « *confiance* » à l'armée et de coopérer avec ses chefs, après avoir décommandé un meeting que ses partisans avaient prévu à Bangui, le 14 septembre. Toujours aussi roué, alternant les éclats de voix et les dérobades, M. Patasse sourit énigmatiquement comme s'il attendait son heure, et se comporte comme s'il entendait récupérer progressivement un mouvement en réalité dirigé avant tout contre lui.

M. Henri Maidou, chef de file du Parti républicain pour le progrès (P.R.P.), tenace et entreprenant, charmeur et résolu, nous a dit jeudi : « *J'ai envoyé avec mes trois autres collègues de l'opposition une lettre dès mercredi au général Kolingba pour le féliciter de son accession au pouvoir... Nous sommes disponibles pour participer à l'œuvre de redressement national dès qu'on nous le demandera...* » Certes, M. Maidou insiste bien, au passage, sur le caractère provisoire de l'existence du comité.

De notre envoyé spécial

Mais, ce faisant, ne paraphrase-t-il pas simplement le nouveau chef de l'Etat lui-même ?

M. Abel Goumba, une fois de plus absent, est de nouveau en France, comme s'il attendait que Paris tranche en sa faveur. « *Il a peur*, disent ses adversaires, *aujourd'hui comme après les désordres qui suivirent l'élection présidentielle de mars, comme après l'attentat du 14 juillet...* » Cette absence fait, en fin de compte, le jeu de ses concurrents et ne déplaît pas aux militaires, qui le suspectent de sympathies prosoviétiques.

« Échec pour Tripoli et Moscou »

Leader du Mouvement pour la démocratie et l'indépendance, M. François Guéret, que l'ancien président limogea de son poste de ministre de la justice parce qu'il l'estimait indocile, admet le fait accompli, parce que, dit-il, « *il n'était plus possible de continuer avec Dacko* ».

Les représentants des grandes puissances occidentales — les seules qui comptent ici — ne dissimulent pas leur contentement. Entre Américains et Français, il est en ce moment, semble-t-il, moins question de rivalité que de concertation. On se réjouit surtout de « *la mise en échec de Tripoli et de Moscou* », ainsi que du « *coup d'arrêt porté à tous les pêcheurs en eau trouble venus de l'Est* ». Allusion claire à M. Ange Patasse et à ses partisans. Le général Kolingba a compris le profit qu'il pouvait tirer de cet état d'esprit et a réclamé dès jeudi à la France, « *qui restera un partenaire privilégié* », une première aide de 70 milliards de francs C.F.A. « *Que la solidarité joue !* », a également lancé le nouveau président à l'adresse des capitales africaines qui, fidèles à leur attitude traditionnelle, observent un silence absolu. Ni Kinshasa ni Yaoundé, ni Libreville ni Brazzaville, où l'on redoute pourtant la contagion du désordre et de la subversion, n'ont officiellement réagi.

En tout état de cause, il n'y a ici ni couvre-feu ni état de siège, et l'atmosphère est détendue, comme en témoigne le comportement public de l'homme de la rue et celui des leaders qui sollicitent habituellement ses votes. Alors *que sont suspendues toutes* les formes d'activités politique, jamais, même à l'époque du multipartisme accepté à contrecœur par M. Dacko, on a autant parlé à la radio, dans les rues, entre soi ou avec les étrangers. La *façon dont le général* Kolingba a présenté jeudi, à deux reprises, de façon tout à fait débonnaire, son cabinet à la presse, en dit long sur la volonté de séduction des *militaires. Il y avait en effet* un aspect irréel dans ces scènes au cours desquelles une vingtaine d'officiers généraux et supérieurs en tenue léopard et coiffés du béret rouge des commandos prirent avec docilité la pose au Camp de Roux, suivant à la lettre les conseils que leur dispensaient cameramen et photographes, pour se présenter au *mieux devant l'objectif.*

Reste tout de même le problème des élections. Mais sur ce point aussi l'harmonie est apparemment complète. « *On verra dans six mois ou un an* », dit le général Kolingba. « *Evitons la précipitation... Adoptons raisonnablement des solutions d'attente...* », répond comme en écho M. Maidou. Quant à M. Guéret, il admet lui-même que « *des élections immédiates seraient totalement dépourvues de sens* », et ajoute : « *Evitons la pagaille...* » Bref, nul ne veut en découdre — *sous aucun prétexte*. L'heure est donc à l'apaisement, à moins qu'une fois de plus les foules des banlieues de la capitale ne viennent à descendre dans la rue. Mais cette hypothèse semble tout à fait improbable aux plus pessimistes. Compte tenu de l'étendue des pouvoirs dont dispose désormais l'armée — pouvoirs dont elle entend bien user en cas de nécessité, — céder à la tentation de la violence serait absolument suicidaire.

PHILIPPE DECRAËNE.

● *Dans un communiqué* diffusé jeudi 3 septembre à Paris, le Front patriotique oubanguien-Parti du travail de M. Goumba *fait savoir qu'il attend « de plus amples informations »* et de mieux connaître « *les véritables intentions des nouvelles autorités centrafricaines* » pour se prononcer sur le *changement* de régime à Bangui.

M. MITTERRAND SE RENDRA A ALGER EN NOVEMBRE

Rentrant d'Alger, M. Mohamed Sahnoun, ambassadeur d'Algérie à Paris, *a été* reçu jeudi 3 septembre pendant une demi-heure par M. Mitterrand. A sa sortie de l'Elysée, il a confirmé que sa démarche concernait la prépara*tion de la visite que le chef de* l'Etat fera en novembre à Alger, à une date qui sera précisée ultérieurement.

« *Nous avons également échangé des vues sur certains problèmes internationaux, dont le Proche-Orient et l'Afrique. La politique du gouvernement français et du président Mitterrand leur ont acquis un capital de confiance et de prestige qui peut être très utile pour que la France apporte une contribution efficace à la solution des problèmes politiques qui se posent* », a déclaré M. Sahnoun.

Sierra-Leone

INCIDENTS A FREETOWN

A la suite de la proclamation de l'état d'urgence, décrété pour faire face à l'ordre de grève générale lancé par le principal syndicat du pays (*le Monde* du 3 septembre), des incidents ont opposé, jeudi 3 septembre, à Freetown, des groupes de manifestants aux forces de l'ordre, a-t-on appris de source diplomatique. Il était encore difficile, vendredi en fin de matinée, de mesurer la portée de ces incidents. L'agence Associated Press fait, pour sa part, état de jets de pierres par les manifestants et d'usage de gaz lacrymogènes par la police. Des coups de feu ont été entendus et le nombre des dirigeants syndicalistes arrêtés s'élèverait à une trentaine.

Kenya

● *M. Mbiyu Koinange*, beau-frère de Jomo Kenyatta et ancien ministre d'Etat kenyan, est décédé, mercredi 2 septembre, à Nairobi, à l'âge de soixante-quatorze ans. M. Koinange avait été l'un des plus proches collaborateurs de l'*ancien président* du Kenya. Il avait été impliqué, par une commission d'enquête parlementaire, dans l'assassinat, voilà quelques années, de Kariuki, un jeune député qui avait fait campagne contre Jomo Kenyatta.

LE CONFLIT NAMIBIEN

Pretoria dément avoir lancé une deuxième offensive dans le Sud angolais

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la Namibie a été, jeudi 3 septembre, ajournée de vingt-quatre heures à la demande du groupe africain afin de permettre à la commission qualifiée de vérifier la validité des mandats. La requête avait pour objet de s'assurer que l'Afrique du Sud, suspendue de l'assemblée générale depuis novembre 1974, ne participe pas aux débats.

D'autre part, Pretoria a démenti avoir lancé une nouvelle offensive dans le Sud angolais ainsi que les rumeurs selon lesquelles deux femmes soviétiques auraient été tuées au cours de l'opération sud-africaine dans cette région.

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Les Soviétiques préparent quelque chose de sérieux en Afrique australe* », a déclaré jeudi 3 septembre au Cap M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. Se référant à la quantité d'armes sophistiquées déployées en Angola, au matériel de propagande et aux documents saisis au cours de l'opération « Protée », le ministre a comparé la situation dans cette région à celle qui prévaut en Afghanistan. M. Pik Botha a ensuite émis la suggestion que « *les Soviétiques avaient l'idée de lancer peut-être une invasion ou peut-être une attaque généralisée sur le nord du territoire namibien* ». A propos de la session spéciale des Nations unies, le ministre sud-africain a indiqué qu' « *il serait sot de nous refuser la parole, mais la sottise est, de longue date, la caractéristique de cette Organisation* ». Il a enfin mis en garde une nouvelle fois les nations africaines contre toute sanction économique qui pourrait être votée à l'encontre de son pays.

Aucune information nouvelle officielle n'a été fournie sur l'opération « Protée », un porte-parole de l'armée s'étant contenté de qualifier de « *propagande ridicule* » les rumeurs qui circulent à Lisbonne à propos d'une nouvelle offensive sud-africaine en Angola. De source proche des militaires, on indiquait, jeudi soir, que les derniers soldats sud-africains encore présents en Angola auraient tous regagné leurs bases dans les prochaines heures.

A Windhoek, le principal quotidien anglophone, l' « *Advertiser* », proche du « gouvernement intérimaire » de la D.T.A., a publié, jeudi, le résultat d'une enquête d'opinion conduite dans les « townships » africaines de la région. « *A l'opposé des Blancs du pays qui jugent l'opération justifiée et logique* », écrit le journal, « *les Noirs estiment qu'on a en fait procédé à un massacre massif de leurs frères. Il serait faux de croire que la seule dimension de la pensée noire consiste à respecter la force. C'est précisément à cause de cette erreur que l'alliance Smith-Muzorewa (au Zimbabwe) avait fait fausse route* ».

PATRICE CLAUDE.

MISE en VENTE au PUBLIC
Au sous-sol : IMPORTANTE COLLECTION
d'IVOIRES et de PIERRES DURES
(IVOIRES, JADES, CORAUX, TURQUOISES, LAPIS-LAZULI, MALACHITE, CORNALINE, QUARTZ, etc.)
Ces marchandises sont vendues avec certificat d'authenticité
La vente aura lieu
SALLE DE VENTES
9, av. de La Motte-Picquet, Paris-7e - Mo Latour-Maubourg - 551-73-67
du VENDREDI 4 au DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
tous les jours de 11 à 20 heures, même dimanches

COMMENT DECROCHER DES EMPLOIS

augmenter ? Va-t-on supprimer les cotisations salariales pour les créations de premiers emplois ? Que vont devenir les sociétés de travail temporaire ?
Gérard Petitjean a exploré le labyrinthe dans lequel errent les jeunes à la recherche de travail : A.N.P.E., pacte pour l'emploi, petites annonces, quelle est la filière qui offre un minimum de chances?

LE NOUVEL observateur
AMIS OU ENNEMIS, IL PIQUE

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem attend avant la fin de l'année la visite de M. François Mitterrand

De notre correspondant

Jérusalem. — Quand M. Cheysson tient un discours désagréable aux Israéliens, ceux-ci préfèrent entendre le langage de M. François Mitterrand comme si, à leurs yeux, la diplomatie française était double. *« Certes, la rencontre Cheysson-Arafat a jeté une ombre sur les relations entre Paris et Jérusalem. Mais, depuis, il y a eu l'entretien accordée par le président Mitterrand à notre ambassadeur... »*

Cette remarque, faite le 3 septembre au ministère israélien des affaires étrangères, paraissait vouloir faire oublier quelque peu les vives protestations soulevées en Israël par l'entretien, à Beyrouth, du ministre français des relations extérieures et du chef de l'O.L.P., geste de Paris qualifié de « cynique » par le directeur général du ministère. Jeudi, il était bien davantage question dans les milieux diplomatiques israéliens de la « satisfaction » éprouvée après avoir pris connaissance du rapport adressé à M. Begin par l'ambassadeur, M. Meir Rosenne, rendant compte de sa conversation avec M. Mitterrand (*le Monde* du 3 septembre). Avec une certaine insistance, on qualifie de « très amical » le ton de cette conversation et l'on indique que le chef de l'Etat, conformément à l'invitation qu'il a reçue après son élection et à la promesse qu'il avait faite alors, a confirmé au diplomate qu'il comptait bien se rendre en Israël avant la fin de cette année.

De source israélienne, on précise que M. Mitterrand a rappelé son soutien au processus de paix défini à Camp David, mais en précisant que celui-ci devait être « élargi ». Il aurait émis quelques réserves à propos de l'« *initiative européenne* » concernant le Proche-Orient, mais aurait fait observer qu'il n'existait pas de divergences profondes entre la France et ses partenaires.

En somme, ces propos ressemblent fort à ceux de M. Cheysson, à cette différence près qu'ils auraient ménagé la susceptibilité israélienne. A Jérusalem, on veut manifestement, pour l'instant, s'accommoder de cette situation et on laisse entendre que M. Begin — qui s'est abstenu de prendre lui-même position dans le récent différend franco-israélien — pourrait prochainement adresser un message à M. Mitterrand, qui reste donc l'« *ami d'Israël* ».

Auparavant, toutefois, M. Rosenne réitérerait à M. Cheysson les remontrances israéliennes lors de l'entretien qu'il a avec lui ce vendredi 4 septembre. Il évoquerait aussi le problème de la visite du ministre des relations extérieures en Israël. On affirmait à Jérusalem, jeudi, que la date n'en était toujours pas fixée et qu'il n'y avait « rien de neuf » à ce sujet. Au début de la semaine, le ministère israélien des affaires étrangères avait laissé entendre, pour manifester sa mauvaise humeur, que le voyage pourrait être remis en cause.

FRANCIS CORNU.

Egypte

553 personnes appartenant à tous les courants de l'opposition ont été arrêtées

De notre correspondant

Le Caire. — Cinq cent cinquante-trois opposants ont été interpellés chez eux au cours d'une gigantesque opération de police organisée, mercredi 2 septembre, à l'échelle du pays entier. Il faut remonter aux coups de filet de Nasser parmi les Frères musulmans ou les communistes, il y a un quart de siècle, pour retrouver dans l'histoire récente de l'Egypte un événement comparable. Et encore, cette fois, les arrestations n'ont pas été opérées au sein d'une seule catégorie d'opposants, mais pratiquement dans les rangs de tous les partis et courants d'opposition.

A tout seigneur, tout honneur : c'est parmi les intégristes islamiques, qui constituent actuellement le plus fort mouvement d'opposition, qu'ont eu lieu en plus grand nombre, les interpellations : environ cinq cents. Il s'agit des principaux dirigeants des quelque mille cinq cents groupements rattachés, de près ou de loin, à la confrérie des Frères musulmans.

Au premier rang de ces responsables, on relève les noms de trois « figures » considérées, hier encore, comme « intouchables », ce qui indique, apparemment, que le raïs a renoncé à la politique d'égards qu'il menait jusqu'ici à l'endroit des intégristes : Me Omar Telmesani, avocat septuagénaire devenu « guide suprême » des Frères musulmans, Cheikh Abdulhamid Kichk, prédicateur aveugle jouissant d'une audience à l'échelle du monde arabe — ses prônes enregistrés par centaines sur cassettes sont vendus jusqu'au Maroc, — et M. Helmi El-Jezzar, qui se faisait appeler « Emir des émirs » et coordonnait les activités de dizaines de milliers d'étudiants islamiques. Les deux premiers avaient déjà été emprisonnés du temps de Nasser.

A côté de ces personnalités musulmanes n'exerçant aucune responsabilité importante au sein de l'islam officiel égyptien, figurent deux hauts dignitaires de l'Eglise nationale d'Egypte (copte orthodoxe) : Mgr Wissa, évêque de Qeneh, et Mgr Bichoi, évêque de Baliana (deux villes de Haute-Egypte), ainsi que plusieurs prêtres connus, dont l'un, le Père Boulos Bassili, ancien député de Choubra, près du Caire, fut un partisan passionné du second raïs.

Six publications interdites

Cependant, c'est l'arrestation de personnalités politiques laïques qui retient le plus, pour le moment, l'attention. Bien que son interpellation n'ait pas encore été officiellement confirmée, il semble bien que M. Hassanein Heykal, ancien confident de Nasser et président du groupe de presse El Ahram jusqu'en 1974, soit sur la liste des 553 opposants arrêtés. M. Heykal n'animait aucune formation politique, mais était le symbole du nassérisme non-marxiste.

En revanche, les autorités ont confirmé l'emprisonnement d'environ vingt-cinq autres hommes politiques, dont MM. Fouad Seraguedding (soixante-douze ans), représentant depuis trente ans de l'idée wafdiste (nationalisme laïque), Helmi Mourad, vice-président du parti travailliste ; Me Abdelaziz Chourbagui, limogé récemment de son poste de bâtonnier des avocats en raison de son opposition à la paix avec Israël ; MM. Mahmoud El Qadi, ancien député « populiste », Ahmed Faraghli, député travailliste déchu de son mandat en août pour avoir accusé le pouvoir de vouloir supprimer certains responsables de l'opposition marxiste-nassérienne, etc.

Celle-ci non plus n'a pas été épargnée puisque au moins cinq de ses dirigeants ont été emballés au cours de la « longue nuit » du 2 au 3 septembre, dont M. Milad Hanna, universitaire et écrivain d'origine copte.

En même temps, un décret présidentiel a interdit six publications : *El Chaab* (le Peuple), hebdomadaire travailliste ouvert à d'autres courants d'opposition et qui était le plus lu des organes non gouvernementaux (environ 500 000 lecteurs), *El Daoua* (l'Appel), *El Ittisam* (le Refuge) et *El Mokhtar El Islami* (la sélection islamique), trois mensuels intégristes spécialisés dans les diatribes contre Israël et contre les non-musulmans et touchant globalement un million de lecteurs, enfin *El Kerazz* (la Prédication), bulletin patriarcal copte orthodoxe et *Watani* (Ma patrie), hebdomadaire laïque copte fondé sous Nasser, deux publications dans lesquelles personne n'a jamais pu trouver l'ombre d'une critique contre M. Sadate ou contre l'Islam.

Mais sans doute sont-elles là pour faire bon poids, de même, probablement, que les ecclésiastiques arrêtés. L'extrémisme n'est certes pas absent de la communauté copte, mais jusqu'à présent nul n'a encore enregistré une manifestation publique de ce courant, en parole ou en action. La thèse officielle est que « *des éléments des deux confessions aveuglés par le fanatisme* » menaçaient l'« *unité nationale* ». Quant à l'emprisonnement de politiciens laïques, il est justifié « *parce que ces éléments ont tenté de susciter des difficultés au gouvernement en aggravant les dissensions confessionnelles* ». De l'alliance entre « *semeurs de discorde* » (religieuse) et « *contrats hostiles au régime* » serait né un « *grand complot* » sur lequel le raïs « *jettera la lumière* » lors du discours qu'il prononcera samedi en fin d'après-midi. L'impression laissée par les événements de la nuit du 2 septembre est que le raïs a entrepris de réduire l'opposition — qu'il a lui-même autorisée depuis cinq ans — dans son ensemble. En fait chacun sait, ici, que les seuls opposants pouvant être dangereux pour le régime sont les intégristes islamiques, dont les infiltrations dans l'armée, découvertes récemment, ont peut-être été l'élément décisif ayant incité le raïs à entrer en guerre avec les Frères musulmans — comme, avant lui, durent le faire Farouk, puis Nasser — alors que jusqu'ici sa politique avait été de les ménager.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

M. Delors précise les orientations choisies par la France pour répondre à la « situation de loin la plus préoccupante »

M. Jacques Delors a, dans un discours devant la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, vendredi 4 septembre, au Palais de l'UNESCO, précisé la position de la France et donné à celle-ci, comme il a dit « l'engagement significatif de celui qui assume les responsabilités en matière économique et financière ». A cet égard, il a confirmé que la France avait décidé de porter le montant de son aide aux P.M.A. à la hauteur de 0,15 % de son P.N.B., en 1985, mais il n'a pas indiqué comme l'avait fait M. Mitterrand (« le Monde » du 2 septembre) qu'elle rattraperait son retard afin d'atteindre, en 1988, l'objectif de 0,7 % du P.N.B. fixé par les Nations unies pour l'ensemble de l'aide publique au développement.

Le ministre des finances a situé les enjeux de la conférence dans une double perspective : celle de la situation économique dont il a brossé un rapide tableau, celle de la situation spécifique des P.M.A. Puis il a déclaré :

« *Comment ne pas reconnaître que la situation des pays en développement est de loin la plus préoccupante ? Ne pas voir qu'ils subissent tous les effets négatifs de la crise ? (...) Leurs exportations vers le monde industriel stagnent ou déclinent à mesure que celui-ci s'enfonce dans la récession. La facture énergétique et le service de la dette absorbent une part grandissante des recettes en devises. Bien souvent ils doivent faire face, en outre, à d'indispensables importations de produits alimentaires. Au total, les nouvelles aides consenties par les pays industriels sont consacrées, pour leur plus grande part, à l'allégement du poids des dettes et non à des projets nouveaux. C'est comme cela que se nourrit le cercle pervers de la récession et du désordre monétaire mondial. Il faut briser ce funeste engrenage.*

Remettre en cause nos pratiques

» *Il va de soi que, selon la formule aujourd'hui utilisée, la mise en œuvre de politiques d'ajustement est indispensable. Mais il faut aussi avoir en mémoire, sur un strict plan d'efficacité, que l'ajustement, s'il est trop brutal, peut casser la machine économique qu'il vise précisément à sauvegarder : Comment, par exemple, pourrait-on procéder aux adaptations indispensables de l'appareil économique si l'on ne peut réaliser les importations nécessaires ? Comment pourrait-on lutter contre les déséquilibres financiers ou monétaires si le temps et les moyens nécessaires ne sont pas donnés aux pays intéressés pour exploiter leurs propres ressources et trouver une voie de développement correspondant à leur génie propre, à leur culture et à leur géographie ?*

» *On le voit : le problème est immense, et par conséquent nos responsabilités le sont aussi. Il y a à cet égard deux observations essentielles à faire :*

— D'une part, la complexité, la diversité et l'ampleur des difficultés que nous traversons défient les théories et les systèmes de pensée, nous devons tous accepter de remettre en cause nos dogmes et nos certitudes ; et à partir de là nos pratiques et nos manières de faire aux uns comme aux autres.

» *A cet égard, notre conférence me paraît avoir à la fois valeur de test et de stimulant :*

» *Un test parce que le résultat de nos travaux donnera la mesure de ce que l'on peut attendre aujourd'hui, en termes de réalisations concrètes, du dialogue Nord-Sud.*

» *Un stimulant parce que la situation particulière des P.M.A. exige de la part de la communauté internationale une action spécifique, sans que cet effort spécial en faveur des P.M.A. puisse, bien entendu, l'exonérer de ses responsabilités vis-à-vis des autres pays en développement. D'autres conférences suivront. Elles devraient bénéficier de la relance constituée par la présente conférence, ne serait-ce que par une victoire collective sur le climat actuel de repli sur soi et de désenchantement.* »

Après avoir défini les « *orientations communes d'action* » et les « *moyens concrets à mettre en œuvre* », souligné l'« *indispensable* » harmonisation de l'ensemble des politiques et rappelé « *la responsabilité éminente des gouvernement des P.M.A.* », M. Delors a poursuivi :

« *C'est à eux, et à eux seuls, qu'il appartient de définir le sens et la finalité du développement auquel ils aspirent, et le type de société vers lequel ils souhaitent faire évoluer leur pays. Les pays donneurs doivent s'interdire à cet égard d'imposer leurs propres choix et leurs propres priorités.*

» *Ensuite, et ceci est la contrepartie du strict respect de leur souveraineté par les pays donneurs, il est du devoir des P.M.A. eux-mêmes de mettre en œuvre les politiques susceptibles de favoriser le développement et de permettre à l'action de soutien internationale de trouver sa plus complète efficacité.*

» *Nous devons donc saisir l'occasion que nous offre cette conférence pour élaborer des orientations communes d'actions fondées sur les priorités des P.M.A. eux-mêmes et cohérentes avec les exigences d'efficacité de l'action internationale.*

» *Tranchées dans le plan d'action, ces orientations constitueront pour les années à venir une référence fondamentale.*

« *Une première ligne d'action pourrait être*, a poursuivi le ministre, *le développement humain sous toutes ses formes, dans la mesure où il est la condition même du développement économique en même temps qu'il en est, sur le plan moral, la plus haute finalité. L'amélioration de la santé et de l'éducation est, à ce double titre, prioritaire.* » Il a cité également « *le développement des capacités administratives de gestion* ». Une « *seconde ligne d'action s'impose : le développement du monde rural et de l'agriculture* », a-t-il poursuivi. « *Ceci exige l'adoption d'une stratégie alimentaire prenant en compte les capacités de production, d'irrigation, de stockage, mais aussi l'adaptation du régime foncier et une politique des prix qui stimule et non décourage la production, l'innovation et les progrès de productivité. Enfin, il faut également accorder une priorité aux questions énergétiques.* »

Révision des modalités de l'aide

Puis M. Delors a indiqué que ces orientations devaient être « *efficacement et concrètement soutenues par tous les partenaires des P.M.A.* » et il a souligné que les moyens nécessaires à mettre en place supposaient un « *effort nouveau et important* » des pays donneurs en ce qui concerne le volume et les formes de l'aide. Il a déclaré, à propos de celle de la France :

« *Notre pays s'est engagé dans la voie d'une augmentation rapide du volume de son aide aux pays les moins avancés. Exprimée en pourcentage du produit national brut, l'aide française aux P.M.A. s'élèvera à 0,10 % en 1981, ce qui correspond à une augmentation de 30 % en 3 ans.*

» *Il faut aller plus loin et plus vite, c'est pourquoi la France a décidé de porter le montant de son aide aux P.M.A. à hauteur de 0,15 % du P.N.B. Et comme, nous le savons bien, un objectif qui n'est pas assorti d'un calendrier n'est pas réellement concret : la France s'est engagée à l'atteindre en 1985.*

» *L'augmentation de l'effort de la France en direction des P.M.A. ne se fera pas au détriment des autres pays en voie de développement. La France entend augmenter simultanément l'ensemble des ressources consacrées à cet effet et respecter strictement dans le cadre de son prochain plan de développement les objectifs globaux d'aide publique adoptés par les Nations unies.* »

» *S'il est indispensable de prévoir une augmentation substantielle du volume de l'aide, il importe aussi de prévoir l'amélioration qualitative de ses conditions d'octroi et de mise en œuvre. Comme il convient que chacun tire la leçon des expériences passées, de leurs échecs et de leurs réussites, je compte, pour ce qui concerne les actions de mon pays, revoir, avec mes autres collègues du gouvernement français, les instruments et les modalités de notre aide, afin de les rapprocher des problèmes concrets, des besoins des Etats et des populations et d'en accroître l'efficacité. Aucune bonne volonté ne sera tenue à l'écart, y compris celle qui se manifeste à travers le réseau militant des organisations non gouvernementales dont je voudrais saluer la générosité et l'action patiente. C'est pourquoi j'attache un grand prix à la diffusion des micro-réalisations qui favorisent l'autodéveloppement et l'innovation authentique.* »

Puis le ministre des finances a insisté sur trois points qui lui paraissent essentiels : la coopération technique, l'amélioration des conditions de l'aide, et la question des matières premières :

« *Le renforcement de leur capacité humaine et technique me paraît correspondre à l'un des besoins importants des P.M.A. La coopérative technique est particulièrement adaptée à la finalité humaine dont je suis convaincu comme vous qu'elle doit toujours être considérée comme primordiale dans le cadre d'une stratégie de développement.*

» *La coopération technique représente déjà une fraction très substantielle de l'aide de la France aux P.M.A. Elle entend renforcer encore cette action qui devrait, en particulier, concourir à la promotion des cadres locaux.* »

De la même manière, il m'apparaît nécessaire que la France améliore au profit des pays les moins avancés les conditions de son aide, a précisé M. Delors. « *Il s'agit, bien sur, de maximaliser l'élément don au sein de l'aide publique au développement à leur profit* ». (Plusieurs mesures importantes viennent d'être prises en ce sens. Cet effort sera poursuivi et renforcé.) « *Il s'agit, dans le même ordre d'idées, d'adopter la position la plus ouverte en matière de financement des frais locaux et des charges récurrentes.* » (Cette question tient particulièrement à cœur aux P.M.A.) « *Le gouvernement français en tiendra largement compte dans sa recherche de méthodes plus efficaces et plus opérationnelles* », a assuré le ministre de l'économie et des finances, pour lequel les notions de « *continuité et de prévisibilité* » sont « *fondamentales* » dès lors qu'il s'agit d'aide aux P.M.A. La France entend réexaminer ses instruments traditionnels d'aide de la façon suivante : en matière commerciale, a dit M. Delors, il est nécessaire d'apporter à l'ensemble des pays en voie de développement, mais aussi plus particulièrement aux P.M.A., une meilleure prévisibilité et une meilleure stabilité des ressources d'exportation. Il a rappelé que la France était favorable à l'organisation des grands marchés internationaux de produits de base, qu'elle soutenait « *avec force* » les accords de produits, le travail accompli en ce domaine par la CNUCED étant « *digne d'éloges* », qu'elle était, enfin, favorable à l'institution, au profit des P.M.A., de mécanismes de stabilisation des recettes analogues à ceux déjà mis en place par la C.E.E. Il a exprimé le souhait que les autres grands pays consommateurs adoptent les mêmes positions.

Le ministre de l'économie et des finances s'est prononcé, en outre, pour une « *programmation souple* » des aides en concertation avec tous les pays intéressés — et a souligné, à ce sujet, le caractère « exemplaire » des conventions de Lomé liant des pays d'Afrique et des Caraïbes à la C.E.E. Cela, a-t-il dit, nous montre « *la voie à suivre sur la voie du contrat et de la prévision* ».

Enfin, M. Delors a récusé l'attitude de ceux qui estiment que les apports d'aides extérieures dans les P.M.A. sont gaspillés, et qui voudraient faire porter l'effort sur les pays en voie d'industrialisation. Puis il a critiqué la politique de certains partenaires occidentaux, et notamment celle des Etats-Unis, en ces termes :

« *En vérité, au cours de ces années passées, c'est un immense capital d'expérience et d'apprentissage qui a été accumulé. Il y a eu beaucoup d'erreurs commises de part et d'autre. Ce n'est pas une raison pour ne pas le reconnaître et tenter de les éviter. Nous ne le ferons pas en nous abandonnant au désenchantement ou en nous livrant aux seules forces du marché, c'est-à-dire en fait à la fable du renard dans le poulailler. Soyons donc résolus et confiants en nos possibilités de travail en commun.* »

Le ministre a achevé sa déclaration par un plaidoyer en faveur des négociations globales dont la France souhaite le « *démarrage effectif* » et d'un « *contrat de solidarité* » entre les participants à la conférence de Paris. Afin de relever le défi du « *désenchantement* », du « *repli sur soi ou des solutions simplistes* ».

● *Un colloque sur le développement des pays les moins avancés* est organisé les 5 et 6 septembre, à la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue St-Guillaume, Paris (7e). Il est organisé par des chercheurs travaillant sur le développement et les rapports Nord-Sud, des animateurs d'organisations non gouvernementales (C.C.F.D., Cimade, Terre des hommes, etc.) qui souhaitent faire progresser « *la conviction d'un changement nécessaire à la fois des modes de développement au Nord et au Sud et dans les rapports entre pays riches et pays pauvres* ». Des personnalités du tiers-monde travaillant « *sur le terrain* » apporteront le témoignage de leur expérience, lors de cette rencontre.

Iran

LE CABINET DE M. KANI A ÉTÉ INVESTI PAR LE PARLEMENT

Le nouveau cabinet présenté par l'hodjatoleslam Mahdavi Kani a été investi, jeudi 3 septembre, par le Parlement iranien, à une très large majorité, mais au terme d'un débat houleux de près de cinq heures essentiellement axé sur le problème de la sécurité.

Dans la matinée, le procureur des tribunaux islamiques, l'ayatollah Mohamed Sadoughi, avait affirmé, dans un message au président du Parlement, que l'Iran « *perdrait toutes ses personnalités de valeur d'ici à quelques mois si l'on ne prenait pas des mesures de sécurité efficaces* ».

Plusieurs personnes qui travaillaient au bureau du premier ministre, M. Bahonar, où s'est produit l'attentat qui lui a coûté la vie ainsi qu'au président Radjaï, ont été arrêtées, a annoncé, jeudi, le ministre des affaires exécutives, M. Behzad Nabavi. Il a précisé que c'est « *une bombe explosive et incendiaire pas très puissante* » qui a provoqué la destruction des bureaux. Elle pesait 300 grammes mais c'est le feu qui a causé, selon lui, la mort de MM. Radjaï et Bahonar. Il a enfin imputé l'attentat aux Moudjahidin.

Radio-Téhéran a annoncé que les plans détaillés du bureau du premier ministre avaient été trouvés dans une cache des Moudjahidin, dans le sud de la capitale, prise d'assaut par les Gardiens de la révolution, jeudi à l'aube.

Mercredi soir, la télévision avait annoncé que quarante-six opposants avaient été exécutés, ce qui porte à cent un le nombre des exécutions depuis l'attentat de dimanche.

A Beyrouth, l'O.L.P. a annoncé jeudi avoir « convoqué » M. Hani el-Hassan, proche collaborateur de M. Yasser Arafat, qui avait rencontré dernièrement, à Auvers-sur-Oise, M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidin. Selon l'agence palestinienne « Wafa », M. el-Hassan se trouve actuellement en congé de maladie et n'a reçu aucun mandat pour négocier. Tout contact qu'il aurait récemment établi serait dû, selon l'agence, à une « *initiative personnelle* ». — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

Syrie

UN ATTENTAT AURAIT FAIT VINGT MORTS A DAMAS

Beyrouth (A.P.). — Une violente explosion a eu lieu jeudi 3 septembre, à Damas, près du ministère syrien des affaires étrangères, et de l'Hôtel Sheraton, faisant une cinquantaine de victimes, morts ou blessés, a rapporté la radio phalangiste, la Voix du Liban. Aucune confirmation ni aucun démenti n'a été publié par les autorités syriennes, mais les témoignages de voyageurs arrivés à Beyrouth, en provenance de Damas, font état d'au moins vingt morts.

هكذا من الاصل

Le Monde **politique**

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Deux fronts de « résistance »

M. Pierre Mauroy doit se rendre, samedi matin 5 septembre, à Douai (Nord), où il évoquera, à l'occasion de la foire-exposition locale, la préparation des mesures que le gouvernement arrêtera prochainement, comme le président de la République le lui a demandé le 10 août, en faveur des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries. Le premier ministre précisera ces dispositions le 15 septembre, à 15 heures, au Palais-Bourbon. Il exposera à l'Assemblée le programme de travail du gouvernement pour les mois à venir. Cette déclaration de politique générale sera suivie d'un débat sans vote. Toutefois, M. Mauroy attendra que M. Mitterrand ait tenu la première conférence de presse de son septennat, le 24 septembre, pour commencer la campagne d'explication *souhaitée par le chef de* l'Etat. Le premier ministre se rendra dans sept ou huit régions entre la fin de septembre et la fin de l'année.

La directive présidentielle du 25 août est parfaitement claire : le premier ministre et les membres du gouvernement doivent « *aller sur le terrain* » pour « *prendre langue avec les forces vives de la nation* » et « *mobiliser toutes les énergies dans un grand élan national* ». L'objectif l'est aussi : obtenir « *le concours de l'opinion* ». De même que les motivations du chef de l'Etat jusqu'à présent, le rythme de travail du gouvernement se traduit par un tel bouillonnement qu'il s'en dégage parfois l'impression d'une certaine confusion. Il convient, donc, de rendre plus évidente la cohérence des multiples actions engagées. Sinon, le gouvernement pourrait y perdre de sa crédibilité et le premier ministre de son autorité.

M. Mitterrand a voulu resserrer les écrous. L'Elysée a conseillé aux membres du gouvernement d'être « *moins narratifs* » dans leurs explications, « *plus dynamiques* », de mieux préciser les objectifs politiques qui sont recherchés et de les situer dans le contexte de la philosophie socialiste.

Certains des collaborateurs de M. Mauroy ont d'ailleurs accueilli ces recommandations avec un léger agacement. « *Les copains qui portent aujourd'hui un jugement sur notre façon d'expliquer les orientations du premier ministre sont les mêmes qui disaient pendant la campagne électorale que le porte-parole de François Mitterrand ne parlait pas assez et ne protégeait pas assez le candidat à la présidence. Or Mauroy, comme porte-parole, n'a fait aucune bêtise !* », nous a déclaré un conseiller technique. Réaction qui prouve qu'entre l'Elysée et Matignon l'émulation existe déjà...

Mais M. Mauroy, lui, n'entre pas dans ce genre de débat. Comme le souhaite le chef de l'Etat, il a arrêté le plan de campagne qu'il appliquera : voyages officiels en province, interviews aux principaux médias, mais aussi de plus fréquentes apparitions à la télévision, dans de courtes interventions sur des sujets ponctuels.

Ce qui apparaît moins évident, compte tenu de l'inexpérience des nouvelles équipes en place, c'est le degré d'aptitude du gouvernement à vaincre rapidement les résistances auxquelles il se heurte déjà sur deux fronts.

En premier lieu, le front patronal : l'indignation exprimée, le 2 septembre, par le ministre de l'économie et des finances, M. Delors, à propos de *l'attitude de certains* banquiers à l'égard des entreprises en difficulté est pleinement partagée par l'Elysée. Dans l'entourage du *président de la République*, on mettait directement en cause, depuis plusieurs jours, certains partisans de l'ancienne majorité, notamment M. Claude Pierre-Brossolette, président-directeur général du Crédit lyonnais, ancien secrétaire général de la présidence de la République de 1974 à 1976, et M. Jacques Calvet, président de la Banque nationale de Paris, ancien directeur de cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing au ministère des finances de 1970 à 1974, accusés tous deux de « *résistance passive* » au changement.

« Nos ennemis »

C'est la raison pour laquelle le premier ministre s'efforcera de convaincre le patronat français, dont le gouvernement a besoin dans sa lutte *contre l'inflation et le chômage*, qu'il entend, pour sa part, améliorer la situation des entreprises. Il le fera avec une ardeur particulière *auprès des petits commerçants et* des artisans, qu'il incitera à l'autodiscipline en matière de fixation des prix. Il restera à concevoir avec clarté comment procéder, dans l'immédiat, à une efficace réforme des circuits de distribution. « *Nous nous sentons impuissants devant ce problème* », déclarait M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, devant les militants socialistes du « courant Mauroy » réunis le week-end dernier à Paris.

En second lieu, le front administratif : « *Dans l'administration, nos ennemis sont encore présents* », affirmait un élu du P.S., au cours de cette même réunion du 29 août. Au siège du parti, on confirme que bon nombre de militants souhaiteraient que le changement de régime se traduise par un changement d'hommes à la direction des principaux services des grandes administrations. On rappelle volontiers que le projet socialiste avait souligné *la nécessité de « rapidement démocratiser la haute administration par la transformation des modes de recrutement, de rémunération et de déroulement des carrières »*. On n'en est pas là.

Dans la plupart des ministères, les directeurs des services administratifs nommés sous les précédents gouvernements ont, pour la plupart, conservé leurs fonctions. Les dirigeants socialistes n'ont pas renoncé à leur projets de faire éclater certains ministères, tels que ceux de l'intérieur, des finances et de l'équipement, mais ces projets ne sont pas à l'ordre du jour. Il en résulte que les volontés gouvernementales rencontrent certains freins analogues à la « résistance » constatée chez les banquiers. M. Le Garrec indiquait notamment aux militants du « courant Mauroy » que le gouvernement n'avait pu faire aboutir, pour l'instant, un projet tendant à réviser la composition du comité interministériel d'aménagement des structures *industrielles (CIASI) et des* comités départementaux de financement (Codef), afin de faire siéger auprès des hauts fonctionnaires qui les composent un certain nombre d'élus et d'hommes de terrain.

A l'Elysée, on estime que le temps arrangera les choses, pour peu que les ministres fassent preuve d'autorité et que chacun s'en tienne à son domaine : la technique aux fonctionnaires, la politique aux membres du gouvernement. « *Les ministres ne doivent pas essayer de se montrer meilleurs que les meilleurs techniciens, nous a indiqué* un collaborateur de M. Mitterrand, *mais ils doivent souligner qu'aucune décision technique n'est jamais neutre et qu'il faut donc la justifier par ses conséquences politiques. Si nous agissons ainsi, nous trouverons de bons interlocuteurs chez les hauts fonctionnaires.* »

Dans les cabinets ministériels, les militants socialistes demeurent aux aussi dans l'expectative, plus préoccupés, pour le moment, de se couler dans le moule de l'appareil d'Etat que de transformer celui-ci. Les tâtonnements des premiers jours sont oubliés. « *Les choses se passent mieux que nous ne l'avions craint*, raconte un conseiller du premier ministre. *Nous étions des amateurs, et quand Giscard avait dit à Mitterrand, au cours de leur face à face télévisé du 5 mai* : « Vous gérez le » ministère de la parole ! », *je m'étais dit : tiens, c'est vrai, à part quelques-uns, la plupart d'entre nous n'ont rien fait, en tout cas, n'ont pas fait leurs preuves. Mais nos réflexes militants ont joué. Nous avions, en fait, une grande expérience de l'entraînement au sol et quand il a fallu sauter dans la réalité nous avons bien manœuvré le parachute. Maintenant, nous constatons qu'il est plus facile d'administrer qu'on ne le dit et si l'on nous reproche d'avoir un gouvernement qui parle souvent, nous pouvons répondre que c'est aussi un gouvernement qui agit beaucoup.* »

« Le programme du parti, ce n'est pas l'Évangile »

Cet apprentissage s'accompagne, généralement d'une prise de conscience de la difficulté d'agir rapidement. « *Quand nous étions dans l'opposition, les choses étaient simples*, dit le même conseiller. *Il y avait le Bien et le Mal. Nous n'étions pas dupes, mais la réalité est encore plus grisâtre qu'on ne l'imaginait.* » Et cette prise de conscience aboutit, presque naturellement, à relativiser, au nom du réalisme, les positions et propositions maximalistes adoptées antérieurement par le P.S. Ainsi un proche conseiller de M. Mitterrand note-t-il : « *Le programme du parti, ce n'est pas l'Evangile : il faut rester fidèle aux principes mais les modalités du changement doivent être débattues.* »

L'opportunité de cette nuance figurera au cœur du prochain congrès national du P.S. Dès la prochaine session parlementaire, toutefois, l'attitude des députés socialistes indiquera si le gouvernement court le risque de se heurter à un troisième front qui, celui-là, serait interne.

ALAIN ROLLAT.

LES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Defferre indique qu'un projet de loi traitera du cumul des mandats de parlementaire et de conseiller régional

Réunie sous la présidence de M. Raymond Forni, la commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 3 septembre, les titres III et IV du projet de loi sur la décentralisation. Plusieurs députés MM. Ducoloné (P.C.), Messmer (R.P.R.), Millon (U.D.F.), d'Ornano (U.D.F.) et Séguin (R.P.R.) ont souhaité l'organisation d'une nouvelle discussion générale en séance publique.

M. Forni a indiqué qu'à défaut de cette discussion la possibilité *de permettre des interventions* de portée générale est à envisager. La commission a ensuite entendu M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui a présenté les amendements que le gouvernement déposera sur le titre III relatif aux régions *et sur lesquels le conseil des ministres* avait été consulté (*le Monde* du 4 septembre).

M. Defferre a également annoncé le dépôt d'un amendement concernant la rémunération que les collectivités locales attribuent à des agents de l'Etat. Une distinction serait établie entre les *services que ces agents rendent* à des collectivités locales dans l'exercice de leurs fonctions et qui ne pourraient plus être rémunérés directement par ces collectivités et les services que ces agents fournissent en dehors de leurs heures de travail et pour lesquels une rémunération directe resterait possible.

En réponse à une question de M. Olivier Guichard (R.P.R.), M. Defferre a précisé que la répartition par le président du conseil régional des aides au développement régional portera sur les crédits d'Etat actuellement répartis par le préfet de région. Il a d'autre part indiqué que le cumul des mandats de député ou de sénateur et de conseiller régional fera l'objet d'un projet de *loi, que la région* d'Ile-de-France sera soumise au droit commun (notamment pour le mode de désignation des conseillers régionaux), et que le commissaire régional de la République sera également le représentant de l'Etat dans le département chef-lieu. Le ministre s'est déclaré favorable à la *suppression* du plafonnement des ressources fiscales des régions.

Rapporteur du texte, M. Alain *Richard (P.S.) s'est* montré favorable à une extension immédiate des compétences régionales en matière de planification. Après M. Floch (P.S.), qui a estimé nécessaire de conserver les dispositions législatives actuelles permettant de modifier les limites régionales, M. Emmanuel Aubert (R.P.R.) a estimé que, à partir du moment où les régions deviendraient des collectivités territoriales, l'accord de la population pour faire partie d'une région était indispensable.

M. AUROUX SUGGÈRE UNE INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, réunie *jeudi matin 3 septembre sous la* présidence de M. Claude Evin (P.S.), a entendu M. Jean Auroux, ministre du travail.

A propos de l'emploi, M. Auroux a indiqué que, pour obtenir une prolongation du contrat de travail et faciliter la recherche de solutions aux problèmes des entreprises en difficulté, la possibilité a été ouverte de porter de quatre cents à six cents heures par an la durée du chômage partiel *indemnisé*. Evoquant les droits sociaux des travailleurs, M. Auroux a suggéré qu'une initiation au droit du travail soit inscrite dans les programmes scolaires.

Il a assuré que, par le biais d'une obligation de négocier dans un délai de deux ans, devrait disparaître la situation actuelle des trois *millions de salariés* qui n'est pas régie par une convention collective et il a noté que nombre de ces conventions n'ont pas été actualisées depuis dix ans.

En réponse aux parlementaires, M. Auroux a rappelé son hostilité à la création d'un service public permanent du travail intérimaire, financièrement incompatible, a-t-il dit, avec la structure actuelle de l'A.N.P.E. Il a souligné que « *l'obligation de négociations* » *doit porter sur* les salaires et la durée du travail. Le ministre a indiqué qu'un projet de loi, concernant aussi bien les hommes que les femmes, est préparé pour concilier l'activité professionnelle et la vie familiale.

La direction du P.C.F. approuve et confirme les sanctions prises contre douze des fondateurs de « Rencontres communistes »

Le 29 juin, les comités fédéraux de Paris et des Hauts-de-Seine du parti communiste avaient décidé d'écarter douze militants membres du collectif fondateur de « Rencontres communistes », « centre d'initiative pour la réflexion, la recherche et le débat », dont le président est M. Henri Fiszbin, conseiller de Paris (*le Monde* du 1er juillet 1981).

Rencontres communistes hebdo indique dans son numéro du 4 septembre que les recours de M. Fiszbin et de ses onze amis présentés le 2 juillet ont été rejetés en date du 3 août par M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F.

L'hebdomadaire, qui souligne « *la célérité remarquable* » de la décision, publie la lettre adressée par M. Plissonnier à chacun des douze intéressés, et dans laquelle on peut lire notamment :

« *La commission* [centrale de contrôle politique] *a confronté ton recours aux faits graves qui motivent la décision du comité fédéral : la constitution d'une organisation parallèle du parti avec ses propres instances, son siège, des permanents, un journal, des fichiers de communistes, un système de relation avec la presse, la radio, la télévision. Et maintenant, l'organisation de réunions politiques qui mettent en cause la politique du parti.* »

Après avoir rappelé les principes de « *l'acceptation volontaire des règles du fonctionnement démocratique du parti* », de l'obligatoire « *application commune des décisions de la majorité* » et de l'interdiction de participer à une « *activité de tendance ou de fraction* », M. Plissonnier conclut :

« *Sur la base de l'examen des faits, le comité central considère avec le comité fédéral de Paris que la poursuite de ton activité, totalement opposée aux règles de la vie démocratique du parti, est inacceptable.* »

L'hebdomadaire publie également les lettres de deux des douze militants dont les recours ont été rejetés.

S'adressant à M. Plissonnier, en date du 20 août, M. Claude Detraz, membre du conseil de rédaction de l'hebdomadaire *Revolution*, président du groupe communiste du conseil municipal d'Orsay, n'accepte pas le « mauvais procès » qui lui est fait, juge « *sans fondement* » des « *accusations formulées en des termes qui évoquent le complot* » et ajoute notamment : « *Le comité central s'oriente-t-il vers une sanction plus grave, l'exclusion du parti ? Le contenu de la lettre du comité central m'oblige à poser la question. Il me paraîtrait désastreux de s'engager dans une telle direction.*

Pour sa part, M. Louis Régulier, ancien conseiller de Paris qui avait été jusqu'en 1980 membre du secrétariat de la fédération de Paris du P.C.F., a notamment écrit le 25 août aux dirigeants de son parti :

« *Entre le 2 juillet, date de ma demande en recours, et le 3 août, date de la lettre du camarade Gaston Plissonnier, il n'y a pas eu de réunion du comité central.*

» *Or les statuts sont très clairs : l'article 42 précise que « la commission centrale de contrôle politique soumet ses propositions au comité central, qui décide ». Le texte est formel, c'est le comité central, en tant qu'organisme de direction, qui doit décider. Aucune autre instance ne peut se substituer à lui. Il n'est pas non plus possible de remplacer par une consultation individuelle de ses membres la décision qui doit être prise collectivement.* »

Selon un sondage « l'Express-Louis Harris » 45 % DES FRANÇAIS JUGENT PLUTOT POSITIF ET 28 % PLUTOT NÉGATIF LE BILAN DE L'ACTION DE M. MITTERRAND

L'Express publie un sondage, réalisé du 21 au 27 août, par Louis Harris, auprès d'un échantillon de mille personnes en âge de voter. D'après cette enquête, 45 % des Français considèrent que le *bilan de l'action de M. François* Mitterrand depuis son élection est plutôt positif, 28 % le jugent plutôt négatif et 27 % se déclarent sans opinion. (Sur le même sujet, l'IFOP avait enregistré 45 % d'opinions positives et 30 % de négatives dans le cadre d'une enquête publiée par *le Point* (*le Monde* du 1er septembre) ; et l'IFRES pour *le Journal du dimanche* (*le Monde* du 18 août) avait recueilli 44 % de réponses positives et 35 % de négatives.)

Pour 37 %, les personnes interrogées estiment que le gouvernement « *est allé juste comme il faut* » dans « *la mise en place de ses conceptions socialistes* », 28 % qu'il « *n'est pas allé assez loin* » et 12 % qu'il « *est allé trop loin* ».

Pour 54 %, la politique américaine des taux d'intérêt est à l'origine de la faiblesse du franc ; pour 19 %, c'est l'arrivée de la gauche au pouvoir, et pour 12 % c'est l'héritage du gouvernement de M. Barre. 70 % assurent que les difficultés pour le nouveau pouvoir viennent de la crise économique mondiale ; 34 % les attribuent à la politique de M. Reagan, 22 % au C.N.P.F. et aux patrons, 17 % à la C.G.T. et au P.C.F. (Le total des réponses est supérieur à cent en raison de la possibilité de réponses multiples).

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU P.S.

Des commissions spécialisées prépareront les décisions du groupe socialiste

Les deux journées parlementaires du groupe socialiste de l'*Assemblée nationale se sont* achevées, jeudi 3 septembre, par l'audition, de MM. Laurent Fabius, ministre du budget, et Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie. A cette occasion, M. Fabius a mis l'accent sur l'augmentation des crédits alloués à la culture et à la recherche et a souligné l'innovation que constitue la création d'un impôt sur les grandes fortunes, lequel ouvrira le chapitre des recettes dans le prochain budget, devant les dispositions concernant l'impôt sur le revenu.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a expliqué, au terme des travaux que en raison du nombre de députés socialistes (deux cent soixante-cinq et vingt apparentés), il avait fallu l'organiser d'une manière nouvelle. Ainsi des commissions spécialisées, auxquelles participeront des sénateurs et des responsables du P.S., seront constituées sur chaque sujet important. Après celles qui réfléchiront sur les nationalisations et sur l'énergie (*le Monde* du 4 septembre) une commission, présidée par M. Maurice Pourchon, député du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne, a été créée pour suivre les questions relatives à la décentralisation. Ces commissions, dont la prochaine pourrait se saisir les droits des femmes, seront chargées de préparer les décisions du groupe.

M. Joxe a rappelé que la discipline de vote ne peut être fondée — comme dans le parti — que sur un débat démocratique très large. De même a-t-il expliqué, les amendements ne peuvent être présentés à titre individuel. La discipline de vote va de pair avec la « *discipline d'amendement* », a-t-il indiqué. Le président du groupe a souligné « *la grande avidité* » de ses collègues en matière d'informations, sur les décisions du gouvernement, mais aussi sur les projets, les échéances et les calendriers de ce dernier.

● « *La Gazette du Parlement* », hebdomadaire d'informations parlementaires, vient de publier un numéro spécial, le « *trombinoscope* » de l'Assemblée nationale et du gouvernement, composé de quelque sept cents photographies et biographies des membres du gouvernement et de leur cabinet et des députés. Ce numéro spécial est en vente dans tous les kiosques au prix de 30 francs.

Au ministère de l'intérieur

M. RENÉ BARRE DIRECTEUR DU SERVICE DES VOYAGES OFFICIELS

M. René Barre, inspecteur général de la police nationale, vient d'être nommé directeur du service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités, au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Jean Clerc nommé à l'inspection générale des services de la police nationale (I.G.S.P.N.).

[Né le 8 avril 1924 à Saint-Nicolas (Pas-de-Calais), M. René Barre est entré à la préfecture de police de Paris le 25 décembre 1949, avec le grade de commissaire de police. Il est ensuite sous-directeur du service des voyages officiels, dont il prend aujourd'hui la direction, après avoir été, depuis 1979, inspecteur général à l'Inspection générale des services de la police nationale. M. Jean Clerc, auquel il succède, est né le 20 juillet 1929 à Clairefontaine-en-Yvelines. Il est entré à la préfecture de police le 21 décembre 1954 et a effectué la plus grande partie de sa carrière au service des renseignements généraux, avant de prendre la direction du service des voyages officiels.]

● *M. François Mitterrand* se rendra en visite privée dans le département de l'Aude, à l'automne. M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, a annoncé ce voyage présidentiel, jeudi 3 septembre, à Carcassonne. Il a précisé qu'une partie de la visite de M. Mitterrand pourrait prendre un caractère plus officiel avec, notamment, une réception au conseil général de l'Aude et une rencontre avec la presse.

● *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, député socialiste de l'Isère, estime, dans *Sud-Ouest* du 4 septembre, que « *le groupe parlementaire* [socialiste] *a pour mission de contrôler l'action gouvernementale selon les options du président de la République et du premier ministre* ». « *Il lui revient*, ajoute-t-il, *d'assurer en liaison avec la direction du parti socialiste, la défense théorique de la politique du gouvernement.* »

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL
AGENT demeco
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris 208 10-30

Etudes en SUISSE
littéraires,
scientifiques et commerciales
Baccalauréat (séries A, B, C, D)
Baccalauréats suisses. Admission dès 10 ans. Internat et externat.
Ambiance calme et studieuse.
Excellents résultats.
école lémania lausanne
3, ch. de Préville, Tél. 19-41/21/20 15 01, Télex 26800

Le Monde

culture

Un entretien avec M. Jack Lang

(Suite de la première page.)

Songez par exemple qu'un grand spécialiste en charge d'un musée gagne environ 7 000 francs par mois. S'il est nommé à Beaubourg ou à Orsay, on lui versera royalement une indemnité de 1 000 francs. L'état squelettique de l'encadrement est une perpétuelle surprise, à commencer par celui des directions régionales. Alors le bénévolat supplée, et la passion militante de certains fonctionnaires. J'admire leur dévouement, mais nous ne pouvons plus accepter cette situation. Croyez-moi, quand l'objectif du 1 % pour la culture aura été atteint, le ministère ne croulera pas sous l'or. Il y a tant d'injustices à réparer. Mais le ministre de la culture ne se sent pas seul dans le gouvernement de Pierre Mauroy composé d'hommes et de femmes de culture, qui perçoivent l'importance de l'enjeu. Aussi le budget de la culture est le seul avec le budget de la recherche à bénéficier d'une priorité... Quelle différence avec le passé !

— Vous estimez vos prédécesseurs responsables de cette situation ?

— Je pense, je dois penser, que le ministre de la culture ne succède à *personne. Nous avons*, c'est vrai, un héritage à assumer, à transmuer. Nous avons surtout à *concevoir une politique inédite*, qui ne soit pas celle d'un jour, ni celle d'un ministre, ni même d'un *gouvernement*. Elle doit être pour le moins celle d'un septennat.

— Dans les domaines de la culture, ce sont jusqu'à présent surtout les hommes de gauche qui se sont exprimés. Y aurait-il deux cultures : une de gauche et une de droite ?

— Plusieurs frontières existent entre gauche et droite et en chacun de nous. On ne vit pas impunément vingt ans durant sous le règne de l'idéologie marchande. Le changement doit modifier l'ensemble de la société, et pas seulement l'administration des Beaux-Arts. Une nouvelle morale est à inventer. Quand Gaston Defferre condamne les rationades policières, il veut transformer l'image de la police, il accomplit un acte culturel. Quand Claude Cheysson restaure l'amitié entre l'Algérie et la France, réprouve l'occupation de la Namibie, refuse de livrer des armes à l'Afrique du Sud, noue d'autres rapports avec le tiers-monde, il accomplit — lui aussi une série d'actes culturels de première importance. Quand Robert Badinter précipite aux oubliettes la Cour de sûreté de l'Etat, propose l'abolition de la peine de mort il redonne à notre société sa dignité. Malheureusement, les médias n'ont pas su faire place à cette nouvelle éthique. Une politique, ce n'est pas seulement une addition de mesures techniques, c'est d'abord une idée de l'homme.

» Le pouvoir politique a changé, pas celui de la parole. Elle demeure réservée — selon la formule de Poirot-Delpech — aux seuls titulaires de « la carte bleue de la notoriété ». La « société parolière » parisienne juge et tranche de tout, impose sa loi à la France entière, prive parfois de leur fulgurance, les gestes du gouvernement.

L'idéologie de gauche

— Selon vous, la chasse aux sorcières ne serait pas poussée assez loin ?

— Une chasse aux sorcières ! Les serviteurs les plus dociles du régime d'hier ne sont pas les moins ardents à pousser des cris de putois. Ils se dressent aujourd'hui, drapés de blanc, purs et sans taches, et clament leur indignation. Chasse aux sorcières, quelle tartufferie ! Observez le sort des anciens responsables : M. Contamine, condamné au subalterne emploi de conseiller maître à la Cour des comptes ; Mme Baudrier, condamnée à la médiocre mission d'ambassadeur de France à l'UNESCO ; M. Ulrich, condamné à l'infâmante tâche de conseiller d'Etat. Vraiment, le couperet tombe dru...

— Vous souhaiteriez que la télévision et la radio accordent une place plus importante à l'idéologie de gauche ?

— N'oublions pas l'expérience d'Allende au Chili, étranglé par les médias avant d'être assassiné en septembre 1973 par les militaires. Je ne veux pas dramatiser, les circonstances ne sont pas analogues, la situation politique d'Allende était fragile, celle de François Mitterrand ne l'est pas. Il serait aujourd'hui triomphalement réélu. Nous avons lutté pour l'autonomie des médias — et nous l'établirons — et pour l'indépendance à l'égard des pouvoirs financiers que l'on aurait trop tendance à négliger. Mais prenons garde à la théologie abstraite de l'indépendance. Aurions-nous abattu le capitalisme louis-philippard pour laisser s'instaurer une féodalité, des citadelles jouissant de l'extraterritorialité ? La liberté, oui. Mais au seul bénéfice de sociétés de télévision et de radio où seraient représentées toutes les sensibilités nationales *et non* au profit des fiefs et places fortes occupés aujourd'hui encore par la droite et les intérêts privés.

— Les compétences du ministère de la culture s'étendent-elles à ce point à la télévision et à la radio ?

— La commission Moinot proposera *librement ses solutions*. Ensuite, le gouvernement délibérera, et le Parlement tranchera. La voix du ministre de la culture doit se faire entendre tout au long de ce processus, celle aussi des hommes de culture. Mes vœux se résument en une idée simple : la télévision et la radio ne sont pas la propriété des bureaux de Cognacq-Jay et du quai Kennedy. Elles appartiennent à tous, à toutes les classes sociales et d'abord aux travailleurs, aux paysans, aux créateurs, à l'ensemble de la communauté artistique. Pas seulement aux hommes de télévision et de radio.

— Ce qui veut dire ?

— Premièrement, une décentralisation radicale. L'important n'est pas de savoir si une superpuissance est dépendante ou non du gouvernement, puisqu'elle reste une super-puissance. Dans son discours à l'UNESCO, le 19 mars, François Mitterrand imaginait qu'à l'exemple de l'Allemagne fédérale, les programmes nationaux ne soient plus fabriqués uniquement à Paris, mais conçus et produits par les chaînes régionales. Tel soir, Bordeaux s'adresserait à la France, tel autre soir ce serait Strasbourg ou Lyon. L'Ile-de-France assumerait un rôle proportionnel à son importance. La présence accrue de journalistes, de techniciens, d'artistes, dans les provinces, épaulerait le mouvement de décentralisation culturelle. Il y aurait entre les régions, dialogue et émulation. Je n'ignore pas les obstacles techniques et humains qui se présenteraient, mais pourquoi la télévision et la radio échapperaient-elles à la redistribution du pouvoir ?

» On redistribue le pouvoir administratif, on redistribuera le pouvoir économique. Pourquoi pas le pouvoir intellectuel ? Les hommes de théâtre, les musiciens, les professeurs ont depuis longtemps montré que l'on pouvait vivre, travailler, créer hors de Paris. Entendez-moi bien : j'aime passionnément la télévision et la radio. J'admire le talent de certains réalisateurs et producteurs. Mais je crois que seule une déconcentration audacieuse donnera un nouveau souffle aux médias. La garantie des garanties de la liberté d'expression passe par la multiplication des contre-pouvoirs culturels à travers la France tout entière.

— Quelles relations souhaitez-vous entre les sociétés de télévision ou de radio, et le ministère de la culture ?

— Elles découlent logiquement du postulat « la nation est propriétaire des sociétés ». Autonomie des chaînes, oui, mais à condition que des obligations culturelles claires et précises soient inscrites dans la charte de l'audiovisuel.

— Pouvez-vous donner des exemples ?

— Pierre Desraupes montre le chemin quand il met en place un conseil dont la majorité des sièges sera attribuée à des créateurs extérieurs à la télévision... D'autre part, peut-on accepter que les chaînes bénéficient d'une liberté absolue dans la programmation cinématographique ? Est-ce que les dirigeants des sociétés peuvent conduire une politique du cinéma contraire à celle décidée par le gouvernement et le Parlement ? En juin 1979, la commission des ententes déclarait la télévision coupable d'« abus de position dominante... au préjudice de la production cinématographique et de la création spécifique à la télévision ». La future loi doit remédier à cette anomalie.

— Comment ?

— Les revendications sont connues et légitimes : rémunération plus équitable des droits de diffusion, hausse substantielle de la cotisation au fonds de soutien, programmation de courts métrages, de films encore « maudits ». Un équilibre est à trouver. La situation est gravement inégalitaire. On tue le cinéma par le cinéma en diffusant à bas prix des films dont la production est chère. Les téléspectateurs doivent participer au financement de l'industrie cinématographique par l'intermédiaire des chaînes, par l'augmentation substantielle du coût de passage à l'antenne. »

» Sonnez aussi que sur 235 films étrangers diffusés en 1980, 195 sont américains, 30 sont européens, et pour le reste du monde on en compte 10. Voilà la vision de la planète offerte aux millions de téléspectateurs. Croyez-vous que le gouvernement et le Parlement puissent admettre cette caricature au moment où s'engage un nouveau dialogue Nord-Sud ? Décidément non, il ne peut pas y avoir deux politiques culturelles contradictoires... Pourquoi le pays consentirait-il un effort financier au bénéfice du ministère de la culture, si, dans le même temps, cet effort n'est pas soutenu par les médias ? Les changements à apporter sont immenses.

Pas de chaîne culturelle

— Vous pensez à une chaîne culturelle ?

— Je n'y suis pas favorable et pas davantage Georges Fillioud. Aux Etats-Unis et au Japon, une telle chaîne représente un refuge contre la médiocrité des réseaux publicitaires. Nous avons d'autres ambitions. Je précise : je ne suis pas opposé à l'art américain, mais à une excessive pénétration de nos écrans, de nos musées. Les responsables culturels provincialisés au pire sens du terme n'avaient pas prêté une attention suffisante à l'essor artistique américain. Pour rattraper le retard, ils en ont « rajouté » et ont noué des rapports de dépendance sans réciprocité.

— Est-ce que vous envisagez de collaborer avec d'autres ministères ?

— Plusieurs projets annoncés par François Mitterrand au cours de la campagne électorale exigeront des regroupements et une coordination. La grande question demeure nos relations avec l'éducation nationale, auxquelles, pour l'instant, nous n'avons pas trouvé de solution administrative. L'éducation artistique est entravée par une législation inextricable. Nous sommes chargés et de l'initiation aux arts et des niveaux supérieurs. Entre les deux, l'école n'intervient pas. De la même manière, les professeurs de musique et de dessin dans les lycées n'ont aucun contact avec nous. Pourquoi ? C'est incohérent et contradictoire. L'engagement a été pris d'une loi qui unifierait l'ensemble des formations artistiques, de la *création d'une école européenne* du cinéma et de l'image, et le développement de la langue française hors des frontières demande une profonde transformation des institutions.

— Quelles sont vos priorités ?

— J'ai trop entendu dans les précédents gouvernements énoncer de prétendues priorités pour ne pas me méfier. Ne rien sacrifier à rien est la seule priorité.

— Quels sont alors vos objectifs ?

— Premier objectif : vingt-deux ans après sa naissance, ce ministère doit enfin accéder à l'âge adulte, être un ministère à part entière, doté d'un vrai budget, d'une vraie administration. Vous n'imaginez pas le degré de son délabrement : hémorragie de 40 % des administrateurs civils, sans espoir et sans perspective, anémie des équipes régionales, sous-équipement de son administration centrale... Je veux que ce ministère s'épanouisse, qu'il abuse de son prestige — car, paradoxalement, il est prestigieux autant que misérable. — qu'il contamine l'Etat, l'ensemble du pays. Déjà son domaine s'est étendu par le rattachement de la Bibliothèque nationale, la récupération de sa compétence sur les abords des monuments historiques. Dans le futur, la Bibliothèque nationale doit être à la disposition non plus seulement des chercheurs, mais de toutes les bibliothèques, donc du public dans son ensemble. La culture retrouve sa place : Michel Rocard en fait l'une des têtes de chapitre du plan intérimaire de deux ans.

» Deuxième objectif : le ministère doit affirmer sa volonté et sa présence, et, plus qu'une administration, devenir une mission. Son originalité est de ne pas se borner à l'exercice pur et simple de ses strictes compétences. Voyez nos premières mesures, elles les débordent : ainsi les naturalisations, à la demande de François Mitterrand, de Milan Kundera et de Julio Cortazar, ou la loi sur le prix du livre.

L'aire culturelle latine

— Vous vous êtes substitué au ministre de l'économie en négociant sur le prix du livre. Agirez-vous de la même manière avec le secteur privé ?

— Les discussions ont été conduites en accord avec Jacques Delors et avec le ministre de la consommation, Catherine Lalumière. Secteur par secteur : disque, imprimerie, métiers d'art, mode, diffusion des livres... nous négocierons avec les industries culturelles. Il n'y aura pas d'un côté l'administration aux mains propres et de l'autre les activités culturelles privées, abandonnées à elles-mêmes. Je ne crains pas de me salir les mains, de faire prévaloir l'intérêt public et d'apporter aide et soutien aux entreprises qui accepteront une restructuration ou participeront à notre effort.

— Votre ministère sera-t-il aussi actif à l'égard de l'étranger ?

— Avec Claude Cheysson, nous travaillons évidemment la main dans la main. Le ministre des relations extérieures découvre, lors de ses déplacements, l'ampleur de la tâche à réaliser. Le moment est venu de redéployer nos relations culturelles vers des pays naguère abandonnés. La France doit se tourner davantage vers les nations du Sud et ses alliés culturels naturels. Ainsi appartient-elle à l'aire méditerranéenne et latine, dont l'étendue est sans frontières. De l'Asie à l'Amérique latine et à l'Afrique, six cents millions d'habitants. Ce bloc culturel est une donnée. »

» D'ores et déjà, Gabriel Garcia Marquez préside, à ma demande, un groupe de réflexion sur la création d'un futur rassemblement des peuples d'expression latine. François Mitterrand s'exprimera sans doute sur ce sujet lors de son voyage à Mexico en octobre.

» De même, la création d'un espace méditerranéen est à l'ordre du jour. Un conseil des peuples méditerranéens sera formé et organisera lui-même une série d'échanges, de rencontres et d'événements importants.

— Faut-il séparer l'art de recherche et l'art populaire ?

— Comment répondre à cette question en se situant sur le seul plan de l'art ? La France est divisée en classes sociales, c'est une réalité. Il y a des exploiteurs et des exploités, des riches et des pauvres, des instruits et des non-instruits. Ce n'est pas en quelques mois que le gouvernement atténuera les inégalités. Nous voulons profondément changer la situation sociale. Le débat entre les tenants d'un art populaire et les partisans d'un art élitaire est dépourvu de sens, si l'on ne garde pas présente à l'esprit cette vérité que la droite a cherchée si longtemps à dissimuler : la France est l'un des pays les plus inégalitaires d'Europe. Il n'appartient donc pas aux seuls hommes de culture ni au seul ministère de la culture d'y remédier.

» Simplement, je crois que ces hommes peuvent tracer certaines pistes. Prenons l'exemple du théâtre — on pourrait prendre celui de la musique, de la danse ou des arts plastiques. Je souhaite que les créateurs retrouvent — si elle les a quittés — l'idée simple et saine de Jeanne Laurent (1) sur laquelle reposait la décentralisation : la présence permanente, dans chaque ville ou dans chaque région, d'une compagnie de comédiens animée par l'esprit de service public. D'année en année, cette politique s'est effilochée.

Le ministère n'est pas un « firoir-caisse »

— Parce qu'elle s'est sclérosée et ne correspond plus à la réalité sociologique ?

— Ne confondons pas encroûtement et enracinement. Je dirais simplement que les ministères de la culture, privés de convictions et de volonté, avaient perdu toute morale et, par là même, démoralisé les hommes de théâtre. Et, si vous me permettez ce jeu de mots : sans morale, pas de moral.

» Les hommes de théâtre se sont sentis abandonnés et marginalisés, contraints de se livrer à la course au succès de presse, aux coups d'éclat permanents, oubliant parfois leur mission : vivre en symbiose avec une région, inscrire leur action dans la vie d'une cité, faire aimer le théâtre à des publics. Les hommes sont ce qu'ils sont, et ce qu'un système en fait. Sous le couvert de la décentralisation, une centralisation intellectuelle s'est, à nouveau, organisée. Au fond, le ministère de la culture était tenu pour un simple tiroir-caisse, et souvent presque vide. On n'y parlait plus ni d'art ni de culture, on lui disait simplement « Combien me donnez-vous ? », sans jamais nouer un dialogue avec lui. Et pour cause : il était ressenti comme l'ennemi.

» Ainsi, petit à petit, a-t-on oublié les trois partenaires de la vie théâtrale : les comédiens, les auteurs, le public. Et la création a diminué au bénéfice d'appareils technico-administratifs. Il est temps de réentendre le message de Jeanne Laurent. Au moment où l'Etat s'apprête à consentir un effort financier, il serait paradoxal de ne pas restaurer la notion de service public dans la décentralisation théâtrale, de ne pas réhabiliter la part civique et éducative de l'art théâtral. Qu'on se rassure : aucun modèle unique ne sera imposé. La place sera faite au foisonnement des expériences et à la multiplication des initiatives autogérées.

— La décentralisation théâtrale deviendrait donc un palliatif des insuffisances de l'éducation nationale ?

— La décentralisation culturelle connaîtra un nouveau départ. La semaine prochaine, je présenterai aux Assemblées, dans le cadre de la loi Defferre, un projet de dotation régionale, ville par ville, *département par département*, région par région ; nous conclurons des conventions de développement culturel. Nous voudrions surtout que d'autres voix se fassent entendre. Et d'abord celle des travailleurs. Pour la première fois, les confédérations syndicales nationales ont franchi les portes de la rue de Valois. Et je souhaite que, à travers la France entière, les travailleurs, les paysans, les militants de la culture populaire, aient leur mot à dire pour l'élaboration de ces conventions. Chaque région sera *le siège d'états généraux* de la culture. Chacun y apportera sa pierre : les inventeurs, « les flamboyants et les hommes du lointain », comme disait Octavio Paz.

— Quand annoncerez-vous vos premières décisions ?

— Au fur et à mesure de notre travail et selon ce premier calendrier : à la fin du mois de septembre, la politique du patrimoine et la politique du théâtre ; en octobre, les premières mesures en faveur du cinéma et la présentation du budget de l'Etat ; en novembre, la politique des arts plastiques ; en décembre, la politique de la musique. Simultanément, des décisions ponctuelles seront prises : l'Opéra, la réforme de la Bibliothèque nationale. Croyez-moi, les dossiers ne manquent pas : de la réforme des musées à la politique de la commande publique, de la modernisation de la Cinémathèque à la création d'un fonds d'incitation à la création plastique, de la politique de création industrielle à la réforme des droits d'auteurs.

» Dans le même temps, des projets à plus long terme prendront forme : la tenue à Paris en 1989 de la future Exposition universelle, qui sera dédiée aux droits de l'homme et à la liberté des peuples ; l'édification de la Cité musicale de La Villette ; l'accélération et l'infléchissement des travaux du musée d'Orsay ; la célébration internationale du bicentenaire de la Révolution française ; l'aménagement de la Défense ; la création d'une Maison des cultures du monde ; l'organisation d'assises internationales sur la culture populaire...

Au-delà de tel ou tel projet concret, c'est l'ensemble de notre civilisation qui mérite d'être rajeunie et revivifiée. Ce sera l'œuvre non pas du seul ministère de la culture, mais de tous. Aux hommes de culture d'ouvrir la voie, de participer au mouvement de la vie, et de s'engager dans ce combat. En tête du journal de Chaillot, Antoine Vitez reproduit une belle phrase de Schiller — écrite en 1798, lors de la réouverture du Théâtre de Weimar en pleine Révolution française : « *L'art, sur sa scène d'ombres, a le droit, lui aussi, de tenter un vol plus haut, oui, il doit le faire s'il ne veut pas avoir honte devant la scène de la vie.* »

Propos recueillis par

FRÉDÉRIC EDELMANN
et COLETTE GODARD

(1) Qui est l'inspiratrice du T.N.P. de Jean Vilar et de la décentralisation théâtrale.

MARIGNAN PATHÉ, v.o. - HAUTEFEUILLE PATHÉ, v.o.
QUARTIER LATIN, v.o. - MAYFAIR PATHÉ, v.f. - FRANCE ÉLYSÉE, v.f.
GAUMONT HALLES, v.f. - FRANÇAIS PATHÉ, v.f. - RICHELIEU, v.f.
MONTPARNASSE 83, v.f. - GAUMONT SUD, v.f. - FAUVETTE, v.f.
GAMBETTA, v.f. - WEPLER, v.f.
et dans les meilleures salles de la périphérie

ACTUELLEMENT

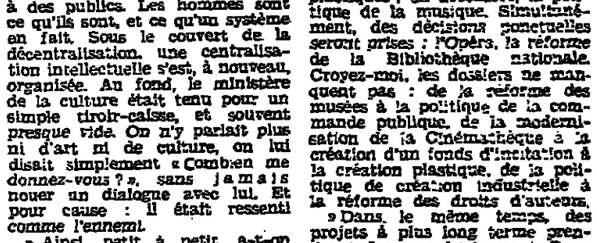

LE COLISEE • UGC BIARRITZ • GAUMONT HALLES • BERLITZ • QUINTETTE • ST-GERMAIN HUCHETTE • MONTPARNASSE PATHE
GAUMONT CONVENTION • GAUMONT GAMBETTA • VICTOR HUGO PATHE • CLICHY PATHE • PLM ST-JACQUES • ST-LAZARE PASQUIER
et dans les meilleures salles de la périphérie

PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

YES GASSER et DANIEL MESSEGUE présentent
PHILIPPE NOIRET / JEAN ROCHEFORT
LISA KREUZER
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN
d'après le roman de GUY TEISSEIRE (Editions J.C. LATTES)

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

MUSÉES

M. DOMINIQUE BOZO SUCCÈDE A M. PONTUS HULTEN

Une nouvelle étape du Centre Pompidou

Au cours d'une réception en l'honneur de M. Pontus Hulten, à l'occasion de son départ de la direction du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou, M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé qu'il avait signé le jour même, jeudi 3 septembre, la nomination de M. Dominique Bozo en tant que directeur du Musée.

Après avoir rappelé les grandes manifestations organisées par M. Hulten au cours des huit années passées à Beaubourg, M. Lang a souligné les qualités de ce « citoyen du monde », qui a su donner au Musée une audience internationale et fait de lui le second musée du monde après celui de New-York. « Au-delà de vos choix artistiques, même s'ils sont contestables; même s'ils ont été contestés, vous avez su donner un visage à l'institution que vous avez dirigée. Je vous remercie d'avoir pris parti, d'avoir su imposer vos vues, d'avoir marqué le Centre de votre personnalité », a-t-il ajouté.

M. Lang a, d'autre part, « profité » de cette circonstance pour annoncer un important accroissement des crédits d'achat, d'équipement et de fonctionnement du Centre Georges-Pompidou et la préparation de mesnres en faveur des arts plastiques. Il a ensuite brossé les grandes lignes de l'orientation nouvelle qu'il souhaitait pour le Centre, désormais adulte. « Il ne faudrait pas, a-t-il déclaré, qu'une volonté politique nationale ne se manifeste pas à travers une institution comme celle-là », en *soulignant que c'était un « souhait » et non* des « directives imposées ».

M. Hulten, qui devait être nommé en 1973 par Georges Pompidou à la tête du Centre, a passé quatre années à mettre en place le nouveau Musée d'art moderne et autant à l'animer. Il a enrichi les collections nationales par des acquisitions complémentaires, donnant au Musée d'art moderne la dimension encyclopédique qui lui manquait.

La création du centre avait défié cet ancien conservateur et animateur du Musée d'art moderne de Stockholm, amateur de Vermeer et de Tinguely. Il avait trouvé la réponse adéquate en créant, de toutes pièces, ces expositions pluridisciplinaires à thème : la grande série des Paris-New-York, Berlin, Moscou, et pour finir Paris-Paris, couvrant le *phénomène artistique* comme une totalité. Elles satisfont la curiosité en rendant compte du changement qui affecte tous les arts à un même moment, de manière à la fois plus intelligible et plus spectaculaire. Un chiffre donne la dimension de ce succès : du temps du palais de Tokyo, le Musée d'art moderne accueillait environ deux mille visiteurs par an ; au Centre Georges-Pompidou, ils sont plus d'un million à le fréquenter annuellement. Naturellement, l'action de M. Hulten n'est pas la seule cause du succès public du Centre, qui s'explique aussi, et peut-être surtout, par la singularité architecturale du bâtiment, lequel reçoit plus de sept millions de visiteurs par an.

Esprit anticonformiste, ayant un goût marqué pour le surréalisme, le dadaïsme et l'expressionnisme, M. Hulten n'a jamais, semble-t-il, cru au musée-temple de l'art, intimidant, allant du haut vers le bas, mais au musée ouvert à tous, joyeux et heureux. C'est ce qu'il avait réalisé dans ce que l'on a appelé le paradis socialiste suédois, bousculant les normes académiques. A Paris, au Centre Georges-Pompidou, il a eu les moyens, pour ainsi dire inattendus, de ses ambitions qu'il a adaptées au style parisien.

Aujourd'hui, Pontus Hulten ou pas, Paris dispose du Centre culturel Georges-Pompidou, qui fascine le monde des musées par l'ampleur de son succès. M. Jack Lang a saisi l'occasion de cette petite fête en l'honneur du Suédois, qui dit « *quitter Paris avec tristesse* », et de la nomination de son successeur, M. Bozo, qui a annoncé vouloir « *poursuivre la voie ouverte par son prédécesseur* », pour esquisser ce qu'il a appelé « *une nouvelle étape* » du Centre. Et, dès son premier budget, pour bien marquer l'importance que le gouvernement accorde au rôle de Beaubourg comme instrument de diffusion de l'art français à l'étranger et à l'intérieur, comme instrument de « *démocratisation culturelle* », le ministre a annoncé un rattrapage spectaculaire du retard accumulé dans le fonctionnement du Centre.

Ainsi les crédits d'acquisition des œuvres d'art qui, il y a quatre ans, étaient avec 8 millions de francs, jugés très importants par les autres musées du monde et permettaient au Centre d'intervenir là où bon lui semblait sur le marché de l'art, sont restés les mêmes jusqu'en 1981. Ils ont plus que doublé avec 18 millions de francs. Mais, en réalité, le musée ne fait que retrouver, avec un ajustement de 20 % par an qui comble l'augmentation du prix des œuvres d'art, le pouvoir d'achat qu'il avait il y a quatre ans.

Crédits supplémentaires

Le budget de fonctionnement passera de 165,2 millions de francs à 323,8 millions de francs, soit plus de 35 %, qui permettront notamment d'augmenter le personnel de sécurité. En clair de l'équipement fait un saut étonnant de 236 %, soit de 9,2 millions de francs à 30 millions de francs. Cet accroissement en apparence incroyable est la première conséquence des avaries de la construction. On sait que certaines parties des charpentes extérieures sont défectueuses, que la rouille menace et que la climatisation est déficiente. L'entretien de l'architecture métallique coûte cher, et repeindre la structure du Centre Beaubourg, qui commence, c'est le moins qu'on puisse dire, à connaître les premières marques de dégradation, équivaut, a dit le ministre, « *à repeindre deux fois la tour Eiffel* ». « *Mais cet accroissement de subventions n'est justifié*, a-t-il ajouté, *que si le Centre intervient comme un instrument actif d'une nouvelle politique des arts plastiques, Et ce, non seulement à Paris, mais à travers la France.* »

Cette politique tend à mettre en place un Fonds d'incitation à la création, à étendre la commande publique du 1 % aux entreprises publiques et privées ; à encourager des donations d'œuvres d'art par des dégrèvements d'impôt ; à trouver des aménagements à l'imposition du capital en ce qui concerne les œuvres d'art, afin de ne pas faire obstacle aux collections ; à doubler le budget d'achat du Fonds national d'art contemporain et à créer un Fonds d'achat pour les métiers d'art ; à étudier la possibilité de payer des droits d'auteur aux artistes lors d'une exposition publique de leurs œuvres, à l'instar des musiciens et des cinéastes.

« *Le musée doit développer sa pédagogie afin que le public nombreux qui le fréquente passe de la simple curiosité à la familiarité et même à la connaissance en profondeur des œuvres*, a encore dit M. Jack Lang ; *et, plus qu'un instrument de présentation, il doit être un « instrument d'aide à la création » pour les acquisitions et les expositions des artistes vivants non seulement à Paris, mais dans toutes les régions de France, et pour cela des fonds régionaux d'achat d'œuvres d'art seront créés en 1982.* »

Pour M. Lang, le Centre doit être le confluent des cultures régionales de France et ne pas se limiter à n'être, comme on a pu le dire par le passé, qu'une « centrale de la décentralisation ». De plus, Beaubourg doit être « *une caisse de résonance pour les cultures étrangères à la nôtre, notamment cultures des pays en voie de développement, celles des pays latins* », et ne plus se polariser sur l'art nord-américain.

JACQUES MICHEL.

[Né à Alençon en 1935, M. Dominique Bozo est conservateur du Musée national d'art moderne depuis 1969. M. Jean Leymarie alors conservateur en chef lui avait confié le réaménagement des collections nationales et plus particulièrement des *collections d'art contemporain*. Jusqu'en 1972, il assume le programme musée-graphique du Musée d'art moderne avant son transfert au Centre Pompidou et en 1973-1974 assure l'intérim de sa direction après le départ de M. Jean Leymarie. C'est en 1974 qu'il reçoit la mission de préparer le futur musée Picasso à l'hôtel Salé, aménagé par l'architecte Roland Simounet, et c'est encore à lui qu'on doit les choix faits dans la succession Picasso.

Organisateur de nombreuses expositions conçues avec rigueur et précision (Naum Gabo, Victor Brauner, Soutine, Rothko, Hajdu, Matisse ; dessins et sculptures, Henri Moore, etc.), M. Dominique Bozo a été co-directeur, avec M. William Rubin, de l'exposition « Picasso, a retrospective » à New-York en 1980.]

PETITES NOUVELLES

■ **Le clown américain Popo est mort à Oakland (California), le mercredi 2 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.**

De son vrai nom Court de Bathe, Popo était né en 1900 à Saint-Louis (Missouri). Abandonné par ses parents, il quitta sa famille adoptive à l'âge de quatorze ans pour entrer dans le monde du cirque. Dès lors, il ne cessera de voyager à travers le monde ; il parlait six langues. En 1973, sa loge portative fut exposée au musée du cirque Barnum. Depuis qu'il s'était retiré à Oakland, Popo animait un parc d'amusement pour les enfants.

■ **Dix-sept graphistes polonais de Cracovie vont exposer au Petit Musée du Bizarre à Lavilledieu (Ardèche) du 5 septembre au 20 octobre, à l'initiative de la Neue Darmstadter Sezession, en R.F.A., et avec la participation de l'association « Racines ». Ils ont été invités à séjourner une quinzaine de jours à Mirabel dans des résidences secondaires de personnes et d'artistes allemands de Darmstadt, et exposeront ultérieurement en R.F.A. les œuvres qu'ils y auront réalisées.**

■ **Les actes du colloque sur la Restauration des restaurations, organisé par la section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) à Toulouse en avril 1980, viennent d'être publiés avec l'aide de la Direction du patrimoine et de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. (ICOMOS, 4, rue de Tarenne, 75004 Paris, Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.)**

■ **Le Land de Bade-Wurtemberg vient d'acheter une sculpture de Picasso — « les Baigneuses » (bois, 1956) — pour la Galerie nationale d'art de Stuttgart. Il aurait payé 9 millions de marks (environ 21,5 millions de francs). Sans préciser la somme, le porte-parole du gouvernement régional de Stuttgart a déclaré que cette acquisition avait pu se faire grâce aux recettes de la loterie régionale du Bade-Wurtemberg.**

■ **Une comédie musicale sur la vie de John Lennon, le chanteur des Beatles assassiné à New-York en décembre 1980, a été réalisée par Bob Eaton, directeur artistique du Théâtre Everyman, et sera présentée à Liverpool à partir d'octobre.**

D'autre part, la salle des ventes londonnienne Sotheby's annonce, pour la fin de l'hiver, une vente d'objets ayant appartenu aux Beatles parmi lesquels un piano Steinway ayant appartenu à John Lennon.

■ **La première Foire des collectionneurs photo-cinéma de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), organisée par le Club Niepce-Lumière, aura lieu dans la salle des fêtes de cette ville les samedi 17 et dimanche 18 octobre. (Rens. : Club Niepce-Lumière, 35, rue de la Mare-à-l'Ane-F., 93100 Montreuil. Tél. : 287-13-41.)**

■ **Le 17e Festival international du jeune cinéma aura lieu à Hyères (Var) du 12 au 20 septembre. Le jury de la section « cinéma d'aujourd'hui », organisée par Pierre-Henri Deleau, décernera plusieurs prix. Cette section comportera également une sélection de courts métrages qui sera dotée d'un prix accordé par Antenne 2. Dans la section « *cinéma différent* », Marcel Mazé présentera une sélection de films de recherche ou de films expérimentaux en compétition. Tous les jours, le collectif « jeune cinéma » présentera une rétrospective de films. Enfin, Marguerite Duras présentera son dernier film, « Agatha », en première mondiale, hors compétition, ainsi que son dernier court métrage.**

■ **ERRATUM. — Le film américain « The Stuntman », de Richard Rush, a remporté le Grand Prix du Festival de Montréal en 1979, et non en 1980 (« le Monde » du 2 septembre). C'est « Fontamara », de l'actuel directeur de la Biennale de Venise, Carlo Lizzani, qui obtint le Grand Prix à Montréal, en 1980.**

CINÉMA

Marlène, la sirène des ruines

(Suite de la première page.)

Ces détails sont importants pour comprendre, aujourd'hui, la démarche du réalisateur, dans ce film resté célèbre, mais qu'on n'avait pas revu depuis longtemps. Billy Wilder n'avait aucune raison de s'apitoyer sur le sort des Allemands. Et il ne s'était pas montré, ne devait pas se montrer tendre par la suite, envers la société américaine.

En 1948, il continue à se méfier du nazisme. Il ne croit pas plus à la *rédemption de l'Allemagne qu'aux* bienfaits de l'occupation américaine. Dans *A foreign affair*, vainqueurs et vaincus « fraternisent » par le marché noir et les liaisons amoureuses. Les Berlinois se montrent serviles, un gosse trapu, au physique d'aryen blond sournois, s'obstine à dessiner des croix gammées jusque dans le dos de son père, avant d'aller se rééduquer en jouant au base-ball.

Au début du film, un avion plane au-dessus des (vraies) ruines berlinoises dont l'aspect tragique est escamoté par le comportement ridicule des passagers : une délégation de membres du Congrès américain *venue s'assurer de la bonne tenue* morale des troupes d'occupation. Parmi eux se trouve une femme député de l'Iowa, Phoebe Frost, célibataire un peu mûre, puritaine et guindée, bien décidée à remplir sa mission en conscience. L'ironie de Wilder s'exerce aux dépens de Jean Arthur, vedette des comédies idéalistes de Frank Capra à l'époque de Roosevelt.

Or, Phoebe, horrifiée par le laisser-aller qu'elle découvre dans le panier de crabes berlinois sous contrôle américain, ne tarde pas à débusquer Erika von Schlütow (Marlène Dietrich), ancienne nazie qui *fut la maîtresse d'un dignitaire du* régime, criminel de guerre passant pour mort et qui, au lieu d'être dans un camp de travail, chante dans une boîte de nuit tapageuse, *la Lorelei*.

Erika est protégée par son nouvel amant, le capitaine John Pringle. Une suite de quiproquos agencés comme dans un vaudeville parisien ou viennois fait que Phoebe amène Pringle (John Lund) à participer à son enquête pour confondre Erika. Il va lui jouer la comédie de l'amour afin de la détourner de ses recherches.

Connivence

Poussant là son ironie, son scepticisme jusqu'à une ambiguïté fondamentale, Billy Wilder fit jouer Erika von Schlütow par Marlène Dietrich, cette « vraie Allemande » antinazie qu'il admirait fort. Marlène commença par refuser le rôle. Mais Wilder, malin comme un singe, fit tourner un bout d'essai à une actrice médiocre, June Havoc, et le *montra à la star qui changea aussi*tôt d'avis. Elle n'eut pas à le regretter puisque *A foreign affair* fit remonter, de façon éclatante, sa cote au box-office.

La connivence entre Marlène et Billy Wilder semble évidente. Le réalisateur brouille les frontières du « bien » et du « mal » en se servant de la séduction de son interprète blonde, sophistiquée, fascinante dans ses toilettes de vamp, pour la rendre sympathique aux spectateurs. Marlène, dans ses numéros de cabaret, chante trois chansons mises en musique par Frederick Hollander (le compositeur de *l'Ange bleu*, émigré lui aussi), *Marché noir*, *Illusions* et *Dans les ruines de Berlin* qui sont comme un rappel du film de Sternberg.

Après avoir détruit le professeur Unrath, Lola-Lola aurait pu devenir Erika von Schlütow sous le nazisme. Mais il s'agit d'une comédie et Marlène, avec son intelligence aiguë, son « métier » fabuleux, porte son personnage de sirène des ruines aux limites de la parodie. Moralement, c'est Phoebe qui a raison dans ses positions intransigeantes. Mais elle déboque dans un monde sans morale où ses compatriotes font amiami avec les adversaires d'hier, au gré des circonstances. Touchée par l'amour, Phoebe échange au marché noir sa machine à écrire contre une robe du soir très osée et des chaussures assorties. Rivale sans le savoir d'Erika, la voilà, à son tour, compromise.

A quarante-sept ans, Marlène semble infiniment plus jeune (sans parler de sa beauté royale) que Jean Arthur, qui en a, alors, quarante ! Et le pauvre Pringle n'échappe aux filets de la séductrice « nazie » (confondue, vaincue, mais pas pour longtemps, à en juger par la façon dont elle exhibe ses jambes) dans une scène finale faussement morale, que pour tomber dans les griffes — encore douces — d'une parfaite représentante du matriarcat américain.

Constamment, Billy Wilder retourne les cartes d'un jeu truqué, renvoie dos à dos, à travers cette aventure, l'Allemagne post-hitlérienne et l'Amérique des hommes politiques et des militaires ? Le cynisme d'Erika humiliant Phoebe après la rafle (grotesque) à *la Lorelei* n'est, après tout, que de la lucidité. Mais aussi — et c'est ce qui fait l'insolente drôlerie du film — l'élève de Lubitsch invente des gags dignes de son maître. Les « actualités » nazies découvertes par Phoebe, où un petit homme moustachu et débile figurant Hitler baise la main d'Erika-Marlène, *et échange avec elle des confidences* à l'oreille, évoquent *To be or not to be*. La séquence où Jean Arthur, en robe du soir, ivre de champagne, chante avec les habitués de *la Lorelei* une chanson bêtasse de l'Iowa et se retrouve accrochée au plafond est une référence burlesque à *Ninotchka*.

L'humour de Billy Wilder et le charme éblouissant de Marlène, firent passer pas mal d'audaces. Dix ans plus tard, retrouvant sa vedette pour *Témoin à charge*, adaptation d'une pièce d'Agatha Christie située à Londres, l'incorrigible Wilder trouva moyen d'incorporer *un retour en arrière : Marlène* séduisait Tyrone Power en chantant et jouant de l'accordéon dans un boui-boui de l'Allemagne occupée. Et en 1961, avec *Un, deux, trois*, il exerça sa raillerie grinçante sur l'expansion économique américaine à Berlin-Ouest — et même à Berlin-Est — par le Coca-Cola, et sur la conversion au mode de vie capitaliste d'un jeune communiste allemand. Cette suite logique de *la Scandaleuse de Berlin* fut un échec commercial. Les Soviétiques venaient de faire élever le « mur de la honte » au moment de la sortie du film et cela ne prêtait pas à rire.

Enfin, ironie du sort digne de l'humour de Billy Wilder, c'est grâce aux capitaux de la Bavaria Films de Munich qu'il put réaliser *Fédora*, en 1977. « *Je suis revenu en Allemagne*, disait-il alors, *parce que c'est là que se trouve l'argent.* » Boutade cynique d'un homme qui n'avait jamais désarmé. Son seul regret fut de n'avoir pas eu Marlène Dietrich pour le rôle. Car, Fedora, dans son esprit, dans son cœur, c'était elle...

JACQUES SICLIER.

★ Action Christine et Mac-Mahon.

THÉATRE

« LE RÊVE AMÉRICAIN »

Les comédiens ont deux heures pour convaincre. C'est sans rémission. Une représentation de théâtre n'est pas un de ces paysages auxquels on finit par trouver un charme après les avoir estimés ingrats au premier abord. Voilà : d'un spectacle, on devine dès les premières minutes s'il persuadera ou non. *Il s'agit quasiment d'une règle.* Les lecteurs invétérés ou les drogués de cinéma en disent autant de l'importance positive ou négative — en tout cas décisive — du paragraphe initial ou de la scène d'ouverture.

Ce préambule en forme de lieu commun pour dire haut et clair qu'au Théâtre Présent se donne une pièce qui, démarrant sur les chapeaux de roues, prodigue une série de bonheurs peu ordinaires. Si bien que l'on pardonne sans hésiter les longueurs de la fin du parcours, *les nettes imperfections* du deuxième acte : une sorte de chapitre récapitulatif dont la nécessité semble tenir seulement au bonheur, justement, que les acteurs du Théâtre de la Jeune Lune éprouvent manifestement à reprendre leurs numéros d'introduction. Ces flash-back ne sont d'ailleurs pas le seul clin d'œil à la rhétorique du cinéma. *Le Rêve américain* est un montage sans récit linéaire ; un collage d'images doté d'une bande sonore édulcorée. En fait, la musique originale signée Scott Killian et *Kim D Sherman est interprétée* sur scène, ou derrière une toile translucide (l'écran ?).

Au générique, quatorze acteurs, car les instrumentistes prennent divers emplois. Le scénario et la mise en scène sont signés de trois noms, parmi lesquels celui de Dominique Serrand. Serrand : n'ayons pas peur de *mentionner* deux fois le patronyme, il est celui d'un comédien rare. Serrand donc. Serrand, au fil du voyage dans cette Amérique du krach de 1929, joue Uri Ogenyovitch, l'arrivant, le Hongrois immigré, *juif* et ingénieur : il a quitté Budapest dans le naïf espoir d'un Eldorado baptisé nouveau monde. Amer mirage : l'Oncle Sam ruiné crève de faim. Où plutôt il n'y a pas d'oncle du tout. L'invention que le *bougre* trimballe dans sa valise de carton-pâte ne sera pas brevetée. Son maigre pécule se volatilisera — *tant il est vrai que* l'on n'emprunte qu'aux démunis (ils sont les seuls à se laisser voler). Il est grugé, Ogenyovitch, comme les autres. A la rue. C'est la crise. La dépression, la grande : dans la blanchisserie les repasseuses, pour de moins en moins d'argent, travaillent de plus en plus. L'imprimeur petit-bourgeois ferme boutique, le cultivateur insolvable est expulsé de sa ferme. Et rien à dire puisque les files de chômeurs s'allongent.

Vous avez deviné. Mickey Mouse — seul personnage colorié au milieu de la horde grisâtre de ces pauvres hères — Walt Dysney, en somme, triomphera du communisme.

Vous ne risquez rien à aller constater de quel bois se chauffe la Jeune Lune, une compagnie composée d'Américains et de Français, et qui — accent compris — a gardé plutôt les qualités que les défauts des uns *et des autres. La troupe a créé le Rêve*, à Minneapolis. La Jeune Lune en appelle à Buster Keaton, se retourne vers Brecht sans prétention — ou avec drôlerie. Et surtout la Jeune Lune connaît *les ficelles de la commedia dell'arte*. Ne lui manque qu'un Monsieur Loyal qui « resserrerait les boulons ». Car l'invention y est.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre présent, 21 heures. Jusqu'au 15 septembre.

CORRESPONDANCE

A propos des Éditions Salabert

A la suite de notre enquête sur l'édition musicale (le Monde du 6 août), M. Albert Neuburger, ancien directeur des Editions Senart, nous envoie d'intéressantes précisions concernant les Editions Salabert :

Ce n'est pas du fonds Deiss que Salabert a acquis les éditions de travail de Cortot, mais du fonds Senart, de même que ses *Principes rationnels de la technique pianistique*, et aussi *La technique de l'archet* de Lucien Capet, la collection « Expert », etc. J'étais moi-même le P.-D.G. des Editions Senart et si, obligé de céder le fonds pendant l'occupation en tant qu'« entreprise juive », à cause des intérêts que j'y possédais, j'ai choisi Salabert, c'est en raison des relations amicales que j'entretenais avec lui au conseil d'administration de la chambre syndicale, et surtout parce qu'il s'était engagé à me confier après la guerre la direction de son département de « musique sérieuse », fonctions que j'ai exercées jusqu'en 1954.

Je voudrais aussi vous signaler ce que je crois une petite erreur concernant la date d'acquisition du fonds Deiss que vous situez en 1946. Deiss avait son siège rue Rouget-de-l'Isle, en bordure de l'hôtel Continental, qui était un Q.G. des Allemands, et Deiss avait dans son sous-sol une petite imprimerie où il imprimait, en dehors de ses éditions, des tracts de la Résistance. Cela fut découvert et Deiss fut déporté et fusillé en Allemagne. Je pense donc que ce doit être avant 1946 que Salabert a acquis le fonds Deiss.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

PRIX DU CINEMA CONTEMPORAIN CANNES 1981

Après KES et FAMILY LIFE
le nouveau film de KEN LOACH
REGARDS ET SOURIRES

THEATRE ST-GEORGES - 51, rue St-Georges (9e)

MICHELINE BOUDET PIERRE TORNADE

dans

LE CHARIMARI

de PIERRETTE BRUNO

Mise en scène René CLERMONT

Décors et costumes André LEVASSEUR

avec Bertrand PENOT - Isabelle ANDRIOLO - Patrick BRUEL

Location : 878-74-37 et agences

SAM HASKINS

Exposition de photographies à la Fnac Forum des Halles du 1er Septembre au 10 Octobre

PENTAX

CONTRESCARPE

GERARD LEBOVICI présente

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI

Un film de GUY DEBORD

Une production SIMAR FILMS

SEUL AU CINÉMA SAINT-SÉVERIN

12, rue Saint-Séverin - Mº Saint-Michel

LES SOUBRESAUTS DE LA SOCIÉTÉ JAPONAISE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

KASHIMA PARADISE

Prix Georges Sadoul 1973

Sélection Oscar Hollywood 1974

« Un film magnifiquement mis en scène. La bataille de Narita, opposant paysans expropriés et C.R.S. japonais, hampes de drapeaux contre boucliers, est un fameux moment de cinéma, dont la géométrie rappelle autant les toiles de Paolo Uccello que les morceaux de bravoure d'Eisenstein. Ce n'est pas rien. »

PIERRE AJAME. Le Nouvel Observateur.

ACTUELLEMENT

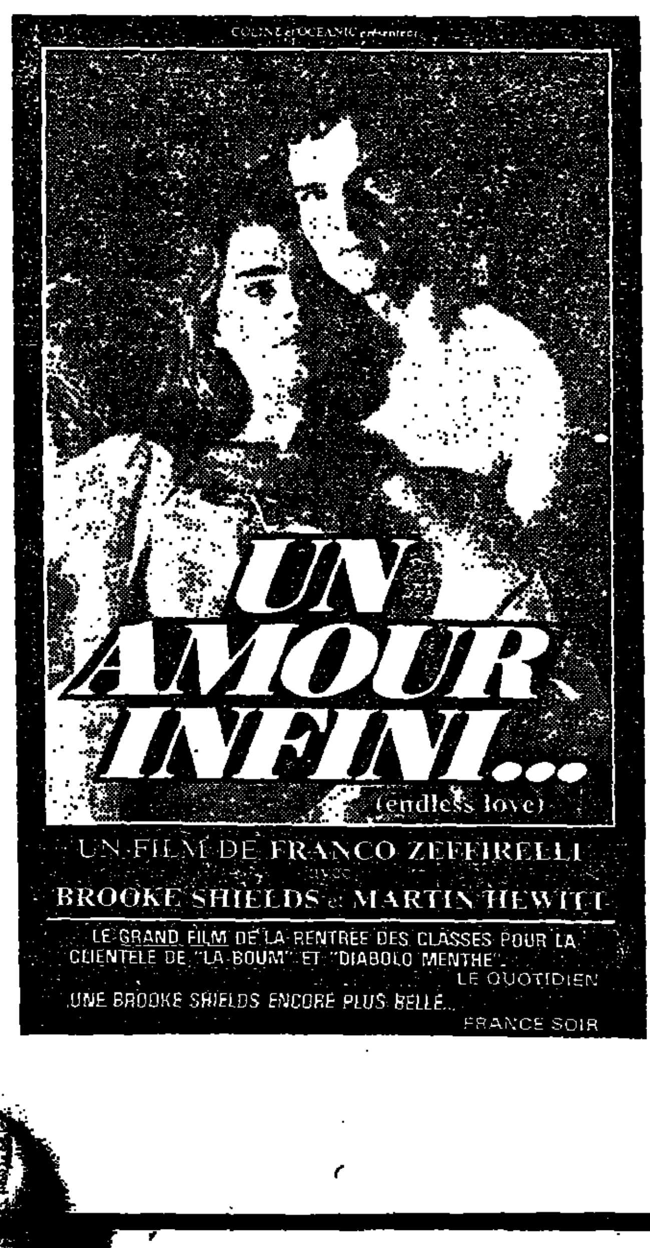

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83) 20 h. 30 la Vie parisienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Comédie-Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. Freaks Society; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D Lavanant; 21 h 45 : Tranches de vie; 23 h. Racontez-moi votre enfance.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka; 22 h. 15 Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge, 20 h. 30 Douce; 22 h 15 : Un oiseau dans le plafond. — Théâtre noir, 22 h. 15 : J. Di Giacomo. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. : la Tournée; 21 h. 30 : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures; 22 h 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), I. 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h. 45 : Pluriel le; 23 h. : A. Agier; 0 h. 15 : Electro-choc. — II, 22 h. 45 : Mangeuses d'hommes.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames; 21 h. 15 : F Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J Charby; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart; 22 h. 45 : Du rouron sur les bibnis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 Florence Brunold; 21 h. 30 : Il en est de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente Centimètres à l'ombre.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 22 h : Olym-Piaf.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : les Etoiles Boto Novos Tempos.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : J Favreau.
La Tannière (337-74-39), 20 h. 30 : Marlène et Romain.

Les comédies musicales

Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.

La danse

Cour de la mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : Hal Singer Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Levitt, A. Condouant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Blem Blues Band; 23 h. : H. Guédon.
Le Connétable (277-41-40), 23 h. : Jazzing the Beatles.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Booker T. Lawy.

COURS RENÉ SIMON

Direction Rosine Margat

FORMATION DU COMÉDIEN

études d'ordre professionnel après sélection
Cours d'interprétation classique et moderne
Préparation aux AUDITIONS PUBLIQUES
RENTREE SCOLAIRE 7 SEPTEMBRE
36, bd des Invalides, 7e
734-34-12
DOCUMENTATION sur DEMANDE

DECARIS

du 13 juin au 13 septembre
MUSÉE DE LA POSTE
34 bd de Vaugirard - Paris 15e

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées)

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 4 septembre

L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Charles, P Payet, J.-L. Verger.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Tango Vidéo.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Joe Lee Wilson.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Green.
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Boulou Ferré.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : S. Guerault Quintet.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : S. Boulin, M. Horvat (Dubul, de Visée); 21 h. : K. Koleva (Beethoven, Vladiguerov, Chopin).

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Musica Orphea (Bach, Haydn).
Station Auber/R.E.R., 16 h. 30 : Trio du cuivre contemporain (Bach, Mozart).
Eglise Saint-Germain des Prés, 20 h. 30 : A. Isoir (Bach, Ligeti, Janacek).

REGION PARISIENNE
Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), t.l.j., 20 h. 30 : Festival Courteline.

13e FESTIVAL DE SCEAUX
Orangerie (660-07-79) : Quatuor Bernède (Bartok, Penderecki, Webern).

REGION PARISIENNE
Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Festival Courteline.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Premier de cordée, d. L. Daquin; 19 h. : Films rares et films d'auteurs : Tchapaiev, de G. et S. Vassiliev; 21 h. : Pandemonium, de T. Matsumoto.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Films rares et films d'auteurs : la Jeune Fille au carton à chapeaux, de B. Barnett; 17 h. : la Machine à tuer les méchants; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Adieu Léonard, de P. Prévert.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), vers. angl. U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Normandie, 8e (359-42-18) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97); Helder, 9e (770-11-24).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Biarritz, 8e (723-69-23); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE, SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (246-66-44); Miramar, 14e (320-89-52); Tourelles, 20e (636-51-98).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CROC DES TITANS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86); Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74); Rex, 2e (236-83-93); Marivaux, 2e (296-80-40); Studio Médicis, 5e (633-25-97); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80); Paramount-City, 8e (562-45-76); Publicis-Elysées, 8e (720-76-23); Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47); Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82); v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Biarritz, 8e (723-69-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassiens, 14e (329-83-11) : v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65); Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Wepler, 18e (522-46-01); Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75); Studio de la Harpe, 5e (354-34-83); Hautefeuille, 6e (633-79-38); la Pagode, 7e (705-12-15); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (633-79-38); Colisée, 8e (359-29-46); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02); Convention, 15e (828-42-27); Wepler, 18e (522-46-01).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.), Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**), Rex, 2e (236-83-93); Rio-Opéra, 2e (742-82-54); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) H. sp.
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
MOI, CHRISTIANE F... (All.) (*), v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47); Paramount-City, 8e (562-45-76); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Images, 18e (522-47-94).
NEIGE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A.), v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A.) (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Marignan, 8e (359-92-82); Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REINCARNATIONS (A.) (**), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52); Cluny-Palace, 5e (354-07-76); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (329-83-11).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A.), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20); Quartier Latin, 5e (326-84-65); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

GAUMONT AMBASSADE (v.o., 70 mm Dolby) - HAUTEFEUILLE (v.o., 70 mm Dolby)
GAUMONT LES HALLES (v.o., Dolby) - BROADWAY (v.o., Dolby)
FRANÇAIS PATHÉ (v.f., Dolby) - A.B.C. (v.f., Dolby) - MONTPARNASSE PATHÉ (v.f., Dolby)
WEPLER PATHÉ (v.f., Dolby) - GAUMONT CONVENTION (v.f. Dolby) - 3 NATION (v.f.)
LA FAUVETTE (v.f.) - GAUMONT OUEST Boulogne (v.f., Dolby)
GAMMA Argenteuil (v.f., Dolby) - PATHÉ Champigny (v.f.) - BELLE-ÉPINE Pathé Thiais (v.f.)
CLUB Colombes (v.f.) - STUDIO Parly II (v.f.) - 4 TEMPS La Défense (v.f.) - ULIS Orsay (v.f.)

هكذا من الاصل

SPECTACLES

UNE MÈRE, UNE FILLE (Fr.-Hon.), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME A L'ŒIL, film américain de Richard Marquand ; v.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA GRANDE ZORRO, film américain de Peter Medak. — v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Grand-Rex, 2e (238-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS, film français de Laurent Heynemann. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (329-79-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MESSE NOIRE, film américain d'Eric Weston (V.f.). — Vo. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Cambo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES, film franco-tunisien de Philippe Clair : Normandie, 8e (359-41-18) (jusqu'au L.) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Cambo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Abonna., 12e (343-00-85) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUTLAND, film américain de Peter Hyams. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (632-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (550-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

2 A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v. f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

COMÉDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombé si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ... ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.

HOMMAGE A BUSTER KEATON (A., v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : la Croisière du navigateur. Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) : Steamboat Junior.

FESTIVAL F. LANG (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Désirs humains.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h.

LA BOUM (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h. 10.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 0 h. 15.

CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.

CARRIE (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 0 h. 30.

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : (**) : Ciné-Beaubourg, 17e (380-30-11) 15 h. 30.

LES DAMNES (It., v. ang.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h. 45.

DELIVERANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h. 45 ; Boîte à films, 0 h. 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FAUT TOUJOURS LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 12 h. 30.

FIST (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h. 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE FORUM EN FOLIE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h. 30.

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 20 h. 30 + 0 h. 30.

LA HONTE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h. + 0 h. 30.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), 18 h. 15.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 05.

L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h. 50.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 15 h. 45.

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 1er (374-95-04), 21 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h. 30.

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 50.

MAITRESSE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

MARATHON MAN, (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.

LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 40.

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h.

NEW YORK NEW YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h. 5.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20, 24 h.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h. 50.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50.

SERIE NOIRE (Fr.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10 + 0 h. 30.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.

TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h. 15.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

LES VISITEURS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30.

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h. 45.

PARAMOUNT CITY (v.o.) - PARAMOUNT ODÉON (v.o.)
MOVIES LES HALLES (v.o.) - PARAMOUNT MAILLOT (v.f.)
PARAMOUNT OPÉRA - MAX-LINDER - PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT BASTILLE - CYRANO Versailles - ARTEL Nogent
GAMMA Argenteuil - 4 TEMPS La Défense
ARTEL Villeneuve-St-Georges - CARREFOUR Pantin - MÉLIÈS Montreuil
BUXY Val-d'Yerres - PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT La Varenne
LES MUREAUX

L'HOMME DE FER
WAJDA

UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE. UN FILM POLICIER ET UNE HISTOIRE D'AMOUR. PIERRE BILLARD - LE POINT
UNE MISE EN SCÈNE DIGNE DES PLUS BEAUX, DES PLUS IMPORTANTS FILMS DE WAJDA. JACQUES SICLIER - LE MONDE
UNE DE CES ŒUVRES QUI FONT LA NÉCESSITÉ ET LA GRANDEUR DU CINÉMA. ROBERT CHAZAL - FRANCE-SOIR
UNE ŒUVRE QUI VA BIEN AU-DELÀ DE CE QUE L'ON PEUT VOIR GÉNÉRALEMENT À L'ÉCRAN. LE FIGARO

ACTUELLEMENT
PALME D'OR
FESTIVAL CANNES 1981

PARAFRANCE
LES SALLES PARAMOUNT ET PUBLICIS

Le Champion de l'Été 1981

LES UNS LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
15e SEMAINE - PARIS
600 000 ENTRÉES

NEW-YORK 1997
UN FILM DE JOHN CARPENTER
11e SEMAINE - PARIS
400 000 ENTRÉES

MOI, CHRISTIANE F.
UN FILM DE ULRICH EDEL
7e SEMAINE - PARIS
400 000 ENTRÉES

LE CHOIX DES ARMES
UN FILM DE ALAIN CORNEAU
en 14 JOURS seulement
300 000 ENTRÉES

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PAPA !

Il faut vraiment avoir adopté un enfant pour savoir ce que c'est que d'en avoir un. Ce bébé, quand enfin vous l'avez, quand vous le tenez dans vos bras, ça fait des années, dans la plupart des cas, des années difficiles, tourmentées, humiliantes parfois, que vous attendez ce moment-là. Des années brusquement envolées, oubliées, terminées : votre bébé, vous l'avez, il est à vous, vous allez l'emporter... Et voilà qu'on vous demande, qu'on vous recommande de lui dire, de lui répéter, bien qu'il soit beaucoup trop petit pour le comprendre, qu'il est votre bébé adopté, choisi, adopté, désiré, adopté. Et ce mot, de tout votre instinct, vous voulez, vous allez l'oublier. Il va falloir vous faire violence pour le prononcer. Grâce à quoi votre enfant comprendra très vite que les liens qui vous unissent sont des liens privilégiés par l'attente, par le désir, et par la joie de cette rencontre tant souhaitée.

Autrefois, on prenait, au contraire, grand soin de cacher la vérité aux enfants au risque de les voir, en la découvrant un jour par hasard, réagir avec force et désespoir. L'histoire qu'on nous a racontée à ce propos, jeudi soir à TF 1, le Dossier Kundrikova, une histoire vraie, paraît aujourd'hui totalement invraisemblable. Voilà un homme, bientôt la quarantaine, qui mène une existence normale. Il est ingénieur, marié, un enfant. Il a reçu une éducation un peu sévère sur les bords, il s'en félicite : elle lui a permis de se faire une place au soleil. Et puis un dimanche, en cherchant un bouquin dans la bibliothèque familiale, il découvre le journal de captivité de son père, et la preuve que son père n'est pas son père, que sa mère n'est pas sa mère, qu'il a été adopté à l'âge de trois ans, qu'il est né en Silésie en 1942, pendant la guerre, des amours d'une Tchèque et d'un Polonais : ses parents. Ses sauls parents. Les autres, brusquement, ne lui sont plus rien : des indifférents, des imposteurs, des ennemis. Sa fillette ne devra plus les appeler papi et mami, sa « vraie » mami, sa « vraie » maman à lui, Joseph Kundera — c'est le nom sous lequel il a été déclaré à sa naissance, — a eu beau l'abandonner dans un orphelinat, son « vrai » papa aura beau nier son existence quand, enfin, il le rencontrera, cette femme et cet homme restent, à ses yeux, seuls dépositaires de son identité, seuls dignes de son amour, de sa reconnaissance — pourquoi grand Dieu ? — et de l'interminable et décevante enquête entreprise pour les retrouver, une véritable quête à laquelle il a dédié sa vie.

A une époque où il n'est question que d'insémination artificielle, de banque de sperme, d'instinct paternel déclenché par des enfants d'autres lits, de familles éclatées et d'influence du milieu, n'est-ce pas extraordinaire d'accorder une telle importance à la voix du sang ? Une voix bien ténue côté géniteurs, de surcroît.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

DES PETITES ANNONCES SUR VIDÉOTEXTE ?

M. Mexandeau annonce des mesures de concertation

Répondant à une question écrite de M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) de Lot-et-Garonne, M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a fait le point, dans le *Journal officiel* du 3 septembre, sur les intentions du gouvernement pour ce qui est de la diffusion éventuelle de petites annonces sur vidéotexte. Il écrit notamment :

« Entre Télétel et la presse, il ne s'agit pas de rapports de concurrence, mais bien d'une complémentarité apportée par Télétel à la presse.

» Cette complémentarité tient surtout à la possibilité donnée à l'usager d'appeler sur Télétel le fichier des annonces passées dans le cadre d'un service offert par la presse elle-même. En ce qui concerne l'expérience Télétel 3 V (l'expérience menée à Vélizy), un certain nombre de dispositions contractuelles ont été prises qui constituent pour la presse la « garantie juridique » de cette complémentarité.

» C'est ainsi que l'article 2 du cahier des clauses juridiques prévoit que « seuls les journaux ou écrits périodiques au sens de la loi du 29 juillet 1981 pourront présenter aux usagers des annonces immobilières ou des offres d'emploi ».

» D'autre part, une commission du suivi des expériences télématiques a été mise en place en février 1981, composée de quatre députés et quatre sénateurs, des représentants de la presse nationale et régionale, ainsi que des personnalités qualifiées. La commission du suivi a eu connaissance de la totalité des dossiers relatifs à la préparation de l'expérience (cahier des clauses juridiques, liste des prestataires et nature des services offerts, rapports Dondoux-Ducastel, etc.).

» Enfin, le gouvernement s'est engagé à ouvrir un grand débat démocratique au Parlement, préalablement à l'extension des expérimentations en question, afin que soient réunies toutes les conditions d'une vraie concertation entre les différents partenaires. Des mesures en ce sens seront prises très prochainement. »

● *Le VIDCOM* (marché international de la vidéocommunication et de la télématique) aura lieu à Cannes du 9 au 13 octobre. Des représentants de quatre-vingts pays exposeront des matériels vidéo et proposeront des programmes de vidéocommunication. Parallèlement à cette manifestation, se tiendra le congrès international de la vidéocommunication. Trois thèmes ont été retenus : les médias électroniques et la communication, pluri-médias, le marché institutionnel de la vidéo et le marché grand public de la vidéo.

M. PAUL LE GALL DIRECTEUR DE LA RÉDACTION AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

M. Martin Desprez, délégué général du *Parisien libéré*, vient de nommer M. Paul Le Gall au poste de directeur de la rédaction du journal. M. Jacques Chapus, rédacteur en chef du journal de 18 heures sur R.T.L., devient consultant auprès de la direction du *Parisien libéré*.

[Né le 18 septembre 1920, à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne), M. Paul Le Gall entre au *Parisien libéré* en 1945 comme rédacteur. Devenu chef du service politique puis du service rewriting, il passe ensuite au *Maine libre — autre quotidien du groupe* Amaury — dont il devient directeur général.

M. Le Gall conservera ses fonctions au *Maine libre*, journal dont le P.-D. G. est M. Bryckaert.]

● *M. Jean Poniatowski*, directeur commercial de *Télé 7 jours* depuis 1970, vient d'être nommé directeur de l'édition française du magazine *Vogue*. Il succède à M. Robert Caille, décédé en juin.

RADIO-TÉLÉVISION

A TF1

M. Jacques Boutet annonce plusieurs réformes de structures

Le conseil d'administration de TF1 s'est réuni le jeudi 3 septembre, sous la présidence de M. Jacques Boutet, pour examiner un certain nombre de propositions touchant notamment à la réforme des structures de la chaîne et à diverses dispositions budgétaires.

A l'issue du conseil, le président de TF1 a annoncé la création de la direction des programmes qui sera confiée à M. André Harris (*le Monde* du 4 septembre). Selon un dosage subtil, le nouveau directeur-délégué chargé des programmes aura, dans ses attributions, les magazines qui ne relèvent pas de l'actualité immédiate, les magazines relevant de l'information « à chaud » restant dans la mouvance de M. Jean-Marie Cavada, le directeur de l'information. En cas de conflit, le président de la chaîne trancherait.

Ce dernier a annoncé, d'autre part, la création d'un conseil des programmes de douze personnes, composé pour moitié de personnalités extérieures à la chaîne et nommées pour trois ans, qui aura pour mission de réfléchir à la politique que suivra la société tant en matière de programmes qu'à l'établissement de la grille. En outre, M. Boutet a précisé que le nombre de départements de programmes sera sensiblement augmenté afin que le choix des projets s'effectue dans des conditions améliorées. Le département gérant les fictions — qui a actuellement six cents sujets à examiner par an — serait notamment fractionné, comme celui de la jeunesse et des après-midi qui serait dédoublé. Les après-midi représentent, en effet, à peu près le quart des programmes de la chaîne. Les responsables des départements devraient être assistés et conseillés par deux ou trois personnes pour partie extérieures à la chaîne elles aussi.

Le président de TF1 a déclaré qu'un plan de réforme de la rédaction serait élaboré d'ici quelques jours. Il a annoncé à ce sujet qu'il souhaitait donner une image plus dynamique de l'information : il envisage notamment la création d'un service de reportages ayant à sa tête un rédacteur en chef.

Enfin, le président de TF1 a indiqué que le budget prévisionnel de la chaîne pour 1982 serait augmenté de 23 %.

● *Afin d'éviter que des stations qui luttent pour les mêmes libertés se gênent entre elles*, l'ALO et la F.N.R.T.L.L. ont décidé de proposer à l'ensemble des radios parisiennes la création d'un bureau commun d'informations, « *lieu de rencontres et d'échanges* » pour toutes les radios existantes ou en projet. Ce bureau, indiquent les deux fédérations, aura pour objectif de faciliter les contacts entre radios, de prendre connaissance des projets existants, de permettre éventuellement les partages d'une même fréquence ou les rapprochements et regroupements entre radios. L'ALO et la F.N.R.T.L.L précisent toutefois qu'il ne saurait s'agir de se substituer aux pouvoirs publics en organisant une répartition des fréquences dans la région parisienne. Une première réunion d'information se tiendra le samedi 5 septembre au 20, rue Caulincourt, dans le dix-huitième arrondissement. (ALO : 236-36-45 - F.N.R.T.L.L : 526-57-90.)

● *Le compositeur Guy Reibel* est nommé chargé de mission auprès du chef des programmes de France-Musique, René Koering. Il entrera en fonctions le 1er octobre.

[Professeur au Conservatoire de Paris, Guy Reibel appartient depuis 1963 au Groupe de recherches musicales. Depuis 1968, il est responsable des émissions d'initiation musicale à Radio-France, où il a notamment travaillé en direction des enfants. Il est l'auteur d'œuvres pour orchestre et pour formations vocales ainsi que d'œuvres électroacoustiques.]

Vendredi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : Monsieur Dehors.
De Cl Reichman Mise en scène : D Colas. Réal. : P Sabbagh Avec A. Abbadie, C. Teissèdre, Y. Varco et D Colas.
Une jeune fille consolée d'un chagrin d'amour par un lanceur de carreaux.
22 h 40 Jardins, paradis de rêves.
Parcs et promenades romantiques.
L'avènement des jardins pittoresques et romantiques inspirés des modèles anglais.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : L'Ennemi de la mort.
D'après le roman d'E Le Roy. Réal. : R. Kahane. Avec C Lizon, N Mazéas, J Clèves...

Laurence COSSÉ
Les Chambres du Sud
roman
Gallimard

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : J. Laurent et la rentrée romanesque. Avec Mmes B. Privat (Portrait d'une enfant interdite), L. Cosse (les Chambres du Sud), et MM. J. Laurent (les Sous-Ensembles flous), A. Gerber (le Jade et l'Obsidienne), C. Giudicelli (Une affaire de famille).
22 h 50 Journal.
23 h Sports : Athlétisme.
Coupe du Monde à Rome : Cyclisme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Titres en poche : Balthazar le mille-pattes.
20 h Des jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Vivre avec 3 francs par jour.
Enquête sur les peuples déshérités d'Afrique et d'Amérique du Sud.
21 h 30 Téléfilm : Portrait d'un inconnu.
Réalisat. : P Pianchon. Avec : B. Freyd, D. Hermann - Kristo, etc.
La vie parallèle d'un personnage qui change de visage comme de chemise.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La course autour du monde.

FRANCE-CULTURE

19 h 30. A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h. Emission médicale : La myopathie, en liaison avec TF 1.
21 h 30. Black and blue : Dix livres sur la musique afro-américaine.
22 h 30. Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5. Les chants de la terre : Musique traditionnelle d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien ; **20 h 30.** Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 5 en si bémol majeur », de Brückner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. G Wand.
22 h 15. Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie, par M. Lovano, « Musique française d'aujourd'hui » (Constant, Barraqué) ; **23 h 5.** Vieilles cires : Les Quatuors du Flonzaley (Brahms).

Samedi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Objectif santé : Les brûlures en chiffres.
12 h 20 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; *14 h. 33* Festival de marionnettes à Lyon (et à 16 h. 5 et 17 h. 25) ; 14 h 55 Les évasions célèbres ; 15 h. 50 Popeye ; La chasse au trésor ; 16 h. 25 Le magazine de l'aventure ; 17 h 45 Temps X.
18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S animaux perdus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Monte-Carlo show.
Avec Dalida, G Campbell, les pompiers de Paris, Magic acrobats of Taiwan, Panova, et E. Montego.
21 h 20 Série : Madame Colombo.
Le mystère de Santa-Barbara.
Un candidat à une élection politique accusé d'avoir simulé un accident pour obtenir de l'argent d'une compagnie d'assurances...
22 h 10 Spécial sports.
Cyclisme sur piste ; Athlétisme ; Judo.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 20 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Prix Nobel : Marie Curie 1867-1934.
Une histoire d'amour.
14 h 5 Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique.)
Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Brahms, Dvorak, Offenbach, Strauss, Tchaïkovski).
18 h 30 Athlétisme : Coupe du Monde à Rome.
20 h Journal.
20 h 35 *Téléfilm* : L'Arme au bleu.
De M. Frydland. Avec P. Arditi, M. Vaudaux, G. Laurent...
Tiré du roman de Jean Yanne, nous vivons les dernières heures d'une patrouille française pendant la guerre d'Algérie.
22 h 20 Bonjour, bonsoir la nuit (et à 23 h 45).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour : Pillages.
20 h Les jeux.
20 h 30 Théâtre : La Visite de la vieille dame.
De F. Dürrenmatt. Adapt. : J.-P. Porret. Avec : M. Marquet, etc (Rediffusion.)
L'attente d'une vieille dame très riche par les habitants de Gillen, petite ville misérable d'Europe occidentale.
22 h 5 Journal.
22 h 25 A vous de voir.
Le Festival du film américain à Deauville.

FRANCE-CULTURE

9 h 7. Matinée du monde contemporain.
10 h 45. Démarches avec... J.-C. Zylberstein.
11 h 2. La musique prend la parole : « *Concerto en mi* mineur », de Chopin.
12 h 5. Le pont des Arts.
14 h. Sous.
14 h 5. Festival de La Rochelle : Les états généraux du *bruit*.
16 h 30. Recherches et pensée contemporaine : L'auto-organisation.
18 h. Pour mémoire : La légende noire de Las Hurdes.
19 h 25. Jazz à l'ancienne.
19 h 30. A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h. « Le paravent des enfers », de D. Margerie, avec : B Devoldere, M. Bayer, E. Riva, etc.
21 h 55. Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5. La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 38. Les grands de ce monde : « les Fils de J.-S. Bach ». œuvres de W.-F. Bach, par l'Ensemble de solistes de Fribourg et L. Spirazi au clavecin ; *10 h 5.* Festival de Salzbourg 1981 (en direct de la radio autrichienne) : « Concerto pour orchestre », de Bartok, « Symphonie n° 4 », d'A. Brückner, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti.
11 h 30. Les grands de ce monde : « les Fils de J.-S. Bach » (deuxième partie), œuvres de C.-Ph.-E. Bach, J.-J.-F. Bach, J.-C. Bach et W.-E.-R. Bach ; 13 h 5. Jazz vivant estival : « Big bands ».
14 h. Histoire de mes disques : Raconté par Y. Menuhin (Beethoven, B Bartok Vivaldi) ; 16 h. Le génie du lieu : « Hambourg 1750 » (J.-S Bach, Telemann, J.-C.-F Bach, W.-F Bach, C.-Ph.-E Bach).
18 h. Ouverture (avec Antenne 2) : « Danse hongroise n° 1 », de Brahms, « Danse en si mineur », de Dvorak, « Barcarolle des contes d'Hoffmann », d'Offenbach, « Polka », de R Strauss, « la Belle au bois dormant », extraits de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir E. Krivine ; 18 h 30. Comment l'entendez-vous ? « Purcell », par Massin.
20 h 35. Récital de chant José Carreras (en direct de la radio autrichienne) : Lieder de V. Bellini, G.-B. Bononcini, G. Donizetti, G. Fauré, Obradors, G. Rossini, A. Scarlatti, P. Tosti, avec E. Muller au piano (Grossen Festspielhaus, 22 août 1981).
22 h. Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie, « Musique électroacoustique en Suisse romande » (R. Boesch, N. Loeffel, Ph. Vallet) ; 0 h 5. Jazz nocturne : Trois jam-sessions du concert d'orchestre de l'Union européenne de radiodiffusion à Helsinki en 1979 et un panorama du jazz canadien en 1981.

CARNET

Naissances.

— Justine et Charlotte ont la grande joie d'annoncer la naissance du petit frère
Yann SEGAL,
le 24 août 1981, à Paris.
L'Arcouest, Terrasson, Garennes.

Décès

— Clermont-Ferrand.
En rappelant le décès accidentel le 6 août 1981 de
Mme René BOUFFARD,
née Renée Lavenir,
on nous prie d'annoncer le retour au Père de
M. René BOUFFARD,
chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil des mines,
pieusement décédé, le 29 août 1981, à Clermont-Ferrand, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
De la part de :
M. et Mme Alain Verley, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Reboul Salze et leurs enfants,
M. et Mme Léopold Caux, leurs enfants et petits-enfants,
Le médecin chef et Mme Alain Bouffard et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Verley et leurs enfants,
M. et Mme Robert Fournier Montgieux et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Croisille et leurs enfants,
M. et Mme Henri Bouffard et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouffard et leurs enfants,
M. et Mme Loïc Bouffard et leurs enfants,
M. et Mme François Bouffard et leurs enfants,
M. et Mme Noël Bouffard et leurs enfants,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
et de toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées le mardi 1er septembre 1981, en l'église Saint-Genès des Carmes, à Clermont-Ferrand.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
13, avenue Carnot,
63000 Clermont-Ferrand.

— Mme Jean Bourdeillette, née Bente Baagoe, a la douleur d'annoncer le décès de son époux,
M. Jean BOURDEILLETTE,
ancien ambassadeur de France,
survenu le 28 août 1981.
« La Roque »,
24310 Brantôme.
[Né le 24 octobre 1901, Jean Bourdeillette, licencié ès lettres et en droit, était diplômé de l'Ecole de sciences politiques et diplômé d'études supérieures de philosophie. Il entre dans la carrière diplomatique en 1925. Il a été en poste successivement à Tunis, à Vienne, en Allemagne, à Gênes. Il est mis en disponibilité sans traitement par le gouvernement de Vichy, en décembre 1943.
Jean Bourdeillette a été ensuite, successivement, premier conseiller à Rome (Saint-Siège, 1944 - 1949), ambassadeur à Caracas (1949-1951), à Copenhague (1951-1958), Ministre plénipotentiaire hors classe, il est ambassadeur à Tel-Aviv de 1959 à 1965, puis conseiller diplomatique du gouvernement.]

— La baronne de Beausse,
Le baron et la baronne Jacques de Beausse,
Le comte et la comtesse Joseph d'Aboville et leurs enfants,
Le baron et la baronne Pierre de Beausse,
Le baron et la baronne Xavier de Beausse et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Bernard du Garreau et leurs enfants,
Le baron et la baronne Philippe de Beausse et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
baron de BEAUSSE,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite
survenu le 31 août 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
La Sicaudière,
85410 La Caillère-Saint-Hilaire.
[Né le 10 avril 1903, Jean de Beausse, licencié ès lettres et en droit, était diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Entré dans la carrière diplomatique en 1929, il a été en poste successivement à Rome, à Santiago-du-Chili, à Riga, à Helsinki. Il fut révoqué par le gouvernement de Vichy en mars 1943. Après la guerre, il occupa différents postes, en Suède, en Pologne, en Allemagne fédérale, à Monaco. Ministre plénipotentiaire de première classe, il a été envoyé extraordinaire à Sofia de 1958 à 1961, date à laquelle il fut nommé ambassadeur au Cambodge, puis, en 1964, au Kenya.]

— Madame Georges Casmèze, née Gand,
Cyril Casmèze,
Mme Hélène Casmèze,
Les familles Montmerle, Gand et Levé,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Georges CASMÈZE,
survenu subitement, à l'âge de quarante-huit ans, le 2 septembre 1981.
Ses obsèques auront lieu le lundi 7 septembre en l'église Saint-François-Xavier, à 10 heures, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès du
docteur Karel CASTELIN,
survenu à Prague, dont les recherches en numismatique celtique d'Europe centrale font autorité. De la part de ses amis et collègues français.

— Le docteur Nathalie Josso, son épouse,
Nicolas, Martin et Marianne Josso, ses enfants,
M. Camille Josso, son père,
Les familles Josso, Doussy et Kher,
font part du décès du
docteur François JOSSO,
professeur d'hématologie et de transfusion sanguine de la faculté de médecine Necker-Enfants malades,
survenu le 2 septembre 1981.
La cérémonie religieuse se déroulera le lundi 7 septembre, à 8 h. 30, en l'église de Notre-Dame de l'Assomption (Paris - 16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Port-Mort (Eure), dans l'intimité familiale.
18, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
[Né le 27 août 1927, François Josso a fait ses études de médecine à Paris. Interne des hôpitaux de Paris en 1954, professeur agrégé d'hématologie biologie en 1970, biologiste des hôpitaux, chef de service à l'hôpital Necker en 1972, il avait été nommé professeur sans chaire en 1979 et professeur titulaire d'hématologie et transfusion sanguine en 1980.]

— Mme Huguette-Perrine Marcheix,
Les familles Marcheix, Thoumyre et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Laurent MARCHEIX,
née Madeleine Thoumyre,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45 avec palmes, médaille de la Résistance, Medal of Freedom (U.S.A.),
survenu le 28 août 1981,
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Croslay (95140).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort du
comte René de REGNAULD de LANNOY de BISSY,
ancien officier de cavalerie, conseil financier de sociétés, officier de la Légion d'honneur, décoré des croix de guerre française et belge,
survenue subitement le mardi 1er septembre, en son domicile, à Paris.
Les obsèques auront lieu le samedi 5 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Valentin de Bissy-Chambéry (Savoie), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes ; des prières.
De la part de :
La comtesse René de Bissy, née Adeline Cacan, son épouse,
La marquise douairière de Bissy,
Mlle Marguerite Maure,
ses belles-sœurs,
Le marquis et la marquise de Bissy,
Le comte de Bissy,
Le comte et la comtesse Robert de Bissy et leurs enfants,
Le comte et la comtesse François de Maistre et leurs enfants et petits-enfants,
Le comte Jacques de Montessus de Ballore et ses enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Pierre Vincent et leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Amé de Bissy et ses enfants,
Le comte et la comtesse Benoît de Bissy et leurs filles,
Mlle Béatrix de Bissy,
Le comte et la comtesse Michel de Bissy et leurs fils,
ses neveux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Un service religieux aura lieu ultérieurement à Paris.
Musée du Petit Palais,
1, avenue Dutuit, 75008 Paris.
Château de Bissy-Beauregard,
73000 Bissy-Chambéry (Savoie).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André STEGHENS,
ingénieur Arts et Métiers, chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, officier d'académie
survenu le 23 août 1981 à Nice, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part des familles Steghens, Lardanchet, Pamaillon, tous les parents et alliés.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de L'Escarène (06), le 26 août 1981.

— Mme Dimitri Vezyroglou, son épouse,
Le docteur et Mme Georges Vezyroglou et leurs enfants,
M. et Mme Antony Vezyroglou et leur fils,
Les familles Vezyroglou, Lesrauwaet, Loiseau, Arrighi, Lignac,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Dimitri VEZYROGLOU,
survenu le 12 août 1981 à Paris.
Une messe, à la mémoire du défunt, sera célébrée le dimanche 4 octobre 1981, à 11 heures, en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.
2, rue du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

Remerciements

— Mme Henri Lagriffoul,
Mme Ariane Lagriffoul,
M. et Mme Paul Lagriffoul,
Et toute la famille,
très touchés par la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
M. Henri LAGRIFFOUL,
expriment leur sincère gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur peine.
5, rue Mazarine,
75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du décès de
Mme Maria CARITA,
un service sera célébré en l'église de la Madeleine, le samedi 5 septembre, à 8 h. 30 précises.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du
comte du BOISROCVRAY,
pensées et prières sont demandées à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée le 7 septembre, à 10 h. 30, en l'église du couvent des Dominicaines de l'Annonciation.
223, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

Communications diverses

— Le cheikh Hassan Ben Cheikh Sidya Baba, chef religieux musulman, de passage à Paris, souhaite rencontrer les mauritaniens habitant en France. Tél. : 850-23-85.

ROBLOT S.A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

TENNIS
A PARIS
STAGES
LONGUE DUREE
1 heure hebdomadaire pendant 4 ou 5 mois
Pt de Neuilly, Pte Orléans, Pte Chapelle, etc...
tennis action
246.16.55

Porto
OFFLEY
Distribué par St-Raphaël

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons cet été un tour de la France touristique moins connue, sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration, mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, Confolens et l'animation des vacances ; la semaine prochaine, Saint-Jean-de-Pied-de-Port ou quand la politique s'en mêle.

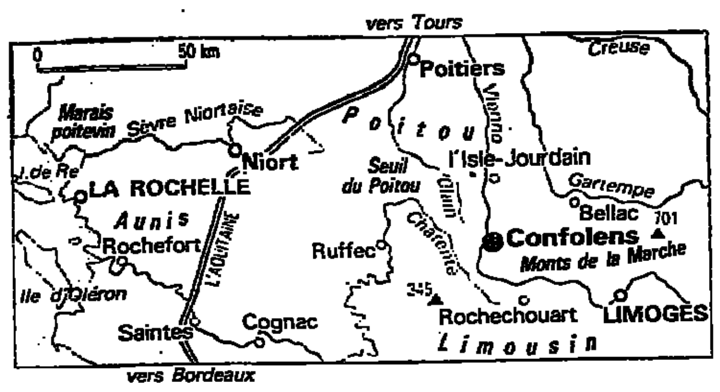

Confolens, village et sous-préfecture

CONFOLENS, pas « linsse », pas « lansse », non, Confolens, comme « lent », quelque part au cœur d'une campagne verte, si verte qu'on l'appelle Charente limousine, au confluent (c'est un pléonasme) de la Vienne et du Goire.

Confolens, donc, où il n'y a même pas la mer — nous ne sommes pas en Charente-Maritime, — où il n'y a même pas la montagne ; non! Ça, c'est plus à l'est, au-delà de Limoges, quand les roches de granit s'élèvent pour former des sommets.

Confolens oubliée des itinéraires touristiques, des routes qui ne sont plus nationales que sur les vieilles Michelin 72, oubliée des réseaux modernes de la S.N.C.F. depuis qu'on a fermé la gare au trafic voyageurs un triste jour de 1940.

Et pourtant, sous chaque clocher, on peut découvrir une histoire, un « pays ». Les Confolentais ne sont pas nés de la dernière pluie. Nombreux sont les témoins, de chair et de pierre, d'un passé sinon prestigieux, tout au moins riche et intéressant pour le vacancier fouineur et pointu.

Au détour de chaque rue, de chaque ruelle, par-dessus les pavés et derrière les colombages, on découvre les vestiges d'une ville qui, dès le Moyen Age, ne voulant pas se contenter d'être un confluent, affirma sa vocation de carrefour, de point névralgique.

Une Confolentaise de longue date, Mme Paulette Caumartin, présidente des Amis du Vieux-Confolens, raconte l'histoire de sa ville à qui veut l'entendre : *« C'est ici que les Romains avaient bâti un pont qui enjambait la Vienne, à peu près à l'emplacement du vieux pont actuel, retapé pour la dernière fois en 1805, fait du granit d'ici et dont les encorbellements ont été ajoutés lorsque le besoin d'un parapet s'est fait sentir, au dix-neuvième siècle.*

» La petite cité, menacée par les Normands, qui venaient de se couvrir de gloire et de sang au « sac de Limoges », s'entoure, au onzième siècle, de fortifications dont le donjon, en haut de la ville, porte témoignage, comme la haute poterne, dite « porte de ville », atteste de l'existence d'un édifice construit à la même époque et dans les murs desquels s'abritèrent, jusqu'à la Révolution, les prisons et le tribunal du seigneur de Confolens. »

Mais l'histoire et les surprises — bonnes — ne s'arrêtent pas là. En arpentant la très étroite rue du Soleil, on se dit qu'on aimerait bien rencontrer le duc d'Epernon, mignon du roi Henri II, qui y avait sa maison. On racontera que c'est là que le duc a rassemblé armes et conjurés pour préparer l'évasion de Marie de Médicis, mère du jeune Louis XIII, qui l'avait assignée à résidence à Blois. Et ça a marché puisque la mère du fiston si indigne put s'échapper et s'en venir résider à Angoulême, à 60 kilomètres de là.

Douceur et calme

Au dix-huitième siècle, l'économie de Confolens s'épanouit autour des tanneurs, des tisseurs et autres travailleurs de la laine, qui ont bâti, au travers des siècles, le cœur du village. Les bourgeois enrichis, repoussés par les odeurs des ateliers, traversent alors la Vienne pour s'en aller construire, autour d'une fontaine élégante de la Renaissance, les hôtels particuliers qui s'organisent aujourd'hui place de la Fontorse.

Il ne serait pas juste, pour clore ce petit tour d'horizon historique, de ne pas dire quelques mots de la vie religieuse confolentaise. Jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, le protestantisme avait fait ici de nombreux adeptes, tout particulièrement chez les tanneurs.

Lors de la Contre-Réforme, vers 1630, afin de recatholiciser la bourgade, fleurirent les couvents. Celui des Récollets d'abord, dont la chapelle abrite ces jours-ci « le » cinéma local, puis celui des Clarisses fondé ici en 1641 pour doter les jeunes filles d'une bonne éducation. On peut le visiter aujourd'hui, ou ce qu'il en reste (une chapelle du dix-septième siècle qui abrite un superbe retable baroque), en franchissant les portes de l'hôpital, fonction attribuée à ce couvent par la Révolution.

Autant de souvenirs qui font d'une des plus petites sous-préfectures de France un endroit où l'on se sent bien, un village de trois mille deux cents habitants vivant de ses traditions et du rôle politique et économique que lui confère son statut administratif.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 14.)

POINT-CLÉ

Les missions du folklore

LA ville craque de toutes parts. Des touristes, par dizaines de milliers. Chaque espace, parking, impasse, place, tout est transfiguré, tout est prétexte à musique, chants, danses, stands ou podiums. Et c'est comme ça tous les ans depuis vingt-quatre années. Vingt-quatre ans déjà que Confolens résonne de l'animation du Festival de folklore ; vingt-quatre ans déjà que Toulouse perdait un « saltimbanque » qui, bardé de ses titres de l'Université, s'en venait retrouver la ville natale, pour ouvrir une pharmacie et participer à ce qui n'était alors qu'une petite fête folklorique.

Aujourd'hui, Henri Coursaguet, puisqu'il s'agit déjà de lui, portant ses cinquante-sept ans comme un adolescent ses vingt ans, les cheveux argentés, certes, va d'une place à l'autre, des rives du Goire à celles de la Vienne, avec l'agilité d'un jeune homme et le sourire triomphant de celui qui a conscience d'une belle, très belle réussite. « *En 1958,* rappelle-t-il, *se déroulait la première manifestation folklorique : vingt-quatre heures animées par des groupes régionaux, mille deux cents spectateurs environ. La deuxième année, j'ai remplacé le président fondateur du Festival et me suis consacré pendant cinq ou six ans à faire grandir cette fête qui n'était alors qu'un prétexte à des échanges entre jeunes. Et puis, en 1966, j'ai pensé ouvrir Confolens aux troupes étrangères des pays limitrophes. Connaissant personnellement un responsable polonais, à qui j'avais lancé une invitation, j'ai sollicité la participation de l'U.R.S.S. pour ne froisser personne. Les Soviétiques ont accepté d'emblée, et Confolens prenait une dimension inespérée.* »

Inespérée autant qu'invraisemblable pour qui n'a pas fait le déplacement en période de Festival. *Du 8 au 16 août cette année, plus de 45 000 personnes* ont acheté un billet pour assister à une représentation — soit le tiers du nombre des entrées payantes du Festival « officiel » d'Avignon, pour une cité trente fois plus petite — et l'on estime qu'en huit jours ce sont plus de 200 000 touristes qui ont foulé les ruelles pavées du vieux bourg...

Mais il y a mieux. En 1970, le succès du Festival de folklore de Confolens, ainsi que celui de nombreuses villes à l'étranger qui l'avaient pris en exemple, ne se démentant pas, il fallut créer un comité international des organisateurs du Festival de folklore, le CIOFF, dont la présidence — l'U.R.S.S. l'exigeait — revint à Confolens. La bourgade devenait capitale mondiale du folklore.

Le CIOFF regroupe aujourd'hui quarante nations dans le monde : la totalité des pays scandinaves, touts les pays socialistes, le Canada, les Etats-Unis, et de nombreux pays du Moyen-Orient et de l'Asie. Le comité s'est assigné deux objectifs : organiser des manifestations de très haut prestige et renforcer l'amitié entre les peuples.

La politique au vestiaire

« *A tout moment nous sommes prêts à faire une manifestation de choc à l'UNESCO, si, par malheur, survenait un coup dur entre deux pays membres,* explique Henri Coursaguet. *Le CIOFF, le folklore donc, est un merveilleux moyen de se rencontrer, de se regrouper, et il a désormais un poids important dans l'arène culturelle internationale.* »

Et c'est vrai qu'à Confolens, on remise — pour combien de temps ? — les armes aux vestiaires. Les coulisses du Festival sont, de ce point de vue, d'une exemplarité convaincante : le groupe d'Union soviétique partage, au lycée Emile-Roux, le même dortoir que les groupes polonais ou chinois.

On voit, à l'heure de l'apéritif, un animateur libanais s'esclaffer avec un danseur israélien. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Tout à coup, on se surprend à y croire, et les propos que l'on écoutait tout à l'heure avec un petit sourire sur les lèvres résonnent de ce côté-ci de la fête avec une étrange intensité...

C'est la fête, dans tout le village, c'est la fête. A toute heure, les groupes folkloriques donnent à la rue une drôle de couleur. Les masques traditionnels de Sri-Lanka dodelinent aux terrasses des cafés. La stridence des cornemuses du Pipe band d'Edimbourg surprend le promeneur arrêté à un stand de bandes dessinées ou au comptoir d'un propriétaire de Cognac venu promouvoir ses alcools.

Toute la journée, c'est la fête : le soir venu, la fête continue sur la place de la mairie, où l'on a installé un plateau et plus de 6 000 chaises, à la halle, reconvertie en auberge, ou à la salle polyvalente de la route de Limoges, qui peut accueillir confortablement 2 000 spectateurs autour d'une scène imposante conçue par Maurice Béjart. Du beau monde, on vous aura prévenu !

Et Confolens fait tache d'huile. En France, d'abord, où de nombreuses communes accueillent les manifestations du CIOFF. C'est le cas d'Oloron-Sainte-Marie (10 000 spectateurs), de Gannat (22 000), de Rochefort-sur-Mer (5 000), de Bayonne (5 000) et de Nancy (4 000) pour 1980.

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de danseurs, chanteurs, musiciens, de quarante pays tournent dans les festivals du CIOFF. Chaque pays met son point d'honneur à sélectionner les meilleurs artistes et tout particulièrement quand il s'agit « *d'aller à Confolens* », comme on dit à Moscou ou Tokyo : « *monter dans la capitale* ». En U.R.S.S., par exemple, c'est un prestigieux danseur et chorégraphe, Igor Moiseev, qui organise les groupes et les spectacles.

Le fief de la Charente limousine ne compte plus les ministres et autres responsables qui se sont relayés ici... Un juste haut-le-corps, cette année, a secoué tout le monde : le seul représentant officiel français qu'on ait vu pour ce vingt-quatrième Festival fut un fonctionnaire du bureau des contrôles des prix d'Angoulême... Drôle de façon d'encourager un tourisme et une animation réussis à l'écart des « usines à vacances ». — O. S.

Guide avec l'histoire

● *S'y rendre :* Au carrefour des départementales 951 (Chasseneuil-Bellac) et 948 (Chanoux-Saint-Junien). Confolens est situé au centre d'un triangle Angoulême (63 km), Limoges (55 km), Poitiers (68 km).

● *Pour y séjourner :* Six hôtels de petite catégorie proposent des chambres. Il s'agit de l'hôtel Emeraude (deux étoiles), tél. 84-12-77, l'hôtel de Vienne, tél. 84-09-24, l'hôtel de la Poste (l'Etrier, relais datant du dix-septième siècle), tél. 84-08-35, de la Mère Michelet, tél. 84-04-11, Chez Joseph, tél 84-00-35, et de l'Auberge de la Belle Etoile, tél. 84-02-35.

Confolens a aussi son petit camping : les arbres sont encore trop jeunes. Deux étoiles, équipé sommairement, mais convenablement. Tous les renseignements sont donnés à l'office du tourisme, place des Marronniers, tél. 84-00-77.

● *Pour visiter la ville :* L'office de tourisme met à la disposition des vacanciers cinq petits feuillets ronéotypés qui permettent un tour de ville complet. Mais on ne saurait trop conseiller de s'adresser à la présidente des Amis du Vieux-Confolens, Mme Paulette Caumartin, qui connaît l'histoire de la ville comme sa poche. Son adresse : allée des Peupliers (près la route de Limoges).

● *A la découverte de la Charente limousine :* Une petite visite s'impose au château de Saint-Germain, à quelques kilomètres de Confolens, château en ruine du quinzième siècle, retapé depuis huit ans maintenant par des équipes de jeunes bénévoles. A Saint-Germain même, église du douzième siècle et maisons médiévales.

Autre détour, autre surprise : le grand sanctuaire païen gallo-romain de Chassenon : trois temples, un forum, un théâtre, des thermes culturels et curatifs dans une enceinte de murailles.

Et puis, en poussant un peu plus loin, au-delà de la Charente limousine, à l'ouest, les terres chaudes et La Rochefoucauld (demeure féodale du onzième siècle dans sa partie la plus ancienne, église Saint-Cybard du treizième siècle, le cloître du couvent des Carmes, le logis des Prieurs-Saint-Florent et, tout autour, la forêt de la Braconne ou, à l'est, Oradour-sur-Glane et la visite-choc du village martyr. Immense leçon d'histoire, ou de l'histoire.

146F

L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE

Les tarifs Calais-Ramsgate d'Hoverlloyd varient selon la date, la longueur de la voiture et le nombre de passagers. Ainsi, si vous traversez en milieu de semaine avec votre femme et vos 2 enfants de moins de 18 ans, dans une R18, cela vous coûtera seulement 146 F par personne ; soit 584 F en tout, voiture comprise.

Sur Hoverlloyd, les prix sont bas, la traversée rapide (40 minutes), les départs fréquents (jusqu'à 27 par jour). Renseignements et réservations dans les agences de voyages et à Hoverlloyd, 24, rue Saint-Quentin, 75010 Paris.

HOVERLLOYD 278.75.05

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Dans le numéro de septembre (76 pages)

MUSIQUE ET PHILATÉLIE : deux loisirs en harmonie

Les dix commandements du philatéliste

Les nouveautés du monde entier

En vente dans les kiosques
9 francs

Numéro spécimen sur demande au « Monde des Philatélistes » 11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris

LE MONDE ET L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES

Nombreuses séries sur provinces françaises et pays étrangers.

NOUVEAUTES : Tyrol - Aquitaine
A partir de 45 F la série de 50 vues avec brochure-commentaire

Doc. et vues spécim. ctre 4 timbres
FRANCLAIR - COLOR
68630 Bennwihr

Tant de restaurants chinois!
PONT DU CIEL

Chalet pied des pistes ISÈRE, pour groupes et familles, libre Noël et février. Ecrire sous le numéro 10 203, « le Monde », qui transm.

jsf Voyages en CHINE

L'AUTOMNE A PEKIN

19 circuits à partir de 13.500 F

Départs tous les mois

Jeunes Sans Frontière
5, rue de la Banque 75002 PARIS
(Métro Bourse) Tél. 261.53.21.
36, rue des Bourdonnais 75001 PARIS
(Métro Châtelet) Tél. 236.31.62.

A Confolens

(Suite de la page 13.)

Car voilà une petite cité qui jouit toujours de son caractère de carrefour. Epicentre d'un secteur rural de vingt mille à vingt-cinq mille personnes. Confolens possède un certain nombre d'équipements lourds qui font la fierté de son maire, M. Jean Reyrat : « *Notre commune s'est dotée d'un collège et d'un lycée, d'un hôpital et de divers services administratifs, comme celui de l'équipement. Une fabrique d'appareillage électrique fournit quelque deux cents emplois. Deux manufactures de confection, une entreprise d'ameublement, une petite industrie de transformation agricole (lavage de la laine, un abattoir qui traite 5 000 tonnes de viande par an), sont autant d'installations qui offrent au total environ huit cents emplois secondaires, auxquels s'ajoutent les quatre cents emplois de la fonction publique.* »

Mille deux cents emplois donc pour trois mille deux cents habitants, voilà qui fera pâlir les mauvaises langues qui parlaient, il n'y a pas si longtemps encore, de « *désert confolentais* ». D'autant plus que la vie commerciale de la ville ne se porte pas si mal. Certes, les mois d'hiver ne sont pas très marrants, ni très rentables, mais avec les beaux jours reviennent les foires agricoles et les touristes.

En petit nombre d'abord, qui prennent leurs quartiers d'été dans l'un des six hôtels de Confolens ou sur le terrain de camping au bord de la Vienne. Puis, en bataillons de plus en plus serrés à mesure que l'on s'approche du mois d'août, ce mois béni entre tous qui voit se dérouler l'événement de l'année, monstre sacré dont on parle au superlatif, divine manne du commerce local et gloire du clocher de l'église Saint-Maxime : « Le » Festival.

Car Confolens, méconnu des Français, se taille, au fil des ans, un nom de poids à l'étranger grâce à son « Festival international de folklore », qui réunit désormais les groupes les plus prestigieux de musiques et danses traditionnelles venus du bout du monde.

Qu'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas ici d'un pugilat médiocre entre une majorette un peu ronde et un tambour-major arthé, mais d'une rencontre annuelle entre solistes de l'Opéra de Pékin ou Ballet national du Mexique.

Un événement, donc, qui peuple les rues du village d'une foule irréelle pour un coin si « paumé » de campagne. Une foule qui ne se compte plus, le jour du défilé de clôture; quarante mille, cinquante mille, jusqu'à soixante mille spectateurs... Qui dit mieux ?

OLIVIER SCHMITT.

MIEL, PIERRE ET GENTIANE

L'Auvergne en ses maisons

SOUCI de reconstituer les peurs ancestrales ? Des grondements volcaniques — enregistrés à Sumatra — accompagnent la visite dans la pénombre de la Maison de la pierre, une carrière souterraine ouverte au public depuis 1975, à Volvic, près des bâtiments exploitant les eaux du même nom. La cavité a été ouverte au XIIIe siècle dans la coulée de lave longue de 5 kilomètre crachée par le puy de la Nuguère. D'abord vignerons, les Volvicois surent rapidement se reconvertir dans l'exploitation de cette pierre noire et inaltérable. Celle-ci marque pour toujours le paysage auvergnat, en particulier les villes, et d'abord Clermont-Ferrand qui a fait son symbole de la sombre cathédrale plantée au cœur des quartiers les plus anciens, dont les fontaines, les encorbellements et les escaliers en colimaçon sont faits de ce même grain si dur qu'il raye le verre.

« *C'était du feu en d'autres temps* », conclut le montage audiovisuel proposé avant que l'on retrouve la lumière et après qu'on ent zigzagué dans l'humidité et la fraîcheur de la grotte sous la conduite de M. Biondel. Ce guide dont le sobre exposé complète cette approche des origines du volcanisme auvergnat, du travail des carrières et des réalisations en pierre de Volvic.

La Maison de la pierre connaît un succès remarquable : vingt-deux mille cinq cents visiteurs l'année dernière. C'est la locomotive des Maisons du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, qui sont au nombre de quatre, cet été. René Fournier, directeur du Parc, en définit la philosophie : « *Elles présentent aux visiteurs des productions locales typiques. Mais l'aspect pédagogique ne cède en rien à la volonté de maintenir cette activité dans le pays, pour atteindre les objectifs de revitalisation économique du Massif. La protection va de pair avec un développement des activités.* »

Toujours à Volvic, mais un peu plus haut dans la montagne, au lieudit Les goulots, la Maison du miel, gérée par un apiculteur, présente ce métier, les produits (le miel, la cire, le pollen, la gelée royale et leurs dérivés : le pain d'épices, les bonbons, l'hydromel, les chandelles, les cosmétiques), les différentes sortes de ruches. Le tout est agrémenté d'une présentation de la flore mellifère régionale.

Déplaçons-nous maintenant dans le Cantal, à Riom-ès-Montagnes, vers un nouveau pôle d'attraction du Parc, dont l'ouverture remonte au 15 juillet. Il s'agit de la Maison de la gentiane, installée dans une belle bâtisse coiffée d'un toit de lauzes. Les visiteurs n'auront accès qu'au rez-de-chaussée cet été, où les attend une exposition de la flore locale.

La Maison de la gentiane veut répondre à un besoin nettement ressenti ces dernières années par l'office de tourisme local. C'est pourquoi elle met en place une animation sur le thème de la botanique par l'organisation de sentiers spéciaux permettant des sorties sur le terrain. Ce rôle touristique sera renforcé, au début de l'été 82, par l'ouverture d'un jardin botanique planté sur les 800 mètres carrés entourant la Maison.

René Fournier évoque également l'aspect pédagogique (dès cet automne, des activités seront proposées aux élèves et aux enseignants de toutes les régions de France), l'aspect scientifique (la Maison a vocation de servir de centre pour toutes les démarches scientifiques à caractère botanique pouvant s'effectuer dans la région) et, enfin, l'aspect socio-culturel « *grâce à la participation des personnes de la région qui, par le biais de leurs associations, s'intéressent à l'environnement en général et à la flore en particulier* ».

Une de ces associations, Espaces et Recherches, qui est partie prenante dans l'animation de la Maison, insiste sur le fait que « *la végétation n'est qu'une porte privilégiée pour accéder à la compréhension du milieu. Il est bien évident qu'il faut dépasser la simple analyse florale pour essayer de comprendre l'environnement végétal qui fait intervenir les facteurs sol, climat, relief, autant que les facteurs humains* ».

Gardons pour la bonne bouche la Maison des fromages. « *Cette réalisation s'inscrit tout à fait dans l'orientation de la charte du Parc*, explique René Fournier. *En effet, s'il est une richesse propre à l'Auvergne et à la zone du Parc des Volcans, c'est bien la production des fromages.* » Le public pourra la découvrir à Egliseneuve-d'Entraigues. Le choix du mercredi pour une visite s'avère le plus judicieux, car il se tient régulièrement ce jour-là, dans le bourg, un des marchés les plus vivants de la région. On y réalise d'importantes transaction en saint-nectaire non affiné.

Témoins de la civilisation rurale

Egliseneuve-d'Entraigues se trouve au cœur de la zone d'appellation de cette délicieuse pâte et au nord de la zone du Cantal. La Maison des fromages n'a pas oublié les deux autres fleurons régionaux, le bleu et la fourme d'Ambert et de Montbrison.

L'objectif économique est davantage marqué que pour les autres Maisons. Si l'on s'en tient au saint-nectaire, sept cents paysans en assurent encore la fabrication à la ferme. Au-delà du souci d'informer le public sur ces productions et donc de les promouvoir, la Maison des fromages souhaite devenir un centre de réflexion et peut-être de progrès technique au niveau fermier. Parmi les nombreux partenaires engagés dans l'opération, les producteurs viticoles : ainsi le visiteur peut-il tester le mariage entre les vins d'Auvergne et les fromages.

A ces quatre Maisons qui témoignent de la civilisation rurale auvergnate est venu s'ajouter le buron de Belles-Aygues, situé plus au sud, dans le Cantal, entre Murat et Le Lioran sur la commune de Laveissière. Le but poursuivi est différent : il s'agit ici de présenter un mode de vie en train de s'effacer, celui du buronnier, basé à la belle saison avec son troupeau pour fabriquer le fromage dans la construction fort rustique qu'est le buron, davantage lieu de travail, refuge contre la tempête et la nuit que maison d'habitation.

Quatre Maisons et un buron pour mieux connaître l'Auvergne.

LLIBERT TARRAGO.

(*) Maison de la pierre : Volvic (Puy-de-Dôme). Ouverte du 15 mars au 15 novembre, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 15, sauf le mardi. Maison du miel : Volvic (Puy-de-Dôme). Ouverte du 1er mai au 30 septembre.
Maison de la gentiane : Riom-ès-Montagnes (Cantal). Ouverte du 15 juillet au 15 septembre. Téléph. : (71) 78-10-45.
Maison des fromages : Egliseneuve-d'Entraigues (Puy-de-Dôme). Ouverte du 15 juillet au 15 septembre.
Ces deux dernières maisons ouvriront en permanence en 1982.
Buron de Belles-Aygues (Cantal). Ouvert de fin juillet à fin septembre.
Renseignements : centre d'information du Parc des volcans, 22, rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 92-42-42, P. 42-27.

CONSTRUCTION DE LA "SPACE TOWER 2000"

Los Angeles recule les limites du vertige

SIX cent neuf mètres pour une fiction d'acier qui sera demain bien réelle : la Space Tower 2000 qui devrait être érigée bientôt à Los Angeles. Tel est le projet qu'un ingénieur français concocte depuis de longues années déjà et que les autorités de la ville ont décidé de défendre.

Ainsi, la capitale californienne, qui fête cette année son bicentenaire, disposerait enfin de la réalisation technologique et symbolique qui lui fait défaut. Quand on pense aux grandes métropoles internationales, le nom d'un monument, d'une place, d'un parc, d'un musée, vient spontanément à l'esprit. Certes, Los Angeles est le fief incontesté du cinéma mondial, et tout le monde connaît Hollywood. Mais il est certain que cette ville souffre de l'absence d'un symbole facilement identifiable, ce cliché convenu pour couvertures de magazines.

Tout cela sera peut-être réparé avec la construction de la Space Tower 2000 conçue par André Pollack, un ingénieur qui a créé l'atomium de Bruxelles, et dont les brevets ont été rachetés en 1972 par M. Jean-Claude Destievan, promoteur et constructeur français, qui défend son projet tout autour du monde depuis quatre ans déjà.

Ainsi donc, les Américains — qui cela peut-il étonner ? — seraient sur le point de mettre en chantier la tour Eiffel du deuxième millénaire. M. Ronald Reagan en possède déjà une réplique reçue le jour de son anniversaire et qu'il aurait placée bien en vue sur son bureau. Tout devrait démarrer cette année, espère M. Jean-Claude Destievan, ca. c'est à l'automne que doit être formé le consortium de tous les partenaires.

Dans le ventre du monstre d'acier le plus haut du monde, de 36 mètres de diamètre en sa partie la plus large, une surface de 60 000 mètres carrés pourra être occupée par trois grands hôtels, six restaurants, un centre commercial international, une exposition permanente des industries et du commerce, un centre culturel international, des bureaux. La conception de la tour permettrait, en outre, l'installation d'un émetteur de télévision, de radio, d'un service de surveillance radar, d'un relais pour les satellites, etc.

Au pied de la tour, on prévoit de créer un vaste parc d'attractions de science-fiction, avec fusée géante, jeux électroniques, et toutes sortes de choses.

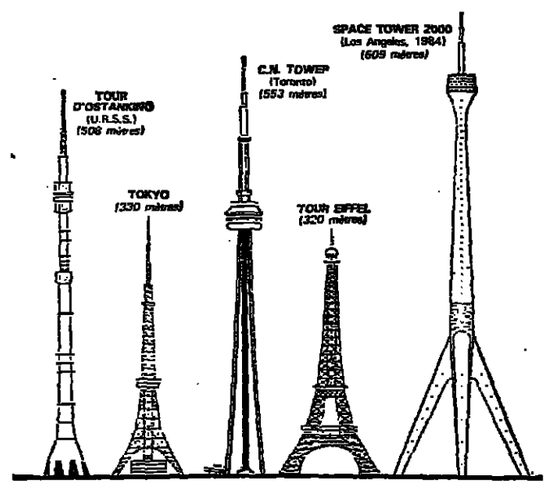

Le coût total du projet est estimé aujourd'hui à 500 millions de dollars (3 milliards de francs), dont 200 pour la construction et l'aménagement de la tour, 120 pour le « space park » et 180 pour le parking, les annexes et les hôtels. Le coût de la construction de la tour serait déjà couvert par les sommes que verseraient certaines entreprises, dont une chaîne de télévision, intéressées par le projet.

Si celui-ci aboutit, et tout semble bien devoir se passer, si l'on en croit M. Jean-Claude Destievan, Space Tower 2000, rebaptisée « Tour de la paix », devrait être prête pour les Jeux olympiques qui se tiendront à Los Angeles en 1984. Une belle façon de prendre sa revanche sur Moscou 1980... — O. S.

PARTIR

La Norma de toutes les couleurs

Le club Montamer propose jusqu'au 19 septembre prochain des stages de six jours de video, photo-safari, tennis semi-intensif et des randonnées de quinze jours dans le parc national de la Vanoise.

L'hébergement se fait à l'hôtel de Bioles à La Norma (Savoie), et le prix des stages varie entre 450 F et 1 100 F.

★ **Renseignements et inscriptions : Club Montamer, 12, rue Lord-Byron, 75008 Paris. Tél. : 562-54-45.**

Lyon musical

L'association Allrop voyages tourisme a décidé de développer un tourisme culturel qui fasse mieux connaître la musique. C'est pourquoi elle organise, du 14 au 19 septembre, un voyage à Lyon, pour faire mieux connaître la ville et ses environs et surtout pour participer aux concerts qui seront donnés dans le cadre du Festival Hector Berlioz.

Le prix du voyage a été fixé à 1 550 francs et comprend le transport en autocar, l'hébergement en pension complète en hôtel deux étoiles, les entrées au concert, les conférences et les excursions.

★ **Renseignements et inscriptions : A.V.T., service tourisme musical, 101, avenue Paul-Doumer, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 749-68-14.**

(*Publicité*)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 12, rue Friant. 539-74-91. Spécialités poissons.

LE ZEYER, carref. Alésia. 540-43-85. T.l.j. jusqu'à 2 h mat. Choucroute.

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r. d'Auteuil, 288-02-21. Cuis. qualité. Spéc. poiss. Fermé mardi soir et mercredi. Ouvert dimanche.

BAC

LES MINISTÈRES, 30, rue du Bac. Ouv. le dim. Plateau de coquillages à 47,50 F s.n.c. plats du chef. Park.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F/lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paella, Zarruella.

BOURSE

LA GENTILHOMMIÈRE, sq Louvois 10, rue Chabanais. 296-54-68. F/D

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Pranq.-1er. 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élég.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F/dim. 359-46-10. Spécialités indiennes.

Avenue des Champs-Elysées

N° 142 **COPENHAGUE**, 1er étage. **FLORA DANICA**, sur son agréable jardin. ELY 20-41.

Rue du Colisée

N° 5, **ELYSÉES MANDARIN**, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1er étage, tous les jours.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée. 800-13-21. F/dim. soir. Menu 48 F T.C.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 4, **LA CHOPE D'ALSACE**. 824-89-16. Banc d'huîtres. Choucroutes.

N° 12, **AUBERGE DE RIQUEWIHR**. 770-62-39. Déjeuners. Dîners. Soup.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière. 343-14-96. Spéc. F/dim.

CRESUS, 26 bis, avenue Daumesnil. 307-37-01. Ouv. jusqu'à 1 h mat. F/dim. Pièce de bœuf 240 grammes.

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE, aérogare des Invalides, 7e. 551-87-20 et 705-49-03. Ouvert dimanche : Menu : 80 F et grands crus de Bordeaux en carafe : 42 F. Fermé lundi.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec. 238-10-82. Ses caves du XVe.

Rue Étienne-Marcel

N° 18, **CHEZ PIERROT**. Cuisine bourgeoise. 508-05-48 - 508-17-64.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F/dim. 325-71-66. Alex aux fourneaux.

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. F/lun. midi. 354-26-07. Indo-Pakist.

MONTSOURIS

Restaurant du Parc Montsouris **LE JARDIN DE LA PARESSE**, 20, rue Ganay (14e). 588-38-53. Bar-Brasserie. Fermé dim. soir et lun.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon. 265-87-04. Cuis. grande trad. Salon 4-45 pers. Menu 98 F s.c. Parking. F/dim.

VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-58-54. F/dim. Spécialités indiennes.

OPÉRA-PALAIS-ROYAL

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL. F/dim. 16, rue Thérèse. 296-04-29. Jusqu'à 23 h. Sa magnifique formule de filet de bœuf à 35 F.

PANTHÉON

CAPOULADE, self-grill, 1er étage. T.l.j. 63, bd St-Michel-5e. 207, pl. Rés. gr. 354-15-20. 14e Luxembourg.

PASTEUR

LE COPREAU, 15, rue Copreau, 15e. Tél. 306-83-35. F/Cim. Serv. 22 h. 30.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-21, 26, boul. de Picpus. Spécialités poissons.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy. 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons. Fermé du 27/7 au 28/8.

LES BALCONS, 45, rue Leningrad (8e). 387-57-41. T.l.j. Ouv. le dim.

PLACE PEREIRE

N° 9, **DESSIRIER**. Maître écailler. Jusqu'à 1 h. du matin. 227-82-14. T.l.j. Poissons grillades, spé. spéc.

PORTE MAILLOT

LE CONGRÈS, 80, av. Gde-Armée. Viandes. Poissons. Huîtr. 574-17-24.

AUBERGE DAB, 161, av. Malakoff. 500-33-32. Choucr. Huîtres. Bôtier.

PORTE D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r. Friant. 539-59-98. F/d. Spéc. aérigourd et poissons. Fermé du 1er au 31 août inclus.

PORTE DE PANTIN

AUX 2 FAUCONS, 207-39-31. 206, av. J.-Jaurès. Spéc. abats, viandes.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 700-25-86, 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. F. le dim.

GRILLABŒUF. Spécialiste Grillades, 95 bis, rue de la Roquette (11e). Métro Voltaire. Réservat. 379-91-61.

RICHELIEU-DROUOT

LE GOLF, 20, bd Montmartre (9e). 770-91-35. T.l.j. jusqu'à 2 h. mat. Ouvert tout l'été.

AU GOURMET D'ALSACE, 16, rue Pevart - 742-71-37 - et 296-69-86. Spécialités alsaciennes. F/dim.

AU PETIT RICHE, 15, r. Le Peletier. 770-86-56. Jusq. 0 h. 15 mat. Décor authentique 1880. Cuisine bourg. Fermé en août.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-33-82. Cassoul. 54 F. Conf. 54 F.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon. 354-87-83. Brésilien, de 20 h. à 2 h. du matin.

LE PETIT ZINC, 25, r. de-Buci, 6e. 354-19-34. Huîtres. Poiss. Vin pays.

ECHAUDÉ, 21, rue de l'Echaudé. 354-79-02. 19 h. à 2 h., ouvert t.l.j. Déj.-dîner même le dim. Foie gras.

PETITE CHAISE, 36, rue Grenelle. 222-13-35. Menu 52 F. Ouv. t.l.j. jus.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

ALSACE À PARIS, 9, pl. St-A.-des-Arts, 6e. 326-89-38. F/mam. Déj. Dîn. Soup. Grill. Choucroute. Poiss. Terrasse entourée de verdure.

SAINT-MICHEL

LAPEROUSE, 51, q. Gds-Augustins. 326-68-04 - 80-14. Menu dégust. 190 F. AFF. 100 F S.C. Gde carte.

SAINT-GEORGES

N° 23, **TY COZ**. 878-42-95. Tous les poissons. Fermé le dimanche.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

VIEUX GALION, 4 de LOM. 25-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations. Parking.

NEUILLY (métro Sablons)

MONSIATON J. STURNE, 79, av. C.-de-Gaulle. 747-48-64. Poiss. Croust.

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 688-08-94. Poiss. Croust. Fruits mer. F/dim. et lundi.

Jardinage

Nos amies les pommes

MEME si vous êtes un grand amateur de pommes, ne soyez pas honteux de tout ignorer de *Flower of Kent*. Pourtant, à un autre titre que celle croquée par Eve et dont le nom n'a pas été conservé par l'histoire (d'ailleurs cette menteuse avait plus probablement dû savourer un abricot !), *Flower of Kent* a plus fait pour la science que toutes les *Golden* du monde.

Flower of Kent est à Newton ce que la baignoire est à Archimède. Tombant malicieusement aux pieds du grand physicien, cette pomme bien banale allait stimuler sa réflexion et l'aider à découvrir les lois de l'attraction universelle.

Une variété comme une autre parmi les six ou sept mille dénombrées. Croisée, recroisée, sélectionnée, multipliée, greffée, la pomme s'est répandue sur tous les continents et constitue aujourd'hui la première espèce fruitière du monde. Il y a peu encore, les jardiniers cultivaient dans chaque région de notre pays d'innombrables variétés, dont la production et la vente ne dépassaient guère les limites d'un département, voire d'un canton. Ces pommes aux qualités et saveurs très inégales constituent un véritable patrimoine génétique, que certains tentent fort heureusement de préserver. Car, la législation, la transformation des circuits de production et de commercialisation ont eu raison de la plupart d'entre elles, et seules les « meilleures » ont survécu.

Du sang neuf, essentiellement américain, a considérablement transformé le verger français au cours de ces dernières décennies. Un sang neuf à l'appellation difficile venue d'ailleurs, car il est certain que d'excellentes variétés nouvelles comme *Topered Delicious* ou *Improved Blackstayman* auraient un autre goût de terroir si elles portaient les doux noms de *Belle Joséphine*, *Fenouillet*, *Court Pendu*, *Coquette*, *Grand-mère*, ou encore *Patte de loup*, fruits savoureux que l'on rencontre encore dans nos campagnes.

Où sont les bonnes pommes du jardin de mon enfance, les *De l'Estre* et *Crapert* ? Presque disparues, mais je ne crierai pas, comme il est à la mode, haro sur la *Golden* — qui a largement fêté son centenaire ! — et ses sœurs nouvellement nées. Car la *Golden* au jardin peut être bonne, très bonne même, et sa diffusion trop massive, sa culture en tous terrains, sa récolte souvent bien hâtive, son mûrissement artificiel, sont les seules causes d'une fréquente médiocrité de goût.

Comme certains font « pisser la vigne » pour obtenir de grandes quantités de vin banal et sans âme, il est des arboriculteurs pour qui seul le fort rendement compte. Et tant pis pour la saveur ! Il est pourtant possible au consommateur qui veut s'en donner la peine de choisir au mieux ses *Golden* à l'aide de quelques règles simples proposées par les spécialistes de l'INRA. Une *Golden* de qualité doit être assez grosse (7,5 centimètres de diamètre au minimum), sa cuvette de l'œil (dépression opposée à la queue) large et profonde, les lenticelles — ces petites tâches circulaires blanchâtres qui parsèment la peau — régulièrement réparties et bien séparées, enfin une belle coloration jaune doré, avec une joue teintée de rose, ajoute à la présomption de qualité.

Avec cent quarante pommes par an et trois fois plus qu'il y a vingt ans, disent les statistiques, le Français est un gros consommateur. Certes, le choix demeure limité, car la *Golden* représente 65 % du marché, le reste se partageant entre les belles américaines rouges et luisantes, les *Starking*, *Richared* et autres *Starkinson* et les variétés plus traditionnelles de la gamme des *Reinette*.

QUELQUES ADRESSES

Toutes les variétés citées se trouvent chez la plupart des pépiniéristes, mais on peut retenir le catalogue d'un spécialiste comme Delbard, 16, quai de la Mégisserie, 75038 Paris Cedex 01, qui vient de mettre au commerce deux variétés sélectionnées pour faire un bon cidre.

Une introduction qui sera certainement très appréciée de nombreux jardiniers. Pour ceux qui recherchent les anciennes variétés qui faisaient la diversité de notre verger et méritent bien souvent de ne pas tomber dans l'oubli, l'Association des croqueurs de pommes, 178 Cedex Fontenelle, 90150 Fontaine, fait un travail intelligent en regroupant les amateurs qui souhaitent préserver ou retrouver les variétés locales.

On peut s'étonner que les jardiniers se limitent à la production d'un dixième seulement des pommes croquées par nos compatriotes. C'est pourtant au jardin que l'on peut obtenir les fruits les plus succulents, choisir au mieux les variétés anciennes ou nouvelles selon le sol et le climat, et, surtout, se permettre une cueillette échelonnée pour prélever les pommes juste à bonne maturité. Les fleurs étant fécondées à des dates différentes, il est bien évident que la maturité des fruits est quelque peu hétérogène. Et quoi de plus agréable qu'une pomme juste à point, à la fois juteuse et croquante, avec ce mélange inimitable d'acide et de sucré, que l'on vient de cueillir sur l'arbre ?

La plantation et la culture du pommier ne présentent pourtant aucune difficulté susceptible de retenir les envies d'un amateur. Arbres en demi et haute tige, ou encore formes travaillées ou palissées, cordons simples et doubles, palmettes, quenouilles, fuseaux, haies en croisillons..., le pommier se prête à toutes les fantaisies. Il peut donc être facilement intégré dans un ensemble décoratif, garnissant les murs, bordant une allée ou dominant un massif. Quatre ou cinq ans après la plantation, les fruits seront déjà en abondance. La production maximale se situe entre dix et quinze ans d'âge.

Parmi les variétés nouvelles ou classiques que proposent habituellement les catalogues, on peut retenir une bonne douzaine de pommiers particulièrement intéressants pour le jardinier amateur.

Primrouge ou *Akane* commence à mûrir dès la seconde quinzaine d'août avec l'avantage rare de pouvoir rester sur l'arbre, à portée de la main, jusqu'en octobre, sans perdre ses qualités. Ce pommier à mise à fruit rapide donne un gros fruit coloré, à chair fine, blanche, croquante, acidulée et juteuse.

Delbarestivale est aussi une variété hâtive d'excellente qualité. Le fruit à épiderme lisse, jaune verdâtre, strié de rouge, est souvent mûr dès le 15 août. Sa chair est croquante, sucrée, très juteuse, avec un léger parfum d'anis. Très résistant aux maladies, ce pommier gagne à être planté à proximité de *Primrouge*, qui favorise une bonne pollinisation.

Début septembre, c'est le tour de la *Reine des reinettes*, une variété qui n'a jamais démérité avec sa chair un peu jaune, fine, croquante, très sucrée et parfumée. Les fruits, souvent attachés par deux ou trois, ne mûrissent pas en même temps, d'où l'intérêt de la cueillette échelonnée au jardin.

De la *Golden Delicious*, nous ne dirons plus rien si ce n'est pour signaler ce que l'on appelle les types Spur. Ces obtentions ont l'avantage de donner des arbres petits (2,50 mètres maximum) facilitant la récolte, n'exigeant pas de taille à l'âge adulte, à la floraison bien résistante aux gelées et à la production importante et régulière. Tout cela n'altérant en rien la qualité. D'autres variétés possèdent aussi ce type Spur avec les mêmes caractéristiques.

Chieftain, plus tardive, se récolte dans la seconde quinzaine d'octobre pour mûrir au fruitier de fin novembre à début mars. C'est une excellente nouveauté, d'un beau rouge clair, à chair ferme, aux saveurs magnifiquement équilibrées. Sa longue et parfaite conservation est un élément non négligeable pour l'amateur.

Excellentes aussi pour la conservation hivernale, les *Reinettes du Canada*. La *Reinette blanche* donne un gros fruit à épiderme mat et rugueux. Sa chair fine, acidulée et sucrée s'épanouit au fruitier jusqu'à fin janvier. La *Reinette grise* se garde sans problème jusqu'en mars, où l'on pourra encore apprécier pleinement sa chair ferme au léger parfum d'anis.

Bien que récente, *Charden* est une vraie française, obtenue par les chercheurs de l'INRA d'Angers avec du sang de la bonne vieille *Reinette clochard* et de l'irremplaçable *Golden*. Son fruit est gros, d'un beau jaune à maturité, et sa récolte à la mi-octobre. Cette variété est particulièrement adaptée au climat du nord de la Loire, car en zones plus chaudes elle a tendance à devenir un peu farineuse.

Pour le Midi, il vaut mieux lui préférer *Ozark Gold*, qui se teintera de rosé sous l'action du soleil. Un fruit excellent dès septembre et de bonne conservation.

A retenir aussi dans les rouges, *Jersey Mac* et malgré leurs noms difficiles *Topered Delicious* et *Improved Blackstayman*. A ce choix, certes limitatif, mais qui devrait contenter le palais et les désirs de production de la plupart des jardiniers, j'ajouterai par goût la succulente *Transparente de Croncels*, si rafraîchissante en été, et l'inimitable *Cox's Orange Pippin* à la fructification peu abondante mais tellement parfumée. Et, pour ceux qui l'apprécient, *Grany Smith*, ce fruit tout vert qui plaît tant aux Anglo-Saxons et fait depuis quelques années une percée à l'étal de nos marchés.

Pour dormir

Pour bien conserver les pommes il faut disposer d'un local obscur et frais, à l'abri du gel, aéré et pas trop sec. L'idéal étant une bonne cave au sol en terre battue, où l'on disposera les fruits sur des claies en évitant qu'ils soient en contact les uns avec les autres. Une surveillance régulière s'impose pour prélever les pommes au fur et à mesure de leur maturité et éliminer aussitôt tout fruit marquant un début de pourriture.

Manger des pommes, ce n'est pas seulement un slogan publicitaire. On connaît mieux aujourd'hui les nombreuses vertus diététiques de la pomme, qui, entre autres, favorise le sommeil, apporte des vitamines et une faible valeur calorique pour les régimes amaigrissants et aide au transit intestinal par sa cellulose.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Plaisirs de la table

Temps difficiles

DES grands restaurants il y en aura toujours. Mais encore faut-il définir ce qu'est un grand restaurant. Et un grand plat. Un grand plat n'est pas forcément fait d'un produit cher et un grand restaurant n'est pas forcément celui des additions extravagantes. C'est à jouer « au grand » que de nombreuses maisons parisiennes connaissent aujourd'hui leurs vaches maigres.

Ceux, par exemple, qui ne conçoivent point une entrée sans caviar, homard, foie gras (quand encore ils ne mélangent pas les trois pour faire Nouvelle Cuisine !). Et ceux qui exagèrent, par bêtise, par snobisme. Ne les plaignons point de se retrouver quinauds ! Que dire, tenez, de ce bistrot de la rue Dupin sur la carte duquel j'ai relevé un « gâteau de poivrons et courgettes » compté 45 francs ? Vous avez bien lu : 45 francs ! A ce compte-là la salade de homard (un petit homard breton entier, encore tiède, préparé devant vous) à 190 francs de chez *Laurent* est cadeau !

Les temps difficiles, ils sont pour tout le monde et en particulier la ménagère. Me permettra-t-on de dire qu'elle paye, en faisant son marché, le manque d'éducation maternelle qui faisait autrefois les filles suivre les traces familiales et apprendre, avec le B.A. BA écolier, celui du marché ?

Voici septembre, puis octobre, mois de certaine abondance en beaucoup de domaines. Les œufs, par exemple, doivent baisser. Aliment multiforme, base de plats aussi divers que succulents. Sur combien de cartes de restaurant trouve-t-on des omelettes aujourd'hui ? L'omelette aux peaux de canard du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig) avec une salade frisée c'est déjà, presque, un repas ! La mer nous livre, abondants, les harengs (sur quelles cartes trouvera-t-on un hareng grillé ?), les sardines (j'en ai trouvé, hier, sur celle de l'*Artois*, 13, rue d'Artois, bien tentantes), les maquereaux (le maquereau à la moutarde de l'*Argent*, 27, avenue Reille, vaut tous les turbots du monde !).

On n'ose commander, souvent, un chou ou une tomate farcie parce qu'on « *ne sait pas avec quoi c'est fait !* ». Mais à la maison ? Ou lorsque l'on connaît les tomates farcies d'Adrienne (*Chez la Vieille*, 37, rue de l'Arbre-Sec) ou le chou farci de *La Bourgogne* (6, avenue Bosquet) !

C'est la saison de la volaille. Le lapin aux navets du *Bistro de Lyon* (11, rue de Paris à Clichy) est un des grands moments de cette petite maison pas chère, et la carte d'*Au pays de Bresse* (40, rue Pergolèse) propose *un quart de poulet de* Bresse admirablement rôti, onctueux, craquant de peau et parfumé de chair, abondamment garni d'un paillasson de pommes de terre pour 38 francs. Pour le double, je relève ici et là d'étiques volailles pompeusement fardées d'appellations niaises !

Le fameux rapport qualité-prix existe et pas seulement au *Gourmet en l'Isle* de l'ami Bourdeau. Au bistro d'Hubert, en sa « *Boutique* » (36, place du Marché-Saint-Honoré), au *Monde des Chimères* (69, rue Saint-Louis-en-l'Ile), *Chez Toutoune* (5, rue de Pontoise), au *Sybarite* (6, rue du Sabot), à *l'Annexe du Quai* (d'Orsay, rue Surcouf), au *New-Port* (79, rue du Faubourg-Saint-Denis), à *l'Oyonnade* (38, rue Sébastien-Mercier), dans les *Bistro de la Gare* (qui demeurent des modèles du genre), j'en oublie...

Oui, ces temps difficiles pourraient être bénéfiques si la ménagère retrouvait l'esprit d'économie et l'astuce culinaire de nos grands-mères (je bondis lorsque je vois, au marché, jeter les fanes de radis si bonnes en potage, les tiges de jeunes oignons blancs si savoureuses en salade !). Et si les restaurateurs et leurs chefs se penchaient sur le produit... Faut-il citer Georges Duhamel : « *La cuisine française est ce qu'on dit... parce que le Français ne méprise rien de ce qui se mange* »... Hélas, nous en sommes loin !

LA REYNIÈRE.

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Paris

MONTPARNASSE

GRAND HOTEL LITTRE ****
9, rue Littré, 75006 Paris. T. 544-38-68. Télex 203-852 Litotel Paris. 120 chbres. Même administration.

HOTEL VICTORIA PALACE ****
6, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris. Tél. 544-38-16 - Télex 270-557 Hotvic Paris. 120 chbres calmes. Restaurant. Garage.

Provence

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

HOTEL-CHATEAU DES ALPILLES
ancienne route du Grès, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE (90)
Vieille demeure au milieu d'un parc ombragé aux arbres séculaires - tout confort - Télé - Ascens. - Tennis - Piscine - Bungalow lux. pour lg séj.

ROUSSILLON, 84220 GORDES

LE MAS DE GARRIGON ***
Tél. : (90) 75-63-22.
Petit hôtel de charme au pied du Lubéron. Week-ends, séj. de repos id. Haut confort. Intimité. Cuisine de femme. Piscine (équitation et tennis à proximité). Demi-pension. Accueil : Christiane Druart.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD. Tél. : (92) 45-82-08. Ch. et duplex avec cuisinette 2 à 6 pers. Tarif spécial septemb.

Station thermale

66160 LE BOULOU (Pyr.-Orient.)

La station des voies digestives. Troubles hépato-vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, colite, diabète.
Hôtel des Sources ** NN (68) 83-00-81
Hôt. du Grillon d'Or **NN (68) 83-03-80
Hôtel du Canigou * NN (68) 83-15-29

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)

HOTEL MONT-RIANT **
40 lits. Confort. Lift. Jardin. Services personnalisés. Cuisine française. Pension complète T.T.C. de FF 110 à 180. Tél. 1941/25-34.12.35. CH-1854 LEYSIN.

HOTEL-CHALET LA PAIX. 35 lits. Bonne table. Cadre montagnard. Pension complète T.T.C. de FF 110 à 180. Tél. 1941/34 13 75. CH-1854 LEYSIN.

Rive gauche

L'ECHAUDÉ ST. GERMAIN
TOUS LES JOURS DE MIDI A 2h. DU MATIN
sa formule déjeuner: MENU : 100 F. vin, café, service compris
21, rue de l'échaudé. tél.: 354.79.02

LES ARÊTES
165, Bd Montparnasse 326-23-98
Coquillages. Crustacés
UN VRAI RESTAURANT DE POISSONS. TOUS LES JOURS
Déjeuners d'aff. 135 F t.c. et Dîners

CHEZ HANSI
GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
Cadre exceptionnel
Ouverte jusqu'à 3 h du matin
Huîtres et fruits de mer toute l'année
Poissons, langoustes, homards
Face à la Tour Montparnasse
3, place du 18 juin 1940
Tél. : 548.96.42

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
Service continu de Midi à 2h du matin. BAR
LE PETIT ZINC 354.79.34
LE FURSTEMBERG 354.79.51
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

Environs de Paris

La Petite Auberge Franc-Comtoise
Cuisine RÉGIONALE
Cuisine INVENTIVE
86, av. J.-B.-Clément, 92100 BOULOGNE
Fermé dim. Rés. 605-67-19 - 605-22-35

Rive droite

le grand café
24 H sur 24 H
SON BANC D'HUITRES RÉFRIGÉRÉ. SES POISSONS.
4, Bd des Capucines, Paris 9e : 742.75.77

Cet été je me baigne plage Clichy
Huîtres, Homards, Fruits de mer, Choucroutes.
LA CHAMPAGNE
"La première grande brasserie de la mer"
10 bis, place Clichy à Paris 18e. Tél.: 874 44.78.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 heures du matin.

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER
et toutes les spécial. provençales
4, av. George-V - 723-41-88 et 723-84-36

la MAISON D'ALSACE
24 H sur 24 H
SON FOIE GRAS. SES HUITRES. SES CHOUCROUTES.
39, Champs-Elysées, Paris 8e : 359.44.24

..ET MAINTENANT, VISITE D'UN MONUMENT DE PARIS : LE CASSOULET DU VAUDEVILLE..
VAUDEVILLE
Ouvert le dimanche
Soupers après minuit
Banc d'huîtres
Coquillages chauds
29, rue Vivienne - Paris 2e
Tél. : 233.39.31

Au carrefour de la vie parisienne
80, AV DE LA GRANDE ARMEE
161, AV DE MALAKOFF
PORTE MAILLOT
LE CONGRES 574 17 24
AUBERGE DAB 500 32 22 - 38 57
HUITRES FRUITS de MER toute l'année
les VIANDES grillées au FEU de BOIS
POISSONS ROTISSERIE Choucroutes
Ouvert tous les jours jusqu'à 2 h du matin

..TU VOIS... J'AVAIS A CHOISIR ENTRE LES PLAGES DU MIDI ET FLO, ...J'AI CHOISI FLO.
FLO
Ouvert le dimanche
Soupers après minuit
Banc d'huîtres
Choucroute
7, cour des Petites-Ecuries
Paris 10e - Tél. : 770.13.59

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière, Paris 1er : 236.11.75

LE CORSAIRE
1, bd Exelmans
525.53.25
LE RESTAURANT DU XVIe
MENU 70 F (s.c.)
carte et spécialités
une formule qui vous enchantera

227.82.14. Dessirier 380.50.72.
MAITRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARÉCHAL JUIN (ex place Péreire) 17e

Les viandes parmi les meilleures de France...
Les 5 de la Villette
184-192, av. Jean-Jaurès
FERME DE LA VILLETTE 606-60-96 F/Dim
AU BŒUF COURONNÉ 607-89-52 F/Dim.
DAGORNO 607-02-29 F/Sam.
AU COCHON D'OR 208-39-81 Ouv. ts les jours
LA MER 607-23-13 Ouv. ts les jours
Porte de Pantin
Parking 211, av. J.-Jaurès

REOUVERTURE le 1er SEPTEMBRE
François BENOIST
CHEZ LES ANGES
54, Boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7e
705.89.86
FERMÉ LE DIMANCHE SOIR ET LE LUNDI
Parking : Esplanade des Invalides

GRAND VIN DE BORDEAUX
CHATEAU DE BARBE BLANCHE
LUSSAC-SAINT-EMILION

Hippisme

Fièvre à Deauville

RECORD français de prix pour un yearling battu par *Playful River*, propre frère (*Luthier* et *Lady Endre*) de la bonne *Léandra*, adjugé 1 950 000 F à l'Américain Mac Donald (l'ancien record était de 1 850 000 F) ; dix sujets vendus plus de 1 million de francs ; les prix moyens en hausse de 35 % à la « vente de sélection » ; de plus de 30 % lors des vacations suivantes : Deauville a « flambé ».

On n'avait pas connu pareil engouement autour de l'estrade de présentation depuis les premières années de la décennie 70, celles de la croissance hippique maximum et des rêves de ce qu'on croyait devoir être définitivement une « civilisation des loisirs ».

Le mouvement échappe à toute logique autre que celle de la fuite en avant. Les recettes des sociétés de courses de galop ont largement décroché de la courbe de l'inflation : + 0,8 % seulement, depuis le début de l'année, pour Longchamp-Chantilly-Deauville ; + 4 % pour Saint-Cloud - Maisons-Laffitte - Enghien ; + 6 % pour Evry, qui doit ce score à l'ouverture de ses courses aux chevaux de province et à l'augmentation des enjeux « régionaux » qui en résulte.

Au total, l'évolution du chiffre d'affaires hippique ne permettra l'an prochain qu'une augmentation quasi symbolique des allocations.

Le flou des projets fiscaux ajoutait d'autres nuages.

L'analyse objective ne pouvait conduire qu'à la plus grande réserve. Ce fut l'attitude de ceux dont le métier est d'abord de compter. Ainsi, pour la première fois depuis toujours nous semble-t-il, on vit Guy de Rothschild ne porter qu'une « petite » enchère de 90 000 F pour une fille, d'ailleurs, de son étalon *Lightning*, née chez Roger Besnouin. Prudence semblable du côté des émirs et de Stanros Niarchos.

Mais, à l'égard d'une certaine clientèle, les nuages recèlent leur propre dynamique. On sait maintenant que, quoi qu'il arrive, les premiers orages sont toujours pour la monnaie. On la met à l'abri où l'on peut, voire sous les jambes d'un cheval.

Quelques autres influences se firent sentir. La faiblesse déjà affirmée du franc, notamment, encourages les acheteurs en dollars, en livres, voire en lires (les dix sujets de plus de 1 million de francs furent achetés par des étrangers dont — surprise — un Italien). Mais le moteur de ces ventes exceptionnellement brillantes fut, pour l'essentiel, la crainte d'une tourmente monétaire à venir. Le quinzième siècle cherchait désespérément de l'or dans ce qui restait à découvrir du monde, en croyant que l'or crée la prospérité. Le vingtième finissant ne se sent à l'aise dans ses affaires que lorsque l'or fond ou fuit.

Les carnets de chèques étant rangés, voyons le côté piste.

Bonne victoire, dans le Grand Prix de Deauville, de *Perrault*, devant l'anglais *Castle Keep*. Il faut s'y faire : ce *Perrault*, qui a accompli toute sa carrière un peu en marge des grandes épreuves mais qui a, alors, disputé toutes les arrivées, est bon : meilleur, en tout cas, que ses ambitions, jusqu'ici parcimonieuses.

Il appartient à Thierry de Zuylen, beau-frère de Guy de Rothschild, dont les couleurs sortent ainsi d'une longue éclipse.

La Nonette à « Léandra »

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, *Léandra*, au même Thierry de Zuylen, s'est adjugé le prix de la Nonette. Cette *Léandra* a ainsi justifié, *a posteriori*, les 1 950 000 francs payés pour son frère puîné.

Mais il ne s'agit pas de la même caisse. Thierry de Zuylen avait vendu 200 000 francs la mère des deux chevaux, avant la naissance du mâle, à Henri de Talhouet-Roy. Son épouse, dotée d'une solide philosophie hippique pour avoir été élevée dans le sérail, avait dit alors à l'acheteur : *« Du moment que nous avons décidé de vendre cette jument, vous pouvez être certain que ce sera elle la meilleure. »*

Cette prédiction désabusée se réalise. Du moins reste-t-il *Léandre* pour prendre la suite dans l'élevage Zuylen.

Détroit, gagnante de l'Arc-de-Triomphe 1980 et si obscure ensuite, avait choisi Deauville pour essayer de refaire son apprentissage du succès. Elle suivait en cela la voie qu'avait tracée voilà deux ans sa « cousine » d'entraînement *Reine de Saba*, dans des conditions déjà largement semblables quand on ne considère que la courbe des performances et peut-être identiques dans les secrets de la préparation. *Détroit* a nettement mieux réussi que sa devancière. Ayant gagné sa course de rentrée (un modeste prix de 40 000 francs), le 25 août, à Clairefontaine, elle a même pris le risque de disputer (et de gagner), seulement quatre jours plus tard, le déjà plus notable prix Ridgway. Mais de là à jouer à nouveau un rôle prépondérant dans l'Arc, il y a plus que la distance de Deauville à Longchamp.

Longchamp, nous nous y retrouverons ce dimanche. Au programme, le prix du Moulin et, peut-être, *Northjet*, la révélation du prix Le Marois.

On l'attend au tournant.

J'ai consulté la plupart des « échellistes », c'est-à-dire de ceux — handicapeurs officiels des sociétés de courses, ou auteurs de classements parallèles — qui tiennent à jour, en permanence, un classement, exprimé en poids, de tous les chevaux. Dans leurs « échelles », *Northjet* a progressé, d'un coup, sur les 1600 mètres du prix Le Marois, de 5 à 8 kilos.

Et ce, à quatre ans, qui n'est plus l'âge des révélations. Faut le faire...

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1 705

FRANCE - P.E.N. Club, 45° Congrès international.

Afin de souligner le 45° Congrès international de la Fédération internationale des club (P.E.N.), qui se déroulera en France, un timbre commémoratif sera émis par l'administration française des postes. Vente générale le 21 septembre (47°/81). — Retrait prévu pour le 2 avril 1982.

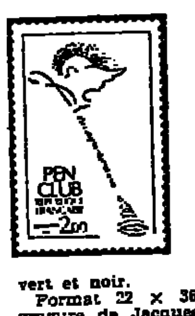

2,00 F, violet, vert et noir.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage de sept millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15°. — Oblitération « P. J. ».

— Le 19 septembre, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7°. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

MONACO : Seconde partie des émissions 1981. (Suite.)

(Voir *le Monde* du 29 août, page 11.)

● Premier Salon international de la rose, qui s'est tenu du 12 au 14 juin dernier à Monte-Carlo :

— 1,80 F, Grand Prix général pour la rose « Catherine Deneuve », création Weilland (Cap-d'Antibes) : hélio, d'après photo de G. Mazza.

● VIII° Festival international du cirque, Monte-Carlo, du 10 au 14 décembre 1981 :

— 1,40 F. Composition ; dessin et gravure de Claude Andreotto.

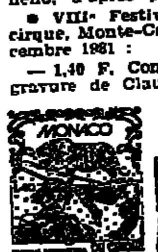

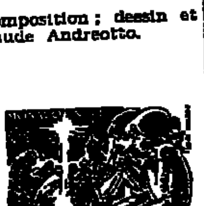

● Timbre de « Noël » 1981 :

— 1,20 F, « Deux enfants agenouillés devant la crèche » ; dessin et gravure par Forget.

● 50° Rallye automobile de Monte-Carlo, janvier 1982 :

— 1,00 F, la Lancia-Stratos ; maquette et gravure de Georges Bétemps.

● Protection de la mer :

— 1,20 F. Reproduction de l'affiche « Respectez la mer » créée par le Studio Bazzoli ; impression hélio.

● Comité Arctique, [illegible] dès le 5 octobre à l'occasion du [illegible]remier

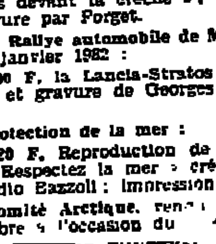

congrès international sur la découverte et l'histoire des régions polaires boréales », du 5 au 9 octobre, à Rome :

— 1,50 F : dessin et gravure par Larrivière.

Les huit valeurs groupées font la série indivisible à 11,50 F.

● Bloc perforé, premier d'une suite de mini-blocs ; représente les quatre saisons d'un arbre fruitier, le plaqueminier, dont le fruit est un kaki (10,00 F) :

— 1,00 F, le printemps ; Guillame ;
— 2,00 F, l'été : M. Monvoisin ;
— 3,00 F, l'automne ; Guillame ;
— 4,00 F, l'hiver ; M. Monvoisin.

Maquettes par Pierrette Lambert, gravures de Cécile Guillame et Michel Monvoisin.

● Série de timbres « préoblitérés », émise le 4 mars dernier, même sujet « le marronnier » en quatre saisons :

— 0,88 F, le printemps ;
— 1,14 F, l'été ;
— 1,84 F, l'automne ;
— 3,03 F, l'hiver.

Nous constatons avec plaisir que les principes traditionnels du prince de Monaco ont repris le dessus pour l'art de la taille-douce.

Sur les vingt-cinq timbres cette fois, vingt et un sont réalisés en taille-douce et quatre seulement en héliogravure.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75007 Paris (UNESCO, 9, place Fontenoy), du 1er au 14 septembre. — Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés.

⊙ 64000 Pau, du 3 au 14 septembre. — Foire-Exposition. (Cachet petit format.)

⊙ 02260 La Capelle, les 5 et 6 septembre. — 14° Foire internationale aux fromages. (Cachet petit format.)

⊙ 36000 Châteauroux, du 5 au 13 septembre. — Foire-expo. (Cachet petit format.)

⊙ 59280 Wasquehal, le 11 septembre. — Exposition florale internationale.

⊙ 59190 Hazebrouck, du 12 au 14 septembre. — 36° Foire agricole.

En bref...

● HONGRIE. — Deux centenaires, de la naissance de : Béla Vágo (1881-1939), 2 Forint et A. Fleming (1881-1955), 2 Forint.

● SAINTE-HELENE. — Série de coquillages, 7 p., Charonia variegata ; 10 p., Cypraea Spurca sanctaehelenae ; 25 p., Janthina janthina ; 53 p., Pinna rudis. (10-9-81.)

ADALBERT VITALYOS.

Passionné de chasse devant soi ou en battue, réservez dès maintenant vos chasses d'automne...

Sauvagines d'Irlande, grouses d'Ecosse, faisans de Hongrie, de Yougoslavie et de Bulgarie, perdreaux-rouges, canards et bécassines du Maroc, francolins et gangas du Sénégal...
Là-bas, la chasse est encore un vrai sport !

Jet tours

des professionnels de la Chasse, dans toutes les Agences Air France et les Agences de Voyages.
LIC 583

Chasse

La vengeance du buffle

En matière de chasse il en est comme de la pêche ou des spécialités culinaires : à chaque gibier ou poisson convoité correspondra le pays, la région où l'espèce concernée est la plus abondante et dont les représentants sont les plus accomplis. Ainsi dira-t-on les marlins de l'île Maurice ou de la Nouvelle-Zélande, les brochets d'Irlande, les saumons d'Ecosse, les tarpons du Gabon, les truites de Yougoslavie, du Pays de Galles ou du Doubs. On dira tout autant les sangliers de Pologne, les faisans de Hongrie ou de Tchécoslovaquie, les bécassines du Maroc, les francolins du Sénégal, les perdreaux d'Espagne.

Et l'on dira du Rwanda : les buffles.

IL bruine sur la Kagera depuis deux jours et la saison des pluies, annoncée par un violent orage, va transformer en ruisseaux les pistes qui courent de collines en collines. Le côté suisse et verdoyant du paysage a laissé la place à un décor dégoulinant d'une eau tiède qui va devenir glaciale. Aussi loin que peut porter le regard on ne voit que populations en marche : graciles impalas, ces gazelles aux pieds noirs, damalisques curieux qui s'arrêtent sur les crêtes et observent la vallée comme des Indiens, cobs de roseau aux bonds prodigieux, zèbres caracolants. En dehors du chasseur, de son guide et du porteur trottinant avec musette, coupe-coupe et gourdes en bandoulière, pas un homme à la ronde jusqu'à la frontière de l'Ouganda que l'on aperçoit vers le Nord à la lunette, bleue de ses montagnes. Pas de buffles non plus, aperçus en taches noires les jours précédents, lointains, inaccessibles, le mufle levé pour humer la brise qui leur apporte à des kilomètres l'odeur de l'homme à leur poursuite.

Le marais qui fait la séparation entre le parc national et la zone de chasse le long de la route qui mène à Kakitumba puis fonce vers le Nord-Est et Kampala, monte d'heure en heure de niveau. Quand il faudra tout à l'heure le traverser pour rejoindre les hautes herbes qui le frangent, l'eau atteindra la ceinture. Désagréable sensation et crainte supplémentaire de mettre la main sur ces petits serpents verts accrochés aux roseaux auxquels on se rattrape quand le pataugas s'enfonce dans la vase. Après six heures de marche ininterrompue le pied peut parfois accuser quelques faiblesses et c'est le plongeon bras droit en l'air pour maintenir la carabine hors de l'eau et main gauche cherchant désespérément où s'agripper.

Péripétie, car à peine sorti du bourbier le guide fige le groupe pointant du doigt vers un maigre bouquet d'arbres et d'arbustes jaunis à 150 mètres, noyés dans les pailles mouillées. On ne voit rien, ce qui impatiente le guide. Il réclame au porteur la boîte d'allumettes que tout pisteur africain doit avoir sur lui à défaut du petit flacon rempli de cendre. Il gratte une allumette à l'abri de sa main, l'éteint, et la fumée échappée donnera le sens du vent et donc l'angle d'approche.

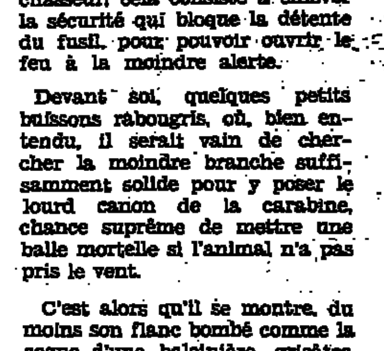

Plus que 100 mètres et on ne voit toujours rien. Plus que 80 mètres. La disparition subite du guide laisse à penser que si buffle il y a, la prudence à cette distance pour un homme sans arme consiste à s'accroupir et à attendre les événements. Pour le chasseur, cela consiste à enlever la sécurité qui bloque la détente du fusil, pour pouvoir ouvrir le feu à la moindre alerte.

Devant soi, quelques petits buissons rabougris, où, bien entendu, il serait vain de chercher la moindre branche suffisamment solide pour y poser le lourd canon de la carabine, chance suprême de mettre une balle mortelle si l'animal n'a pas pris le vent.

C'est alors qu'il se montre, du moins son flanc bombé comme la coque d'une baleinière, grisâtre, énorme. Il est si proche que, à la jumelle, on peut voir courir sur le cuir la vermine. *Syncerus Caffer Caffer*. Le maître de la brousse.

C'est un mâle armé comme un cuirassé : 1,20 mètre peut-être entre les pointes de ses cornes. Près de 1 tonne sans doute de muscles et de chair. Il vient de lever sa tête démesurée et a cessé de mastiquer les herbes qu'il tient entre ses mâchoires et qui pendent, grotesques. Avancer encore ? Le laisser venir ? C'est ce qu'il fait, la tête légèrement baissée.

Il faut tirer. Tout de suite très vite. Après il sera trop tard.

Sous le coup de tonnerre de la 458, trente potamochères déboulent du bouquet d'arbres et une troupe de pique-bœuf blancs éclatent vers le ciel. Le buffle, lui, a disparu dans une ruée invisible qui fait trembler le sol comme un train qui brûle une gare. Réarmer. Ne pas bouger, attendre que les oiseaux se remettent à chanter. Puis aller voir.

Le guide est là à nouveau. Furibond, sûr que le coup n'a pas porté.

A moins de 30 mètres, le sol est retourné comme un labour tant le fauve a mis de force dans son démarrage. Précieuses traces qui diront si l'animal a été blessé, s'il faut le suivre jusqu'à la forêt qui prend la pente dense, sournoise. Le guide se baisse et, sur une feuille tombée à terre, montre la minuscule tache de sang qui décidera de la poursuite. A partir de maintenant, toute erreur de la part du petit groupe qui va avancer pourra entraîner la charge et la mort, car il n'y a pas d'exemple qu'un buffle blessé n'ait pas cherché la vengeance.

Au fil des mètres franchis pas à pas, les gouttes de sang se multiplient, s'élargissent, atteignent les herbes de plus en plus haut. C'est une balle d'épaule, trop haute pour tuer net, trop basse pour laisser sur place, inhibé, l'animal. La plus mauvaise, donc, celle qui rend furieux sans mettre la vie en péril.

D'ailleurs, il est là sous un acacia, face à la carabine à nouveau montée à l'épaule. Il avance pour la seconde fois tête basse en prenant le trot lourd qui l'amènera à l'assaut final.

Déjà dans la percée des nuages tournent les vautours, qui, dit-on en Afrique, sont des sages qui volent l'avenir.

CLAUDE LAMOTTE.

LE GIBIER EST A TABLE

Selon les pays, l'hébergement des chasseurs a lieu soit sur le terrain en camp de brousse — tente et feuillets, — soit en hôtel. Au Rwanda, comme les touristes, ils sont reçus dans des petits bungalows regroupés au Guest House de Gabiro.

Jean-Rémy Lamoot, l'aimable directeur de l'établissement, ne chasse pas lui-même, mais fait préparer par ses cuisiniers, le plus heureusement du monde, les meilleurs morceaux du gibier tué, y compris un succulent steak tartare de buffle.

Le nombre des animaux à tirer au Rwanda est fixé chaque année à l'issue de comptages effectués par un avion qui évolue à bonne altitude après la saison de chasse. On compte à l'heure actuelle dans la réserve, où, bien entendu, le tir est totalement interdit, quelque dix mille buffles, quarante mille impalas, cinquante mille damalisques, cent cinquante lions et plusieurs dizaines d'hippopotames. Le nombre des permis délivrés chaque année n'excède pas cent. Ils n'autorisent pas le tir de toutes les espèces citées et ne visent que les mâles, en quantité très limitée.

Pour un voyage du genre de celui que nous présentons, il est recommandé de se munir de sérum antivenimeux à tenir au frais... S'adresser à l'Institut Pasteur.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à Jet Tours-Air France, tél. 602-78-33.

Le rendez-vous étrange

Pour le grand public, et hors analyse approfondie du phénomène, la chasse est, de nos jours, une activité de loisirs un peu anachronique qui intéresse un million huit cent mille Français. Mettant en cause la vie de certains animaux classés comme gibiers, la chasse inspire soit indifférence, soit passion et concerne essentiellement les petites espèces de plaine et de bois.

En fait, mais beaucoup l'ignorent, la chasse peut prendre une autre dimension quand il s'agit de traquer le grand gibier d'Europe. Ici, plus de simple coup de fusil sur un gibier de plaine, mais une quête en forêt, où l'animal doit être trouvé, reconnu, et éventuellement, s'il répond aux conditions du tir, tué selon un rite et des règles.

Les mêmes principes président à la chasse des gros animaux sauvages d'Afrique ou d'Asie. Mais s'y ajoutent des caractéristiques particulières et notamment que le gibier recherché peut être là infiniment plus dangereux. S'y ajoutent aussi des conditions climatiques généralement difficiles et une nature souvent hostile.

Alors, pourquoi cette fascination qu'éprouvent certains chasseurs au point de risquer leur propre vie pour approcher le fauve convoité ? Car, après tout, ici, point de gloire, point de public comme celui des corridas et point de prime. Au contraire. Une expédition pour la chasse aux fauves africains coûte très cher.

Goût du sang, instinct de tueur, diront certains. Plaisir de prince, diront d'autres. Chacun aura sa réponse, généralement passionnelle.

En fait, ne s'agit-il pas plutôt de ce besoin que certains hommes ou certaines femmes — elles sont plus nombreuses qu'on ne le pense — éprouvent : celui de la confrontation extraordinaire. Face aux imprévisibles réactions d'un animal puissant qui n'a jamais connu l'autorité de l'homme et dont l'instinct de base est celui de la conservation, le pire, pour l'un autant que pour l'autre, peut se produire. Et c'est peut-être cette minute de vérité, cette seconde où la vie et la mort vont se jouer, qui est la vraie raison du rendez-vous étrange. — C. L.

chasse, loisirs, nature
le catalogue 1982
INTERCHASSE
Paris
est paru
60 luxueuses pages couleurs plus de 800 articles, accessoires bijoux, vêtements, cadeaux, décoration, parures, galerie d'Arts animaliers, 450 titres de livres et albums chasse, chiens, nature... français et étrangers.

Vous le recevrez chez vous en adressant vos demandes à Interchasse
87 rue Lafontaine 75016 Paris
(joindre 5 F en timbres pour frais d'envoi)
ou
retirez-le gratuitement dans les magasins Interchasse.

PARIS : 12 rue de Presbourg 75016 Paris.
LYON : 8 rue des Archers 69002 Lyon.
MARSEILLE : 131 rue Paradis 13006 Marseille.

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

LE BERRY 200 à 300 km de PARIS. Envoyons listes maisons et terrains (avec photocopie, photos). Mise à jour mensuelle. Possibilité crédit 100 %. B.C.I., 86, avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES. Tél. (48) 50-06-60.

LA CLUSAZ (Haute-Savoie) Celliers alpages - Les Annecy. Location juillet - août. THERAC - (50) 02-41-37. 74220 LA CLUSAZ.

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 933

UNE IDÉE-PIÈGE

(Tournoi de Lvov, 1981)

Blancs : M. TAL

Noirs : Y. FLESCH

Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	18. F×f6 ! (m)	C×a1 (n)
2. d4	d5	19. Ch5!! (o)	é5 (p)
3. Cç3 (a)	d×é4	20. d×é5! (q)	g5 (r)
4. C×é4	Cb-d7 (b)	21. é6!! (s)	D×é6
5. Cf3 (c)	Cg-f6 (d)	22. h3!	Df5
6. Cg3 (e)	é6 (f)	23. T×a1	Fé6
7. Fd3	ç5 (g)	24. Té1	Dg6
8. é3 (h)	ç×d4 (i)	25. g4	Ta-ç8
9. C×d4	Fç5	26. Fç3	Té-d8
10. 0-0	F×d4	27. Dé3	Td3
11. é×d4	0-0 (j)	28. Dé5	Tç×ç3
12. Fg5! (k)	h6	29. b×ç3	Rh7 (t)
13. Fh4	Cb6	30. Cf8+	Rg7
14. Fç2	Cb-d5	31. Cd5+	Rh7
15. Fé5	Db6	32. Cé7	abandon (u).
16. Dd3!! (l)	Cb4		
17. Dd2	C×ç2		

● *Le Yougoslave Ognjen Cvitan* est devenu, le jeudi 3 septembre, à Mexico, le vingtième *champion du monde junior* d'échecs. Avec 10 points sur 12 possibles, il a devancé d'un demi-point le Soviétique Jaan Ehlvest et d'un point le Britannique Nigel Short.

NOTES

a) Dans une partie récente, Kapengut - Baguirov (championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1981), la *suite fut* : 3... é5, Ff5 ; 4. Cç3, é6 ; 5. g4, Fg6 ; 6. Cg-é2, f6 ; 7. Cf4, f×é5 ; 8. d×é5, Ff7 ; 9. Fh3, Cé7 ; 10. Dé2, Dç7 ; 11. g5, D×é5 ; 12. C×é6, F×é6 ; 13. F×é6, Fd6 ; 14. Fd2, Cé7 ; 15. 0-0-0, D×é2 ; 16. C×é2, Cg6.

b) Ou 4... Cf6 ou 4... Ff5.

c) 5. Fç4 n'est plus à la mode actuellement mais demeure jouable : 5... Cg-f6 : 6. Cg5, é6 : 7. Cé2 ou 7. Dé2.

d) Sur 5... Cd-f6, la suite 6. Cé-g5, Fg4 (si 6... b6 ; 7. C×f7, R×f7 ; 8. Cé5+, Ré8 ; 9. Fd3) ; 7. Fé2, F×f3 ; 8. C×f3, é6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Fg5, Cé7 ; 11. ç4, Cg6 ; 12. d5, ç×d5 ; 13. ç×d5 donne l'avantage aux Blancs (Gligoric-Rabar, 1948).

e) 6. C×f6+ ne donne rien : 6... C×f6 ; 7. Cé5, Ff5 ; 8. Fç4, é6 ; 9. 0-0, Cd7. De même, si 6. Cç3, Cb6 ; 7. Ff4, Ff5.

f) Et non 6... g6 à cause de 7. h4!, h5 ; 8. Fç4, Fg7 ; 9. Dd3, é6 ; 10. Fg5 ni 6... h5 ; 7. Fd3! é6 ; 8. Dé2, ç5 ; 9. Fg5, Da5+ ; 10. Fd2, Db6 ; 11. 0-0-0, ç×d4 ; 12. Th-é1, Fç5 ; 13. ç3!, d×ç3 ; 14. F×ç3 (Gurguenidze-Kopilov, 1958) ni 6... ç5 ; 7. Fç4!

g) Ou 7... Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dé2, ç5 ; 10. d×ç5, C×ç5 ; 11. Fç4, b6 ; 12. Td1, Dç7 ; 13. Cé5, Fb7 ; 14. Ff4 avec un léger avantage aux Blancs. En d6, *le F manque à la* défense du R noir ; par exemple, 7... Fd6 ; 8. 0-0, Dç7 ; 9. Té1, 0-0 ; 10. b3, ç5 ; 11. d×ç5, F×ç5 ; 12. Fç4, b6 ; 13. Fb2, Fb7 ; 14. F×f6, g×f6 ; 15. Ch5 (Ciric-Rodrigues, Lugano, 1968).

h) Une autre continuation est 8. 0-0, ç×d4 ; 9. C×d4, Fç5 ; 10. Cf3, 0-0 ; 11. Dé2, b6 ; 12. Ff4, Fb7 ; 13. Ta-d1, Dç8 avec un jeu égal.

i) Simple semble la suite 8... Fé7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Dé2, b6 ; 11. Cé5, Fb7. Après 8... Dç7 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Té1, 0-0 ; 11. Dé2, b6 ; 12. Cé5, Fb7 ; 13. Fg5!, h6 ; 14. Ff4! les Blancs sont mieux (Gurguenidze-Baguirov, Tbilissi, 1980).

j) Dans cette position connue, les théoriciens estiment que les chances des Noirs ne sont pas mauvaises, la case d5 étant bien contrôlée.

k) Forçant pratiquement les Noirs à affaiblir leur roque pour supprimer le clouage.

l) La réponse attendue est 16. Dd2. Le coup du texte qui menace directement le R noir par 17. Ch5 ou 17. Cé4 a, cependant, à première vue, l'inconvénient de permettre aux Noirs d'éliminer le dangereux F-R.

m) Ce qui donne à l'ancien champion du monde l'occasion d'expliciter *son idée-piège (16. Dd3)*.

n) Il n'y a pas moyen d'éviter la combinaison de Tal : si 18... g×f6 ; 19. D×ç2, D×d4 ; 20. Ta-d1 et 21. Tf-é1 avec un jeu écrasant.

o) Ce complément du sacrifice de qualité place soudainement les Noirs devant une situation dramatique, le R noir ayant à faire face à la D+ F+ C.

p) Si 19... g×f6 ; 20. D×h6 suivi du mat. De même, si 19... g6.

q) Et non 20. P×g7, Td8! ; 21. Df4, Dg6, ni 20. T×a1, Fg4.

r) Si 20... Fg4 ; 21. C×g7 et 22. D×h6.

s) Très fin. Les Noirs ne peuvent reprendre avec le F ; la D Noire doit se rendre sur g6 après le départ du Pf8. Si 21... F×é6 ; 22. F×g5.

t) 29... Td8 était plus prudent, bien que la manœuvre Té3-f3-f6 soit fort gênante.

u) Car si 32... Dg7 ; 33. Dé4+ avec gain de la Td3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 932
A. KOPNIN, 1961

(Blancs : Rf4, Té8, Pé5, Ch6. Noirs : Rç6, Ff8, Cg5, Pf3 et g3.)

1. Cg4, g2 (si 1... f2 ; 2. Tç8+ et 3. Tç1) ; 2. Fd4, Ch3+ ; 3. R×f3, g1=D ; 4. F×g1, C×g1+ ; 5. Rf2!!, Fç5+ ; 6. Rg2!, Fa7 ; 7. Tç8+, Rb5 ; 8. Tç2, Rb4 ; 9. Cf2, Rb3 ; 10. T'2, Rç3 ; 11. Ta2, F×f2 et les Blancs gagnent, ou bien 6... Rd7 ; 7. Té1, Rd6 ; 8. Td1+, Ré6 ; 9. Td2, Rf5 ; 10. Cf2, Rf4 ; 11. R×g1, Rf3 ; 12. Rf1.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

V. et M. PLATOV

1911

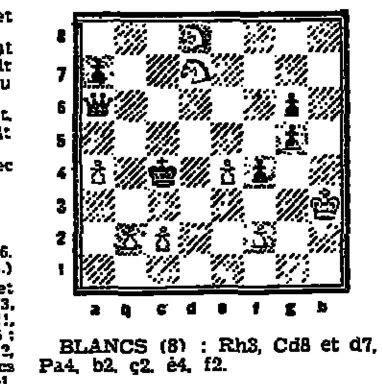

BLANCS (8) : Rh3, Cd8 et d7, Pa4, b2, ç2, é4, f2.

NOIRS (6) : Rç4, Da6, Pa7, f4, g5, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge N° 930

ACTION RETARDÉE

Quarante mille Anglais se sont, paraît-il, noyés dans la Tamise pour ne pas avoir battu atout, mais bien des Français ont survécu pour la même raison.

La donne suivante en est un exemple :

♠ 8 2
♥ R 6 4 3
♦ 9 8 7 5 4 3
♣ 8

♠ D 10 4 3
♥ V 10 8 2
♦ R
♣ D 9 5 4

N / O E / S

♠ A V 9 5
♥ 9
♦ D 2
♣ R V 10 7 3 2

♠ R 7 6
♥ A D 7 5
♦ A V 10 6
♣ A 6

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Mari	Silberw.	Chemla	Wery
1 ♦	passe	1 ♥	contre
surc.	1 ♠	2 ♦	3 ♣
4 ♥	passe	passe	4 ♠
contre	5 ♣	5 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de trèfle, *comment Mari, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Il y a un carreau et un pique à donner et il faut aussi se protéger *contre* quatre cœurs en Ouest, répartition probable d'après les enchères. Seul un jeu d'élimination permet d'y parvenir. Mais, attention. Il est indispensable de commencer à éliminer certaines couleurs avant de toucher aux atouts. Ainsi, Sud a pris avec l'as de trèfle, puis il a coupé son second trèfle et *il a joué le 8 de pique*. Est a pris avec l'as et il a continué pique. Sud a fait le roi, puis il a coupé son dernier pique et il a tiré l'as de carreau, puis as, roi et dame de cœur ; enfin, *il a rendu la main à l'atout*, et Est a été obligé de jouer pique ou trèfle pour la coupe d'une main et la défausse du dernier cœur de l'autre main.

Si Sud tire l'as de carreau trop tôt, Est évitera le placement en jouant la dame de carreau quand il prendra la main à pique.

L'IMPORTANCE D'UN NEUF

On a tendance à sous-estimer le rôle des cartes intermédiaires, surtout dans les contrats à la couleur. C'est pourtant un neuf qui décida ici le déclarant à choisir la ligne de jeu gagnante dans cette donne du championnat du monde de Monte-Carlo.

♠ A 8 6 2
♥ 9 7
♦ A D 9 8 7 6
♣ 5

♠ 9 7 4
♥ 10 6 4 3
♦ 4 2
♣ 10 7 3 2

N / O E / S

♠ V 10 5 3
♥ D 2
♦ R 5 3
♣ D V 6 4

♠ R D
♥ A R V 8 5
♦ V 10
♣ A R 9 8

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Ross	Hochzeit	Paulsen	Levit
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ♥	passe	3 ♦	passe
4 ♣	passe	4 ♦	passe
4 ♠	passe	6 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de pique (probablement trois cartes), quelle est, à cartes cachées, la *ligne de jeu la plus simple*, et *comment Ross, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » promettait plus de 16 points, et la réponse artificielle de « 1 ♠ » garantissait au moins 9 points. Mais pourquoi Sud a-t-il « tourné autour du pot » en faisant un cue-bid à pique, et pourquoi Nord a-t-il sauté à « 6 ♥ » ?

En enchères naturelles, on aurait atterri sans problème à « 6 ♦ » :

Sud	*Nord*
2 ♥	3 ♦
3 SA	4 ♦
4 SA	5 ♥ (deux as)
6 ♦	passe

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 119

FRANGLOMANIE

IVe Festival de Val-Thorens, individuel. Quatrième manche. Vendredi 7 août 1981.

Un de nos lecteurs doute « que le pluriel anglais de YEOMAN puisse prendre un s ». Certes, le pluriel anglais est YEOMEN, mais le pluriel français, admis par Grévisse (n° 571)... et le règlement de la F.F.Sc., est bel et bien YEOMANS. Cette francisation des pluriels nous paraît une saine réaction contre le snobisme français qui va jusqu'à affubler de pluriels anglais des mots qui n'ont jamais existé outre-Manche (ni outre-Atlantique) : RUGBYMEN, TENNISMEN (on dit là-bas rugby, tennis players), WATTMEN (tram drivers), RECORDMEN (record holders). Les PERCHMANS (boom operators) échappent à ce ridicule. Il en est de même de WALKMANS (portable cassette players ; PLI 1982) : il s'agit en effet d'appareils créés au Japon par le P.-D.G. de Sony, mélomane et golfeur (et non « golfman », Dieu soit loué !).

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Pts
1	O S E A P S E			
2	M O L A E U U	ESPACES	H 2	78
3	A + N F A R G B	EMOULUE	2 H	20
4	G N + L U A T A	BAFRAS	3 C	24
5	A N H J V I L	GRANULAT	F 2	65
6	J V + E E T A B	INHALA	8 A	30
7	A B E T V + H S	JE	1 N	36
8	— A E R I U R E	ENVASAT (a)	5 E	40
9	Q O E N L I U	RAINUREE	B 5	62
10	E L N O + I P M	QUAI	D 1	38
11	I N P + U S V X	MOLE	A 12	26
12	N P U V + C E Z	AXIS (b)	J 5	33
13	P + A E O T D I	ENCUVEZ (c)	11 B	42
14	O T + I L R Y N	SAPIDE (d)	8 J	36
15	I N R + E P N S	ZLOTY	H 11	72
16	E D O R M T E	ENFREINS (e)	O 8	86
17	I G H O E N K	ODOMETRE (f)	13 F	78
18	G I N + W ? D ?	CHOKE (g)	D 11	40
19	— W B O E G R S	(C)INQ	1 A	30
20	G O + I D T ? T	WEBERS	J 10	39
21	D G I T	POT(E) (h)	4 H	22
		TILDE (i)	7 D	12
			TOTAL	909

NOTES DE MICHEL LAHMI

(a) *HAVES en 10 B, 32 pts* (granulat n.m.).

(b) Vertèbre cervicale (c). Ou JEUNEZ en N 1.

(d) INSIPIDE ; DIAPO en A 1, 35 pts.

(e) FREINONS ou INFÉRONS en 16 C, 76 pts.

(f) Ou PODOMETRE : appareil mesurant la longueur des pas ; solo de Michel Duguet. Aucun autre *scrabble* n'ayant été trouvé, ce solo ne rapporte pas de points supplémentaires à son auteur.

(g) Etranglement d'un canon de fusil.

(h) Ou TI(N)T en 3 K.

(i) Accent espagnol phonétisant le N en NI (Cañon).

Résultats : 1. Duval, 861 ; 2. Hannuna, 858 ; 3. Brelle, 853.

Résultats finaux (tournoi homologué) : 1. Mollaro ; 2. Hannuna ; 3. Dellac ; 4. Lahmi ; 5. Duval (Belgique) ; 6. Brelle ; 7. Duguet Michel ; 8. Esquerré ; 9. Luyten (B) ; 10. Raimbault.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrenées, 75020 Paris.*

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 161

Horizontalement :

I. Plutôt mieux fréquenté que la ville. Médicis elle-même. — II. Paris de rien. Parce que c'est lui. — III. Possessif. Tranchant. — IV. Dévoré. L'ère selon Debré. — V. Le fond et la forme. S'il manque, c'est morne. A un certain âge. — VI. Une telle critique est tuante. Note. — VII. Construit. Comme son nom ne l'indique pas, a ses côtés égaux. — VIII. Précède souvent le choc. Un jeudi bouleversé. — IX. Des terrains pour la glisse. Bouleversé le jeudi comme les autres jours. — X. Voyelles. Bouleversant. Une moitié très anglaise. — XI. On n'a pas vu assez grand pour elles.

Verticalement :

1. Contes de fées. — 2. Avant de lâcher les chiens. Avance vers Valence. — 3. Grecque. Négatif. — 4. Victimes d'une critique un peu désinvolte. — 5. Comme peut le dire le propriétaire. Pour certains, c'est le pied. — 6. Rapproche. Chacun pour soi. — 7. Sage, dit-on. Direction. — 8. Astronome à échelle. — 9. Fourrur. Direction. Rappel. — 10. A tout son temps ou fait tout comme. Jeu de mains. — 11. Ce n'est pas faire dans le génie. Le champ de la voisine de gauche. — 12. N'ont pas toujours servi Charles de Gaulle.

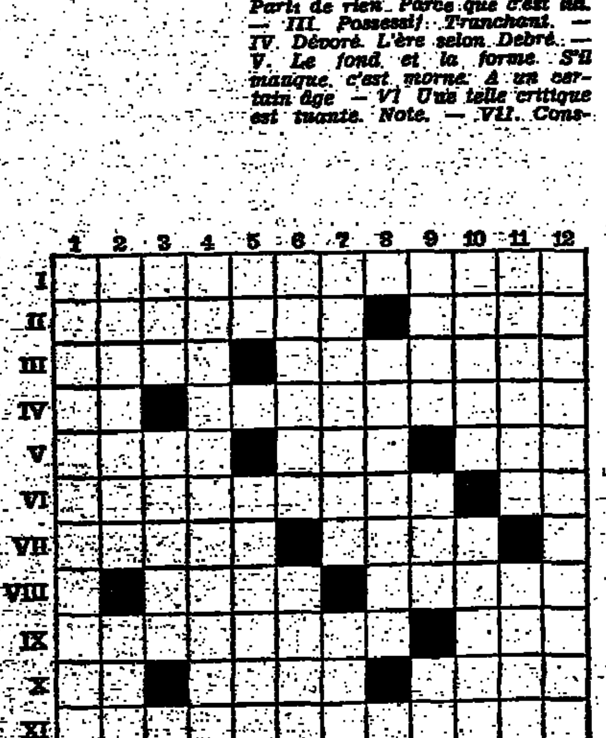

Solution du problème n° 160

Horizontalement :

I. Massachusetts. — II. Ecoute. Dotent. — III. Couventines. — IV. Andantino. Tri. — V. Nie. Errera. Oc. — VI. Item. Io. Ennui. — VII. Sursis. Aime. — VIII. Iu. Litres. Kan. — IX. Entêté. Témoin. — X. Nietzschéenne.

Verticalement :

1. Mécanicien. — 2. Acouti. Uni. — 3. Soudées. Te. — 4. Suva. Mulet. — 5. Alène. Ritz. — 6. Centristes. — 7. Tiroir. — 8. Udine. Seth. — 9. Sonore. See. — 10. Eté. Ana. Me. — 11. Test. Niron. — 12. Tn. Roumain. — 13. Stoïcienne.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 161

Horizontalement :

1. EFINPRSU. — 2. ACENOTV. — 3. AEIPRSU (+ 4). — AEIILQSTU. — 5. DEEQSUU. — 6. ACEISSX. — 7. EFLNOST. — 8. CEEIPSUX. — 9. AENRRUV. — 10. ACIMST (+ 1). — 11. EEINQSU (+ 1). — 12. ACEELMNO (+ 1). — 13. AEELQU (+ 1).

Verticalement :

14. DEIORSU (+ 3). — 15. DEEEMOS. — 16. AEILNPRT (+ 3). — 17. EELNOSV (+ 2). — 18. EEFIIRR. — 19. AEENQRU. — 20. ACEIIQRU. — 21. EEINOSTT (+ 3). — 22. DEEEIMUX. — 23. AEISTUX. — 24. CEIILLSU (+ 3). — 25. CEOPRSSTU. — 26. ABEISUV. — 27. AHINORSST.

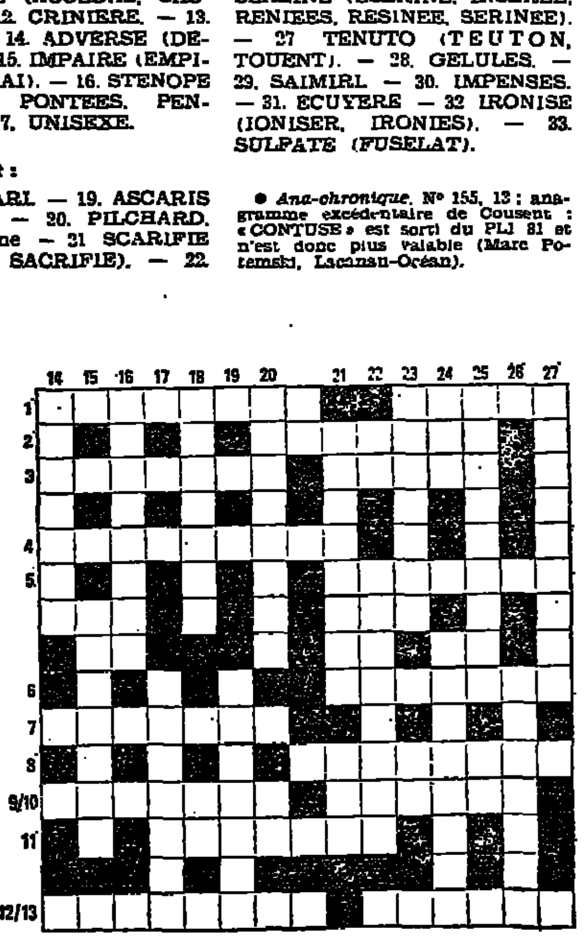

Solution du n° 160

Horizontalement :

1. MASCULIN (CULMINAS). — 2. GOURBI. — 3. UNCINES. — 4. TESTEUR (SURETTE, TRUSTEE). — 5. ISOCELE. — 6. SPECULUM. — 7. RIFLOIR. — 8. ILIENNE. — 9. OSSEINE (EOSINES). — 10. ASEPTISE (PIETASSE, TAPISSEE). — 11. SACCADE (ACCEDAS, CASCADE). — 12. CRINIERE. — 13. VISUEL. — 14. ADVERSE (DEVERSA). — 15. IMPAIRE (EMPIRAI, PERIMAI). — 16. STENOPE (EPONTES, PONTEES, PENTOSE). — 17. UNISEXE.

Verticalement :

18. MUSCARI. — 19. ASCARIS (SACRAIS). — 20. PILCHARD, grande sardine. — 21. SCARIFIE (FICAIRES, SACRIFIE). — 22. CIVILE. — 23. UNISSON (NUISONS, USINONS). — 24. PINTADES. — 25. ISOMERE (MOIREES, REMOISE). — 26. SEREINE (ESERINE, INSEREE, RENIEES, RESINEE, SERINEE). — 27. TENUTO (TEUTON, TOUENT). — 28. GELULES. — 29. SAIMIRI. — 30. IMPENSES. — 31. ECUYERE. — 32. IRONISE (IONISER, IRONIES). — 33. SULFATE (FUSELAT).

● *Ana-chronique*, N° 155, 13 : anagramme excédentaire de Cousent : « CONTUSE » est sorti du PLI 81 et n'est donc plus valable (Marc Potemski, Lacanau-Océan).

(★) Jeu déposé.

Le Monde

société

JUSTICE

MM. Debizet et Maria ont été longuement entendus par le magistrat chargé du dossier de la tuerie d'Auriol

Marseille. — Mme Llaurens-Guérin, le magistrat instructeur chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, a procédé, jeudi 3 septembre, à la confrontation des deux membres du Service d'action civique qui auraient pu commanditer le meurtre, en l'onction de leur rôle dans la hiérarchie — souvent qualifiée de militaire — de l'organisation gaulliste : M. Pierre Debizet, le secrétaire général du SAC, et M. Jean-Joseph Maria, le nouveau responsable des Bouches-du-Rhône, successeur de Jacques Massie.

De notre envoyé spécial

M. Maria, arrivé vers 14 heures au palais de justice, a d'abord été entendu seul par le juge d'instruction, jusqu'à 18 h. 30. La confrontation avec M. Debizet, transféré vers 14 h. 20 du quartier de sécurité renforcée de la prison des Baumettes, n'aurait débuté qu'après, pour s'achever vers 23 heures.

A leur sortie, les avocats des deux inculpés, Me Denise Mialou-Marsh-Feiley pour M. Debizet, et Me Henri Ruggieri pour M. Maria, qui semblent vouloir présenter une unité de défense, ont affirmé que cette confrontation n'avait fourni aucun élément nouveau.

Leurs clients auraient continué à nier toute responsabilité dans la tuerie du 18 juillet et ne se seraient pas accusés mutuellement. Me Mialou-Marsh-Feiley a réaffirmé que M. Debizet devrait pouvoir retrouver prochainement sa liberté. Elle a déposé, jeudi, une demande en ce sens.

LA CONFRONTATION

La tombée de la nuit venait de désigner, par une fenêtre éclairée, le bureau que le juge d'instruction avait choisi, ce jour-là, pour son audition. « *Une partie subtile se joue là-haut.* » Cette évidence, avancée par un magistrat du parquet, donnait à nouveau une allure trouble de drame mal défini à l'obscurité de la rue Fortia.

Les deux plus fortes personnalités de l'affaire d'Auriol étaient ainsi mises en présence, et l'une était de trop. MM. Debizet et Maria ont en effet tous deux le « profil » du commanditaire possible d'une opération à la bastide de la Douronne. Un seul, en toute logique, s'il faut en croire la hiérarchie du SAC, était en situation d'ordonner l'exécution de Jacques Massie, ou la récupération de documents trop compromettants pour l'organisation, après la victoire de la gauche. Un seul peut être visé par les allusions vagues de certains membres du commando parlant d'un ordre venu d' « en haut ».

M. Pierre Debizet a admis devant le juge d'instruction qu'il ne laissait à personne le soin de régler les litiges qui pouvaient survenir dans l'organisation gaulliste. Il était le chef, le « patron » pour ses troupes admiratives. Il avait pris l'habitude de se rendre lui-même dans certaines régions où le SAC connaissait des difficultés. Il n'était pas revenu, explique-t-il, à Marseille depuis 1978.

Il reconnaît aussi avoir été tenu informé du contentieux au sein du SAC marseillais, et avoir appris que la personnalité de Jacques Massie était sévèrement critiquée par son successeur, M. Jean-Joseph Maria. Son intérêt pour le différend marseillais aurait été progressif. En avril, il a même éconduit un membre local du SAC qui avait pris l'initiative de lui transmettre un rapport sur les malversations dont se serait rendu coupable l'inspecteur stagiaire.

Les rencontres du mois de mai

Après l'attentat du 26 avril dont Jacques Massie affirmait avoir été victime, il aurait reçu à Paris plusieurs membres de l'entourage de M. Jean-Joseph Maria. Il aurait alors décidé de se rendre à Marseille pour écouter les plaignants. Il arrive le 5 mai, vers 17 heures, à l'aéroport. Il est attendu par MM. Maria, Lionel Collard et deux membres du SAC, MM. Ange et Joseph Maurice. Le soir, il dîne en tête à tête avec M. Maria, à l'hôtel Sofitel de Marignane.

M. Debizet reconnaît qu'au cours du dîner le « cas Massie » a été évoqué, mais parmi d'autres sujets intéressant son organisation. Le lendemain, il a eu un entretien avec Me Yves Destrem, adjoint au maire d'Aix-en-Provence, et ancien responsable régional du SAC. Nouvelle réunion ensuite avec M. Maria. A chaque rencontre, il est question de Jacques Massie. La nouvelle équipe du SAC demande l'exclusion de l'inspecteur stagiaire.

Mais, à cette époque encore, M. Debizet garde sa confiance à Jacques Massie. N'a-t-il pas entretenu avec lui, pendant plus de trois ans, une longue correspondance administrative ? L'inspecteur stagiaire ne lui a-t-il pas été chaudement recommandé par Me Yves Destrem, son seul ami dans la région ? Celui-ci ne le défend-il pas encore ? Le chef du SAC écoute les critiques en forme de réquisitoire. Il promet d'en parler avec l'« accusé » lui-même, alors en stage à l'école des inspecteurs de Cannes-Ecluse, en Seine-et-Marne. Le soir même de son retour à Paris, le 6 mai, il aurait eu une conversation téléphonique avec Jacques Massie, et l'aurait rencontré le 8 mai.

L'inspecteur stagiaire aurait reconnu certaines malversations, mais aurait supplié le « patron » de revenir à Marseille écouter la version de ses propres amis, l'avis de la « défense ». M. Debizet aurait promis. Devant le juge d'instruction, il aurait expliqué qu'une autre visite avait été prévue pour la fin juillet, après son retour du Gabon. Il aurait alors été de sa responsabilité de régler lui-même le différend marseillais.

Deux mallettes

Depuis son inculpation, le 28 juillet, M. Debizet ne dit pas autre chose à Mme Llaurens-Guérin. Il livre même beaucoup plus d'explications et de précisions, cependant que M. Maria, lui, paraît tout ignorer, à la fois de la gravité du contentieux marseillais, des réunions avec M. Debizet et de l'intolérance qu'on lui prête envers Jacques Massie. Il minimise sans cesse son propre rôle, même son amitié avec M. Lionel Collard, soupçonné d'être le chef du commando. M. Maria prétend n'avoir pas remarqué l'étrange animation qui régnait au SAC marseillais depuis le 26 avril, et plus encore après le 10 mai.

Il est accusé par l'un des inculpés, M. Ange Poletti, d'avoir réceptionné deux mallettes de documents et de matériel électronique à distance trouvés après le meurtre dans la bastide. Selon M. Ange Poletti, un premier tri aurait été fait tôt dans la matinée du 19 juillet, au domicile de M. Didier Campana par M. Lionel Collard. Puis les documents auraient été remis à M. Jean-Joseph Maria, ce que nie ce dernier.

Il est seulement établi que M. Jean-Joseph Maria a reçu, le matin de la tuerie, la visite de deux au moins des membres du commando, MM. Lionel Collard et Jean-Bruno Finochietti. Le responsable local du SAC explique que c'était une tradition que ce genre de visite en fin de semaine. Il nie, en revanche, avoir ordonné les nombreuses filatures auxquelles a été soumis Massie et les tentatives manquées pour récupérer les documents.

Elles sont d'ailleurs nombreuses, ces tentatives : début juillet, M. Jean-Bruno Finochietti est surpris par Jacques Massie. Trois semaines plus tard, des surveillances sont opérées par certains membres du commando, les mêmes qui affirment que d'autres groupes patrouillent dans les environs, dirigés par M. Lionel Collard.

Tentatives vaines

Trois jours avant le meurtre, une autre tentative échoue. Le 17 juillet, enfin, M. Collard décide brusquement de remettre l'opération après les vacances d'été. En redescendant de son poste d'observation, en fin de journée, M. Campana rencontre Jacques Massie et éprouve le plus grand mal à justifier sa présence ainsi que celle de M. Collard, que l'inspecteur stagiaire voit s'éloigner au volant d'une Estafette, non loin de la bastide. Le projet aurait été à l'eau, et, subitement, les membres du commando sont reconvoqués dans la nuit. L'opération a bien lieu le lendemain. Qui a donné un ordre nouveau, transmis, selon certains inculpés, par M. Collard ?

M. Maria minimise aussi la portée de ses interventions dans les nombreuses réunions du SAC marseillais avant le meurtre, qui, toutes, avaient pour sujet principal le cas Massie. Selon certains inculpés, c'est pourtant M. Jean-Joseph Maria qui aurait demandé, au cours d'une rencontre, le 1er mai, à l'auberge Chez grand-mère de Nans-les-Pins, qu'il soit mis fin au dérèglement du SAC parallèle que l'inspecteur stagiaire était déjà soupçonné de créer.

En l'état actuel de l'enquête, il ne fait plus de doute que le juge d'instruction a la conviction qu'un ordre d'exécution, ou au moins de récupération de documents, avait été donné. Seule Me Mialou-Marsh-Feiley paraît convaincue, comme elle l'a répété jeudi soir, qu'il n'y ait pas eu d'ordre donné dans cette affaire.

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

A LA RENTRÉE PROCHAINE

L'effectif des classes de seconde ne devrait pas dépasser trente-quatre élèves

Aucune classe de seconde ne devra compter plus de trente-quatre élèves à la rentrée prochaine. Cette « *consigne précise* », — selon les propres termes du directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale, — est contenue dans une note de service parue au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 3 septembre.

Ce texte rappelle que les moyens supplémentaires dégagés pour cette rentrée (création par le collectif budgétaire voté en juillet de 6 160 postes d'enseignants dans le second degré), doit conduire les recteurs « *à reconsidérer les mesures de suppression de divisions de seconde* » qui avaient pu être envisagées.

Le chiffre de trente-quatre élèves dans ces classes (dont la structure sera nouvelle cette année puisqu'elles seront « indifférenciées », sans sections spécialisées comme auparavant, et s'appelleront « secondes de détermination ») est, lui-même, qualifié de « *limite supérieure provisoire* ». L'objectif est de diminuer « *plus nettement encore au cours des prochaines années les effectifs maximums des divisions de seconde* (1) ».

Dès cette rentrée, en outre, pour toute classe de seconde de plus de vingt-quatre élèves, le lycée recevra un crédit d'une heure supplémentaire. L'utilisation du contingent horaire ainsi dégagé sera laissée à l'initiative de l'établissement.

La note de service du directeur des lycées annonce, d'autre part, que l'horaire hebdomadaire de mathématiques des classes de seconde prévu (trois heures, plus une heure en classe dédoublée lorsque l'effectif dépasse vingt-quatre élèves) sera modifié prochainement. Il deviendra : deux heures et demie plus une heure et demie en classe dédoublée.

Enfin, les moyens supplémentaires devront aussi être utilisés par les recteurs pour introduire l'enseignement des sciences naturelles en seconde et développer les enseignements optionnels dans ces classes, pour accroître le nombre des premières d'adaptation (classes qui permettent aux élèves du technique court de préparer le baccalauréat), et pour améliorer l'enseignement pratique des sections G (enseignement de « bureau »).

(1) Le plafond officiel de l'effectif des classes de seconde était fixé, depuis une circulaire du 24 septembre 1968, à quarante élèves. En 1980-1981, la proportion des secondes comportant plus de trente-cinq élèves était de 8,1 %, et celle de plus de trente élèves de 65,8 %.

Ouverture de l'école et travail d'équipe

M. Savary présente des activités destinées à lutter contre l'échec scolaire

Les vacances terminées, le « Bulletin officiel de l'éducation nationale » vient de reparaître. Austère, difficile à plier et à découper, il va de nouveau, chaque semaine, livrer son flot de circulaires, de notes de service et d'avis de concours. Inspecteurs d'académie, chefs d'établissement, documentalistes et enseignants retrouveront leur « B. O. » tel qu'ils l'avaient laissé. Les pages continueront de s'ajouter aux pages dans de volumineuses reliures.

Si la forme du *B.O.* n'a pas changé, les lecteurs découvriront au hasard des textes réglementaires des expressions nouvelles et surtout des remarques et des propositions d'innovations que l'on n'était pas habitué à lire au-dessus de la signature de M. Christian Beullac.

Ainsi en est-il d'une note sur les projets d'action éducative publiée dans le *B.O.* du 3 septembre. M. Alain Savary ne s'est pas contenté de reconduire la formule des projets d'activités éducatives et culturelles (PACTE) instaurée en 1979 par son prédécesseur. Il en a modifié l'appellation et beaucoup la philosophie. M. Beullac voulait « *donner à nos élèves l'occasion de s'entraîner à la création, le goût de la recherche, de la découverte, que ce soit dans les domaines artistiques ou scientifiques* ». M. Savary souhaite plus prosaïquement « *lutter contre les inégalités sociales et culturelles* ».

Le ministre veut répondre à l'ensemble des besoins éducatifs et culturels des élèves qui se manifestent « *dans et hors du temps scolaire* ». Il souhaite supprimer cette barrière théorique en matière d'éducation des jeunes entre la présence à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

Il s'agit certes d'ouvrir « *les équipements scolaires sur l'extérieur et notamment sur le quartier* » mais aussi de favoriser le dialogue et un travail d'équipe dans les établissement et « *avec tous ceux qui ont des responsabilités en matière d'éducation, parents, élus locaux, organismes culturels et socio-culturels, associations, mouvements de jeunes...* ».

Moyens de lutte contre l'échec scolaire, ces projets d'action éducative peuvent comporter des initiatives destinées à enrichir le travail de la classe, des activités éducatives qui auront lieu hors du temps scolaire et enfin des travaux d'amélioration du cadre de vie scolaire. Le premier projet correspond à l'ancienne formule des PACTE. Les activités hors du temps de classe doivent permettre d'aider des enfants qui ont des handicaps au plan scolaire et ne trouvent pas, en dehors de l'école, les conditions qui les aideraient à les surmonter.

Le projet d'amélioration du cadre de vie élaboré par l'ensemble de la communauté permet la réalisation, avec des aides extérieures, de petits travaux (foyer pour les élèves, salles pour activités diverses, espace extérieur, décoration). Il doit faciliter la réflexion de l'équipe éducative sur ses besoins les plus urgents et l'aider à en assumer la réalisation.

Tous ces projets ont pour finalité, selon M. Savary, « *de rendre l'école plus accueillante pour tous, à la fois en diversifiant les activités qui s'y rattachent et en intéressant l'ensemble des membres de la communauté éducative à la qualité du cadre de la vie scolaire* ». Ils ne peuvent se mettre en place qu'avec la participation des enseignants. Accepteront-ils de consacrer quelques heures en dehors de leurs cours pour tenter de réaliser ces nouvelles expériences ? Le ministre semble leur accorder une assez grande liberté d'initiative. A eux d'en user. Pour ce qui est des moyens « *significatifs, en heures supplémentaires et en subventions* » selon le ministère, le détail en est fourni dans le *B.O.*

SERGE BOLLOCH.

● *Rentrée scolaire reportée dans l'académie de Lyon.* — La rentrée scolaire des premier et second degrés dans l'académie de Lyon, initialement prévue le vendredi 18 septembre, est reportée au mardi 22 septembre par arrêté rectoral.

● *Le Syndicat national de l'enseignement chrétien* (SNEC-C.F.T.C.) « *ne veut pas la guerre avec les pouvoirs publics, mais ne transigera pas sur l'essentiel* ». Réunissant, les 2 et 3 septembre, son conseil national à Limoges (Haute-Vienne), le SNEC-C.F.T.C., organisation syndicale enseignante du secteur privé, a réaffirmé « *que, tout comme les autres libertés, le libre choix de l'école, avec ses conséquences, ne saurait lui-même être négocié* ».

● *Des lycéens reçus au ministère de l'éducation nationale.* — Une délégation de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, animée par des communistes) a rencontré, mercredi 2 septembre, un membre du cabinet de M. Savary. Cette organisation, qui était issue pour la première fois depuis sa création en 1968, s'est félicitée d'avoir obtenu la garantie que tous les lycéens, qu'ils redoublent ou non, seraient désormais assurés d'avoir une place dans un lycée.

Le tribunal de Bayonne refuse l'amnistie à quatorze militants basques espagnols

Quatorze des dix-sept militants basques espagnols, détenus à Bayonne et inculpés d'association de malfaiteurs, détention d'armes et de munitions, ont été condamnés, jeudi 3 septembre, par le tribunal de cette ville à un an de prison mais sans obtenir, comme ils le demandaient, le bénéfice de la loi d'amnistie du 4 août. Deux autres prévenus ont été condamnés à huit mois de prison ainsi qu'un de leurs camarades en fuite qui était jugé par défaut.

En même temps que se déroulait ce procès, une séance de travail réunissait à Paris les responsables des polices française et espagnole qui ont à définir les moyens propres à neutraliser les actions terroristes basques. Cette conférence faisait suite aux entretiens qui eurent lieu à Madrid le 29 juillet entre M. Defferre, ministre de l'intérieur, et son collègue espagnol, M. Juan José Roson-Perez. La réunion de Paris, qui s'est tenue au ministère de l'intérieur (1) et a duré trois heures, est la première du genre. Elle sera suivie régulièrement d'autres, soit à Madrid, soit à Paris.

Les dix-sept militants basques jugés le 3 septembre à Bayonne avaient été arrêtés en deux fois dans les Pyrénées-Atlantiques, quatorze le 13 février à Ciboure, les trois autres le 26 avril dans l'Ariège. Après la découverte de divers documents : ordre du jour d'une réunion, plan en vue d'un attentat à commettre en Espagne, schémas de fabrication d'engins explosifs, de plusieurs armes et de sommes d'argent en pesetas et en francs français, ils avaient été inculpés et écroués.

Cependant, à l'audience, ils ont nié être membres des « commandos autonomes anticapitalistes » présentés par l'accusation comme une « force d'appoint » de l'ETA. « *On ne peut pas nous assimiler non plus,* a dit l'un d'eux, *à des gens qui réalisent des extorsions de fonds dans un but lucratif. Nous appartenons à la classe ouvrière basque. Nous demandons au tribunal de tenir compte du contexte politique dans lequel nous sommes obligés de vivre en France.* »

Le représentant du ministère public devait cependant requérir contre les quatorze inculpés du groupe de Ciboure, des peines de prison « *qui ne soient pas inférieures à deux ans* ». La défense pour sa part a mis l'accent sur « *la nécessité de restaurer la sérénité à la faveur de nouveaux temps propres à la clémence* ».

Finalement, le tribunal a prononcé quatorze peines de un an de prison, excluant cependant le bénéfice de l'amnistie. Elles frappent tous les prévenus impliqués dans l'affaire de Ciboure : MM. Eugenio Barruta Bergoa, et Juan-Carlos Arruti-Aizpitarte, dont l'Espagne demande de son côté l'extradition, José Luis Salegui Elorza et son frère Ignaqui, José Zabala Landa et Francisco Zaldua Guittierez, Francisco Imaz Martiarena, Juan Luis Zuzuarregui Redondo, Javier Berreciartu Echarri, Josefa Garrai Landaluce, Agustin Otoaegui Leunda, Miguel Angeluriz Deusto, Jose Antonio Martija Roteta et Jesus Urtaeza Repules.

Les six premiers de ces condamnés ont annoncé qu'ils entreprenaient une grève de la faim « *jusqu'à ce que le gouvernement français reconnaisse le droit des réfugiés à vivre en France* ».

Les autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de huit à quatre mois de prison.

(1) Du côté français étaient présents MM. Maurice Grimaud, directeur du cabinet de M. Defferre, Bernard Gounier, directeur général de la police nationale, Paul Roux, directeur central des Renseignements généraux, et Maurice Bourrier, directeur central de la police judiciaire. La délégation espagnole comprenait MM. Francisco Laina-Garcia, directeur de la sécurité, José-Luis Fernandez-Doplito, directeur général de la police, Manuel Ballesteros-Garcia, directeur du commandement unique de la lutte antiterroriste, et le général José-Luis Aramburu Topete, chef de la Guardia civile.

LE NOMBRE DES ATTAQUES DE BANQUES EN DIMINUTION

Selon une statistique établie par l'Association française des banques et publiée le 1er septembre, le nombre des agressions commises contre les guichets des établissements inscrits à cette association a diminué, au cours du premier semestre 1981, de 37 % par rapport au premier trimestre 1980.

Alors que l'on avait enregistré 311 attaques entre le 1er janvier et le 30 juin 1980 et 315 en 1979, le chiffre, au cours de la même période de l'année en cours, n'a été que de 197.

La même statistique montre aussi une évolution géographique de ce type d'agressions. Alors que, en 1979, 251 des 315 attaques dénombrées avaient eu lieu dans la région parisienne, dont 130 à Paris même, pour seulement 64 dans les autres départements, les chiffres de 1981 révèlent une forte diminution de cet écart. 110 des 197 agressions ayant eu lieu dans la région parisienne, dont la moitié à Paris, alors qu'il y en a eu 87 en province, soit 44 %.

En 1980, cette évolution s'était déjà amorcée : sur les 311 agressions, on en comptait 188 dans la région parisienne (60 %) contre 123 en province (40 %), où, par rapport à l'année précédente, le chiffre avait presque doublé.

● *L'affaire des pots-de-vin de Ligny-en-Barrois (Meuse).* — Inculpés de faux et usage de faux, escroquerie et banqueroute depuis le mois de novembre 1979, MM. Claude et Roland Roumeas, anciens dirigeants de la Société anonyme des établissements Roumeas et Cie, qui avaient bénéficié d'une mise en liberté en mars 1980 après quatre mois de détention provisoire, ont été de nouveau placés sous mandat de dépôt jeudi 3 septembre par Mme Martine Bouillon, juge d'instruction au tribunal de Bar-le-Duc. On s'est aperçu, en effet, que les deux frères, avec la complicité de leurs épouses, avaient vendu l'ensemble de leurs biens personnels, organisant ainsi leur insolvabilité au détriment des nombreux créanciers de l'affaire (*le Monde* du 15 février 1980).

PRECISION. — La Société centrale pour l'équipement du territoire, dont certains dirigeants sont impliqués dans l'« affaire » de la Société d'économie mixte de la Guadeloupe (*le Monde* du 1er septembre), est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations implantée uniquement outre-mer. Il s'agit en fait de la S.C.E.T.-Internationale, distincte de l'autre filiale de la Caisse, — la S.C.E.T. — œuvrant en métropole.

mise en vente 15.000 TAPIS D'ORIENT
accompagnés de leur CERTIFICAT D'ORIGINE - CREDIT GRATUIT immédiat sur demande
Ouvert tous les jours, DIMANCHE INCLUS, à partir d'aujourd'hui de 10 à 19 h dans les entrepôts
COMPTOIR FRANCE-ORIENT 15 RUE DIEU - 75010 PARIS Métro République Tél. : 239.22.00

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Le ministre de la formation professionnelle annonce l'ouverture de 55 000 stages pour les jeunes

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a présenté, jeudi 3 septembre, des mesures et des propositions destinées à « *permettre la réinsertion professionnelle d'un million de jeunes de seize à vingt-cinq ans* » et à « *préparer vingt millions de travailleurs hautement qualifiés pour l'an 2000* ».

« *L'héritage laissé par le pouvoir précédent est lourd* », a affirmé M. Rigout, en évoquant notamment les 200 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans formation professionnelle. C'est pourquoi le ministre a annoncé une série de mesures d'urgence qui prennent place dans un plan « *intérimaire* » de deux ans. Une augmentation du budget de son ministère pour 1982, une revalorisation de la rémunération des stagiaires — qui sera indexée sur le SMIC — et surtout l'ouverture de 55 000 stages de formation professionnelle pour les jeunes en sont les éléments essentiels.

A la suite d'une réorganisation, ces stages se répartiront ainsi dès cette année : 15 000 stages « *d'insertion professionnelle et sociale de longue durée* » (1 000 à 1 200 heures) et 40 000 stages de « qualification » destinés à donner une qualification « attestée » aux jeunes sortant du système éducatif. Les femmes doivent bénéficier de 50 % de l'ensemble de ces actions. Ces mesures immédiates s'inscrivent au nombre des orientations définies au conseil des ministres du 17 juin (*la Monde* du 19 juin).

M. Rigout a précisé qu'il n'y aurait pas de quatrième « pacte pour l'emploi » des jeunes et affirmé son intention d'abroger à terme la loi sur les formations alternées adoptée par le Parlement en avril 1980. Un nouveau texte devrait la remplacer. D'autre part, le contrat emploi-formation devrait pouvoir être transformé en « *première étape* » d'un contrat de travail à durée indéterminée.

« *L'apprentissage*, a encore affirmé le ministre de la formation professionnelle, *continuera de jouer un rôle important mais sera rénové dans le sens d'un renforcement du contenu et de la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que d'une démocratisation de sa gestion et de son contrôle.* » Enfin, restant dans les propositions à moyen terme, M. Rigout a annoncé une réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

Un « devoir national »

A plus long terme, il estime que la formation professionnelle doit « *cesser d'être l'ambulance du redéploiement industriel* » et a décidé d' « *engager le pari de la qualification* ». C'est à cette condition, a expliqué le ministre, que les mutations technologiques peuvent permettre la création d'emplois nouveaux.

Rappelant à ce propos que les salariés des petites entreprises n'avaient pas droit à la formation professionnelle prévue par la loi de 1971 — qui était un « *progrès indiscutable* », — M. Rigout a déclaré : « *Il faut passer du droit individuel à la formation professionnelle au devoir national d'organisation de celle-ci à un haut niveau pour tous.* » Ce « devoir » implique notamment que l'on atteigne les 2 % inscrits dans la loi, de participation des entreprises aux actions de formation. D'autres conditions sont avancées pour parvenir à cet objectif et notamment la « transparence » de l'utilisation des fonds et le « *bond en avant des droits nouveaux des travailleurs* ». A cette fin, M. Rigout propose de doubler au budget 1982 les crédits pour la formation syndicale.

La formation correspond à l' « *intérêt général* », a conclu le ministre de la formation professionnelle : « *l'intérêt des hommes, intérêt des entreprises, intérêt national.* »

RELIGION

DANS UNE INTERVIEW A « TRIBUNE JUIVE »

Mgr Lustiger évoque « la part de judaïsme que porte en lui le christianisme »

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris a de nouveau évoqué ses origines juives au cours d'une interview accordée à l'hebdomadaire *Tribune juive* (1). Refusant de confirmer les interprétations qui expliquent sa nomination comme évêque d'Orléans « *parce que c'était la ville de la rumeur* », puis à Paris « *pour donner un coup d'arrêt à l'antisémitisme, après l'attentat de la rue Copernic* », Mgr Lustiger se borne à dire :

« *Comme je le connais, je dirai que mon origine juive n'a sans doute pas déterminé le choix du pape, mais, une fois ce choix arrêté, elle a dû contribuer certainement pour qu'il s'obstine à me nommer à ces postes pour peu que cette origine juive lui ait été présentée comme une objection.* »

L'archevêque de Paris ajoute : « *Ma nomination et ma présence à Paris ont brusquement mis en évidence la part du judaïsme que porte en lui le christianisme. C'est comme si tout à coup les crucifix s'étaient mis à porter l'étoile jaune.* »

Estimant que si « *l'antisémitisme délibéré* » n'existe plus chez les chrétiens français, « *il existe des stéréotypes défavorables aux juifs, enfouis dans les consciences et les souvenirs* », l'archevêque de Paris explique ainsi sa propre position :

« *C'est dans le christianisme que j'ai découvert ce contenu biblique et juif qui ne m'avait pas été donné comme enfant juif. C'est ainsi que, dans le cours de mon existence, j'ai estimé que je devenais juif parce qu'en embrassant le christianisme je découvrais enfin les valeurs du judaïsme, bien loin de les renier.* »

A la question : « *Quelle est la mission essentielle d'un évêque de Paris ?* », Mgr Lustiger répond : « *Comme tout évêque, l'évêque de Paris doit être témoin de la foi. En raison de son ordination, il joue le rôle sacerdotal. Il est le pasteur d'un peuple, le témoin d'une parole.* »

Puis il évoque la controverse actuelle sur l'identité du prêtre : « *Actuellement et notamment en Occident, il y a débat chez les chrétiens. Certains attribuent à une judaïsation du christianisme l'idée, qu'ils déplorent, d'une caste sacerdotale. Cela vient en général de ce qu'ils n'auront pas bien compris le sens du sacerdoce dans la Bible. La notion de séparation joue un rôle décisif dans la Bible, séparation, d'abord du peuple en tant que tel, puis entre le sacré et le profane à l'intérieur du peuple. Même dans un « peuple de prêtres » les prêtres sont séparés (...).*

» *Mais, comme dans le judaïsme, le sacerdoce est partagé par l'ensemble du peuple et il n'y a pas de caste sacerdotale à proprement parler (...).*

» *Il reste que ce débat met à jour le recul — pour ne pas dire le refus — d'un certain nombre de chrétiens devant l'idée de « mise à part », d'« élection » perçue comme exclusivement — et péjorativement — juive. Alors qu'elle est le fondement même de la « vocation chrétienne ».*

(1) *Tribune juive*, du 4 au 10 septembre, 18, rue Volney, 75002 Paris. 3 francs.

● *Trois nouvelles Eglises africaines* sont entrées au sein du Conseil œcuménique des Eglises (C. O. E.) le jour même où l'Armée du salut annonçait son retrait, rapporte le service œcuménique de presse et d'information dans son numéro « spécial comité central » consacré aux travaux que cet organisme vient de tenir à Dresde (R.D.A.) (*le Monde* daté 30-31 août). Ce sont l'Eglise presbytérienne d'Afrique (quelque deux millions de fidèles), dont le siège est à Durban (Afrique du Sud) ; l'Eglise presbytérienne du Rwanda (52 000 membres) ; et l'Eglise presbytérienne du Mozambique (15 000 fidèles). Cette dernière sera désormais membre associé du C.O.E.

SCIENCES

● *Au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie (voir *le Monde* daté 31 mai-1er juin et du 1er juillet), ont été nommés conseillers techniques : MM. Thierry Bondoux, administrateur civil (affaires générales) ; Roger Brunet, professeur d'université (sciences humaines et sociales) ; Emmanuel Coste, ingénieur du corps des mines (innovation, recherche militaire et recherche collective) ; Michel Dodet, diplômé d'études politiques (affaires financières et programmation) ; Charlie Garrigues, ingénieur des arts et métiers (électronique et recherche industrielle) ; Bruno Gazeau, directeur de l'Agence du développement économique du Territoire de Belfort (questions régionales). Mme Geneviève Doyon est nommée attachée parlementaire et chargée des questions d'édition scientifique et de francophonie.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

L'ordinateur de l'A.T.P. pris en défaut

New-York. — « Meurtre à Flushing-Meadow : un colonel de l'armée des Indes étranglé par un Tugh ». Ainsi pourrait-on résumer le match d'ouverture, jeudi 3 septembre, sur le central. L'Indien Ramesh Krishnan a eu effet sauté à la gorge du grand Stan Smith, vainqueur à Forest-Hills en 1971, qui n'a pu desserrer l'étreinte impitoyable du service de l'Indien (88 % de réussite à la première balle et 19 % d'« aces »).

Au cours de cette troisième journée des Internationaux des Etats-Unis, le dernier vainqueur des Internationaux d'Australie, Brian Teacher, tête de série n° 10, ne fut pas plus heureux au second tour qu'à Wimbledon : il a échoué face au modeste Marty Davis, 182e au classement électronique des joueurs professionnels.

Yannick Noah a été également inquiété par le jeune Américain Andy Andrews, débutant sur le circuit professionnel, où il occupe la 436e *place au classement A.T.P. Le Français* l'a emporté en cinq sets (6-3, 6-3, 6-7, 4-6, 6-2), tout comme Gilles Moretton, vainqueur du Portoricain Ernie Fernandez (6-3, 4-6, 4-6, 7-6, 6-3).

De notre envoyé spécial

Les aberrations du classement électronique, par l'ordinateur de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), n'avaient sans doute jamais été aussi évidentes qu'à Wimbledon, en juillet dernier. Neuf têtes de série n'avaient pas tenu plus de trois jours sur le gazon du All England Club. Cela pouvait d'ailleurs s'expliquer. Les résultats de trois ou quatre tournois sur herbe entrent seulement en ligne de compte pour établir le fameux classement. Les meilleurs joueurs, plus habitués à la terre battue ou au ciment, peuvent se laisser surprendre sur cette surface où la balle a parfois des rebonds erratiques.

A Flushing Meadow, où deux têtes de série seulement sont tombées en trois jours, rien de tel. Plus du tiers des tournois du grand prix ont lieu sur des revêtements synthétiques comparables. Le classement A.T.P. serre donc au plus près la valeur des joueurs. Le fait que seuls le Polonais Fibak, au premier tour, et l'Américain Teacher, au deuxième, soient tombés tendrait à le confirmer.

Pourtant, si on a parlé de robotisation à propos de certains joueurs tapis au fond des courts, qui renvoient inlassablement la balle, rien n'est aussi simple que le laissent croire les chiffres secs alignés par l'ordinateur A.T.P. Un joueur, bon ou mauvais, n'est pas un androïde emmanché d'une raquette programmée pour la victoire sur un court. Sous le serre-tête, le tintamarre infernal des émotions, des ambitions et des inhibitions est déterminant, à ce niveau de compétition, avant que le juge de chaise ne lâche le traditionnel « jeu, set et match » de la victoire. Aucune partie n'est gagnée d'avance, sur le papier. Noah, Lendl et Mc Enroe en ont apporté la preuve, jeudi, chacun à leur manière.

Le Français, classé quinzième joueur mondial, affrontait au premier tour, sur le petit central, un blondinet de dix-neuf printemps, Andy Andrews. Etudiant jusqu'en juin dernier, ce jeune Américain n'avait jusqu'alors participé, dans les rangs professionnels, qu'à deux tournois satellites. L'ordinateur lui avait accordé un ambigu quatre cent trente-sixième rang mondial, et il avait gagné sa place dans le tableau des cent vingt-huit en disputant trois matches de qualification. Le Français joua les deux premiers sets sans problème. L'affaire paraissait bien réglée pour un solde de tout compte, en trois manches. L'Américain ajusta alors son service foudroyant et commença à opposer une résistance sans proportion avec la puissance de feu que lui reconnaissait le calculateur. Noah n'avait jamais entendu parler de ce gamin. Il se mit à douter. Depuis son élimination au premier tour de Wimbledon, il n'avait disputé que trois compétitions, sans guère briller.

Noah perdit le *tie break* du troisième set (7-2), puis, dans la foulée, la quatrième manche. La fatigue vint alors ajouter à son désarroi. Prévoyant une partie brève, il n'avait que légèrement déjeuné. Il fut pris de fringale, comme un coureur cycliste qui a manqué un ravitaillement.

Comment, dans ces conditions, le numéro un français a-t-il pu venir à bout de l'Américain ? Parce que Andrews, qui n'avait jamais joué à pareil niveau, et qui n'avait jamais pensé pouvoir inquiéter pareil joueur, se mit à accumuler les fautes et se battit tout seul au cinquième set. Mais pendant une heure, la formidable différence qui existait virtuellement entre les deux joueurs avait été réduite à néant. Le champion avait été près de se faire battre par l'apprenti. Le doute, consécutif à l'accumulation de mauvais résultats, a fait trembler Noah sur son piédestal, et le classement informatique sur sa logique. Un ordinateur pourra-t-il jamais intégrer dans ses équations ces variables que sont le moral, le stress ou l'euphorie ?

Faut-il alors casser cette machine de l'A.T.P. ? Assurément pas. Elle rend des services, dont le principal est d'empêcher les organisateurs des tournois de lancer des invitations à la tête du client, risquant ainsi d'écarter un joueur de valeur, dont les manières ne leur plairaient pas. Mais il ne faut pas attribuer à ce système plus de mérites qu'il n'en a, et *ne pas accorder au classement* électronique la référence que leur portent quelques statisticiens maniaques. L'histoire du tennis s'écrit à chaque partie. Il n'y a pas de déterminisme ou de martingale pour la petite balle.

ALAIN GIRAUDO.

RESULTATS DU DEUXIEME TOUR MESSIEURS

Mc Enroe (E.-U.) b. Tom Gullikson (E.-U.), 6-2, 6-1, 6-3 ; Edmondson (Aus.) b. Roger-Vasselin (F.), 4-6, 3-6, 6-1, 6-4, 6-2 ; Curren (Af. S.) b. Lapidus (E.-U.), 4-6, 6-3, 6-7, 6-1, 6-3 ; Davis (E.-U.) b. Teacher (E.-U., tête de série n° 10), 2-6, 7-6, 6-2, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Borowiak (E.-U.), 7-6, 6-1, 7-6 ; Krishnan (Inde) b. Smith (E.-U.), 6-4, 6-3, 6-3 ; Dupré (E.-U.) b. Hooper (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-4.

DAMES

A. Moulton (E.-U.) b. P. Louie (E.-U.), 6-3, 7-5 ; L. A. Thompson (E.-U.) b K. Jones (E.-U.), 6-1, 6-1 ; B. Bunge (R.F.A.) b. A. Kiyomura (E.-U.), 6-3, 3-6, 6-3 ; C. Vanier (F.) b. T. Harford (Af. S.), 6-2, 2-6, 7-5 ; A. Smith (E.-U.) b. P. Mc Callum (E.-U.), 6-0, 6-0.

CYCLISME

LE FRANÇAIS BONDUE CHAMPION DU MONDE DE POURSUITE

Vingt-deux ans après Roger Rivière, un Français est devenu champion du monde de poursuite professionnelle. Le Nordiste Alain Bondue a battu le Danois Oersted, jeudi 3 septembre, à Brno (Tchécoslovaquie), en réalisant l'excellent temps de 6 min. 2 sec. 30/100e pour les 5 kilomètres. Bondue s'était imposé comme le meilleur homme et le favori du tournoi lors du quart de finale qui l'opposait à l'Allemand de l'Ouest Schopfler. Il avait, en effet, couru la distance en 5 min. 57 sec. 14/100e. Confirmant sa bonne condition physique, Bondue élimina ensuite le Néerlandais Oosterbosch, réputé pour ses talents de rouleur, qui, de son côté, avait « sorti » Roy Schuiten.

Alain Bondue, qui n'a que vingt-deux ans — et est précisément né en 1959, l'année de la dernière victoire de Rivière, — détenait déjà le titre de champion de France de la spécialité. Coureur complet, il brille dans toutes les disciplines et se destine d'ailleurs à une carrière de routier. Il a remporté, cette année, le Grand Prix de Saint-Raphaël. Le succès qu'il vient d'obtenir paraît d'autant plus significatif qu'il résulte d'une progression constante depuis trois saisons. Quatrième du championnat du monde de poursuite amateur en 1978, troisième en 1979, il s'était classé, en 1980, deuxième dans l'épreuve des Jeux olympiques à Moscou, derrière le Suisse Dill Bundi. — J. A.

JUDO

Aux championnats du monde

La leçon de Yamashita

De notre envoyé spécial

Maestricht. — *Déjà sacrés champions du monde en 1979, à Paris, le Soviétique Tenguiz Khouboulouri (— 95 kilos), et le Japonais Yasuhiro Yamashita (+ 95 kilos) ont conservé leur titre, jeudi 3 septembre, à Maestricht (Pays-Bas).*

Khouboulouri a dominé, en finale, le Belge Robert Van de Walle, champion olympique, tandis que le Français Roger Vachon, vingt-trois ans, a remporté, pour la première fois, une médaille de bronze dans une compétition de cette envergure. Mais l'immense majorité des spectateurs n'avaient d'yeux que pour Yamashita, qui s'est imposé devant le Soviétique Gregory Veritchev.

Imperturbable, impressionnant, invincible. Ainsi apparaît Yamashita (1,80 m, 127 kilos), le nouveau phénomène du judo japonais. Deux ans après son triomphe parisien, il a en effet affiché une écrasante supériorité. Il ne lui a fallu que neuf minutes au total pour exécuter ses cinq adversaires de la journée : l'Islandais Gislason (en 15 sec.), le Finlandais Salonen (1 min., 14 sec.), le Koweïtien Ghareeb (1 min., 22 sec.), le Sud-Coréen Yong Choi-cho (15 sec., vainqueur au tour précédent du Français Angelo Parisi, champion olympique), et enfin, en finale, le Soviétique Veritchev (5 min., 33 sec.).

Autrement dit, Yamashita a gagné tous ses combats par « ippon » (1). Afin de mesurer avec exactitude la rareté de l'exploit réalisé par ce professeur de sport, il convient de rappeler que pour trouver trace d'un autre judoka vainqueur de tous ses combats avant la limite du temps (*cinq minutes en éliminatoire, sept minutes en finale*) il faut remonter à 1967 à Salt-Lake-City (Etats-Unis), où le mi-moyen japonais Minatoya accomplit une performance comparable. Que Yamashita ait effectué une démonstration à une époque où bon nombre de pratiquants dénaturent le judo en répugnant à attaquer a une valeur d'exemple. Car non seulement il s'est joué de ses adversaires mais il leur a surtout rappelé que judo signifie « *voie de la souplesse* » en japonais.

Cela montre que les principes érigés en 1882 par M. Jigoro Kano, *le fondateur de cette discipline*, ne sont en rien dépassés. Il ne faudrait pourtant pas croire que Yamashita a été investi de la mission de ramener le judo dans le droit chemin. Sa réussite, il la doit, certes, à un centre de gravité exceptionnellement bas et à des qualités naturelles hors du commun, mais elle n'aurait pas été possible sans un travail de forçat.

Lorsqu'il quitte, en 1975, l'île de Kiu-Shu au sud de l'archipel japonais, pour prendre ses quartiers à l'université de Tokai, Yamashita n'est encore qu'un gros bébé. Chargé de son entraînement, l'ancien champion Sato va s'efforcer de le durcir en ne lui accordant pas un instant de répit. Yamashita s'adonne, en outre, à de longues séances de course à pied. Le tout lui assure peu à peu une mobilité, une vitesse et une résistance exceptionnelles. Quant à son registre technique, il est particulièrement étendu. A tel point que le Français Jean-Luc Rougé, *son dauphin à Paris*, avoue : « *Je ne lui connais pas de point faible.* »

Rien d'étonnant donc à ce que Yamashita n'ait subi que deux défaites dans toute sa carrière — il est invaincu depuis 1977 — et qu'il domine aussi nettement sa génération. Il y a d'ailleurs gros à parier qu'il s'adjugera une nouvelle médaille d'or, dimanche, dans la compétition toutes catégories, si importante aux yeux des Nippons. Seul manquera alors à son palmarès un titre olympique. Pour la simple raison que le Japon a boycotté les Jeux de Moscou.

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) *Ippon* est un geste conventionnel de l'arbitre qui met fin au combat et s'obtient par une projection parfaitement nette de l'adversaire, par immobilisation au sol pendant trente secondes, par abandon sur clé de bras ou étranglement.

DÉFENSE

M. HERNU PROPOSERA DE NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN FAVEUR DE LA MARINE NATIONALE

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a passé une partie de la journée du jeudi 3 septembre à bord du porte-avions *Clemenceau*. M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui devait l'accompagner, était resté à Paris, retenu par d'autres obligations.

Comme prévu, le ministre de la défense a apponté sur le porte-avions à bord d'un avion Alizé et assisté à plusieurs exercices. M. Hernu s'est déclaré favorablement impressionné par le « *moyen puissant, efficace* » que constitue en matière de politique de défense le porte-avions *Clemenceau*, bâtiment désormais apte, après d'importantes modernisations, à assumer des missions nucléaires (*le Monde* du 3 septembre).

Tout en réservant la primeur de ces décisions au Parlement, le ministre, que l'on sait favorable à une augmentation des moyens attribués à la marine nationale, a indiqué qu'il proposerait « *des autorisations de programmes, et qu'il y aura un certain nombre de choses en ce qui concerne la marine* ».

VOLLEY-BALL. — La France a battu la Yougoslavie par 3 sets à 0 (18-16, 15-11, 15-10), à l'occasion de la première soirée du tournoi de Paris, disputé du 3 au 5 septembre au stade de Coubertin. Dans l'autre rencontre, l'Italie a dominé l'Australie par 3 sets à 0 (15-7, 15-5, 15-9).

Le Monde DE L'EDUCATION

Numéro de septembre

QUELLE POLITIQUE POUR LA GAUCHE ?

LES SUJETS DU BAC

En vente partout : 9 F.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir

assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse

Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

Rentrée scolaire : quelles assurances ?

Récréations, leçons de gymnastique, bousculades dans la cour de l'école, courses de vitesse sur patins à roulettes, parties de ballon, usage d'une bicyclette... Les enfants et adolescents d'âge scolaire risquent tous les jours d'être victimes (ou responsables) d'un accident... Comment éviter les complications financières ?... Le Centre de documentation et d'information de l'assurance apporte les précisions suivantes :

1) *L'assurance scolaire.* — Si votre enfant est blessé, cette assurance prévoit le remboursement des frais de soins en complément de la Sécurité sociale et/ou le versement d'un capital en cas d'infirmité permanente. Elle peut aussi prendre en charge les frais de lunettes et les frais dentaires (à vérifier). Si votre enfant cause un accident, l'assurance scolaire indemnisera à votre place la victime. Attention : souscrite dans le cadre de l'école, l'assurance scolaire intervient quand l'accident, subi ou provoqué, a lieu dans l'établissement ou sur le chemin domicile-école et retour.

2) *L'assurance extra-scolaire.* — C'est une « extension » de l'assurance scolaire : elle offre les mêmes garanties, mais son champ d'application est plus large puisqu'elle couvre votre enfant en toutes circonstances, vingt-quatre heures sur vingt-quatre heures, chez vous, en vacances, etc.

3) *L'assurance « individuelle-accidents ».* — Cette assurance, souscrite auprès d'un assureur, prévoit, si votre enfant est accidenté, le versement d'un capital en cas d'incapacité permanente et/ou le remboursement des frais de soins en complément de la Sécurité sociale, y compris éventuellement les frais dentaires et de lunettes. Les capitaux versés au titre de ce contrat se cumulent avec l'indemnité de l'assurance scolaire ou extra-scolaire.

4) *L'assurance de « responsabilité civile familiale ».* — Si votre enfant cause un dommage à un tiers, cette assurance indemnise celui-ci à votre place. Elle est, en général, incluse dans le contrat multirisque de l'habitation. La « R.C. familiale » fait double emploi avec la « responsabilité civile » de l'assurance scolaire, mais son champ d'action est plus vaste, puisqu'elle garantit la responsabilité civile de tous les membres de la famille.

Ces assurances ne sont pas exigées par la loi. Toutefois, en cas de sortie facultative organisée par l'école, votre enfant doit obligatoirement être couvert pour les accidents qu'il provoquerait ou subirait.

★ C.D.I.A., 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12, 770-89-39.

MÉTÉOROLOGIE

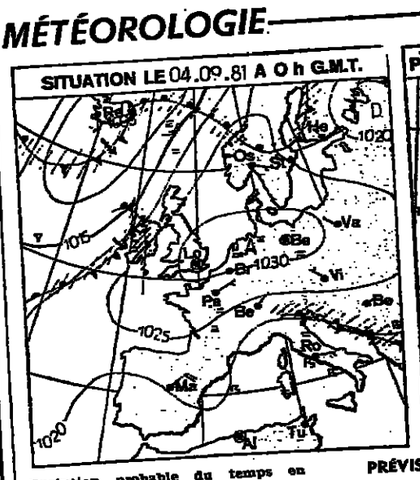

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 septembre à 0 heure et le samedi 5 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions et les vents d'est persisteront sur la majeure partie de la France, tandis qu'une zone orageuse continuera d'évoluer très lentement sur l'Italie et la Méditerranée occidentale.

Samedi 5 septembre, des ondées orageuses se produiront de nouveau en Corse et les vents de nord-est seront encore assez forts en mer. Partout ailleurs, il fera beau, mais le temps sera encore frais le matin et localement brumeux.

Le vendredi 4 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,5 millibars, soit 771,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 26 et 11 ; Bourges, 21 et 10 ; Brest, 22 et 11 ; Caen, 20 et 7 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 9 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 22 et 9 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 7 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 21 et 5 ; Bruxelles, 20 et 8 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 21 et 13 ; Jérusalem, 34 et 19 ; Lisbonne, 34 et 19 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 15 et 7 ; Nairobi, 24 et 12 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 18 et 7.

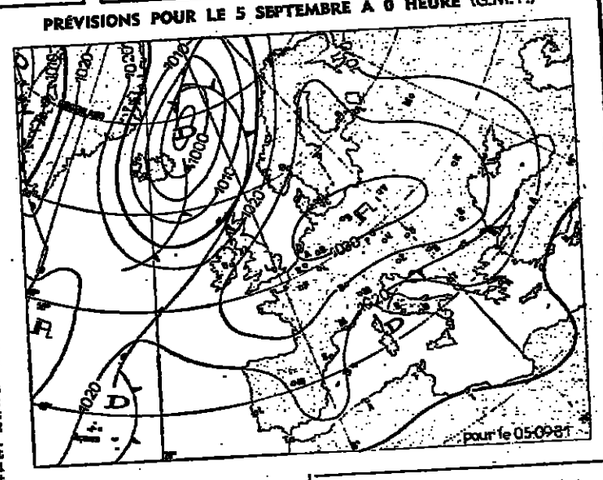

PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Le beau temps persistera sur la majeure partie du pays. Après une matinée brumeuse et fraîche — températures minimales de l'ordre de 10 à 12 degrés, la journée sera bien ensoleillée. Les vents seront faibles et les températures sans grand changement. Elles atteindront l'après-midi, du nord au sud, de 21 à 25-27 degrés. Toutefois, dans les régions près de la Manche connaîtront un ciel un peu plus nuageux et la Corse verra encore se produire quelques ondées orageuses.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

ENFANTS EN BAS ÂGE

Comment sont couvertes les responsabilités lorsque des parents font garder leurs enfants en bas âge ? Plusieurs cas peuvent se présenter :

Dans les crèches d'Etat, les écoles maternelles et autres établissements publics, l'inscription de l'enfant suffit pour être en règle avec la loi. En cas d'accident, tout préjudice subi par l'enfant sera pris en charge par l'Etat dès lors que la responsabilité de l'administration sera mise en cause.

Les parents qui confient leur tout-petit à une personne salariée sont considérés comme employeurs, donc tenus de déclarer cette personne à la Sécurité sociale. Ils doivent, en outre, vérifier que la gardienne a bien souscrit un contrat d'assurance garantissant à la fois les dommages que l'enfant peut causer à autrui et ceux qu'il risque de subir lui-même.

Lorsqu'un enfant est placé sous la surveillance d'une grand-mère, la responsabilité de cette dernière peut se trouver engagée si l'enfant cause un dommage à autrui. Pour parer à toute éventualité, les parents ont donc intérêt à demander à leur assureur que la garantie « responsabilité civile familiale » de leur contrat « multirisque habitation » soit étendue à la « garde d'un enfant par un parent ascendant ».

Une « extension » à cette même garantie (comprise dans de nombreux contrats, il est vrai) peut aussi être obtenue pour les cas où un enfant est hébergé à titre gratuit chez un voisin ou des amis (Centre de documentation et d'information de l'assurance).

LES MOTS CROISES SE TROUVENT PAGE 17

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

« Cambrai et Douai », 8 h., grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Meyniel.

« La Sainte-Chapelle », 14 h. 30, façade, Mme Brossais.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30 et 15 h. 45, entrée, hall gauche, Mme Huiot.

« Le Conseil d'Etat », 15 h., 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller.

« Montmartre », 15 h., devant l'église Saint-Pierre, Mme Meyniel.

« De l'église Saint-Sulpice au jardin du Luxembourg », 15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée d'Ennery », 15 h., 59, avenue Foch (L'Art pour tous).

« Val-de-Grâce et alentours », 15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« La Conciergerie », 10 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., métro Cité (Mme Hauller).

« Le quartier Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Vieux Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h., 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Visages de Paris).

LUNDI 7 SEPTEMBRE

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Bourse » (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais. Place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Hôtels du l'Ile Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 4 septembre :

UN ARRETE

● Fixant les modalités de vérifications et d'essai des conditions de sécurité auxquelles doivent satisfaire les tracteurs agricoles et forestiers en cas de renversement.

BREF

VIVRE A PARIS

MÉTRO ANIMÉ

La R.A.T.P. prévoit d'organiser plusieurs opérations d'animation dans le métro et le R.E.R.

● 5-19 septembre, « Terminus kiosques » : en collaboration avec le Festival de musique de chambre de Paris, la R.A.T.P. offrira des concerts aux Parisiens, dans des kiosques à musique desservis par les lignes d'autobus de la R.A.T.P.

● 21 septembre-10 octobre, Auber : exposition de la maquette du T.G.V.

● 12-25 octobre, Miromesnil : exposition de Dollone : tableau sur le thème « Billets de métro et carte orange ».

● 14-17 octobre, Auber : spectacles de danse montés par l'Opéra de Paris.

● 18 octobre, Auber : spectacle par le Théâtre noir.

● 15 octobre-10 novembre, Châtelet-Les Halles : exposition des projets retenus dans le cadre du concours « Création artistique » (Opération art métro).

● 29 octobre-31 décembre, Châtelet-Les Halles : exposition photographique consacrée au réseau d'autobus R.A.T.P.

● 16-23 novembre, Auber, Châtelet-Les Halles, Miromesnil, Gare de Lyon, Nation, Montparnasse, Saint-Augustin : théâtre, avec la participation de nombreuses troupes.

DESSERTE DE L'HIPPODROME DE LONGCHAMP. — A dater du 6 septembre, à l'occasion de la réouverture de l'hippodrome de Longchamp, les services spéciaux d'autobus seront assurés les dimanches et jours de fêtes, à partir de 12 h. 30, depuis la Porte-d'Auteuil (la desserte depuis la Porte-Maillot est supprimée). Le tarif est inchangé : 5 F pour un aller simple.

MODE

LA CHINE AUX GALERIES LAFAYETTE. — Le bambou, la laque, les objets précieux, le décor de la table et les soieries traditionnelles de la Chine sont en vedette, cet automne, dans tous les magasins du groupe des Galeries Lafayette à travers la France : jusqu'au 26 septembre, boulevard Haussmann, Maine-Montparnasse et Lyon ; du 9 au 31 octobre, à Montpellier, Nantes, Nice et Rungis-Belle-Epine.

ANIMAUX

WEEK-END D'ADOPTION. — Jusqu'au 27 septembre, chaque samedi et dimanche, de 15 heures à 18 heures, à la Fête de Saint-Cloud, le public peut adopter des chiens abandonnés au « mini-refuge » que présente l'association Assistance aux animaux.

★ 98, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : 355-76-57.

RÉTROMANIE

FOIRES ET SALONS EN SEPTEMBRE

Avignon (84) : 4-7 sept. Villeneuve-lès-Avignon (30) : 4-13 sept. Moret-sur-Loing (77) : 5-6 sept. Hauts-de-Cagnes (06) : 5-13 sept. Lectoure (32) : 5-6 sept. Cluny (71) : 6 sept. Lille (59) : 6-7 sept. Saint-Tropez (83) : 10-15 sept. Vélizy-II (78) : 10-19 sept. Bar-le-Duc (55) : 11-14 sept. Besançon (25) : 12-20 sept. Maison-Laffitte (78) : 12-13 sept. Boussy-Saint-Antoine (91) : 12-20 sept. Villeny (41) : 13 sept. Saint-Louis (68) : 18-21 sept. Epernon (28) : 18-21 sept. Marchenoir (41) : 19-20 sept. Paris-Bastille (75) : 19-20 sept (Salon de la B.D.). Montauban (82) : 23-27 sept. Epernay (51) : 26-27 sept. Chatou (78) : 25 sept.-4 oct. Paris-porte de Pantin (75) : 2-11 oct. (la Ferraille). Vatan (36) : 27 sept. Orléans (Blossière) (45) : 27 sept. Jarzé (49) : 4 oct.

LOTO

TIRAGE N° 35 DU 2 SEPTEMBRE 1981

11	13	20	31	37	43

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 26

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 154 030,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	58	89 536,80 F
5 BONS NUMEROS	2 284	6 821,10 F
4 BONS NUMEROS	119 854	129,90 F
3 BONS NUMEROS	2 129 943	10,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 SEPTEMBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE 1981 APRES-MIDI

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE :		D.O.M. :	T.O.M. :
256 F	417 F	579 F	740 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE

466 F	837 F	1 209 F	1 580 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

295 F	497 F	699 F	900 F

II. — SUISSE, TUNISIE

368 F	642 F	918 F	1 194 F

Par voie aérienne : Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 471.

POUR VOTRE MOQUETTE
LA POSE A LA CARTE*

Le libre choix existe !!!
ARTIREC crée une nouvelle formule.
• Vous choisissez le meilleur rapport qualité/prix.
• Vous achetez avec ou sans pose toutes les moquettes et revêtements de sol sans exception.
• La pose est faite par des artisans poseurs.
• Pas de prix d'appel sur 1 ou 2 articles mais des prix placés sur la totalité de la marchandise en vente (+ de 300.000 m²)
• Vous êtes conseillés par nos vendeurs spécialistes.
• Vos frais de déplacement seront largement amortis par les différences de prix de nos articles.

Des stocks énormes 1re et 2e choix, en provenance directe d'usines.
5 % de remise sur présentation de cette annonce.

* Valable Paris-Banlieue, pose libre sur pièce dégagée, forfait minimum 250 F.

PRIX TTC LE M²	Emporté	Posé
Beau velours uni et bouclée serrée sur mousse compacte	26,50 F	40,50 F
Pure laine en 2 mètres	40,00 F	54,00 F
Bouclée 100 % laine, 4 mètres	62,00 F	76,00 F

Artirec : 4, bd de la Bastille, 75012 Paris. A 100 m du pont d'Austerlitz. Métro : Quai de la Rapée. Tél. 340.72.72. (Ouvert en août).
Artisans Récupérateurs : 8-10, impasse St-Sebastien (donne 32, rue Saint-Sébastien, puis A.-Baudin). 75011 Paris. Métro : Saint-Sébastien et Saint-Ambroise. Tél. 355.66.50. (Ouvert en août).
Ar Saint-Maur : 11, villa du Soleil (donne 120, bd du Gl-Giraud), 94100 St-Maur. RER Saint-Maur-Créteil. Bus : 111-112, arrêts Bourbaqui et Adamville. Tél. 883.19.97.

"Les Etudes secondaires ne sont plus adaptées aux exigences universitaires"
19 rue Jussieu 75005 PARIS
NADAUD enseignement
337.71.16
707.13.38
propose une année Post Baccalauréat en
AVANT MEDECINE PHARMACIE
PRESUP préparatoire aux Etudes Supérieures Scientifiques
AVANT DENTAIRE AGRO-VETO
Une voie sûre préparant à toutes carrières à vocation biologique
(sage femmes - ingénieurs et techniciens agricoles)...

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La col./cl.*	La col./cl. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF
Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'
ingénieurs électroniciens
à des candidats diplômés
(ENSERG - INSA ou équivalent)
• pour prendre la responsabilité technique d'un système de traitement d'image digitale sophistiqué, en faire le développement afin d'améliorer la fiabilité et diminuer les coûts,
• connaissance du LSI/11 indispensable (logiciel et matériel).
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 32426M à THOMSON-CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Importante société d'ingénierie recherche :
INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT
pour travailler dans les domaines de modélisation mathématique et de recherche opérationnelle.
Aptitudes pour l'enseignement et l'animation de groupe nécessaires. Anglais lu, écrit et parlé indispensable.
Envoyez CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 72295/LM à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.
HAVAS CONTACT

Paris-7e, place Vauban cherche étudiant (te) pour garder enfant de 4 ans de 16 h 30 à 19 h 30. Tél. : 551-94-45.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE dispose dès la rentrée de 2 situations
EXPERT-COMPTABLE
diplômé ou mémorialiste. Mini. 5 ans expérience révision sociétés importantes.
STAGIAIRE
ayant D.E.C.S. et expérience 2 à 3 ans dans Cabinet de révision.
Ecr. indiquant C.V. et prétentions à F. M. RICHARD et Associés, 7, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

Recherchons diplômés (es) de l'enseign. supér. intéressés (es) pour l'enseignem. et le contact des jeunes. Travail à temps partiel, voiture et tél. indispensables. Envoyer C.V. et photo à O.S.V., 25, rue Bergère, 75009 Paris.

représentation offres

URGENT : cherche représentants tous secteurs multicartes ou exclusif, très grosse possibilité de salaire. Ecrire : MIJANOU, 20, place Terre-au-Duc, 29000 QUIMPER. Tél. (98) 95-25-26.

cours et leçons

Professeur agrégé donne cours particulier physique-chimie. Tél. : 526-75-06.

enseignement

INTERNAT MIXTE (6-22 ans) à 1 heure Est de Paris vie familiale, petit effectif, éducation suivie. Mariel, tél. : (6) 023-60-22.

formation professionnelle

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI
LA FONCTION COMMERCIALE
Pour faire carrière dans la vente et l'administration des ventes. Durée : 580 heures + 240 heures de stage pratique en entreprise. Début de stage : 1er octobre 1981. Lieu : PARIS. Nombre de places limité.
Pour inscription adresser C.V. et lettre de candidature à I.F.I.P. 37, rue de Châteaudun, Paris 9e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., appts 2 P. aménagés, charme. TÉLÉPHONE : 261-27-46.

HALLES, immeuble 18e, rénové, 3 pces à aménager, 630 000 F. SERTORIUS - 723-78-20.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 P. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenseur - 261-27-46.

4e arrdt

A VENDRE : 4e MARAIS, près Place des Vosges, dans hôtel particulier XVIIe : 2 pièces + chambrette + entrée + salle d'eau, cuisine, refait à neuf. Prix : 450.000 F. Tél. : 272-12-09.

5e arrdt

Près PANTHÉON, dans luxueux petit imm. neuf, 3 pces princip. 850 000 F + parking poss. Frais de notaire réduits. 535-88-37.

6e arrdt

Mo MONTPARNASSE
SÉJOUR, CHAMBRE, ENTRÉE, cuisine, bains, S/RUE CALME. PX INTÉRESSANT. BON IMM., 79, BD DU MONTPARNASSE Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

8e arrdt

ALBERT-Ier
S/Seine, récept. et s. à manger av. boiseries anc., chem., 2 chbres, 2 sanit., gar., 5e ét., asc. 2.500.000 F - 577-96-85.

12e arrdt

Mo NATION immeuble récent, bon standing, tout confort, parking, séjour, 2 chambres, entrée, cuis., bains, W.C., 5e étage, calme. PRIX INTÉRESSANT 75, BOULEV. DE CHARONNE Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

14e arrdt

Mo ALÉSIA Bon immeuble, 2 PIÈCES, entrée, cuisine, W.C. PRIX INTÉRESSANT 55, rue de l'Abbé-Carton, samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt

ÉTOILE
(à 300 m.) près avenue V.-Hugo, sur de calmes jardins intérieurs. Restauration luxueuse de 16 APPTS, du studio au 5 Pces. DUPLEX et TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

AVENUE MOZART
Immeuble pierre de taille. BEAU 4 P. + balc. 110 m² à rénover. (chambre de service possible) Jean FEUILLADE. T. : 566-00-75.

Particulier vend métro PASSY dans immeuble bourgeois magnifique 4 pces, tt cft + service, état neuf. Rez-de-chauss., soleil, urgent. 869 000 F. 325-75-42.

STUDETTE IMM. NEUF. Invest. ou pied-à-terre, 29, av. Mozart. S/pl. auj. 15-18 h. 567-86-90 M.-S.

Mo MUETTE immeuble récent, tout confort, soleil, calme, parking, SÉJOUR, 3 CHAMBRES, bains, gr. entrée, cuis., salle d'eau, W.C. PRIX INTÉRESSANT. 49, RUE DE BOULAINVILLIERS, samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

17e arrdt

FOCH (près), standg, soleil, étage élevé, asc., 150 m², récept., 2 chbres + 2 chbres de serv. mitoyennes. 2.100.000 F. Téléphone : 720-27-17.

78-Yvelines

PARLY 2 - 5/6 P.
100 m², 2 bains, 2 w.-c., garage, cave, calme, sud-ouest. Urgt. 875.000 F. 955-00-60.

VERSAILLES Résidence grand standing, proximité immédiate gare (Saint-Lazare 22 min.), écoles, commerces. Particulier vend 110 m², état neuf, 3e étage + 20 m² balcon, vue dégagée + 2 boxes fermés + cave. Séjour 40 m² + 3 chambres, cuisine et salle de bains aménagées. Prix 925.000 F. Tél. 950-81-24.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (bois)
Double living + chambre, cuisine, bains, 80 m², chambre service, terrasse 61 m², parkings. GARBI - 567-22-88.

NEUILLY Mo Pont-de-Neuilly, IMMEUBLE RÉCENT, tout confort, box, 8e étage, sur JARDINS, soleil, grand séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, A RÉNOVER. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 39, BOULEV. D'ARGENSON samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

94 Val-de-Marne

CHARENTON
50 min. du bois, dans rue calme, propr. vend grand 2 P., 65 m² + s. de bains, cuisine, W.C., entrée, rez-de-ch. sur rue, hall d'entrée. Prix 360.000 F. Tél. 357-98-02.

Province

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver près des Gets, studios à partir de 150.000 F. Location assurée. ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

Haute-Savoie, CHATEL, emplacement exceptionnel, studios 4 pers. à partir de 281.000 F. Location assurée. ERIGE BP 18, 74240 GAILLARD Téléphone : (50) 38.52.89.

SENLIS
(EXCEPTIONNEL) dans PETIT CHATEAU DE CARACTÈRE en parfait état, au milieu de 2,5 ha plantés d'arbres séculaires, clos de murs. SUPERBE APPART. 100 m² sud, compr. : hall, vaste liv., 1 ou 2 chbres, gde cuis., bains, chauffage central gaz indiv., cave, garage 2 voitures, potager privatif 500 m² (charges réduites). Prix : 550.000 F. DEVIQ CONSEIL, 104, r. de la République, SENLIS Tél. (16-4) 453-05-05/14-85.

RAMATUELLE
Prix 250.000 F. Vente du dernier studio tout confort dans petit immeuble rénové de 4 appartements de caractère. Plein centre, vieux village. Tél. propriétaire (94) 97-39-93 le matin et après 18 heures.

Etranger

MIAMI BEACH
Propriétaire vd ds petit imm. PIED DANS L'EAU terminé courant septembre.
APPARTEMENT 110 m²
Gd confort - 180.000 dollars. SOGEMA, 17, R. TRONCHET, 75008 PARIS - 266-07-83.

appartements achats

ACHÈTE Directement URGENT. PARIS, 2 à 4 PIÈCES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Bon quartier - 873-23-55.

Particulier à particulier, cherche appartement bon standing, environ 90 m², dans immeuble neuf ou récent, grand living + 3 chambres, bonne exposition et vue, préférence pour étage élevé, 15e. QUARTIER CHAMP-DE-MARS ou VILLAGE SUISSE ou 7e. Ec. s/no T 026.812 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées offres

Paris

20e ARDT Studio libre av. garage Tél. : (26) 42-51-65.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES, louez
VOS APPTS sous 24 H. Nous garantissons VOS LOYERS. Serv. GRATUITS. 271-28-16.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
Vos appartements sous 24 h. Nous garantissons vos loyers. Service gratuit. 233-71-14.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Cherche pour banques étrangères et ambassades européennes
LOYERS GARANTIS
studios au 6 p., meublé ou vide. Tél. pour R.-VS 705-64-78.

bureaux

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

8e et CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS Tél., télex, toutes démarches. C 2 E - 562-42-12.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS - télé-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-60.
votre SIÈGE SOCIAL - délais rapides - prix compétitifs -

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TÉLEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

AVENUE KLEBER VEND 2 BUREAUX 42 m² REZ-DE-CHAUSSÉE, 723-78-11.

18e Lepic, part. cède bail, 3 bureaux + ss-sol, 2 ent., 2 lignes de téléph. R.-de-ch. s/rue, loyer 1.200 F mens. 285-89-88 mat.

locaux industriels

NOUVELLE INSTALLATION INDUSTRIELLE
SAO-PAULO - BRÉSIL

- Localisée à 25 km de Sao-Paulo, sur l'autoroute Sao-Paulo-Rio-de-Janeiro, à proximité de très importantes industries.
- Au total 64.000 mètres carrés de terrain, avec option pour 90.000 mètres carrés additionnels.
- Superficie construite : 12.600 mètres carrés.
  - Aire de production. 9.900 mètres carrés (largeur 75 m, longueur 132 m). Toiture en construction métallique. La charpente peut supporter 3 grues de 10 tonnes de capacité chacune (piste de roulement 25 × 132 m), haut. libre de grue 9 m, haut. tot. charpente 14,5 m. Possibilité d'amplification déjà assurée.
  - Château d'eau, hauteur 43 m, capacité 450.000 litres.
  - Bâtiment pour le personnel, 1.000 mètres carrés, contient installations sanitaires, cuisine industrielle (capacité 600 repas à l'heure), salles à manger, ambulatoire, etc.
  - Bâtiment d'administration, 450 mètres carrés. Architecture ultra-moderne en verre et béton concret. Air conditionné central peut être installé.
  - Autres dépendances, comme conciergeries, balance 60 tons, etc.
- Prix de base : U.S.$ 9.000.000,00 (neuf millions U.S.-dollars).

Pour plus amples renseignements, contacter, S.V.P. :
KCOI - Comércio e Industria Ltda.
Av. Paulista, 1439 - 6e étage - Sao-Paulo, Brésil.
C.E.P 01311, Telex (011) 31951 kcoi br.

fonds de commerce

POUR VENDRE OU ACHETER VOTRE COMMERCE
DE PARTICULIER A PARTICULIER
LISEZ icf INDICATEUR DES COMMERCES DE FRANCE en vente 10 F
134, rue Saint Honoré - 75001 PARIS
Tél. : (1) 296.12.00

GROUPE HOTELIER
Ach. hôtels Paris 40/150 ch. Acceptons intermédiaire T. 727-10-00, Mme RUMMEL.

SANARY
Cause départ, vends fonds de commerce, prêt-à-porter féminin, bon C.A. Petit loyer. Prix : 200.000 F. Tél. : (94) 74-30-30.

locaux commerciaux

ODEON pour EDITIONS LIBRAIRIE SARL, créé en 1949 en suspension d'activité cède bail 40 m², 1er étage, conft, calme avec DROIT HABITATION. Libre immédiatement. Conditions souples. Tél. 326-74-44.

Les Halles, rue Etienne-Marcel, bail à céder, local 2.200 m² sur 3 niveaux. Façade 14 m pour supermarché, drugstore, vidéo, cinéma 723-78-11.

Locaux à concéder :
– dans la gare souterraine de PARIS-AUSTERLITZ (11 et 12 m²) ;
– dans la gare de GARGAN (48 m²).
Renseignements : S.N.C.F., Service du Domaine, concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Téléphone : 285-63-54.

Cherche (fin septembre début octobre) bureau ou local commercial avec téléphone. 15e arrond., bail 9 ans. 1 000 F maximum. Tél. avant 9 heures au 531-94-04.

immeubles

VENDS SALIES-DU-SALAT (31) IMMEUBLE PLEIN CENTRE 2 magasins, 10 pièces louées, 10 pièces libres, 2 entrées. Tél. (61) 52-65-51 heures repas.

hôtels particuliers

ENGHIEN-LES-BAINS
Près lac HOTEL PARTICULIER, 12 P., gd conft, gar., dépend. 350 m² habit., s/sol 150 m², jardin 845 m² aménag. arbres cent. PRESTATIONS DE LUXE Px : 2.500.000 F. Rens. : ACI, 5, rue St-Jacques, Marseille-6e. Tél. : (91) 53-25-00.

ROUEN - 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 228 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecrire ss no T 028.760 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immobilier information

BEAVER MEADOW FARM, Etat de NEW-YORK 245 ha. Grande maison de Fieldstone construite en 1947, 2,15 m de baies vitrées. Lingerie, office, spacieux séjour av. cheminée en pierre et carrelage d'ardoise. 4 ha de lac. 4 écuries, 2 garages. Equipement fermier, complètement meublée. PRIX : 2.500.000 dollars U.S. Répondre en anglais à : M. ARNOLD, Allison Rd. ALPINE N.J. 07620 U.S.A. Téléphone : (201) 768-5034.

maisons individuelles

VERSAILLES, gde maic., jard., ttes commod. R.E.R. 1,4 mill. 277-91-01/043-61-48, m./s.

pavillons

VERNEUIL - Rez-ch., entr., séj., salon, cuis., 2 ch. 1er ét., combles aménageables, cellier, gar., jdin 550 m², 3.000 F par mois. I.D.V. VERNEUIL - 971-60-18.

PIERREFITTE MAIRIE PAVILLON 2 pièces, cuisine, possibilité agrandissement terrain 226 m². Prix total : 190.000 F.

SAINT-DENIS Mo Résidentiel, PAVILLON 3 pièces, cuisine, TOUT CONFORT, 153 m² terrain. Prix total 310.000 F. AGENCE DE LA GARE, tél. 826-24-43.

10 min. GARE JUVISY, résident., superbe pavillon, belle construct. sur sous-sol avec grand garage, séjour, cheminée, terrasse, 5 P. tout confort, jardin 1.000 m². 985.000 F. Vis. sur place samedi 5 courant 10-15 h. 69, av. Jean-Jaurès, ATHIS-MONS, ou tél. pour rendez-vous (93) 75-51-60.

95 Pav. St-Ouen-l'Aumône, 800 m gare, bus. Pav. 71, 5 p., ss-sol, ent., cuis., séj. dble, wc. Et. : 3 ch., s. de bns, wc, plac., chff. cent. fuel, jdin 360 m². Px 490.000 F. T. 464-43-11.

villas

RUEIL QUARTIER CALME 8 PIÈCES 206 m² habit. div., gd jardin 1.500 m². Libre imméd. Prix 1.500.000 F. Le propriétaire : 751-56-97.

LYON (9e)
Part. vd jolie maison de caractère dans site classé. Terrasse et jardin. 650.000 F. Conviendrait famille 3/4 pers. Tél. : (50) 66-25-54 apr. 19 h. en semaine.

maisons de campagne

LANDES, dans site pittoresque sur 5.000 m² environ, terrain en partie boisé, bordé ruisseau, MAISON typique à rénover, auvent, colombages, cheminée, poutres apparentes, carrelage landais, 5 pièces, terrasse, gros œuvre, toiture en état. Eau, électricité, grande dépendance. Prix total : 180.000 F. Crédit possible. A.V.M. SARBAZAN, 40120 ROQUEFORT. Tél. : 16 (58) 45-61-44 - 45-60-78.

fermettes

100 km Loiret, prox. Loire Sologne, fermette restaurée tout conf., toit neuf, s. eau, w.-c., ch. centr. Tél., garage, cave, grand living, grande cuisine, 2 chambres, 94 m² au total, jardin 1.000 m². Prix 300.000 F. Tél. 605-98-86 le lundi 16 (38) 33-23-79.

propriétés

BRAINE-LE-CHATEAU (proximité autor. E 10) bungalow de prestige, cuisine super équipée, boiseries, 1 chambre, poss. 2, living. 3.975.000 F. 02/356-85-19 067 63-76-88.

Rég. NEMOURS b. ppté. parc clos murs 4,5 ha. gd pav., nombr. p., cft, séj. except., boiseries, tr. bel. poutraison, p. de t., toit nf. grange, gar., abri, bois excell. état. Tél. : 428-26-41.

Très belle propriété bourgeoise Morvan, tout confort, libre. Société D.I.F., 13, av. Charles-de-Gaulle, 71400 Autun. (85) 52-30-47.

140 KM OUEST
Sortie BOURNEVILLE. Belle propriété caractère, site protégé et classé, 7/8 pièces dont séjour 50 m², PARC de 1.900 m² paysagé + maison de gardien. Px 525.000 F. T. (35) 73-31-73.

GRANDE MAISON BOURGEOISE MONTARGIS CENTRE garage, jardin, prix justifié. Me Collet. Tél. (38) 85-01-23.

CHATOU 2 min. R.E.R.,
maison en pierre, petit jardinet, salon, salle à manger, 4 chambres, 3 bains. EXCELLENT ÉTAT. 980.000 F. Affaire rare. S.A. LE CLAIR. tél. 071-30-02.

manoirs

PÉRIGORD
MANOIR XVIe avec 2 TOURS à restaurer entièrement dépendances, terrasse, bâti en U, vue, ombrages. 450.000 F. doc. sur demande. PROPINTER SA B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75.

40 km N.O. de BEAUVAIS limite du pays de Bray
MANOIR XVIIIe
14 pièces, cadre ancien, chauffage central, très belles écuries et dépendances, colombier, ancien puits, chapelle. Superf. 1,74 ha. Me Gibon, notaire à Aumale (76). T. (35) 93-40-05.

terrains

ABONDANT (28) DANS PARC, CHATEAU Il reste : Beau terrain boisé 3.500 m² viabilisé, 210.000 F. S/R.-V. Tél. (1) 326-28-25.

Part. vd St-Cyr-s/Morin (77) bord du pet. Morin, terr. w.-e. 3.050 m². Ent. clos, bordant riv. s/25 m. Pêche, arbres d'ornam. Abri de jdin 3,12 X 4,12 m. T. 427-78-85, M. Jean DEHUS.

BANLIEUE OUEST, sortie village, lotissement 12 lots 500 m² à 700 m², vue sur vallée de la Seine, 40 mn Paris. Tél. 10-19 h. 643-40-24.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ SMAF
recherche pour son Service Projets
1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR FRIGORISTE
ayant B.T.S. ou B.T.S. + IFFI
25 ans minimum,
5 ans d'expérience bureau d'études souhaités.
Etudes et devis Froid industriel. Conditionnement d'air. Récupération d'énergie, suivi de chantiers.
Adresser C.V., photo et prétentions à B.P. 326 - 80008 AMIENS CEDEX

Maison des Jeunes et de la Culture recrute ANIMATEUR. Dépôt de candidature avant le 10 septembre, M.J.C., place Caloque, 08200 SEDAN.

Importante Société
METZ (57)
(Gros matériels électriques) rech. pour ses ateliers
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
Même débutant, dégagé O.M. après une période de mise au courant de plusieurs mois, celui-ci participera à l'implantation d'une nouvelle usine à l'étranger. Bonnes connaissances de la langue espagnole indispensables.
Ecr. no 1271, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Emplois internationaux

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE de LAUSANNE met au concours un poste de
PROFESSEUR D'INFORMATIQUE D'APPLICATIONS
pour son Département de mathématiques, avec une bonne expér. pratique du développement de logiciel.
Domaine : traitement de l'information, gestion informatisée, bases de données.
Délai d'inscription : 31 oct. 81. Entrée en fonctions : sept. 82 ou à convenir.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la : Direction administrative de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne - SUISSE

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme cherche emploi COLLABORATRICE ANTIQUITÉS. M. Rolland, rue J.-Salle, 92700 Colombes.

J.F., licence lettres, correctrice, secrét. bilingue anglais, cherche situation en rapport. Ecr. s/no 6165 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. FRANÇAISE, BAC SÉRIE B
Trilingue anglais-espagnol DUT de gestion option finance
Enseignement informatique (Langage BASIC sur mini-ordinateur Wang), recherche poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecrire s/no 6168 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Autrich., 20 a., rech. pl. au pair. Frl. PETER, Gitzen 13, Gasthof Nussbaumer, A-5322 HOF.

F., célibataire, 48 ans, région de Bourges (Cher), expérience professionnelle 20 ans dans entreprise de 100 à 150 pers., ch. poste comptable dans entreprise effectif similaire (de préférence agro-alimentaire). Libre éventuellement le 15 octobre. Ecr. s/no T028904M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Dès ce jour, frappe électr. thèses per. françaises, lic. lettres, tril., all., Angl., désirant également trad. littéraire. Tél. : 585-88-73.

l'agenda du Monde

Antiquités

De part. à part.
A vendre Buffet Louis XV, deux portes en noyer (XVIIIe siècle), long. 1,38 m, larg. 0,60 m, haut 0,95 m en état. Prix 6.200 F. Tél. soir 430-25-94.

Artisans

ENTREPRISE sérieuses références, effectue rapidement travaux peint., menuis., décorat., coordin., tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84 et 893-30-02.

DÉCORATION RÉNOVATION
tous corps d'État
M. Desormeau. Tél. : 736-71-15.

Bateaux

A VDRE PNEUMATIQUE A FOND RIGIDE - PB IV 1973, 5 mètres, très bon état, 115 ch. Mercury P.T. 1977 (100 h. de marche). Plus de 80 km/h. Embarq. autorisé 8/12 pers. Remorque. 35.000 F. Visible 87, quai de Galliéni, 95220 HERBLAY. Tél. : 919-75-72.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole-4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Billards

BILLARDS PROMOTIONS maintenant
Modèles français et américains.
LEISCO 95, R.N. 12. 78760 Pontchartrain. Tél. : (3) 489-41-10.

Cours

Soyez DANS LE VENT
Rendez fonctionnelles vos années d'études
D'ANGLAIS
dans un site campagnard 80 km de Paris 5 jours intensifs.
Prochains séminaires : 21 septembre et 12 octobre.
Renseignements : 359-41-02.

Stage d'Eutonie à Chantilly, 7-12 sept. Cours réguliers à partir du 28 sept. Tél. 887-15-77.

Collections

Collect. vend disques classiques 78 tours, exc. état. Schnabel, Fisher, Casals, Cortot. Prix très intéressant. Tél. : 605-98-88 - (16) (38) 33-23-79.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.300 F. Paris Frigo 140 l. 950 F. SANITOR - 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Décoration

Faites poser des miroirs
Serpolet-Décoration, 321-68-05.

Livres

ENCYCLOPÉDIE Britannica, 30 volumes 2.500 F. Téléphone : 259-30-72.

Instruments de musique

Vend Piano Bösendorfer, demi-queue, 1 an. Chiffre à débattre. Tél. au (4) 453-47-57.

Menuiserie rapide

DANS LA JOURNÉE
et à domicile, faites poser de la plus simple étagère au plus sophistiqué placard. Serpolet. Décorat. 321-68.05.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 M2
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique. Prix de gros, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Tennis

AU TENNIS WILSON
2, impasse Chevalier (123, av. du Président-Wilson) 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS. Téléphone : 820-12-47.
Courts en terre battue couverts et chauffés, quelques heures restent disponibles pour locations à l'année. Possibilité courts individuels et collectifs (adultes).

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

régions

Alsace

PREMIÈRE VISITE D'UN MEMBRE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Rocard veut soutenir la vocation européenne de Strasbourg et de sa région

De notre correspondant

Strasbourg. — Au cours du discours qu'il a prononcé le jeudi 3 septembre à Strasbourg, à l'occasion de l'inauguration de la 49e Foire européenne, M. Michel Rocard a solennellement fait part aux responsables politiques et économiques alsaciens de la volonté du gouvernement de relancer l'idée européenne. « *Notre pays a le devoir et aussi la responsabilité d'être l'élément dynamique d'une relance européenne.* » a déclaré le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, avant d'ajouter : « *Faute d'avoir su être autre chose que l'Europe des marchands et des courants d'air, l'Europe se défait un peu plus chaque jour sous nos yeux. Elle a cessé d'être l'idéal mobilisateur d'enthousiasmes qu'elle représentait, notamment aux yeux des jeunes il y a encore trente ans. Cette situation ne peut pas durer.* »

Cette déclaration a remis un peu de baume au cœur des Alsaciens, inquiets sur l'avenir européen de la métropole alsacienne, d'autant que M. Rocard a souligné que le gouvernement « *entend faire ce qu'il convient pour permettre à Strasbourg de jouer le rôle auquel elle aspire* ».

Dans l'esprit du ministre, il s'agit d'opposer à la politique monétaire américaine et à la politique des grandes nations industrialisées, une Europe rassemblée derrière les grands problèmes. Et d'expliquer que pour assainir la situation, le plan socialiste propose une stricte application de la préférence communautaire, une meilleure hiérarchie des prix pour orienter les productions, une modulation des garanties en fonction des objectifs communautaires de production et la mise sur pied d'une politique d'exportation de produits agricoles par contrats à long terme.

Cela dit, M. Rocard — c'est le premier membre du gouvernement à s'être rendu en Alsace — n'a apaisé qu'en partie les craintes des responsables alsaciens qui, auparavant, lui avaient parlé des préoccupations de la région. Répondant au maire de Strasbourg, M. Pflimlin, qui, plaidant la cause d'une région d'« *affrontements* » exposées en première ligne à la concurrence de ses voisins allemands et suisses, lui avait demandé de reléguer « *une fois pour toutes aux oubliettes* » le vieux cliché qui tend à opposer dans l'Hexagone un « *Ouest sous-développé à un Est surdéveloppé* », M. Rocard a fait comprendre que « *si un certain nombre de régions demeurent prioritaires dans le combat que le gouvernement entend mener contre les inégalités régionales, ce combat ne peut être gagné que si l'effort de la collectivité nationale s'appuie sur les régions les plus dynamiques et les plus actives* », notamment l'Alsace.

Il précisait toutefois qu'il fallait rééquilibrer entre les régions à l'industrie de pointe et les régions « assistées » pour « *mettre la France sur d'autres rails, ceux d'un développement économique plus harmonieux et d'un équilibre social plus solidaire* ». M. Rocard a voulu rassurer cette région brusquement passée le 10 mai dans l'opposition : « *Dès à présent, l'Alsace n'est pas oubliée* », a-t-il dit, d'autant qu'« *elle possède des atouts inaliénables, notamment son importante jeunesse, qui, si elle est aujourd'hui un handicap, sera demain une chance considérable, face à des pays à la démographie vieillissante* ».

Le ministre n'a donné aucune assurance sur les importants dossiers industriels, toujours en suspens, et qui engagent l'avenir économique de la région. Ni sur le sauvetage du textile, ni sur le plan « machine-outil », ni sur la création d'un centre de mécanique avancée et de robotique, ni sur la construction d'une saline... Il a tout juste évoqué le dossier de la diversification d'activités du bassin potassique, en assurant les mines de potasse d'Alsace de l'aide de l'Etat « *aussi longtemps que la conversion ne sera pas faite* ».

Les problèmes d'aménagement du territoire spécifiques à l'Alsace devront s'inscrire dans le cadre « *volontaire et réfléchi du Plan* », et le ministre d'Etat a promis une seconde visite à la province « *pour bientôt* », car « *ce Plan, a-t-il dit, nous le voulons démocratique, c'est-à-dire négocié et contractuel : rien ne sera imposé et les péréquations inter-régionales résulteront des arbitrages de la planification nationale* ».

Tous ces apaisements n'ont pas dissipé les craintes ni levé toutes les réserves des responsables politiques et économiques alsaciens. Même si certains d'entre eux nourrissent « *un préjugé favorable* » en ce qui concerne les projets de la décentralisation. Derrière une apparence de prospérité, l'Alsace est, en effet, fortement touchée par la crise. Pour 46 %, sa main-d'œuvre travaille dans une industrie fortement diversifiée et où s'imposent des réformes de structure. Le chômage progresse de plus de 30 % par mois depuis plus d'une année et les responsables économiques vivent plus que jamais dans la hantise d'un retour massif des travailleurs frontaliers qui, pour l'instant, ont trouvé un emploi en Bade - Wurtemberg ou en Suisse.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

« Pas de nivellement par le bas »

Du discours de M. Michel Rocard à Strasbourg on retiendra notamment cette déclaration d'intention sur la politique d'aménagement du territoire :

« Si un certain nombre de régions : l'Ouest, le Sud-Ouest demeurent prioritaires dans le combat que le gouvernement entend mener contre les inégalités régionales, nous savons aussi que ce combat ne peut être gagné que si l'effort de la collectivité nationale s'appuie sur les régions les plus dynamiques et les plus actives.

» Le président de la République et le premier ministre ont eu l'idée, en apparence paradoxale, de confier la responsabilité de la politique d'aménagement du territoire à un élu de l'Ile-de-France, c'est-à-dire de cette région à la fois tentaculaire et étouffante, qui absorberait le meilleur des ressources du pays au détriment des autres régions. De fait, il n'est pas si loin le temps où l'on parlait de Paris et du désert français.

» Et, qui plus est, cet élu de l'Ile-de-France devenu ministre continue de dire qu'il ne faut pas casser l'expansion et les activités économiques de la région parisienne, qu'il faut continuer à laisser s'y installer des emplois, bref, que dans une bataille économique telle que celle que nous devons livrer actuellement il faut s'appuyer sur des places fortes et non pas les démanteler. (...)

» Aussi bien, si j'ai parlé de péréquation nécessaire entre les régions pour contribuer à l'effort de solidarité nationale, ce n'est pas en envisageant un quelconque nivellement par le bas. Il ne s'agit pas de répartir la récession ou la misère, mais bien de demander aux régions les mieux dotées, que leur prospérité soutenue contribue au décollage économique des plus déshéritées de nos provinces. »

FAITS ET PROJETS

PÉAGES : HAUSSE ÉTALÉE.

L'augmentation de 2,5 centimes par kilomètre des péages autoroutiers, décidée par le gouvernement, ne sera pas effective sur l'ensemble du réseau à la date du 7 septembre. Plusieurs jours de délai seront nécessaires à certaines sociétés concessionnaires pour l'homologation et la mise en place des nouveaux tarifs.

L'augmentation uniforme de 2,5 centimes par kilomètre les tarifs des péages aura pour effet de majorer plus fortement en pourcentage les péages des sections les moins chères par rapport à ceux des sections les plus chères. C'est ainsi, par exemple, que pour 100 kilomètres d'autoroute à 16 centimes le kilomètre, soit 16 F, l'augmentation de 2,5 centimes fera passer le péage à 18,5 F, soit une augmentation de 15,15 % ; alors que pour 100 kilomètres à 24 centimes, le péage passant de 24 F à 26,50 F, l'augmentation ne sera que de 10,41 %.

Ce système aura pour résultat de commencer à niveler, vers le haut, les tarifs des péages, ce qui est un des buts recherchés par le gouvernement.

OSTREICULTEURS EN COLÈRE.

La colère monte chez les ostréiculteurs arcachonnais. Ne supportant plus de voir leurs huîtres volées dans leurs parcs, dont les limites ne sont pas respectées par les estivants, ils ont à nouveau manifesté dans la nuit du 2 au 3 septembre. Après avoir, dimanche, barré durant plusieurs heures tous les chenaux donnant accès à l'île aux Oiseaux, ils ont cette fois-ci déversé des dizaines de tonnes de coquilles d'huîtres devant les mairies et plusieurs administrations du bassin d'Arcachon. En outre, une quinzaine de vedettes de plaisance ont été détachées de leurs amarres.

Pour les ostréiculteurs, il s'agit d'obtenir la mise en application des mesures de surveillance des parcs décidées par un arrêté préfectoral en 1976. Selon eux, ces mesures n'ont jamais été appliquées. — (*Corresp.*)

LES REVENDICATIONS DES MOTARDS.

Une délégation de la Fédération française des « motards en colère » a été reçue, le 3 septembre, au ministère des transports pour y exposer ses revendications, qui portent sur les points suivants :

Les permis : « *Ils sont mal adaptés*, disent les motards, *car ils ont été créés en fonction des intérêts de certains constructeurs. Un projet de réforme va être rédigé après une large concertation de tous les milieux concernés.* »

Infrastructure et sécurité : « *Plus de rainurages*, demandent les motards, *plus de passages pour piétons avec des revêtements glissants, plus d'obstacles dangereux sur les bords des rues et des routes.* »

Assurance : déclarant parler au nom d'un million de jeunes qui pratiquent la moto, le représentant des motards, M. Jean-Marc Maldonado, a déclaré : « *Les compagnies d'assurances ont organisé un véritable racket sur une partie de la jeunesse en réclamant des primes annuelles de 7 000 F, 8 000 F et même 10 000 F, alors que la Mutuelle des fonctionnaires ne demande que 2 000 F. Les jeunes ne doivent pas payer les risques des autres. Nous demandons aux pouvoirs publics de nous aider à créer notre propre mutuelle.* »

Circuits : les motards critiquent l'organisation actuelle des circuits spéciaux.

PASSAGES A NIVEAU PLUS SURS.

Après l'accident du train Paris - Strasbourg survenu le 20 juillet (un automobiliste s'était engagé sur la voie malgré la fermeture du passage à niveau), le ministre des transports déclare qu'il a demandé au président de la S.N.C.F. d'« *agir en concertation avec les collectivités locales pour des projets d'aménagement des passages à niveau comportant notamment une modification de la signalisation (le feu rouge clignotant sera remplacé par un feu fixe), et un allongement des demi-barrières afin de rendre impossible le passage en chicane.* »

هكذا من الأصل

Le Monde économie

Un entretien avec M. Jean Menu

(Suite de la première page.)

» Ce qui effraye une partie de la population, dont les cadres, c'est la rapidité avec laquelle le parti socialiste semble vouloir mettre en place des réformes révolutionnaires qui sont plus dictées par un dogmatisme politique que par un réalisme économique et social.

» La caractéristique d'une social-démocratie à la française est de tenir compte des exigences de la réalité et d'orienter les décisions vers l'amélioration du sort de l'ensemble de la population et la réduction des inégalités injustifiées.

— L'instauration d'une social-démocratie implique-t-elle des nationalisations ?

— Oui, cela peut comprendre des nationalisations utiles à condition qu'elles ne soient pas décidées parce qu'il y a dix ans des dogmatiques les ont proposées. La nationalisation doit correspondre à une politique industrielle du pays. Il peut être utile que la nation prenne en main les leviers de commande dans certaines branches industrielles.

— Quelles sont pour vous les nationalisations utiles ou inutiles ?

— Je ne voudrais pas aller aussi vite dans les jugements que le gouvernement. Disons que nous ne sommes pas persuadés de l'utilité de la nationalisation de PUK ou de Rhône-Poulenc.

» Par contre, nous sommes absolument d'accord pour nationaliser la sidérurgie, ce qui est pratiquement déjà fait. Nous sommes *d'accord pour qu'il y ait une* grande entreprise nationalisée de l'informatique, car il est indispensable que la France ait sa propre industrie et soit pilote en ce domaine. Dans les secteurs qu'il n'est pas question actuellement de nationaliser, nous aimerions bien qu'il y ait une industrie nationale de la machine-outil parce que la machine-outil est quasiment inexistante, ce qui entraîne, lorsque nous investissons, des recours à l'importation. Il serait indispensable que l'Etat donne l'exemple. De même, dans le textile, nous ne sommes pas persuadés qu'une nationalisation du groupe Boussac n'aurait pas été bénéfique pour l'industrie française parce que, là encore, l'Etat devrait montrer la voie à suivre. L'industrie textile ne peut être viable que si elle devient une industrie de qualité en se spécialisant dans des produits plus rares, artistiques, exigeant plus de matière grise.

Le rôle de l'impôt

» Mais la social - démocratie exige aussi la solidarité nationale impliquant toutes les catégories sous-professionnelles. C'est dans les colonnes du *Monde* que j'ai lancé l'année dernière l'idée d'une « table ronde » de la solidarité nationale, car nous avons parfaitement conscience de l'effort qui est à faire par le pays pour améliorer notre situation. Or je pense que la solidarité ne se décrète pas. Elle se consent. Il est *utile que toutes* les catégories socio-professionnelles se concertent soit ensemble, soit séparément avec le gouvernement et acceptent leur propre part de sacrifice. Pour nous, si nous nous élevons souvent contre une augmentation de la pression fiscale, ce n'est pas par manque d'esprit de solidarité ; c'est parce que nous pensons que nous sommes *malheureusement* les seuls, non pas par vertu, mais parce que nos revenus sont bien connus, à participer à cette solidarité. Si l'on *parvenait à faire comprendre* un patriotisme, aux professions libérales, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs que chacun, dans la mesure de ses facultés contributives réelles, doit participer à l'effort de la nation, ce serait plus facile que de procéder par mesures coercitives. La social-démocratie implique une vertu civique. On peut dire que c'est une vue idéaliste. La France est, hélas, le pays roi du système D et de la débrouillardise. Nous voudrions que notre pays ait un sens plus aigu de la solidarité.

— La vertu civique ne doit-elle pas être d'abord respectée par soi-même ? N'est-il pas curieux de lire dans le dernier numéro de votre revue (1) : « Il faut maintenir » les prestations et ne pas accroître les cotisations de la « Sécurité sociale », alors qu'il y a un déficit. N'y a-t-il pas contradiction ?

Pour nous, la solidarité doit se faire essentiellement à travers l'impôt. Il existe des institutions qui ont été créées dans un but bien particulier pour des solidarités différentes de celle-là. L'assurance-maladie prévoit une solidarité entre malades et bien-portants, l'assurance - vieillesse crée une solidarité entre les travailleurs et les retraités, etc. Il ne faut pas mêler cette solidarité horizontale à la solidarité verticale entre personnes à revenus différents. Si l'on veut mêler ces deux solidarités, on arrive à des systèmes de matraquage et on ne sait plus quels sont les montants exacts des transferts de solidarité.

— Sur ce point, n'y a-t-il pas une contradiction grave entre la C.G.C., et le ministère de la solidarité, qui recherche cette solidarité par le biais de la Sécurité sociale ? En outre, ce ministère n'applique-t-il pas votre proposition de respecter la concertation en multipliant les consultations ?

— Il nous a consultés comme il a consulté d'autres organisations. Nous avons dit ce que nous pensions, mais nous ne sommes pas *persuadés que la concertation* ira plus loin. La concertation ne consiste pas à demander poliment l'avis des gens et de ne faire ensuite que ce que l'on a envie de faire. La solidarité, une nouvelle fois, ne se décrète pas. En tout cas, on détourne de leur objet les institutions de la Sécurité sociale en voulant les faire participer à une redistribution verticale des revenus.

Sécurité sociale : d'abord maîtriser les dépenses

— Si vous êtes contre l'augmentation des cotisations, que proposez-vous d'autre ?

— *Nous estimons qu'il y a* dans la maîtrise des dépenses de la Sécurité sociale, dans la recherche d'économies et d'une meilleure gestion, des moyens de réduire les déséquilibres et d'éviter ce déficit.

— Vu les grands écarts d'évolution entre dépenses et recettes et l'importance du déficit, n'est-il pas nécessaire dans l'immédiat d'accepter une majoration des cotisations ?

— L'expérience nous rend sceptiques sur l'existence de ce déficit. Cela fait deux années de suite qu'on nous menace d'un déficit de plusieurs milliards de francs pour annoncer ensuite qu'il y a équilibre... et reconnaître qu'on s'était trompé. Un déficit de 38 milliards de francs ? On ne comprend pas bien. En tout cas, pour compenser ce déficit éventuel, il faut d'abord faire des économies de gestion, notamment hospitalières (le nombre de lits créés s'avère maintenant trop important — on cite le chiffre de soixante mille lits en excédent) — même si pour le personnel hospitalier il y a des efforts à faire, par exemple de recrutement, du moins dans certains hôpitaux. Pour le reste, il y a une réflexion à mener sur l'assiette retenue pour les cotisations. La vérité serait que les cotisations comblent le déficit, mais l'expérience nous montre que les charges de l'entreprise sont un frein à l'embauche. C'est pourquoi la Sécurité sociale devrait être financée en partie par d'autres moyens.

— A quoi pensez-vous ?

L'impôt ?

— Ce devrait être l'impôt, mais tant qu'il n'y aura pas de réforme courageuse de la fiscalité, une telle formule consisterait à frapper encore plus les cadres. D'autres mesures sont possibles comme une taxe sur la valeur ajoutée ou sur le chiffre d'affaires des entreprises. Nous ne sommes pas non plus opposés à une extension — pour l'assurance-chômage, — à une cotisation des salariés qui ont la sécurité de l'emploi, ni à un appel aux non-salariés.

— Une pause du pouvoir d'achat des salaires est-elle nécessaire ? A quelles conditions accepteriez-vous une moindre progression des traitements de certains cadres ?

— Les cadres consentiraient plus volontiers à un ralentissement de la progression de leurs salaires s'ils avaient la certitude qu'ils ne sont pas les seuls à consentir un ralentissement de leurs revenus. Car ce n'est pas en salaires qu'il faut raisonner, mais en revenus. Une moindre progression des traitements ? Nous sommes pleinement d'accord si cela concerne tous les revenus des Français.

Durée du travail : pour l'instant un gadget

— A propos des discussions sur la durée du travail, estimez-vous suffisante une réduction d'une heure en 1981. Peut-on et comment aller plus vite vers les trente-huit ou trente-cinq heures ?

— La négociation qui a été si difficile en juillet n'a pour le moment abouti qu'à un gadget. Il est presque certain que la réduction d'une heure de la semaine de travail ne sera pas un facteur de création de nombreux emplois. L'évolution historique et technologique de la société implique une réduction beaucoup plus significative si l'on veut que tous les Français aient un travail.

— Comment aller plus loin ? Acceptez-vous un partage du travail et des revenus ?

— La réduction de la durée du travail doit être un facteur de création d'emplois. Si elle l'est, elle bénéficiera à trois parties : les salariés, le patronat qui verra ses cotisations-chômage diminuer et l'Etat ses rentrées fiscales s'accroître. Le coût éventuel de la réduction du travail doit être partagé par tous ceux qui en bénéficient et nous sommes d'accord pour participer à une négociation sur le partage de ce coût. Si l'on prône la solidarité, il faut pousser le raisonnement jusqu'au bout : si l'on veut travailler moins, il faut admettre *de pouvoir être moins payé. Mais* j'ai dit coût éventuel... En effet, si la durée d'utilisation des machines augmente — la France travaillant plus et les Français moins, — il n'est pas sûr que la réduction de la durée du travail soit une cause d'augmentation des prix de revient.

— L'aménagement de l'âge de la retraite ne vous paraît-il pas un moyen d'améliorer l'emploi ?

— Il faut être prudent. L'avancement de l'âge de la retraite peut améliorer instantanément l'emploi. C'est sûr. Mais il faut réfléchir à la suite, à l'évolution démographique du pays. En 1985, la situation sera difficile : beaucoup de candidats à la retraite et moins de jeunes. Il faudrait alors *plutôt parler de recul* de l'âge de la retraite. Il ne faut donc pas prendre de décision qui compromettent l'avenir des régimes de retraite. En revanche, il faut donner la possibilité à ceux qui ont eu une carrière pénible de partir plus tôt. Il faut aussi instituer la retraite personnalisée et progressive, mettant fin à la retraite-couperet qui est traumatisante par la réduction brutale et simultanée des responsabilités et du niveau de vie : la C.G.C. propose avec insistance la mise à l'étude de cette réforme.

— Les mesures prises ou à l'étude pour favoriser l'emploi pour stopper d'ici à la fin de 1982, la montée du chômage ? Vous critiquez l'absence d'une politique industrielle. Quelles propositions avez-vous faites au gouvernement ?

— Il n'y a qu'une façon d'améliorer la situation de l'emploi : c'est permettre une croissance suffisante. Toutes les autres mesures ne sont que des palliatifs et des pansements. Actuellement, je ne vois pas quelle mesure le gouvernement a prise dans ce sens : je ne puis donc pas donner mon avis. Ce que je puis dire, c'est qu'il nous apparaît essentiel de mettre sur pied une politique industrielle nationale.

— Que proposez-vous ?

— Il faut procéder à des investissements dans des créneaux nouveaux, de haute technicité, créateurs d'emplois, susceptibles de reconquérir le marché intérieur et d'accroître les exportations. Un bon exemple est le secteur de la machine-outil.

— Des investissements de quelle nature ?

— Il est certain que, avec les nationalisations, l'Etat, seul actionnaire, devra investir et trouver des ressources par la fiscalité et l'emprunt. La politique budgétaire doit guider la politique économique, même au prix d'un déficit budgétaire.

— Quel jugement portez-vous sur le déficit du budget pour 1982 ?

— Bien avant l'arrivée des *socialistes au pouvoir, nous avons* dit que la France avait un endettement suffisamment modeste pour pouvoir se permettre de recourir au déficit budgétaire afin de mieux passer les années difficiles que nous connaissons. Nous avons tenu ce raisonnement comme l'a fait le conseil économique et social. Depuis, les taux d'intérêt ont beaucoup augmenté. Nos conclusions d'hier doivent donc être modulées, mais elles demeurent valables. Notre endettement n'est toujours pas excessif par rapport à d'autres pays. Le déficit budgétaire pour 1982 n'attire donc pas notre critique.

» Je veux ajouter que la politique industrielle suppose aussi des actions de soutien des secteurs traditionnels en difficulté comme le textile, le bâtiment, la sidérurgie. Il y a des remèdes à chercher pour améliorer la compétitivité de ces industries et lutter contre les importations déloyales sans faire de protectionnisme sauvage.

Des licenciements inévitables

— Améliorer la compétitivité signifie-t-il qu'il faut aussi réduire parfois les effectifs ?

— Oui. Nous savons bien que la sidérurgie va devoir procéder, si elle veut rester compétitive, à un certain nombre de licenciements. Nous savons que l'automobile devra recourir à la robotique et licencier. Nous savons que le textile, l'habillement souffrent d'un excès de main-d'œuvre. Dans toute restructuration doit être précédée d'un plan social. Il faut prévoir à l'avance les licenciements de deux mille à vingt mille salariés et aménager les reconversions, faciliter la formation, la mobilité technique et géographique. Cela aussi, c'est de la social-démocratie : donner la priorité au respect de la dignité des hommes.

— La parité du franc vous paraît-elle réaliste, notamment si l'on tient compte du manque de compétitivité des produits français par rapport à celle des produits allemands ?

— Nous avons beaucoup hésité dans ce domaine. La parité du franc est peut-être trop forte pour assurer la compétitivité des produits français, mais nous ne devons pas procéder tout seul à des réajustements. L'important est la consolidation du système monétaire européen. Dans un monde où la déstabilisation est la règle, l'Europe doit être un pôle de paix monétaire. Il ne serait pas inutile que les pays de la Communauté se réunissent et procèdent, peut-être, à des réajustements monétaires en fonction des réalités. Il y a, certes, des disparités de compétitivité entre la France et la R.F.A., mais on ne peut rien faire de durable ni d'efficace sans concertation européenne.

— Vous avez menacé de passer à l'action si la C.G.C. n'était pas entendue. Est-ce bien la grève que vous envisagez ? Les cadres sont-ils vraiment prêts à utiliser cette arme syndicale ?

— On a dit que la C.G.C. passait dans l'opposition. Nous ne faisons pas de la politique et n'avons pas à être dans l'opposition ou dans la majorité. A travers nos propres critères, nous portons, comme par le passé, des jugements. Nous avons surtout un profond désir de nous faire entendre. Il y a beaucoup de réunions avec le gouvernement, mais nous n'avons pas le sentiment qu'il s'agit vraiment de concertation.

— Comment se faire entendre ? Par la grève ?

— C'est notre comité national qui prendra une décision, le 15 septembre. Mais, à mon avis, les grandes décisions du gouvernement n'étant pas prises, je vois mal la C.G.C. donner, dès maintenant, un ordre de grève. Si j'ai parlé de grève, c'est pour préciser qu'en cas de matraquage des cadres, de menaces sur les retraites, d'absence de mesures industrielles solides, la C.G.C. se prononcera pour des actions, manifestations ou grèves. Mais vous savez bien que les cadres ont une trop forte conscience de la nécessité de bien faire marcher les entreprises pour en venir à des excès, comme une grève prolongée des cadres identique à celle qui a sévi en Suède.

— Vous avez plutôt lancé un sérieux avertissement ?

— Oui. Ne vous attendez pas à des ordres de grève dans quinze jours ! Je ferai en sorte que la C.G.C. ne se borne pas aux récriminations, mais fasse des propositions constructives ».

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT

(1) Cadres et maîtrise, août-septembre 1981.

SOCIAL

Favorable à des mesures globales pour améliorer la situation de la Sécurité Sociale

Mme Nicole Questiaux, refuse la dramatisation et la précipitation

Il n'y aura sans doute pas de majoration exceptionnelle de l'allocation de rentrée scolaire, et la réforme sur l'avancement de l'âge de départ à la retraite entrera en application progressivement, a annoncé Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, au cours d'un déjeuner organisé, jeudi 3 septembre, par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS).

Mme Questiaux a longuement expliqué ses méthodes de travail et son refus d'être le ministre des comptes, c'est-à-dire du déficit de la Sécurité sociale. Reprochant à « *la plupart des journalistes* (et indirectement au *Monde* pour son article daté 30-31 août sur les besoins de financement évalués à 30 milliards de francs en 1981 et 1982 et intitulé « *L'heure des comptes* ») *de vouloir à tout prix l'enfermer dans le rôle de ministre des comptes* », Mme Questiaux refuse « *radicalement* » la dramatisation faite — estime-t-elle — à propos du déficit de la Sécurité sociale (1).

Le ministre a comparé sa tâche à celle « *d'un conducteur de poids lourd qui suit sa route* ». Mais, a-t-elle dit, « *qu'on ne me lasse pas le coup du salaire de la peur tous les jours...* ». Les difficultés de la Sécurité sociale, qu'elle ne nie pas, s'expliquent par l'aggravation du chômage. « *Si l'on veut dramatiser, a-t-elle déclaré, c'est à propos du bilan que la droite nous a laissé* » : profondes inégalités et dégradation importante de la situation de l'emploi. Le ministre de la solidarité a aussi expliqué que sa règle de conduite était la concertation : « *Cette nouvelle pratique qu'est la concertation, ce n'est pas un jeu. C'est extrêmement sérieux, et, pour la mener à bien, il faut du temps.* » Voulant donc recueillir l'avis des syndicats auxquels elle veut donner un rôle essentiel en leur restituant notamment le pouvoir majoritaire dans les caisses d'assurance qu'ils possédaient avant les ordonnances de 1967, désireuse aussi de procéder à des réformes profondes, Mme Questiaux refuse les mesures de saupoudrage. C'est ainsi qu'elle n'est pas favorable au versement d'une prime exceptionnelle qui s'ajouterait à l'allocation de rentrée scolaire. Rappelant que les prestations familiales ont été majorées de 25 % en juillet et qu'une autre majoration de 25 % est envisagée pour le début de 1982, le ministre veut conserver cette enveloppe financière permettant la prochaine augmentation de 25 % pour procéder, si possible, à une refonte ou, dans un premier temps, à une simplification de ces prestations.

Favorable à une réforme de la retraite qui tiendrait compte de la *durée de la vie active et du nombre* d'années de cotisations au lieu de la retraite couperet à soixante ans, Mme Questiaux entend cependant écouter les syndicats et tenir compte de leurs idées, « *souvent très bonnes* », a-t-elle précisé. Plusieurs solutions seront soumises aux confédérations, vers le 20 septembre, avant de proposer un projet de loi.

Mme Questiaux s'est, d'autre part, félicitée de la « *grande novation* », qui consistera à soumettre désormais au Parlement, chaque année, le budget social de la nation. Le ministre a également laissé entendre que seront définies prochainement des actions vigoureuses pour éliminer les hospices vétustes et aider les handicapés. Mme Questiaux souhaite s'inspirer dans ce domaine des solutions « *astucieuses* » et « *pratiques* » appliquées dans d'autres pays européens. A propos de la cotisation d'assurance-maladie des retraités, que M. Mitterrand avait *promis de supprimer*, Mme Questiaux a indiqué que le nouveau pouvoir avait sept ans pour respecter cette promesse. Au sujet des mécanismes de financement, le ministre a confirmé que des études étaient en cours pour voir s'il était possible d'alléger les charges des entreprises. Mais, là encore, Mme Questiaux a été très prudente : des simulations ou des expériences limitées seront nécessaires. Les promesses seront respectées, mais tout *n'est pas possible tout de suite*, a insisté le ministre. Quelle part supportera l'Etat ? « *Le jour où nous serons en régime de croisière, où tout ira bien, il y aura un plan, et l'on pourra déterminer les différentes formes de participation de solidarité. Il sera donc plus facile de fixer celle de l'Etat.* » Bref, le ministre de la solidarité nationale se veut à la fois prudent et optimiste.

J.-P. D.

(1) Les articles publiés par la presse sur le déficit de la Sécurité sociale ne l'ont été qu'après le compte rendu de Matignon sur le conseil interministériel du vendredi 28 août. Les services du premier ministre ont alors annoncé qu'un plan de financement avait été demandé à Mme Questiaux pour combler le déséquilibre financier de la Sécurité sociale (environ 7 milliards de francs en 1981, environ 23 milliards de francs en 1982).

45 600 emplois vont être créés en 1982 dans la fonction publique

En 1982, quarante-cinq mille six cents emplois seront créés dans la fonction publique, tandis que sera mis à l'étude un nouveau *mécanisme en matière* d'évolution des salaires grâce auquel le pouvoir d'achat serait maintenu « *pour la plupart des fonctionnaires* » et non plus pour tous. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, le 3 septembre, après une réunion avec les sept fédérations de fonctionnaires (FEN, C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C. et autonomes).

Le ministre estime que les prochaines réunions — les 18 et *25 septembre — seront peut-être* « *plus difficiles* ». Il s'agira, en effet, alors de régler la question des salaires 1981 pour les quelque deux millions et demi d'agents de l'Etat. Depuis le début de l'année, les traitements ont été relevés de 6,5 % (3,1 % en avril et *3,4 % en juillet*).

Les petites catégories pourraient se voir attribuer un pourcentage supérieur au taux de l'inflation, tandis que les autres seraient relevées dans une proportion moindre. « *Nous visons le maintien du pouvoir d'achat pour la plupart des fonctionnaires* », a dit le ministre.

La C.G.C. s'est déclarée fort inquiète à la sortie de la réunion devant un tel système, qui aboutirait, selon elle, à « *écraser la hiérarchie* ». La C.G.T., qui s'est prononcée pour le maintien du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires, s'est montrée très réservée.

A SAINT-NAZAIRE

Les sept licenciés C.G.T. de la SNIAS pourraient être réintégrés « à terme »

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — On s'achemine vers une solution négociée dans l'affaire des sept militants C.G.T. de la SNIAS licenciés en décembre 1979 et « *réintégrés* » de force par la C.G.T. et la C.F.D.T. lundi 24 août. Une délégation syndicale a été reçue au ministère de la défense. La possibilité d'une réintégration « à terme » a été évoquée, les représentants du ministre laissant entendre que « *beaucoup de choses vont changer dans les entreprises nationalisées et qu'alors s'ouvriront de nouvelles perspectives* ».

Les syndicats ont alors décidé de cesser de faire pointer les sept licenciés.

Le député socialiste de Saint-Nazaire, président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, M. Claude Evin, s'est prononcé dans une conférence de presse pour une réintégration. Il a mis en cause « *le climat social entretenu par la direction de la SNIAS à l'égard de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* ». Pour le député socialiste, outre l'établissement SNIAS de Saint-Nazaire, sont concernées les autres usines de la société nationale où « *depuis plusieurs mois sont mis en évidence des faits précis préjudiciables à la C.G.T. et à la C.F.D.T. : discrimination à l'embauche, politique de l'encadrement, répression de l'activité syndicale* ».

Le patronat de Loire-Atlantique, pour sa part, ne veut pas d'une réintégration non prévue par la loi d'amnistie et qui serait « *de nature à inquiéter tous ceux, chefs d'entreprises et agents d'encadrement, qui exercent dans les difficiles circonstances actuelles, la lourde responsabilité de la conduite des entreprises* ».

M.-L. T.

Comités d'entreprise : la C.G.T. réclame un droit de recours suspensif

La C.G.T. réclame, pour les comités d'entreprise, non pas un droit de veto, mais « un droit de recours suspensif » des projets de restructuration et des problèmes de l'emploi.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 3 septembre, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, à propos du prochain rapport du ministre du travail sur les droits des travailleurs : « *M. Jean Auroux a déjà eu l'occasion d'exprimer des idées qui ne correspondent pas exactement aux nôtres, mais qui ont le mérite d'apporter de la clarté dans le débat.* »

Evoquant alors l'éventualité d'un droit de veto du comité d'entreprise, M. Livio Mascarello, secrétaire confédéral, a « *mis au défi qui que ce soit de trouver dans nos écrits ou nos paroles une telle exigence* ». La C.G.T. réclame seulement « *un droit de recours suspensif sur les restructurations, les problèmes de l'emploi et les conditions de travail* ». « *Le droit de veto est une décision d'opposition et a un effet d'annulation* », tandis que « *le droit au recours suspensif permet la discussion, la négociation avant toute décision définitive* », a expliqué M. Mascarello.

Ce dernier a détaillé les autres propositions de la C.G.T. concernant les C.E., notamment « *l'accès à toutes les informations économiques et financières de la société* », « *la création de comités centraux de groupe* » et de comités interentreprises pour plusieurs usines de moins de cinquante salariés réunis dans un même lieu géographique, l'augmentation des moyens financiers (3 % de la masse des salaires bruts) et du nombre des élus.

[Le ministère du travail termine la rédaction du rapport sur les droits des travailleurs. Lors de la publication, le 27 août, d'information — dans *les Echos*, *le Matin* et *le Monde* — sur les projets du ministre, celui-ci avait ensuite précisé que rien n'était arrêté. Comme *le Monde* du 28 août l'avait lui-même indiqué, en employant le conditionnel, il s'agissait et il s'agit toujours d'éventualité. Y compris pour le droit suspensif du C.E. à propos des licenciements.]

CONJONCTURE

Je n'exclus pas une hausse des impôts indirects

nous déclare M. Delors dans une interview à « l'Expansion »

« Je me suis aperçu que dans le commerce et les services on a souvent abusé de la liberté des prix », déclare M. Delors dans une interview que publie notre confrère *l'Expansion*. « *Si la demande se dérobe, c'est que les prix sont trop élevés* (...) *Ma politique des prix comporte plusieurs modalités possibles : liberté totale, concertation suivie d'une action, concertation suivie d'un constat, taxation. Taxation et non pas blocage, c'est-à-dire que nous pouvons imposer un prix inférieur à celui qui est pratiqué* »

En ce qui concerne la durée du travail, M. Delors déclare : « *Je regrette* (...) *que l'on ait préféré la cinquième semaine de congés payés, qui ne créera pas d'emplois, à une réduction plus forte de la durée hebdomadaire, qui en aurait créé.* »

A la question de savoir si l'Etat pourra financer en 1982 un déficit budgétaire d'environ 100 milliards de francs, le ministre répond qu'« *un tel déficit est supportable pendant une année ou deux sans drame* », ajoutant qu'après « *il faudra redescendre* ».

Evoquant le problème du transfert du financement d'une partie des charges sociales des entreprises sur les contribuables, M. Delors déclare : « *Il faudra le faire. Mais ce n'est pas possible tout de suite, car il faudrait transférer au budget de l'Etat des sommes importantes, de l'ordre de 40 à 80 milliards de francs. Impensable aujourd'hui* (...) *On dit que les Français ne paient pas assez d'impôts sur les revenus ; mais, en réalité, si l'on assimile les cotisations sociales à de tels impôts, on voit qu'ils en paient déjà pas mal. Je n'exclus donc pas une hausse des impôts indirects* [y compris les taxes sur les carburants]. »

Au sujet des chefs d'entreprise, M. Delors déclare : « *Il ne peut pas y avoir d'économie saine sans entreprises vivantes. Ce qui implique d'abord qu'un chef d'entreprise a droit à l'erreur. Sinon comment lui demander de prendre des risques ? Un ministre aussi a droit à l'erreur. Il faut chasser de notre législation l'idée qu'une faillite ordinaire est quelque chose de frauduleux. Quand la nationalisation des banques sera chose faite, j'entrerai à nouveau en scène pour réformer les pratiques bancaires. Et, notamment, pour faire en sorte que, lorsqu'elle accorde un crédit une banque ne préfère pas toujours les gages immobiliers à la prise de risque dans l'expansion et au crédit global d'exploitation.* »

LA PRESSE QUOTIDIENNE ET LA « SORTIE » DU MINISTRE DES FINANCES

Sous le titre « La fausse colère de M. Delors », *le Figaro* revient dans ses éditions du 4 septembre sur la « sortie » du ministre de l'économie et des finances qui, le 2 septembre, s'était déclaré « écœuré » par l'attitude de certains banquiers. « *L'opération* », écrit Yves Ghilhannec, qui ajoute : « *Je me souviendrai, dit Jacques Delors, de l'attitude de certains* » « *La vraie clé de ces propos. La charrette des grands présidents de banques, « nationalisées » en tête, est prête. Il ne restait plus qu'à dresser l'acte d'accusation.*

» *La méthode rappelle fâcheusement ce qui s'est fait ailleurs, dans les radios, dans les télévisions, dans les universités, dans la magistrature, dans la police* », et conclut : [M. Delors] « *parle de démocratie. Il s'agit tout simplement de démagogie.* »

Evoquant également cet éclat, *Libération* écrit sous la signature de Pierre Briançon :

« *Reste que l'étonnement de Jacques Delors est étonnant. Ce qui est finalement reproché aux dirigeants des grandes banques, c'est de s'être comportés selon les lois d'un marché auquel on avait, par avance, renoncé à toucher. Et le ministre de l'économie découvre aujourd'hui qu'outre une situation économique désastreuse il a hérité du régime précédent les hommes qui, serviteurs zélés de l'ancien président de la République, se retrouvent aux principaux postes de commande de l'économie et de l'administration.*

» (...) *Mais Jacques Delors a aussi mis le doigt sur une des contradictions que devra surmonter le gouvernement quand la vague rose sera passée sur ce qui reste de banques privées en France. A quoi sert de nationaliser, s'il s'agit, comme on l'affirme, de laisser aux banques le même degré de latitude qu'à l'heure actuelle, avec les risques que vient de souligner la déclaration de Jacques Delors ?* »

LE PLAN DE DEUX ANS POURRA ÊTRE APPLIQUÉ DÈS JANVIER 1982

Le rapport de la commission du Plan de deux ans qui prendra effet en janvier 1982 et mettra l'accent sur une politique de l'emploi, sera définitivement adopté par le conseil des ministres du 18 novembre, indique la commission qui vient de reprendre ses travaux et avait été mise en place le 24 juillet.

Les thèmes de réflexion qui seront abordés par la commission du Plan, à raison d'une ou deux séances par semaine jusqu'à la mi-octobre, concernent le desserrement de la contrainte extérieure et la reconquête du marché intérieur, la création d'un environnement favorable à l'activité des entreprises, la politique énergétique et des matières premières, les politiques spécifiques de l'emploi.

Le conseil des ministres du 14 octobre entendra une communication de M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, sur le projet de Plan. Puis le Conseil économique et social examinera le 22 octobre le rapport qui sera éventuellement modifié. Le texte sera adopté par le conseil des ministres du 18 novembre et le débat à l'Assemblée nationale devrait avoir lieu les 1er et 2 décembre.

Des moyens budgétaires auront été dégagés dans la loi de finances 1982 pour que le Plan adopté par le Parlement puisse s'appliquer dès le mois de janvier prochain, indique encore la commission.

LA NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS A TERME

En complément des informations sur la nouvelle grille de rémunération des dépôts à terme fournies dans nos éditions datées vendredi 4 septembre 1981, les précisions suivantes ont été apportées :

● **Jusqu'à deux mois et 500 000 F, la réglementation en vigueur jusqu'à présent pour les dépôts de moins de 100 000 F est applicable, soit, pratiquement, le taux de 7,50 % des livrets des banques et des caisses d'épargne ;**

● **Au-delà de deux mois et jusqu'à douze mois, les dépôts compris entre 300 000 F et 500 000 F seront justiciables de la même réglementation ;**

● **Ceux compris entre 300 000 F et 500 000 F seront rémunérés selon une formule consistant à diviser par deux le taux du marché monétaire majoré de 3,50 %, soit 10,50 % à l'heure actuelle et cela de trois mois à un an ;**

● **La même formule sera applicable à ceux supérieurs à 500 000 F pour six mois, la liberté subsistant au-delà de cette durée. Les pouvoirs publics rappellent que ces dispositions ne concernent pas les non-résidents, qui peuvent toujours fixer de gré à gré les conditions de leurs placements en France.**

« L'AUGMENTATION MOYENNE DU PRIX DES FOURNITURES SCOLAIRES SERAIT DE 9,65 % »

affirment des papetiers

La Scool (1) — société coopérative de libraires-papetiers indépendants — réplique vivement à l'information parue récemment dans *Que choisir ?* et accusant les professionnels de très fortes hausses (parfois plus de 100 % !) sur des articles de papeterie scolaire (*le Monde* du 2 septembre).

Dans une lettre, la Scool dénonce la « *malhonnêteté d'une telle information* » qualifiée d' « *opération politico-commerciale qui n'ose pas dire son nom* ».

Reprenant la liste des trente-quatre articles de papeterie scolaire courants qu'a épinglés le mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, la Scool précise pour chacun d'eux son propre prix de vente ; elle fait aussi la comparaison par rapport à la rentrée de 1980.

Si les prix de quatre de ces articles ont augmenté de plus de 20 % (pochette de douze feuilles de dessin par exemple) d'autres — six — n'ont pas changé d'une année sur l'autre (crayons feutre, certains crayons de couleur) ; deux ont même baissé (tube de peinture, — 12 % ; tube de colle cellulosique — 5 %). En moyenne la hausse est de 9,65 %.

Plus de mille papetiers-libraires sont membres de la Scool, laquelle a quatre-vingt-seize relais de vente.

(1) 70, boulevard de Port-Royal, 75005, Paris.

● *Les chambres de commerce reçues par le ministre de l'industrie.* — Une délégation de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), conduite par son président, M. Robert Delorozoy, a été reçue le jeudi 3 septembre par M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie. « *En tant qu'ancien patron*, a notamment déclaré M. Dreyfus à ses hôtes, *je suis bien placé pour comprendre vos préoccupations et je m'efforcerai qu'elles soient prises en compte.* »

ÉTRANGER

L'adoption du projet de budget de la R.F.A.

(Suite de la première page.)

Les citoyens paieront plus cher les ordonnances médicales et les soins dentaires. Enfin, les traitements des fonctionnaires et des travailleurs des services seront réduits de 1 %.

S'il a fallu renoncer à toute augmentation de la fiscalité directe, les taxes sur le tabac et l'alcool sont renforcées. Toutefois, en matière fiscale, les mesures les plus importantes prennent la forme d'allégements fiscaux assez modestes, ayant pour but de stimuler la construction de logements et d'usines, ainsi que l'équipement de ces dernières. Avec un peu trop d'optimisme sans doute, le chancelier Schmidt veut croire que les décisions budgétaires vont donner une « *impulsion nouvelle* » aux investissements et à l'emploi.

Quant au ministre des finances, M. Matthöfer, il ne craint pas de dire que le mark pourrait bientôt se redresser par rapport au dollar, tandis que les taux d'intérêt trop élevés auraient désormais une chance de baisser.

Dans le public, les réactions sont dépourvues d'enthousiasme, quand elles ne sont pas franchement hostiles. Non sans quelque raison, la C.D.U. dénonce le projet gouvernemental comme un simple travail de ravaudage, qui ne saurait en aucun cas ranimer une économie défaillante. Les syndicats protestent contre l'absence de toute mesure sérieuse en vue de combattre le chômage. Dans les milieux industriels et financiers, on constate que l'incertitude subsiste puisque les deux partis de la coalition ont simplement ajourné une confrontation décisive. Dès l'hiver sans doute, la gauche relancera sur le tapis l'idée d'un vaste programme conjoncturel, tandis que les libéraux reclameront alors des économies bien plus massives au chapitre des dépenses sociales.

En attendant, M. Schmidt, comme M. Genscher peuvent se féliciter que leur alliance ait tenu bon. Tout en admettant que les négociations de ces derniers jours ont connu des phases très difficiles, l'un et l'autre ont affirmé, jeudi soir, que la coalition sortirait renforcée de cette dure épreuve. Le président du S.P.D., M. Brandt, a été plus brutal : ou plus franc en disant que l'alliance socialiste - libérale s'était trouvée « *au bord du gouffre* ».

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8020	5,8050	— 70	— 50	— 150	— 90	— 450	— 300
$ can.	4,8450	4,8520	— 250	— 150	— 400	— 300	— 850	— 650
Yen (100)	2,5180	2,5230	+ 150	+ 250	+ 300	+ 350	−1150	+1300
D.M.	2,2950	2,3040	+ 80	+ 130	+ 170	+ 230	+ 500	+ 600
Florin	2,1620	2,1650	+ 30	+ 40	+ 100	+ 150	+300	+400
F.B. (100)	14,6440	14,6490	— 530	— 300	−1300	— 950	−2400	−1650
F.S.	2,7700	2,7750	+ 100	+ 160	+ 250	+ 350	+ 850	+1020
L. (1 000)	4,7860	4,7950	— 620	— 480	−1300	−1150	−3150	−2850
£	10,7010	10,7150	+ 270	+ 410	+ 600	+ 650	+1680	+1900

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 1/2	12 1/4	13	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13
$ E.-U.	4	4 1/2	18	18 1/2	18 1/4	18 3/4	18 1/2	19
Florin	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
F.B. (100)	25	35	19	21	20	22	20	22
F.S.	11	14	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
L. (1 000)	30	38	32	36	33	36	30	34
£	12 1/2	13	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13	14	14 1/2
F. français	15	20	25	28	24 1/2	27 1/2	22 1/2	26 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La hausse des prix de détail en juillet

	VARIATION (en %) AU COURS			
	des 12 derniers mois (juil 81-juil 80)	des 8 derniers mois (juil 81-janv 81)	des 3 derniers mois (juil 81-avril 81)	du dernier mois (juil 81-juin 81)
ENSEMBLE	+ 13,4	+ 7,1	+ 3,7	+ 1,7
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 14,1	+ 8,2	+ 4,2	+ 1,8
Produits à base de céréales	+ 11,5	+ 5,9	+ 2	+ 1,1
Viandes de boucherie	+ 15,4	+ 10,9	+ 7,1	+ 1,5
Porc et charcuterie	+ 11,3	+ 7,3	+ 4,8	+ 2,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 13,1	+ 5,4	+ 1,8	+ 0,5
Produits de la pêche	+ 14	+ 6,3	+ 2,5	+ 0,7
Laits, fromages	+ 14,1	+ 8,6	+ 5,7	+ 2,3
Œufs	+ 12,5	— 3,9	— 1,3	— 1
Corps gras et beurres	+ 29	+ 13,9	+ 8,7	+ 1,6
Légumes et fruits	+ 28	+ 11	+ 4,7	+ 1,5
Autres produits alimentaires	+ 12,6	+ 6	+ 3,2	+ 1,3
Boissons alcoolisées	+ 14,3	+ 9,3	+ 2,5	+ 0,8
Boissons non alcoolisées	+ 5,7	+ 4,7	+ 3,1	+ 1
● PRODUITS MANUFACTURES	+ 13	+ 6,6	+ 3,7	+ 1,9
1) HABILLEMENT ET TEXTILES	+ 9,3	+ 6	+ 1,7	+ 0,4
Vêtements de dessus	+ 7,2	+ 3,5	+ 1,4	+ 0,2
Autres vêtements et accessoires	+ 10,8	+ 4,6	+ 1,8	+ 0,6
Articles chaussants	+ 9,3	+ 3,2	+ 1,4	+ 0,4
Autres articles textiles	+ 10,2	+ 5	+ 2,5	+ 0,8
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURES	+ 13,8	+ 7,2	+ 4,1	+ 2,3
Meubles et tapis	+ 10,5	+ 5,3	+ 2,5	+ 0,9
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 9,8	+ 4,9	+ 2,3	+ 0,8
Autres articles d'équipement du ménage	+ 13,4	+ 7	+ 3,1	+ 1,1
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 13,5	+ 6,1	+ 3,3	+ 1,5
Articles de toilette et de soins	+ 13	+ 6,1	+ 2	+ 0,7
Véhicules	+ 10,3	+ 5,9	+ 3,8	+ 2,2
Papeterie-librairie-journaux	+ 15,7	+ 8,6	+ 5,6	+ 1,2
Photo optique, électro-acoustique	+ 2,2	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,2
Autres articles de loisir	+ 10,5	+ 5,2	+ 2,3	+ 0,6
Combustibles énergie	+ 22,3	+ 12,5	+ 2,3	+ 5,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 9,3	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,5
● SERVICES	+ 13,3	+ 7	+ 3,2	+ 1,7
Services relatifs au logement	+ 13,7	+ 7,1	+ 3,6	+ 3
Dont loyers	+ 13,3	+ 6,5	+ 3,7	+ 3,7
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 22,5	+ 8,5	+ 4,2	+ 1,6
Services de santé	+ 6,9	+ 6,1	+ 0,9	+ 0,9
Transports publics	+ 9,6	+ 6,4	+ 1,6	+ 1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 16,1	+ 8,5	+ 4,7	+ 2,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 16,3	+ 8,3	+ 3,8	+ 1,3
Autres services (3)	+ 11,6	+ 4,3	+ 2,6	+ 0,9

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi autos-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

ÉNERGIE

Dans la Manche

La C.G.T. et des élus communistes manifestent en faveur du nucléaire

De notre correspondant

Cherbourg. — A l'appel de la C.G.T., quelque six cents ouvriers travaillant à la construction de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) ont manifesté jeudi matin 3 septembre, à Cherbourg, à l'issue du meeting qui avait lieu sur le site où le travail n'a pas repris.

Accompagnés d'élus communistes, leurs représentants ont été reçus à la sous-préfecture, au terme d'une marche au cours de laquelle les manifestants ont protesté contre les actions menées localement par les associations antinucléaires et la C.F.D.T., accusées de vouloir mettre au chômage les personnels travaillant à Flamanville. Elus du P.C. et syndicalistes de la C.G.T. se déclarent, en outre, choqués par l'attitude d'un gouvernement qui reçoit les contestataires et ne prend pas position sur les programmes en cours dans le nord du Cotentin. Ils réclament du pouvoir l'accélération de la construction de Flamanville, c'est-à-dire de la décision d'entreprendre la réalisation des tranches 3 et 4 immédiatement et le démarrage effectif des travaux d'extension de La Hague. Une motion en ce sens a été remise au sous-préfet de Cherbourg, qui a, d'autre part, transmis aux services du premier ministre une demande d'audience déposée à cette occasion par les responsables locaux du P.C. et de la C.G.T.

La C.F.D.T. a vivement réagi à cette manifestation et dénoncé « *la campagne haineuse de dénigrement* » de la C.G.T. à l'encontre du collectif antinucléaire. Dans un tract distribué dans la soirée du 3 septembre, pour appeler à une manifestation antinucléaire le 4 septembre, la C.F.D.T. s'inquiète de méthodes qui, selon elle, visent à rechercher l'affrontement entre travailleurs. — R. M.

● *Création d'une mission d'information parlementaire.* — La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale vient de créer une mission d'information de sept membres, présidée par M. Paul Quilès, député de Paris et secrétaire national du parti socialiste, afin de préparer le débat sur l'énergie prévu pour les 6 et 7 octobre.

La commission a décidé de tenir six séances pendant la semaine du 7 au 11 septembre, au cours desquelles elle prévoit d'entendre le ministre de l'énergie et des représentants des confédérations syndicales des grandes entreprises productrices d'énergie (E.D.F., G.D.F., C.D.F., Elf), du C.E.A., et, enfin, un spécialiste en sûreté nucléaire.

A la suite d'un accord avec Washington

LE JAPON POURRAIT UTILISER SANS CONTRAINTE SON USINE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE

Les autorités américaines viennent pratiquement d'autoriser le Japon à utiliser sans contraintes l'usine de retraitement des combustibles irradiés que lui a construit à Tokai Mura la société française Saint-Gobain Techniques nouvelles (S.G.N.), écrit le *Financial Times* du 4 septembre.

Au terme d'un accord passé avec l'administration Carter, les autorités japonaises ne pouvaient utiliser la pleine capacité de leur usine-pilote et s'étaient engagées à ne retraiter qu'une quantité maximale de 149 tonnes de combustibles sur une période de quatre ans.

Désormais, si l'on en croit des informations qui ont filtré à la suite des conversations américano-japonaises qui se sont tenues cette semaine à Washington, le Japon pourrait faire tourner l'usine de Tokai Mura à sa pleine capacité, soit 140 tonnes par an. Cette unité pilote, qui a déjà retraité 80 tonnes de combustibles irradiés entre septembre 1977 et la fin de 1980, n'est qu'une première étape dans le programme de retraitement du Japon.

En 1982

LA SUBVENTION AUX CHARBONNAGES SERA ACCRUE DE 30 %

La subvention aux Charbonnages de France va atteindre 5,16 milliards de francs pour 1982, soit un accroissement de 30 % en un an, a annoncé M. Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie chargé de l'énergie, lors de sa première visite dans le bassin houiller français, à la Houve, en Lorraine. « *Par rapport au gouvernement précédent, qui avait estimé la production nationale de charbon à 10 millions de tonnes en 1990, il faudra parvenir à 30 millions de tonnes*, a précisé le ministre. *Cette orientation devra recevoir des traductions budgétaires.* »

Déjà, des mesures conservatoires ont été prises pour réorienter la production charbonnière. Pour 1982, l'objectif fixé par le gouvernement est de 19,3 millions de tonnes, soit 1,1 million de tonnes de plus que les prévisions antérieures. M. Hervé a souligné la nécessité de développer la consommation nationale.

La relance d'une production charbonnière nationale est attendue dans cette région, où les Houillères emploient vingt-quatre mille personnes, soit les trois quarts de la population active, et logent 40 % de la population.

AFFAIRES

La coopérative ouvrière Manufrance est officiellement dans ses murs

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La Société coopérative ouvrière de production et de diffusion Manufrance est dans ses murs. Le président de son directoire, M. Paul Chaumont, a paraphé, le jeudi 3 septembre, avec MM. Jean-Pierre Dutrievoz et Henri Rossignol, syndics, — représentant M. Bernard Tapie, P.-D.G. de l'ancienne société, — le contrat de location-gérance rétroactif au 1er juin dernier. Ce contrat laissera, dans cinq ans, à la S.C.O.P.D. l'utilisation des différents locaux (cours Fauriel, rue Lassagne et l'ensemble Duché, rue Poylo, à Saint-Etienne) ainsi que les trois magasins de vente de Paris, Lyon et Saint-Etienne.

La S.C.O.P.D. versera 2 % de son chiffre d'affaires, mais pourra acquérir, dans cinq ans, ou avant si elle en a la possibilité, les actifs de l'ancienne société. Elle pourra utiliser le nom, les brevets, les machines et le fichier clientèle de Manufrance. La gérance concerne la division des produits manufacturés (fabrication des armes, cycles et machines à coudre). Quant à la vente par correspondance, selon M. Chaumont, elle sera partagée avec Movitex, qui diffusera tout ce qui concerne la maison et l'habillement, alors que les articles de pêche, de chasse et de bricolage seront réservés à la S.C.O.P.D. Des négociations sont en cours entre l'entreprise roubaisienne et la coopérative pour la réalisation d'un catalogue commun.

La S.C.O.P.D. a réalisé, au cours des mois de juillet et d'août, un chiffre d'affaires de 2 millions de francs. C'est un premier bilan encourageant, estime M. Chaumont. L'effectif actuel comprend cinq cent quinze employés. Pour le moment, la S.C.O.P.D. n'a reçu aucune subvention des pouvoirs publics. — P. C.

● *Création d'un groupe de réflexion sur la réforme des aides au logement.* — M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a décidé de constituer un « groupe de réflexion sur la réforme des aides au logement ». Le groupe comprendra des représentants de toutes les catégories des partenaires concernés (propriétaires, usagers, associations de locataires, collectivités locales, organismes d'H.L.M., caisses sociales). Les membres de ce groupe de travail seront prochainement nommés.

● *Les négociations entre Toyota et SEAT.* — Selon la revue britannique *Motor*, le constructeur japonais Toyota et la société espagnole SEAT pourraient signer d'ici à la fin de l'année un accord de collaboration. Conçu une aide technique et financière à la SEAT, celle-ci monterait des automobiles Toyota (dix mille dans un premier temps, des « Coronas » et des « Cressidas ») destinées au marché européen.

LES MARCHÉ
DE PARIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 SEPTEMBRE

Stable

Après trois séances de hausse, et une avance assez notable jeudi, la cote s'est stabilisée à la veille du week-end, l'indice instantané ne variant pratiquement pas.

Les opérateurs, qui attendaient mieux après l'annonce d'une baisse du taux de base bancaire, qui va atteindre 0,80 % au lieu de 0,60 % prévu, et surtout après la sévère limitation de la rémunération des dépôts à terme, ont manifesté quelque déception.

Mais l'environnement économique reste préoccupant, de même que la chute de Wall Street, encore plus accentuée, et l'effet positif des mesures annoncées s'est rapidement estompé.

Au chapitre des avances, notons toutefois, Cetelem (+ 5 %), Matra (+ 5 %), Hachette (+ 4,5 %), Crédit du Nord (+ 3 %), Vallourec (+ 3 %). A celui des reculs, figurent Paris-France (– 4,6 %), qui reperd ses gains précédents, Machines Bull (– 4 %), Elf-Aquitaine (– 3 %), Thomson-Brandt (– 2,6 %).

Aux valeurs étrangères, la nouvelle baisse de Wall Street s'est répercutée sur les américaines, le dollar-titre s'effritant légèrement à 7,22 F-7,24 F contre 7,25 F/7,28 F.

La reprise de l'or, sensible depuis le début de la semaine, s'est poursuivie sur les marchés libres, le cours de l'once passant, à Londres, de 435,25 dollars à 440,25 dollars. Cette reprise, qui n'avait pas influencé jeudi le marché parisien, a été assez nettement répercutée en fin de semaine puisque le lingot a gagné 1 495 F à 89 995 F, le napoléon se contentant de 10 F à 910 F. Les emprunts indexés ont, en revanche, faiblement progressé (+ 12 F à 2 430 F pour le 4 % 1973 et + 65 F à 7 455 F pour le 7 % 1973).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SEIKO S'IMPLANTE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE. – Déjà présent depuis plusieurs années en Allemagne fédérale grâce à une filiale commerciale, le groupe horloger japonais, numéro un mondial toute catégorie dans sa branche d'activité, a décidé, pour la première fois, d'y ouvrir une fabrique de montres de haut de gamme. Implantée à Dusseldorf, cette unité a déjà commencé à fonctionner. Elle aura une capacité de production de dix mille pièces par an. Dans un premier temps, les montres Seiko fabriquées en Allemagne seront assemblées à partir de modules directement importés du Japon. Les boîtiers seront achetés en Europe. Ultérieurement, les modules seront montés sur place. Il s'agit en fait de la première usine que le géant nippon installe sur le continent européen sous sa marque. Jusqu'ici, Seiko se bornait à importer du Japon des montres toutes montées, n'étant industriellement présent que par deux filiales.

B.P. – La compagnie pétrolière britannique annonce pour le premier semestre un bénéfice net en baisse de près de 32 % à 596 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 13,79 milliards de livres accru de 8,1 %. Cette réduction de la marge des profits est imputable à la forte hausse du dollar, explique-t-on au siège de la compagnie. De fait, les coûts exprimés en monnaie locale ont sensiblement augmenté et n'ont été qu'en partie répercutés sur les prix du marché.

Tous les marchés commerciaux et financiers américains, ainsi que les banques, seront clos lundi 7 septembre en raison d'une fête locale (« Labor Day »)

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises	88,5	89,9
Valeurs étrangères	150,9	151,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,3	94,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 4 sept. .... 17 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/9	4/9
1 dollar (en yens)	229,40	230,35

NEW-YORK

Au plus bas depuis juin 1980

L'ampleur du déficit budgétaire américain (que l'on évalue maintenant à quelque 70 milliards de dollars pour la seule année fiscale 1982) continue à préoccuper au plus haut point les milieux d'affaires et à peser sensiblement sur les marchés financiers. Wall Street a ainsi subi un vif recul jeudi, l'indice Dow Jones des industrielles abandonnant 17,22 points, à 867,01, après que les replis (1215) eurent largement éclipsé les gains (299), tandis que 335 titres étaient inchangés.

Le marché new-yorkais est ainsi tombé à son plus bas niveau depuis le 10 juin 1980 (864,08) et le Dow Jones a enregistré au cours de cette séance son repli le plus important depuis le 24 août (20,46 points), les spécialistes jugeant avec sévérité le nouveau taux record de 15,056 % enregistré lors de la dernière adjudication de bons du Trésor à un an, laquelle a porté sur 4,75 milliards de dollars.

Autant d'éléments qui confortent les boursiers dans l'idée qu'il ne faut pas s'attendre à une désescalade significative des taux, en dépit des derniers propos du président Reagan. Intervenant devant le Syndicat des charpentiers américains, le chef de l'exécutif a indiqué que le taux d'intérêt devrait diminuer aux Etats-Unis et se maintenir à des niveaux qu'il juge modérés *« car les problèmes économiques qui les ont fait apprécier seront résolus ».*

VALEURS	Cours 2 sept.	Cours 3 sept.
Alcoa	26 7/8	26 1/4
A.T.T.	55 5/8	55
Boeing	24 1/8	23 3/4
Chase Manhattan Bank	50 3/8	50 1/8
Du Pont de Nemours	41 1/8	39 3/4
Eastman Kodak	66 3/4	64 1/2
Exxon	32 7/8	32 3/4
Ford	20 1/4	20 1/8
General Electric	56 1/4	56 1/4
General Foods	29 7/8	29 1/2
General Motors	47 5/8	46 1/2
Goodyear	18 5/8	18 5/8
I.B.M.	55 3/4	54 3/4
I.T.T.	28 1/4	25 3/8
Mobil Oil	29 1/8	28 1/2
Pfizer	45 5/8	45 3/8
Schlumberger	60 5/8	58 1/4
Texaco	36 5/8	36
U.A.L. Inc.	20 3/8	19 1/4
Union Carbide	50 7/8	49 3/4
U.S. Steel	29	28 7/8
Westinghouse	27 3/8	26 3/4
Xerox Corp.	47 7/8	46 5/8

BOURSE DE PARIS 4 SEPTEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

3/9	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2431	4,5 % 1973	2418	2430	2438	2400
3180	C.N.E. 3 %	3177	3190	3201	3181
485	Air Liquide	489 90	494	488 10	490
380	Als. Superm.	355 10	355 10	355 10	355 10
92	A.L.S.P.I.	95 10	98	98	99 90
107	Alsthom-Atl.	110	109 80	108 80	107 90
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Essilor	293	293	293	289
690	Europe n° 1	718	725	725	711
560	Facom	543	535	538	525
140	Financial	139 60	139	139	....
129	Fives-Lille	133	134	134	131 50
96	Fonderie (Gén.)	92 60	92	92	90 20
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Penhoet	280	281	281	277
310	Pernod-Ricard	310	311 20	310	306 10
114	Pétroles (Fse)	127	126	127	125 50
163	– (obl.)	161	161	161	161
29	– (certific.)	32	32 40	32 40	32
60	Pétroles B.P.	61	62	62	60 80
153	Peugeot S.A.	153	155	153	151 90
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	U.I.S.	272	284	283	284
102	U.C.B.	126 50	127	127	125
7	Usinor	7 25	7 45	7 40	7 45
92	– (obl.)	94 50	95	95	94 50
125	U.T.A.	123 50	122 90	122 90	125 10
250	Valéo	230	228	227 80	225 10
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
345	Gen. Motors	354	342	340	336
69	Goldfields	69 95	69 40	69 40	68
101	Harmony	111 10	109 50	109 50	107 30
27	Hitachi	25 20	25 05	25 15	24 60
385	Hoechst Akt.	384	384	380	379
38	Imp. Chemical	38 90	38 40	38 40	38 40
[illegible]					

COTE DES CHANGES – MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 817	5 802	5 730	5 990
Allemagne (100 DM)	239 970	239 980	232	244
Belgique (100 F)	14 651	14 632	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	216 170	216 200	209	220
Danemark (100 krd)	76 510	76 770	73	78
Norvège (100 k)	95 980	96 060	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 744	10 716	10 500	11 100
Grèce (100 drachmes)	9 810	9 815	....	....
Italie (1 000 lires)	4 795	4 788	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	273 900	276 400	266	279
Suède (100 krs)	111 950	111 800	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 250	34 230	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 975	5 975	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 880	8 860	8	9
Canada ($ can 1)	4 858	4 851	4 730	4 960
Japon (100 yens)	2 535	2 522	2 440	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR – MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/9
Or fin (kilo en barre)	89000	89925
Or fin (en lingot)	88500	89995
Pièce française (20 fr)	900	910
Pièce française (10 fr)	600	500
Pièce suisse (20 fr)	752 10	759 90
Pièce latine (20 fr)	730	730
Souverain	805 10	820
Pièce de 20 dollars	3899 60	3980
Pièce de 10 dollars	1942	1935
Pièce de 5 dollars	900 10	.....
Pièce de 50 pesos	3650	3780
Pièce de 10 florins	702	715

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. TEMPS LIBRE : « Les « temps » nouveaux », par Roger Sue ; « Réplique à... Jean Guiloineau » ; « La durée intérieure », par Tahar Ben Jelloun ; « Eloge de l'ennui », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— POLOGNE : A la veille du congrès du syndicat, la presse soviétique a repris ses attaques contre Solidarité.
3. AMÉRIQUES
4-5. AFRIQUE
— SOMALIE : l'isolement régional du pays.
6. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : Jérusalem attend, avant la fin de l'année, la visite de M. Mitterrand.
6. DIPLOMATIE
— La conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés.

POLITIQUE

7. La mise en œuvre du programme gouvernemental : deux fronts de « résistance ».
— La direction du P.C.F. approuve et confirme les sanctions prises contre douze des fondateurs de « Rencontres communistes ».

CULTURE

8. Un entretien avec M. Jack Lang.
9. La succession de M. Hulten.
11-12. RADIO-TÉLÉVISION (Vu) : « Papa ! », par Claude Sarraute.

LOISIRS ET TOURISME

13. La France autour d'un été : Confolens village et sous-préfecture.
14. L'Auvergne dans ses maisons.
16. CHASSE : la vengeance du buffle ; Hippisme ; Philatélie.

SOCIÉTÉ

18. JUSTICE.
— L'enquête sur la tuerie d'Auriol.
18-19. ÉDUCATION.
— L'effectif des classes de seconde ne devrait pas dépasser trente-quatre élèves.
19. RELIGION.
19. SPORTS.
— Les championnats du monde de judo.

RÉGIONS

22. ALSACE : la visite de M. Rocard à Strasbourg.

ÉCONOMIE

23. SOCIAL :
24. CONJONCTURE : « Je n'exclus pas une hausse des impôts indirects », déclare M. Delors.

RADIO-TELEVISION (11 et 12)
INFORMATIONS « SERVICES » (20) :
Education ; Loto ; Météorologie ; « Journal officiel ».
Annonces classées (21) ; Carnet (12) ; Mots croisés (17) ; Programmes spectacles (10 et 11) ; Bourse (25).

● *Soixante-cinq mineurs ont été tués en Tchécoslovaquie* lors d'un coup de grisou jeudi 3 septembre dans la mine de charbon Pluto à Zaluzi (à 70 kilomètres au nord-est de Prague).

Au Liban

Le chef des forces chrétiennes a rencontré un représentant syrien

De notre correspondant

Beyrouth. — Réuni dans un climat pessimiste en raison de divergences syro-saoudienne, le comité arabe de vigilance, dont on doutait il y a quelques jours encore qu'il réussisse à siéger, a peut-être fait franchir au Liban un pas vers la détente. *En effet, il a organisé* sous son égide, jeudi 3 septembre, une rencontre entre le colonel Mohamed Ghanem, chef des services de renseignements des troupes syriennes au Liban, et M. *Béchir* Gemayel, chef des Forces libanaises (chrétiennes).

Il avait déjà été question, en juin dernier, d'une entrevue secrète entre les deux hommes, mais elle n'a jamais été confirmée et, en tout état de cause, celle de jeudi ayant été publiquement annoncée a une tout autre importance. De plus, dans l'intervalle, les Forces libanaises ont *remis au président Sarkis un* mémorandum où elles affirment ne pas (ou ne plus) entretenir de relations avec *Israël, document* auquel ont souscrit, à la demande de la Syrie, le Front libanais, instance politique suprême du camp chrétien, et le parti phalangiste.

Bien que, ces derniers temps encore, M. Bechir Gemayel continuait à être traité d'agent d'Israël par *Damas, tandis que lui-même* qualifiait les troupes syriennes au Liban d'armée d'occupation, on savait qu'un *rapprochement* se dessinait entre les deux ennemis.

Après sa rencontre avec l'officier supérieur syrien, M. Bechir Gemayel a parlé de « *prémisses*, d' « *éléments positifs* », de mesures « *localement ponctuelles et claires qui seront appliquées en toute bonne foi en vue d'introduire un débat sérieux et profond sur la crise* ». Cette déclaration devrait entraîner une stabilisation de long de la ligne de front, la réouverture des voies de passage entre les deux secteurs de Beyrouth (il n'en reste plus qu'une actuellement) et une rentrée active en octobre, *mettant un terme à la paralysie de* Beyrouth-Est (secteur chrétien) qui dure depuis avril dernier et ne va *pas sans ralentissement* de l'économie à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste).

Ces résultats, pour partiels et superficiels qu'ils soient, — la crise demeurant *sans solution quant au* fond, — vont au-delà de ce qu'espéraient les Libanais.

Les *embûches* sont cependant encore nombreuses. Juste après la rencontre syro-chrétienne, le Mouvement national (progressiste), après avoir conféré avec le ministre syrien des affaires étrangères, a *d'ailleurs* mis les points sur les « i », en soulignant que « *l'essentiel était le degré de contrôle sur le terrain des proclamations politiques* ».

Le comité arabe de vigilance *formé de* l'Arabie Saoudite, du Koweït, de la Syrie et de la Ligue arabe, autour du président libanais, qui tient présentement sa quatrième réunion au niveau des ministres des affaires étrangères *depuis le mois de juin*, devait conclure ses travaux ce vendredi.

LUCIEN GEORGE.

● *L'Association des étudiants islamiques en France* (23, rue Boyer-Barret, 75014 Paris) organise une manifestation samedi 5 septembre, à 11 h. 30, au métro Stalingrad, en faveur des membres du Mouvement de la tendance islamique de Tunisie traduits devant la justice et en instance d'être jugés.

M. Fillioud déclare que le projet d'une «quatrième chaîne» réservée au cinéma est une «hypothèse» parmi d'autres

Les journaux matinaux d'Europe 1 *ont annoncé* ce 4 septembre le projet de création d'une quatrième chaîne de télévision, payante, qui diffuserait exclusivement des films de cinéma, à destination, dans un premier temps, des téléspectateurs de la région parisienne, du Nord et de la Normandie. Cela sans l'intermédiaire d'aucun satellite, mais tout simplement sur le réseau *819 lignes — ancien* canal de la première chaîne désormais désaffecté mais toujours géré par T.D.F. Cette télévision à péage — que les professionnels du cinéma « *verraient d'un très bon œil* » — pourrait exister dans un bref délai. Elle n'exige qu'un système de décodage, et coûterait à l'abonné 110 F par an.

Dans un communiqué, M. Fillioud, *ministre* de la *communication*, déclare que la mise en place d'une quatrième chaîne « à péage » n'est qu'une hypothèse parmi toutes celles sur lesquelles est engagée la réflexion des pouvoirs publics. Il indique que « *la décision de mettre fin à l'exploitation du réseau de télévision VHF 819 lignes n'a pour l'instant pas été prise. Ce réseau dessert un nombre important de téléspectateurs parmi les catégories les moins fortunées de la population encore équipées de récepteurs ne recevant pas les images en 625 lignes. La réutilisation du réseau VHF 819 relève de choix politiques sur lesquels le Parlement aura à se prononcer dans le cadre de la loi sur l'audiovisuel, après que la commission d'orientation, présidée par M. Moinot, aura fait connaître ses propositions.* »

Selon le ministre, la formule, telle qu'elle a été évoquée, doit être envisagée avec la plus grande prudence, en raison de la discrimination par l'argent qu'elle pourrait établir entre les téléspectateurs, du préjudice qu'elle ne manquerait pas d'occasionner aux sociétés de service public, des conséquences qu'elle pourrait avoir sur la situation de l'industrie cinématographique.

PROTESTATIONS DU B.V.P. ET DE FÉMINISTES CONTRE UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) chargé de contrôler la teneur des annonces publicitaires désapprouve la campagne actuelle engagée par la société Avenir et Publicité qui a apposé sur les murs des principales villes de France, trois affiches ; celles-ci ont montré successivement une jeune femme de plus en plus déshabillée. Ce vendredi elle l'est totalement mais de dos. Le thème de la campagne était l' « *afficheur qui tient ses promesses* ».

Cette campagne va à l'encontre d'une recommandation du B.V.P. — précise ce dernier, — spécifiant que la femme « *ne doit pas servir d'objet publicitaire surtout si l'image qui est donnée d'elle est sans rapport avec l'utilisation qui est le but de la publicité* ».

Le Bureau regrette que la société Avenir et Publicité, adhérente du B.V.P., *ne lui ait pas demandé* son avis.

De son côté la Ligue du droit des femmes déclare : « *Une affiche de femme nue s'étale sur tout Paris. C'est une agression contre toutes les femmes mais aussi contre les hommes. Contre les femmes parce qu'à l'évidence elles n'ont pas l'habitude de se montrer nues en ville, et que leur corps est utilisé. Contre les hommes parce qu'ils sont considérés comme une machine à bander, et que leur désir est utilisé. Femme-objet, homme-machine, pour le plus grand intérêt de quelques-uns.*

« *Que les femmes et les hommes de la rue réagissent, c'est leur affaire. En tant que féministes, nous rappelons qu'une loi antisexiste nous aurait donné les moyens d'agir.* »

PRESERVEZ VOTRE DOS FRAGILE
avec "PIRFLEX PIRELLI
le sommier à lattes de bois articulé qui soutient particulièrement la colonne vertébrale et procure une relaxation totale.
PIRELLI a prévu des matelas en latex spécialement conçus pour ce genre de sommier.
DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MEDECIN

LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPELOU Exposition et vente : 37 Av. de la République - PARIS XI
DISTRIBUTEUR Métro Parmentier Tel. : 357.46.35

En Bolivie

LE GÉNÉRAL CELSO TORRELIO VILLA EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La Paz (A.F.). — Le général Celso Torrelio Villa a été nommé, le vendredi 4 septembre, président de la République bolivienne par la junte militaire qui dirige le pays depuis le 4 août dernier.

Agé de quarante-huit ans, le général Villa a été directeur de l'École militaire avant de devenir ministre de l'intérieur dans le gouvernement du président Luis Garcia Meza, qui a dû quitter le pouvoir en raison des accusations de corruption formulées contre son cabinet.

LES BANQUES NATIONALISÉES VONT PORTER DE 0,60 % A 0,80 % LA RÉDUCTION DE LEUR TAUX DE BASE

A l'initiative du Crédit lyonnais et de son président, M. Claude Pierre-Brossolette, les trois banques nationalisées (Crédit lyonnais, la B.N.P. et la Société générale) vont porter de 0,60 % à 0,80 % la réduction de leur taux de base, *ramené de 15,30 % à 14,50 % à partir du lundi 7 septembre 1982.*

L'initiative du Crédit lyonnais et des autres banques nationalisées a été prise, très probablement, dans le contexte des propos très sévères sur l'attitude des banques tenus, mercredi 2 septembre, par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des *finances*, à l'issue du conseil des ministres de Rambouillet, et repris, avec encore plus de vigueur, jeudi soir à la télévision, par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Les banques privées ont été plongées dans l'embarras par la décision des banques nationalisées, mais vont, très probablement, s'y conformer.

M. RALITE AUTORISE L'OUVERTURE DE NEUF PHARMACIES MUTUALISTES

M. Jack Ralite, ministre de la santé, vient de décider d'autoriser l'ouverture de neuf pharmacies *mutualistes*. Celles-ci *seront* ouvertes dans les mois qui viennent à Brest, *Charleville-Mézières*, Clermont-Ferrand, Elbeuf, Maromme (Seine-Maritime), Firminy (Loire), Libourne, Boulogne-sur-Mer et Paris (Mutuelle de la presse et du livre). Entre 1976 et 1980, le ministère de la santé avait *refusé* ces *ouvertures*, décisions qui avaient été ensuite annulées par le Conseil d'Etat. On précise, d'autre part, à la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) que d'autres dossiers d'ouverture sont en cours d'examen.

M. RÉGIS WILLOT QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CONFORAMA

Le jeudi 3 septembre, lors du conseil de surveillance de la société *SIDEF Conforama Expansion* (filiale de la Société foncière et financière Agache-Willot) qui s'est tenu en présence de Me Albert Chassagnon, MM. Régis Willot et Jean Lemonnier ont démissionné de ce conseil. En accord avec les actionnaires minoritaires et les affiliés ont *été désignés comme membres du* directoire les membres de l'équipe de direction de cette société : MM. Moll, Sordoillet, Ragageat et Tate. M. Moll, l'un des fondateurs a été nommé président du directoire.

Le *chiffre* d'affaires de l'entreprise pour les sept premiers mois de *cette année s'est* élevé à plus de 1,419 milliard de francs (1,208 pour la même période de 1980), soit une progression de 17,10 %, supérieure aux prévisions.

[Un jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris, le 29 juin dernier, avait annulé l'assemblée générale extraordinaire de la société ayant transformé la société, alors à forme anonyme, en société en commandite à compter du 1er octobre 1980. Conforama est à nouveau une société anonyme à *forme de directoire et conseil de surveillance.*]

Les frères Willot — dans la mesure où ils étaient actionnaires — avaient déjà démissionné notamment des conseils de la Société foncière et financière Agache-Willot, de Bous-sac-Saint Frères, de Christian Dior.]

EFFRITEMENT DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Dans un marché très calme, le *dollar s'est effrité à la veille du* week-end, revenant de 2,4250 DM à 2,42 DM à Francfort, et de *5,8170 F* à Paris à 5,81 F environ, ceci dans l'incertitude où se trouvent les milieux financiers internationaux sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis. A Paris, le cours du mark est resté élevé, aux environs de 2,40 F. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a progressé à nouveau, *passant de 335 dollars à* 340 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 4 septembre 1981 a été tiré à 573 524 exemplaires.

LE PREMIER MAGASIN DE TISSUS, A DROITE, EN REMONTANT LES CHAMPS-ÉLYSÉES...
LE CHARME SUBLIME DES IMPRIMÉS D'HIVER DEPUIS 24,50 F LE MÈTRE
LE COIN DES TROUVAILLES ET DES BONNES AFFAIRES
LE CLUB CHIC DES LAINAGES, TWEEDS, DRAPS, RÉVERSIBLES, ÉCOSSAIS, JERSEYS, CACHEMIRES, MOHAIRS
LA FAMEUSE BOUTIQUE DES SOIERIES, DENTELLES, LAMES, TISSUS BRODES ET BROCHÉS
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS
A B C D E F G

du jeudi 3 au lundi 14 septembre 1981 inclus
foire européenne de strasbourg

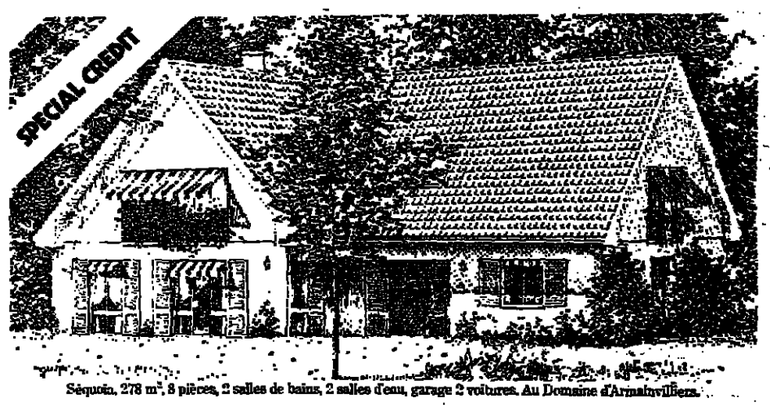
SPECIAL CREDIT
Séquoia, 278 m², 8 pièces, 2 salles de bains, 2 salles d'eau, garage 2 voitures. Au Domaine d'Armainvilliers.

BREGUET. DES PRETS CONVENTIONNES A 15,80%* MAXIMUM.

Les 11 domaines Breguet situés tout près de Paris bénéficient des nouveaux prêts conventionnés qui vous permettront de financer l'achat de votre maison à un taux intéressant. Grâce à ses relations privilégiées avec certains établissements bancaires, Breguet propose à ses acquéreurs des crédits dont les taux sont inférieurs à 16%. Taux moyen hors assurances au 31.7.81 sous réserve de l'acceptation du dossier par les banques.

DES FACILITES DE CREDIT

Le remboursement des prêts conventionnés est adapté à chaque cas personnel et s'effectue soit de manière constante soit de manière progressive. Dans ce dernier cas, les mensualités n'augmentent que de 3,5% l'an. Ainsi, au Domaine des Longs-Prés à Bouffémont, un acquéreur qui sollicitera un prêt de 20 ans à remboursement progressif paiera la première année 107,65 F par mois (assurance comprise) par 10.000 F empruntés. Au Domaine de l'Yvette à Epinay-sur-Orge, pour un prêt de 20 ans à remboursement constant, il paiera mensuellement 133,45 F (assurance comprise) par 10.000 F empruntés. Le plafond d'endettement est de 25% à 30% du revenu familial selon les banques.

DES CREDITS ALLEGES

Au Domaine des Coudriers à Courtry et des Longs-Prés à Bouffémont, Breguet vous permet de diminuer pendant les deux premières années les mensualités de votre crédit. Ainsi, la première année, vous ne paierez mensuellement que 105,61 F au lieu de 117,61 F par 10.000 F empruntés (Domaine des Coudriers, en barème progressif).

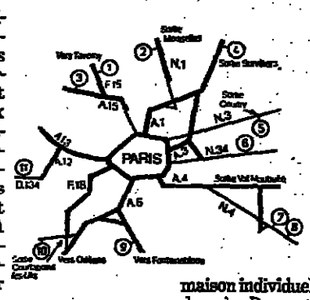

LA MEILLEURE PROTECTION DE VOTRE EPARGNE

Les maisons Breguet constituent un excellent placement à la fois immobilier et foncier. Dans chacun des Domaines Breguet, le rapport qualité/prix des maisons (à partir de 630.000 F, jardin compris) et leur localisation exceptionnelle sont l'assurance d'un investissement de premier ordre. Vous désirez acquérir une maison individuelle ? Commencez par visiter un domaine Breguet. Halls d'accueil et maisons modèles sont ouverts tous les jours de 10 h à 19 h, sauf mardis et mercredis non fériés.

DES MAISONS INDIVIDUELLES DE 110 A 278 M²

La carte ci-dessus vous présente ces 11 Domaines : ① le Domaine de la Forêt (Tél. 960.92.73) situé à St-Leu-la-Forêt, près de la forêt de Montmorency, ② le Domaine des Longs-Prés (Tél. 991.35.59) à Bouffémont, en lisière de cette même forêt, ③ le Domaine du Parisis (Tél. 978.45.00) dans un quartier résidentiel et aéré de Montigny-lès-Cormeilles, ④ le Domaine de Montmélian (Tél. 471.56.55) à St-Witz, dans les pittoresques environs de la forêt d'Ermenonville, ⑤ le Domaine des Coudriers (Tél. 020.72.72) à Courtry, proche du parc forestier de Bondy, ⑥ le Domaine du Mont-Chalats (Tél. 020.14.00) à Chelles, en lisière de bois, ⑦ et ⑧ les Domaines d'Armainvilliers et de la Ferrière (Tél. 029.22.82) à Ozoir-la-Ferrière, directement à l'orée de la forêt d'Armainvilliers, ⑨ le Domaine de l'Yvette (Tél. 448.18.28) à Epinay-sur-Orge, commune aux vastes espaces verts, ⑩ le Domaine de Montvoisin (Tél. 012.26.99) à Gometz-la-Ville, à proximité de la vallée de Chevreuse, ⑪ le Domaine de la Boissière (Tél. 639.20.81) à Plaisir, devant le bois de Ste-Appoline.

Breguet
Vertis Image